

FRÉDÉRIC II
ET
MARIE-THÉRÈSE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

1740 — 1742

PAR

LE DUC DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

—
1884

Droits de reproduction et de traduction réservés

AVANT-PROPOS

Les études que je réunis ici, insérées, l'année dernière, dans la *Revue des Deux Mondes*, ont été reçues avec bienveillance par les lecteurs de ce recueil. Je voudrais espérer que, réunies et complétées, elles obtiendront d'un public plus étendu le même accueil.

Je ne me dissimule pas qu'une part de l'intérêt que ces récits d'une époque déjà éloignée ont excité est due à la comparaison qu'on n'a pu manquer de faire entre le rôle qu'ont joué, dans la guerre de 1740, les diverses puissances qui s'y sont trouvées engagées, France, Autriche et Prusse, et celui que

nous leur avons vu remplir dans les drames beaucoup plus douloureux dont nous avons été témoins. Je crois pourtant m'être absolument refusé à la tentation de fausser la vérité historique en cherchant dans le passé des allusions déplacées aux faits présents. Si, malgré ce soin scrupuleux, quelque ressemblance a pu être saisie et relevée çà et là entre les événements du dernier siècle et ceux du nôtre, ces rapprochements involontaires n'ont pu provenir que de la persistance de certains traits du caractère national, qui se transmettent de génération en génération chez tous les peuples et survivent au cours du temps, comme aux vicissitudes des révolutions.

C'est ainsi que nos Français d'aujourd'hui, malgré la rénovation sociale que notre patrie a subie et dont les uns s'honorent et les autres s'affligent, sont plus semblables qu'ils ne pensent aux Français du dix-huitième siècle. Nos aïeux avaient déjà cette disposition (dont un souverain français de nos jours se félicitait avant d'avoir eu à s'en repentir) à partir en guerre pour une idée, c'est-à-dire à préférer à des résultats pratiques et positifs un but

idéal dont la générosité et la grandeur séduisent leur imagination.

Rien n'eût été si aisé, je crois l'avoir fait voir, à la mort de l'empereur Charles VI, que d'obtenir de sa fille Marie-Thérèse, par la cession de tout ou partie des Pays-Bas, une extension de territoire qui eût fortifié et peut-être affermi pour jamais la défense de notre frontière du nord. A cet avantage de fait, certain et tangible, la France préféra l'idée de rétablir l'Empire germanique, dans sa conception primitive, c'est-à-dire affranchie de la prépondérance et de l'hérédité autrichiennes.

C'était un vrai Français, et de la meilleure race de nos compatriotes, par l'éclat de sa valeur et la vivacité et les ressources de son esprit, que ce maréchal de Belle-Isle qui fut l'inspirateur et un instant le héros de ce projet grandiose. Mais, pour mener à fin sa tentative, même pour la rendre possible, il fallait commencer par proclamer le désintéressement absolu de la France, et sa résolution de n'exiger pour elle-même aucun prix de ses efforts. C'est ce que Belle-Isle répétait encore à Frédéric, au moment même où cet allié,

adonné à d'autres calculs, nous quittait pour faire consacrer entre ses mains la possession d'une riche province qu'il s'était appropriée par surprise et dont la couronne de Prusse jouit encore à l'heure qu'il est. La France s'engagea ainsi tête baissée dans une grande guerre dont toutes les charges finirent par tomber sur elle, et dont, dans la meilleure supposition, elle n'eût tiré qu'un profit imaginaire. Le rétablissement de l'Empire germanique poursuivi dans ces conditions, était autre chose qu'une manière appropriée à l'esprit du temps de concevoir ce vague principe des nationalités, dont nous avons été autrefois deux fois les champions avant d'en devenir les victimes? Sans dénaturer l'histoire par de fausses assimilations arbitraires, on peut en tirer de bonnes leçons utiles qui, pour être un peu tardives, ne sont pas tout à fait superflues.

Octobre 1862.

FRÉDÉRIC II

ET

MARIE-THÉRÈSE

1740-1742

CHAPITRE PREMIER

INVASION DE LA SILÉSIE

Importance et intérêt des correspondances inédites tirées des archives d'État. — Documents nouveaux relatifs à l'histoire de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — Correspondance politique de Frédéric II. — Correspondances des agents français, tirées des Archives des affaires étrangères.

État de la monarchie autrichienne et de la monarchie prussienne au commencement de 1740. — Pragmatique Sanction. — Caractère des personnes royales appelées à hériter de ces deux monarchies. — L'archiduchesse Marie-Thérèse. — Le prince royal de Prusse. — Incertitude et attente générales. — Mort de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et avènement de Frédéric II. — Premières mesures du nouveau roi. — Envoi du comte de Camas à Paris et du

comte de Truchsess à Londres. — Leurs instructions Camas a ordre de visiter Voltaire à Bruxelles. — Frédéric se rend incognito à Strasbourg. — Son entrevue avec le marquis de Broglie, gouverneur de cette ville. — Première rencontre de Frédéric et de Voltaire, sur les bords du Rhin. Démêlé de Frédéric avec l'évêque de Liège. — Mort de l'empereur Charles VI. — Inquiétude et consternation à Vienne. — Marie-Thérèse prend le gouvernement, raffermi et entraîne tout le monde par son exemple. — Protestation de l'électeur de Bavière contre la royauté de Marie-Thérèse.

Attitudes des diverses puissances. — La France. — Engagement du traité de 1733, et garantie de la succession établie par la Pragmatique Sanction. — Disposition et caractère du cardinal de Fleury. — Il hésite à prendre un parti. — Prusse. — Frédéric prend des mesures militaires dont ignore la destination. — Fleury, pour pénétrer ses desseins, confie une mission officielle au marquis de Beauveau et une mission secrète à Voltaire. — Accueil fait à Voltaire par Frédéric, et par le ministre de France, le marquis de Valbelle. — Alarme à Vienne. — Marie-Thérèse envoie à Berlin le marquis de Botta. — Frédéric lui demande la cession de la Silésie et s'appête à envahir cette province. — Envoi du comte de Götter à Vienne. — Son entrevue avec le grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse. — Résistance courageuse du grand-duc. — Entretien de Frédéric avec Valori. — Propositions qu'il fait à la France. — Il entre en Silésie.

La mode est à la recherche et à la publication des documents inédits tirés des papiers d'État. Voilà plusieurs années déjà que Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg ont ouvert leurs archives à la curiosité des érudits. Nos coll

tions françaises, nos bibliothèques publiques, mieux classées, mieux administrées qu'autrefois, sont devenues aussi plus abordables, et le ministère des affaires étrangères lui-même, naguère fermé à double tour, s'est, depuis cinq ou six ans, fort humanisé. Aussi le nombre est grand de ceux qui profitent de ces facilités nouvelles, et on a quelque peine à trouver place dans les salles de travail, où on s'arrache les manuscrits. Rien de plus naturel que cet empressement, car, une fois qu'on y a pris goût, je ne connais pas d'occupation plus attachante, je dirais volontiers plus entraînante que celle-là Communiquer directement avec les hommes du passé sans l'intermédiaire obligé d'un historien officiel, les surprendre chez eux, au naturel et au dépourvu, — non pas tels qu'ils se sont posés eux-mêmes pour la postérité dans des mémoires faits après coup, — mais tels qu'ils se révèlent dans des écrits qu'ils ne croyaient pas destinés aux regards du public, quel enseignement et aussi quel amusement inattendus !

Dès qu'on a goûté une fois des correspon-

dances, on ne croit plus, on ne se fie plus qu'à cela en fait de témoignage historique. Tout autre paraît artificiel et suspect ; mais, en revanche, pourvu qu'il soit original et authentique, le moindre billet a son prix. Si le correspondant est un personnage inconnu, il y a un véritable intérêt à apprendre de lui ce que pensaient des événements que nous apercevons dans le lointain ceux qui les ont vus se dérouler devant eux, ceux qui les touchaient pour ainsi dire du doigt, et ce commun des hommes qui fait à chaque moment l'opinion publique. Si les détails racontés sont eux-mêmes insignifiants, il est rare qu'ils ne mettent pas au moins sur la voie de quelque trait de mœurs qui fait assister au train journalier de la vie de nos pères. Mais si vous avez le bonheur de tomber sur les autographes d'un homme célèbre, c'est alors que le papier lui-même semble s'animer sous vos yeux. Le caractère de l'écriture vous révèle celui de l'écrivain et vous permet même de suivre les accidents de son humeur : si les traits de sa plume s'altèrent ou se précipitent, vous croyez voir sa main qui tremble d'émotion

ou frémit de colère : une rature, sous laquelle s'aperçoit encore une phrase mal effacée, donne le secret d'une pensée cachée ou d'un sentiment contenu. Une indication reste-t-elle imparfaite ou obscure, avec quel empressement on s'efforce de la compléter et de l'éclairer et quel triomphe d'y parvenir ! Avec quelle rapidité les heures s'écoulent dans cette poursuite ! Le plaisir de la chasse, pour un amateur passionné, n'est rien, j'en suis sûr, auprès de celui-là : ceux qui ne le connaissent pas ignorent une des plus vives jouissances de l'ordre intellectuel.

Puis, après la recherche terminée, vient ce que j'appellerai la contre-épreuve, c'est-à-dire une opération qui consiste à vérifier ce que les renseignements tirés des sources nouvelles ajoutent, retranchent ou modifient à l'opinion accréditée sur des faits déjà connus. D'ordinaire, il faut bien le dire, cette comparaison cause quelque déception et fait rabattre un peu de l'orgueil de la découverte. On s'aperçoit le plus souvent que les plus précieuses acquisitions changent peu de chose à la face générale des événements, que les impressions des contem-

porains, habituellement justes, se sont transmises à la postérité sans trop se dénaturer, et que, si la vérité a été quelquefois obscurcie de nuages, le temps seul a suffi à l'en dégager. On se convainc, en un mot, qu'en fait de justice historique comme de justice criminelle, il est rare que les rectifications soient nécessaires et surtout les réhabilitations légitimes. Il n'en est pas moins vrai qu'une fois que les faits ont passé au feu de ce creuset nouveau, c'est l'histoire entière qui est à refaire, sauf à être confirmée après revision.

Chose étrange, de toutes les histoires qu'on nous a fait apprendre, celle qui a subi le moins heureusement cette épreuve d'une confrontation avec des documents originaux, celle où l'on trouve le plus d'erreurs à relever, le plus de vérités inconnues ou méconnues à rétablir, c'est celle de l'époque qui nous touche de plus près, dont nous avons tous connu les derniers témoins, et qu'il semble, par conséquent, que nous devrions le plus justement apprécier : c'est l'histoire du XVIII^e siècle. J'ai été amené à constater cette singularité en fouillant les coins

inconnus de la diplomatie de Louis XV. A tout moment, j'ai rencontré sur mon chemin et dû signaler aux lecteurs des assertions généralement reçues, docilement transmises d'historien en historien, et qui ne supportent pas le démenti que leur inflige la production des pièces authentiques. Le fait, d'abord surprenant, m'a paru à la réflexion moins inexplicable. Il en faut chercher le motif tout simplement dans la vivacité des controverses qu'a suscitées le mouvement philosophique du dernier siècle, dans l'influence que ce mouvement a exercée même sur les événements contemporains qui y ont été en apparence le plus étrangers et dans les résultats éclatants et terribles auxquels il a abouti. Aucune impartialité n'a été possible dans un tel conflit d'opinions, d'autant plus que les gens de lettres (parmi lesquels il faut compter les historiens), appelés pour la première fois à jouer un rôle dans la politique, se sont trouvés tous intéressés dans la lutte. Il n'est pas un incident de ce siècle, qui en a tant vu et de si singuliers, qui n'ait été exploité par les partis opposés dans un sens

ou dans l'autre ; pas un personnage qui n'ait été rangé dans l'un des camps adverses. Personne n'a pu être simple spectateur, ni par conséquent narrateur fidèle, quand tout le monde était combattant. Je ne dirai pas, comme M. de Maistre, « que l'histoire faite au siècle dernier n'a été qu'une longue conspiration contre la vérité, » mais j'oserai affirmer que nous n'avons pas encore d'histoire proprement dite du xviii^e siècle ; ce qui porte ce nom n'est qu'une œuvre de l'esprit de parti, lequel se reconnaît toujours à ce trait caractéristique : une crédulité aveugle qui admet les soupçons les moins fondés dès qu'il en peut tirer profit, et conteste l'évidence même dès qu'elle le gêne.

Sommes-nous aujourd'hui assez loin de ces impressions premières, sommes-nous de sens assez rassis pour porter enfin sur ces temps dont trois générations nous séparent un jugement moins suspect ? Petits-fils du xviii^e siècle, savons-nous mieux qu'en dire et qu'en penser que les témoins oculaires ou les héritiers directs ? On pourrait en douter, car les passions sont encore bien vives et bien des questions

demeurent indécises. En tout cas, dès qu'on se mêle d'en parler, il faut tâcher de voir le plus clair, de penser le plus juste, de commettre le moins d'erreurs et d'être dupes du moins de mensonges possible : c'est à quoi l'étude des originaux peut être utile, et c'est à ce point de vue que me paraissent principalement intéressants à consulter trois ouvrages de caractère et d'intérêt différents, qui sont les produits les plus récents sortis de la chancellerie de Berlin et de celle de Vienne : l'*Histoire de Marie-Thérèse*, par M. D'Arneth, l'*Histoire de la politique prussienne*, par M. Droysen, enfin la *Correspondance politique* du grand Frédéric lui-même ¹.

Tous trois sont destinés à éclairer la grande période qui occupe le centre du XVIII^e siècle et que remplissent les règnes également prolongés et pareillement illustres de Frédéric II et de Marie-Thérèse. Aucune époque ne méri-

1. D'Arneth, *Histoire de Marie-Thérèse*, 10 vol. Vienne, 1863-1879. — H. G. Droysen, *Histoire de la politique prussienne*, V^e partie, *Frédéric le Grand*. Leipzig, 1874-1884. — *Correspondance politique de Frédéric le Grand*. 7 vol. Berlin, 1878-1881.

tait mieux d'être approfondie. Je ne connais pas beaucoup de spectacles aussi saisissants que l'apparition simultanée sur le théâtre de l'histoire de ce prince libre penseur et de cette pieuse femme montant sur le trône le même jour pour se suivre presque d'aussi près dans la tombe, et pendant quarante ans occupant le monde par une rivalité politique, militaire, diplomatique, philosophique et religieuse, qu'ils ont léguée à leurs descendants, qui a traversé toutes les péripéties de la Révolution française et dont notre génération n'est pas bien sûre d'avoir vu le terme. Par quel jeu incompréhensible de la Providence ces deux natures royales, si richement, mais si diversement douées, ont-elles vu leurs destinées liées et enchevêtrées en quelque sorte depuis le premier jour jusqu'au dernier, à ce point que tous les actes de l'une ont réagi sur ceux de l'autre et que, sur les champs de bataille comme dans les conférences diplomatiques, soit qu'il s'agisse de se disputer la Silésie ou de se partager la Pologne, on les rencontre toujours face à face? Ne dirait-on pas la matière toute pré-

parée d'un de ces parallèles académiques à la mode de Plutarque qu'affectionnait naguère notre littérature classique ?

Ni le Prussien Droysen ni l'Autrichien d'Arneth ne se livrent à ce jeu un peu puéril de comparaisons et d'antithèses ; mais chacun a son héros favori et ses prédilections patriotiques. L'auteur de l'*Histoire de la politique prussienne* a reçu, on le voit, des communications confidentielles destinées à glorifier la mémoire de l'ennemi de Marie-Thérèse. Un respect tendre, loyal et presque filial perce, au contraire, à toutes les pages du monument que M. d'Arneth élève à la mémoire de l'illustre aïeule de ses souverains. Chez l'un comme chez l'autre, on reconnaît l'influence des jalousies dynastiques et nationales ; de là, dans le récit des mêmes faits, bien des points de divergence, souvent même des affirmations différentes ou contradictoires. Seulement l'un et l'autre sont des écrivains consciencieux qui ont puisé directement aux sources et ne marchent que preuves en main et citations en note. On peut avoir de part et d'autre égale confiance

dans les pièces du dossier. La contradiction des plaidoyers n'est plus alors qu'un élément utile pour éclairer la conviction du juge.

Mais le témoignage véridique et irrécusable par excellence, — celui qui est véritablement sans prix, — c'est celui de Frédéric lui-même, dont on vient de nous donner en sept volumes magnifiquement imprimés la correspondance politique dans son intégrité, y compris ses notes de cabinet les plus intimes. Nous avons là Frédéric tout entier, non plus le Frédéric qui s'est peint lui-même dans l'*Histoire de mon temps* avec une franchise apparente qui n'est pas sans art, — non plus le Frédéric transfiguré qu'adulaient à Paris tant de flatteurs gagés, recrutés par lui dans les rangs les plus élevés de la littérature et de la philosophie ; — mais un Frédéric sans fard et sans masque, dictant ses ordres à ses serviteurs avec une liberté et souvent un cynisme qui ne permettent pas de douter de sa sincérité. On peut l'en croire, ce Frédéric-là, même et surtout quand il parle de sa personne, car les censeurs les plus sévères auraient cru le calomnier en parlant de lui comme lui-même.

Par malheur, ces précieux aveux ne vont pas encore au delà des quatre premières années de son règne ; mais ce début suffit pour faire juger l'homme et préjuger la suite.

Pourquoi d'ailleurs hésiterais-je à l'avouer ? ce sont ces années surtout, ces années de début dont l'étude présente pour nous, à mon sens, un intérêt tout particulier. Cette aurore du grand règne de Frédéric, c'est la naissance de la puissance même qui atteint aujourd'hui sous nos yeux et à nos dépens son plein et colossal développement. Quel Français n'éprouverait une curiosité douloureuse à la regarder dans son berceau ? Et ces premières épreuves de Marie-Thérèse, qu'est-ce autre chose que l'ouverture du grand drame dont nous avons vu le dénouement à Sadowa et l'épilogue à Sedan ? Le lieu de la scène est pareil, les personnages qui engagent l'action ou qui y interviennent sont les mêmes : ils s'appellent, comme hier, Prusse, Autriche et aussi France, car, aux deux époques, dans la lutte de ses voisins d'outre-Rhin, la France s'est trouvée tout de suite directement compromise. Nos diplomates négociaient à Berlin, en

1740, à la veille de l'invasion de la Silésie, comme en 1866 à la veille de l'invasion de la Bohême, et alors, comme il y a quinze ans, nos armées ont suivi de près nos diplomates. Raconter les premières passes d'armes du duel de Frédéric et de Marie-Thérèse, c'est donc, qu'on le veuille ou non, écrire un chapitre de l'histoire de France et presque d'histoire contemporaine.

C'est ce rapprochement si naturel à établir entre des faits passés et des faits récents dont notre génération est encore si profondément émue, qui m'a suggéré la pensée du travail qu'on va lire. Les derniers événements ont jeté en quelque sorte en arrière une sombre lumière sur toutes les relations antérieures de l'Autriche, de la France et de la Prusse. J'ai supposé que plus d'un lecteur français en serait frappé comme moi et qu'un résumé succinct des informations nouvelles sorties des chancelleries de Vienne et de Saint-Petersbourg serait de nature à l'intéresser ; à plus forte raison, si j'essayais de compléter et de contrôler ces documents de source étrangère par d'autres tirés de nos propres archives ; c'est

ce que je me suis proposé de faire. Entre l'Autriche et la Prusse s'accusant ou se confessant tout haut, mais divisées souvent dans le récit ou l'appréciation des mêmes incidents, il m'a semblé curieux de faire intervenir, pour les départager ou les mettre d'accord, un tiers interlocuteur, la France, représentée par ses agents politiques ou militaires dont les divers ministères m'ont permis de consulter les rapports. Cette étude comparée m'a paru pouvoir être utilisée à l'occasion pour l'intelligence de plus d'un événement contemporain. Mais, même en laissant de côté (comme un narrateur sincère doit toujours faire) les retours trop intéressés sur nous-mêmes et les applications forcées au temps présent, — et en nous plaçant à un point de vue purement historique, — la situation des agents français pendant cette époque critique du xviii^e siècle rend leur témoignage particulièrement digne de foi et d'attention. Remarquez que je dis les agents et non les historiens français. Ceux-ci, au contraire, n'ont fait que répéter avec une servilité un peu niaise tous les thèmes dictés par Frédéric, et il n'y a pas plus de profit que d'instruc-

tion à attendre d'eux. Mais le gouvernement de Louis XV ayant été tour à tour l'allié et l'ennemi soit de la Prusse, soit de l'Autriche, et ayant porté dans chacune de ses amitiés successives beaucoup d'indécision, de réserve et de méfiance, ses représentants, ministres ou ambassadeurs, ont été en mesure de tout connaître et libres de tout apprécier, hommes et choses, sans trop de passion ni de préjugés. Ils usent habituellement de ce droit avec cette franchise d'allure, cette justesse et cette vivacité de ton qui étaient propres à la conversation de la bonne compagnie dans l'ancien régime. Quand leurs dépêches n'ajouteraient rien à la connaissance des événements, elles seraient encore une piquante lecture. Cela seul suffira, j'espère, pour qu'on ne me reproche pas les extraits qu'à l'occasion j'en pourrai faire : je compenserai d'ailleurs ce que ces développements pourraient avoir de trop long en abrégant l'histoire générale que tout le monde connaît, qu'on peut lire partout, et à laquelle je n'emprunterai que ce qui est rigoureusement nécessaire pour suivre l'enchaînement des faits.

I

Au 1^{er} janvier 1740, les deux plus grands souverains de l'Allemagne, l'empereur Charles VI et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, étaient l'un et l'autre dans un état de santé dont le déclin visible annonçait une fin prochaine, mais il s'en fallait bien que leur succession, prête à s'ouvrir, se trouvât dans des conditions analogues.

Le règne, long et d'abord brillant, de Charles VI, se terminait par une suite d'humiliations et de malheurs. Dès son avènement au trône, il avait vu consommer la dissolution définitive de cette puissante agglomération d'États dont l'ensemble, réuni sous la main d'un grand homme, avait menacé un instant l'Europe du retour de la monarchie universelle. L'Espagne s'était détachée pour jamais de l'héritage de Charles-Quint, entraînant avec elle ses vastes dépendances d'outre-mer, et, avec Naples et la Sicile, tout le midi de la péninsule Italienne. Au nord de l'Italie, à la vérité, la couronne

d'Autriche conservait, sur les deux rives du Pô, des possessions étendues : le Milanais, la Toscane, les duchés de Parme et de Plaisance ; mais là même sa domination était menacée soit par les prétentions des princes de la nouvelle dynastie espagnole, soit par l'ambition croissante des ducs de Savoie, maîtres du Piémont, et qui venaient de se faire décorer du titre de rois de Sardaigne. Une guerre malheureuse, soutenue récemment contre la France dans ces plaines mêmes de la Lombardie, n'avait pas relevé l'honneur des armes impériales. Elles n'avaient pas été plus heureuses à l'autre extrémité de l'Europe, sur les bords du Danube, où les Turcs venaient de se faire restituer, par le traité de Belgrade, la Valachie, la Serbie et toutes les conquêtes du prince Eugène. Ces tristes campagnes avaient épuisé les finances de l'empire et désorganisé son administration.

Mais ce n'était pas là le sujet principal des préoccupations du prince défaillant. Ce qui troublait ses veilles et hâtait les progrès de son mal, c'était la crainte qu'il éprouvait de laisser périr avec lui l'intégrité du patrimoine

royal qu'il avait reçu de ses aïeux. Sa race s'éteignait en lui, car il n'avait point d'héritier mâle ; sa fille, une princesse de vingt-trois ans, avait-elle qualité, aurait-elle l'autorité suffisante pour recueillir tout son héritage ? En droit, rien n'était plus susceptible de controverse ; en fait, rien n'était moins vraisemblable. On avait autrefois beaucoup félicité la maison d'Autriche d'avoir acquis ses nombreux domaines, non par la force des armes, mais par le mode beaucoup plus pacifique des alliances princières et des unions conjugales :

Bella gerant alii : tu, felix Austria, nube ;

mais la conséquence de ces extensions, faites sous la forme d'acquisitions de famille et non de conquêtes, et d'après les règles du droit civil plus que d'après celles du droit des gens, c'était que presque toutes les provinces réunies sous le sceptre de la famille de Habsbourg lui étaient arrivées par contrats de mariages, grevées de substitutions de tout genre, de dispositions testamentaires les plus diverses qui épuisaient à

peu près toutes les variétés et toutes les complications de la jurisprudence germanique en matière successorale. L'extinction de la ligne masculine donnait ouverture à des prétentions litigieuses de tout genre au profit des agnats ou des cognats de tous les degrés. Vainement Charles VI avait-il cherché à prendre les devants sur ces contestations en réglant lui-même sa succession par un édit auquel il avait donné le nom de *Pragmatique Sanction*, réservé aux actes législatifs les plus solennels de l'empire ; vainement avait-il demandé pour cet édit réglementaire la garantie des principales puissances d'Europe et l'avait-il obtenue au prix de coûteux sacrifices : il n'avait pas grande foi lui-même dans ses efforts, et l'événement prouva qu'il n'avait pas tort. Il voyait déjà, le lendemain de sa mort, tous les princes de sa parenté et de son voisinage arriver, munis d'un parchemin gothique, pour réclamer un lambeau de son empire. La main d'une femme serait-elle assez forte pour rassembler et retenir le faisceau déjà désuni de tant d'États divers, et la couronne impériale, qu'une élection déjà plus de dix fois

renouvelée avait rendue comme héréditaire dans la maison d'Autriche, qu'allait-elle devenir quand cette maison n'offrirait plus de tête virile pour la porter ?

La jeune monarchie dont le siège était à Berlin, moins riche en souvenirs, moins puissante en apparence, n'avait pas à craindre de pareils déchirements. Sa rapide extension, devenue telle surtout depuis la réforme, était due à de prudentes négociations et à de hardis faits d'armes, et bien que ces diverses acquisitions, répandues sur le continent germanique, n'eussent pas un caractère d'homogénéité, — bien que par leur étendue et leur dispersion elles présentassent même une ligne de défense assez difficile, — aucune cependant n'était contestée et n'ouvrait la porte à des revendications à craindre. Au centre d'ailleurs de ces possessions, l'ancien patrimoine de la maison de Brandebourg, grossi de la Poméranie, de la Prusse et de la Basse-Lusace, formait un noyau compact où de robustes populations, dévouées à leur souverain, étaient gouvernées par une administration énergique. Puis, par une faveur

que la Providence ne fait guère qu'aux dynasties nouvelles, trois souverains venaient de se succéder sur le trône, doués de qualités inégales, mais toutes propres à leur permettre d'assurer, chacun dans son genre et à son heure, soit la solidité, soit l'éclat de leur récente grandeur. Par des talents diplomatiques ou militaires du premier ordre, Frédéric-Guillaume, surnommé le Grand Électeur, s'était montré digne de traiter avec Richelieu et Louis XIV, comme de combattre entre Turenne et Condé. De la longue lutte engagée entre les maisons de Bourbon et d'Autriche il avait habilement tiré parti pour assurer son indépendance, tantôt en aidant à diminuer la puissance impériale, tantôt, au contraire, en lui venant en aide après l'avoir affaiblie. Ses successeurs, fort inférieurs à lui à tous égards, furent pourtant aussi bien servis par leurs défauts que lui-même l'avait été par son génie. Son fils, Frédéric I^{er}, roi de Prusse, n'avait que de la vanité, mais il la mit tout entière à acquérir la dignité royale, qui le plaça hors de pair parmi les innombrables souverains du corps germanique. Quant au mo-

narque suivant, celui dont le règne allait finir, despote brutal et sanguinaire, tyran domestique, plus redouté de ses enfants que de ses sujets, économe jusqu'à l'avarice et prudent jusqu'à la timidité, il avait passé toute sa vie à amasser des deniers qu'il ne dépensait pas, à aligner les rangs et à mesurer la taille de soldats qu'il ne risquait sur aucun champ de bataille. Mais le résultat était qu'il allait laisser à qui de droit, après lui, les deux grands ressorts de toute politique : un trésor bien garni et une armée en bon état.

Si la situation des deux successions ne se ressemblait guère, le contraste était plus grand encore entre les deux personnes royales appelées à les recueillir ; et pas plus l'une que l'autre, il faut le dire, ne ressemblaient aux héritiers présomptifs ordinaires, élevés sur les marches d'un trône avec l'espérance d'y monter.

La fille de Charles VI, l'objet de ses inquiètes prédilections, le frère et dernier rejeton d'une race de souverains terribles et de chevaliers bardés de fer, l'archiduchesse Marie-Thérèse

était une aimable princesse douée de toutes les grâces et animée de tous les sentiments délicats et affectueux qui font d'une jeune femme, dans quelque rang qu'elle soit placée, le charme de sa famille et la parure de sa société. Sa figure, telle que M. d'Arneth nous la décrit, avait plus de séduction encore que de beauté : ses yeux, d'un bleu un peu sombre, étaient pleins de vivacité et de douceur. Sa chevelure blonde retombait en boucles abondantes. La lèvre inférieure un peu avancée (trait héréditaire de la maison d'Autriche), n'était rien à l'agrément d'un sourire qui laissait voir des dents d'une blancheur éblouissante. Son teint était éclatant. Le tour de son visage décrivait un ovale parfait. Le cou se dégageait avec élégance des épaules tombantes. L'expression de la physionomie révélait la pureté de l'âme.

L'éducation de la princesse avait été soignée sans dépasser pourtant, en aucun genre, la mesure d'instruction commune aux dames distinguées de la cour. Elle excellait surtout dans les arts d'agrément et chantait même avec tant de perfection et de sentiment que son maître,

un compositeur italien distingué, disait que, pour faire sa fortune, elle n'aurait qu'à paraître une fois sur le premier théâtre de Vienne : genre de mérite fort apprécié dans une ville où le sens musical a toujours été très développé. Il ne paraît pas qu'on eût pris autant de peine à cultiver ses connaissances littéraires, si on en juge du moins par l'orthographe très défectueuse de ses lettres écrites tour à tour dans un français un peu germanique et dans un allemand trop francisé. Elle parlait pourtant couramment plusieurs langues et savait, du latin, ce qui était nécessaire à une future reine de Hongrie pour n'être pas trop étrangère à la langue officielle de ses sujets. Chrétienne fervente et fille dévouée, elle ne goûtait que les plaisirs simples et les joies de l'intérieur. Sa mère, l'impératrice Élisabeth, qui aimait le bruit et le mouvement, se plaignait que, bien qu'elle lui eût fait apprendre à tirer passablement à la cible, elle n'avait jamais pu lui faire prendre goût à la chasse. Tout en elle, en un mot, semblait fait pour plaire plutôt que pour éblouir. C'était une douce compagnie qui égayait

une cour un peu assombrie, comme une fleur délicate qui s'épanouit dans les fissures d'un vieil édifice ¹.

Ceux-là seulement qui l'approchaient de très près, ceux surtout qui avaient à l'entretenir à l'occasion de ses droits et de ses intérêts futurs, avaient pu s'apercevoir que, sous cet extérieur de grâce féminine, se cachait le germe de dons et peut-être de passions plus mâles. Quand elle était amenée à parler soit des maux qui accablaient l'empire, soit du rôle qu'elle devait y jouer un jour, sa voix et son regard s'animaient et son langage trahissait une netteté d'intelligence et surtout une fermeté de résolution dignes de l'avenir qui l'attendait. La jeune fille parlait tout d'un coup de manière à étonner de vieux politiques ; elle savait et disait ce qu'elle voulait. C'est ainsi qu'elle n'avait laissé à personne le soin de conduire la négociation très délicate qui avait pour but d'assurer le choix de son époux. Tout prétendant à la main de l'héritière d'Autriche étant par là même un aspi-

1. D Arneth, *Histoire d: Marie-Thérèse*, t. I, p. 10, 13, 86, 353, 356.

rant désigné à l'élection de la couronne impériale, et les concurrents ne faisant pas défaut, la préférence à donner entre eux était une décision de grande importance qui intéressait non seulement l'Autriche, mais l'Allemagne entière, et sur ce point la raison d'État avait droit d'être écoutée encore plus que le sentiment. La princesse, cependant, n'hésita pas, dès le premier jour, à déclarer, avec l'ingénuité d'un cœur innocent, le penchant qu'elle éprouvait pour son jeune cousin, le prince François, héritier du duché de Lorraine : inclination d'autant plus naturelle qu'elle avait le plein agrément de l'empereur son père. Mais l'approbation n'était partagée ni par les diplomates ni par les politiques du conseil aulique. Le prince avait le tort d'être, comme le petit peuple qu'il était appelé à gouverner, plus Français qu'Allemand, ce qui, par une singulière coïncidence, excitait contre son élévation possible autant de méfiance en France qu'en Allemagne. Au delà du Rhin, on lui trouvait trop peu de sang germanique pour ceindre la couronne de Charlemagne. A Versailles, on ne pouvait souffrir de voir

annexer à l'empire, par un lien aussi intime, une province comme la Lorraine, enclavée dans les limites de la France et qui tenait la clef de nos frontières. Pour surmonter tant de résistances, le duc de Lorraine dut enfin abandonner, bien à regret, à la France des possessions patrimoniales où sa famille était adorée, pour recevoir en échange le grand-duché de Toscane, où il ne devait exercer qu'une domination nominale et passagère.

La princesse présida elle-même à la transaction, mettant autant d'ardeur à défendre son choix que de sagacité à comprendre et de fermeté à résoudre les difficultés politiques qui s'y opposaient. Un diplomate éprouvé, le ministre d'Angleterre, M. Robinson (à qui l'alliance projetée ne plaisait nullement, mais qui se voyait forcé de céder comme les autres), en témoignait son étonnement dans des dépêches confidentielles. « Cette princesse, disait-il, a vraiment l'esprit très élevé : elle raisonne déjà ; les malheurs de son père la touchent comme les siens propres,... et elle est si bien faite pour régner qu'on voit déjà qu'elle ne le regarde que comme

l'administrateur des États qui lui appartiennent. Mais si le jour elle montre cette hauteur de sentiments (*that lofty humour*), la nuit elle ne fait que soupirer pour son duc de Lorraine. Si elle dort, c'est pour rêver à lui; si elle veille, c'est pour parler de lui à la dame qui lui tient compagnie. On peut être certain qu'elle ne renoncera jamais ni au gouvernement ni au mari qu'elle croit faits pour elle, pas plus qu'elle ne pardonnerait à celui qui les lui ferait perdre ¹. »

Le mariage une fois conclu, la nouvelle grande-duchesse prit à l'égard de l'époux, qui n'était son égal ni pour le rang ni pour l'intelligence, l'attitude de la femme la plus dévouée, la plus soumise et presque la plus humble. « Donnez-moi de vos nouvelles, lui écrivait-elle pendant une courte absence; loin de vous, je ne suis qu'une pauvre chienne. » On en voudrait à M. d'Arneth de produire au jour, même après cent ans écoulés, ces enfantillages de la tendresse conjugale s'il n'y trouvait l'occasion de mettre en lumière le trait qui devait faire

¹ Coxo, *History of the house of Austria*. Londres, 1820, t. IV, p. 307.

l'originalité de cette noble vie : l'union de toutes les vertus domestiques dans leur expression la plus simple, on dirait presque un peu bourgeois, avec l'élévation toujours royale des pensées et des actes.

A Berlin, ce n'était point sur une faible jeune femme que reposait l'espoir de la dynastie régnante ; c'était sur quatre princes dans l'âge de l'âge, tous élevés dans le métier de guerriers. La Providence avait béni, par une lignée florissante, l'union des puissantes maisons de Prusse et d'Angleterre. Mais jamais faveur du ciel ne fut moins bien reconnue. Le vieux roi, par des emportements insensés, la reine par une humeur hautaine et capricieuse, réussissaient à faire de leur intérieur un véritable enfer. Les jeunes princes et les princesses leurs sœurs elles-mêmes, tour à tour épouvantés par des violences ou exténués par des privations matérielles, vivaient, devant leurs parents, dans un état de terreur qui comprimait leurs plus heureuses facultés ; et, par une application toute nouvelle du droit d'aînesse, celui que ce singulier père poursuivait de ses plus mauvais tra-

tements, c'était précisément son héritier, le prince Frédéric, qui paraissait pourtant tenir de la nature de brillantes dispositions. Réduit au désespoir par l'excès des humiliations et des souffrances, le jeune homme avait tenté de fuir; mais, surpris dans cette tentative, enfermé dans une prison d'État comme un vil criminel, contraint d'assister lui-même au supplice de l'ami qui n'avait d'autre tort que d'avoir favorisé son évasion, il avait enfin semblé fléchir sous cet excès d'oppression. Il avait demandé grâce, avouant des fautes qu'il n'avait pas commises et promettant un repentir qu'il ne pouvait éprouver. Depuis lors, il vivait dans une soumission aux moindres volontés paternelles qui dépassait la mesure du respect filial. On l'avait vu, fuyant jusqu'à l'ombre d'une ingérence quelconque dans les affaires de l'État, se réconcilier avec les ministres qui avaient aidé à le persécuter et les traiter d'amis intimes. Il se résignait à vivre dans un petit manoir d'où il ne sortait que pour prendre part à des manœuvres militaires, qu'il exécutait avec intelligence, mais sans ardeur; adonné tout en-

tier, le reste du temps, à des goûts spéculatifs que son père pouvait dédaigner, mais qui ne l'offensaient pas. Poésie, musique, littérature, il se livrait à toutes sortes d'études, s'essayant lui-même dans tous les genres, nouant des relations et des correspondances suivies avec tous les savants, tous les artistes, et tous les littérateurs d'Europe. Son admiration juvénile s'adressait même à tous indistinctement avec plus de passion que de choix, aussi bien au pieux Rollin qu'au prédicant luthérien Beausobre ou au pesant métaphysicien Wolf; et si, entre tous, il distinguait et comblait de caresses l'illustre Voltaire, c'était sans faire beaucoup de différence entre les œuvres vraiment belles et les plus médiocres de ce grand écrivain et en mettant couramment *la Henriade* au niveau d'Homère.

Une petite société s'était formée autour de lui, dans sa retraite de Rheinsberg (petit château dont il avait transformé le nom en celui plus classique de Remusberg). Tous y menaient, à son exemple, à la fois studieuse et joyeuse vie, associant le culte des Muses à des

es discrets. La compagnie était composée de personnes dont le rang et la qualité ne pouvaient donner d'ombrage à la politique la plus honnête. C'étaient des savants modestes, des officiers d'un grade inférieur. On y causait beaucoup, même de la politique idéale et pratique, à la mode d'Aristote et de Platon, des meilleures formes ou des meilleures conditions de gouvernement possibles. La seule chose qui était interdit de parler, c'était de la politique du jour et surtout de celle du lendemain. En honneur, écrivait le prince au ministre Grumkow, je puis vous assurer que je vis et que si le roi était immortel, et je veux mourir sur l'heure si je me suis formé un plan de l'exécuter après sa mort ¹. » L'étude, en effet, l'étude seule semblait absorber toute l'activité d'une intelligence refoulée dans son développement par une main despotique et détournée de toute autre voie.

La recherche passionnée de la vérité et de

Œuvres de Frédéric le Grand, publiées en 1850, t. xvi, - *Correspondance générale* (Lettre à M. de Grumkow).

l'art était-elle l'expression d'un sentiment *bien* sincère, ou n'était-ce que la distraction et le déguisement d'une ambition contenue? Le prince ne recherchait-il, en réalité, d'autre conquête que celle de la science et ne se préparait-il à d'autres combats qu'à ceux de la dialectique? C'est sur quoi on discourait autour de lui de façons fort diverses, et les connaisseurs étaient partagés. Les gens de lettres, à qui l'amour-propre rend l'illusion facile, tout entiers au charme de trouver un collaborateur de si haut parage, célébraient à l'envi le Marc-Aurèle ressuscité avec qui la philosophie allait monter sur le trône. Le plus célèbre et le moins crédule, — j'ai nommé Voltaire, — paraît avoir, comme un autre, partagé cet entraînement. Vingt ans après, à la vérité, désenchanté par l'expérience, Voltaire a parlé des premiers jours de cette amitié royale d'un ton leste et dégagé qui ferait croire que, de bonne heure, il s'était mis en garde contre leur séduction. « Le prince héréditaire employait, dit-il dans ses *Mémoires*, ses loisirs à écrire aux gens de lettres de France qui étaient

u connus dans le monde. Le principal u tomba sur moi. C'étaient des lettres en les traités de métaphysique, d'histoire et itique. Il me traitait d'homme divin : je le s de Salomon, les épithètes ne nous coûguère. On a imprimé quelques-unes de laises dans le recueil de mes œuvres. »

Voltaire se vante : rien dans sa volumi-correspondance n'indique qu'il ait, dès ouvé si lourd le fardeau de ses relations n futur souverain, ni qu'il ait été si peu e à l'échange de douceurs et de compli-qui en était la suite. Bien loin de traiter aises les factums de poésie et de morale i étaient expédiés sous le cachet du , quand il ne les admirait pas sans res- , il les corrigeait sans sourire. Il ne fit me d'exception pour une réfutation, de-fameuse, des doctrines de Machiavel, e chargea de faire imprimer, et où cepen- n lecteur moins prévenu aurait reconnu eine un simple exercice de collègue dé- de tout accent de conviction person- Tout porte donc à croire que, de la meil-

leure foi du monde, Voltaire pensait que le prince qui le traitait d'homme divin devait être l'espérance du genre humain.

Mais ceux qui, recevant moins de bonnes paroles, conservaient plus de sang-froid, éprouvaient aussi moins de sécurité; certains indices leur faisaient reconnaître, sous l'apprenti poète ou métaphysicien, un disciple moins désintéressé de la morale et de la vérité pures. Ils remarquaient, non sans alarmes, un ton de conversation généralement sarcastique et sceptique sur tous les sujets, un jugement dénigrant et dédaigneux sur toutes les personnes, et parfois une dureté d'accent et de regard qui évoquait le souvenir sinistre de la ressemblance paternelle. Chacun sentait, en un mot, que le jour où ce prince, si peu fait sur le modèle commun, prendrait le pouvoir en main serait un jour de surprise; mais personne ne pouvait dire qui serait déçu ou de la philosophie qui espérait en lui, ou de la politique qu'il se défiait.

Naturellement c'était dans les cours étrangères et dans les chancelleries que la question

était faite le plus souvent, et qu'on mettait le plus de curiosité à en deviner la réponse. Dans la complication d'intérêts qui s'agitaient en Europe, avec les luttes d'influences dont tout le monde gardait le souvenir et prévoyait le retour, il n'était indifférent à personne de savoir de quel côté se rangerait, un jour de conflit, un jeune souverain qui trouverait sous sa main, dès le premier jour, soixante-dix-mille hommes et un nombre aussi considérable de millions. Aussi était-ce, parmi les ministres étrangers, à qui tâcherait de pénétrer dans sa retraite, chacun muni du genre d'argument auquel on pouvait le croire accessible. On l'avait marié contre son gré, et il vivait éloigné de la princesse royale, affectant de n'user avec elle d'aucun des droits de l'intimité conjugale. Par l'intermédiaire de la reine sa mère, sœur de George II, l'Angleterre lui faisait offrir la main d'une de ses princesses pour le cas où il songerait à un divorce. L'Autriche, mieux avisée peut-être, essayait de le toucher à un point plus sensible que le cœur. L'ambassadeur de Charles VI lui avait d'abord sauvé la vie en le

protégeant contre la colère de son père, qui voulait le mettre en jugement, et en déclarant qu'un prince de maison souveraine ne pouvait être justiciable que de l'empereur. Puis, quand il fut pardonné et que la sordide économie du vieux roi le laissait souvent privé du nécessaire, le même envoyé était venu lui offrir de venir en aide à son dénûment par une subvention régulière sur la cassette impériale, proposition qui fut acceptée avec un empressement aussi peu royal que philosophique. Ce moyen de se mettre en grâce paraissant réussir, la Russie, à son tour, voulut en user, mais elle dut y mettre plus de façons. Ce ne fut pas de l'impératrice Anne elle-même, mais de son premier ministre Biren, que les avances furent censées provenir ; elles passèrent par les mains du ministre de Saxe à Saint-Pétersbourg, digne seigneur qui avait gagné la confiance du prince pendant son séjour à Berlin en lui enseignant la métaphysique. Les remises d'argent eurent lieu par des voies détournées, après avoir été annoncées, d'après un chiffre convenu, sous forme d'envois de livres d'histoire ou de philosophie.

Quant à la France, ou elle n'avait pas cherché, ou elle n'avait pas trouvé de façons équivalentes de se faire bien voir. Un de ses envoyés, La Chétardie, homme de goût et bon convive, avait bien su se faire admettre, à plus d'une reprise, dans l'intimité du Rheinsberg : mais il n'en était pas de même de son successeur, le marquis de Valori, vieux soldat cachant un mérite véritable sous des manières rustiques, que rendait plus gauches encore son extrême obésité. Frédéric, qui devait plus tard lui rendre plus de justice, l'avait pris en déplaisance et s'amusa à le tourner en ridicule. Aussi quand le pauvre diplomate, assez maladroitement, avait demandé une audience pour lui parler d'affaires, il n'en avait obtenu que cette sèche réponse : « Les commissions dont vous êtes chargé ne peuvent être relatives qu'à la personne du roi, et je ne crois pas qu'il soit séant que je m'en informe. » — Sur quoi l'interlocuteur, un peu déconfit, rendait compte du mauvais succès de sa démarche à son ministre dans des termes qui peignaient assez bien et sa propre ignorance et les incertitudes de l'opinion. « Le prince royal,

écrivait-il, donne l'exemple d'une attention continuelle à s'observer sur les démarches les plus simples. A la dissimulation près, son caractère ressemble à celui de son père : ceux qui le connaissent le mieux sont persuadés qu'il faudra faire connaissance avec lui sur nouveaux frais ; il ne sera plus le même homme, mais ils ignorent ce qu'il sera. » Un état d'attente inquiète était ainsi général d'un bout de l'Allemagne et presque de l'Europe à l'autre : résultat naturel de l'étrange caprice de la fortune qui remettait la destinée de deux grands royaumes à deux choses aussi incertaines que la fermeté d'âme d'une femme et la sincérité d'un philosophe.

Le philosophe fut le premier que la destinée mit à l'épreuve en l'appelant à régner. Le 31 mai 1740, le vieux Frédéric-Guillaume expirait après une longue agonie, et son fils sortait de sa retraite pour lui succéder. Si ce jour-là le prince royal n'avait encore pensé à rien, il est certain que le lendemain le nouveau roi se trouva prêt à tout. Finances, administration, armée, diplomatie, ou il avait tout médité ou tout lui fut révélé d'un coup d'œil. Il n'avait pas régné

vingt-quatre heures que tous, anciens conseillers ou nouveaux favoris, savaient déjà, à ne pas s'y méprendre, qu'ils n'avaient à se prévaloir ni ceux-ci de leurs anciens services politiques, ni ceux-là de leurs confidences littéraires, mais que tous avaient à servir un maître qui entendait les employer, les uns comme les autres, à des desseins arrêtés dont il gardait le secret. Ce fut un coup de théâtre qui causa plus d'une déception et qu'un écrivain éminent, Macaulay, a cru pouvoir comparer à la fameuse scène de Shakespeare où le prince de Galles, devenu Henri V, congédie ses compagnons de débauche. Cette assimilation manque d'exactitude : Voltaire n'avait rien de Falstaff, les hôtes du Rheinsberg ne ressemblaient pas à une grossière bande de viveurs, et Frédéric ne congédia personne. Ce qui caractérisa, au contraire, sa conduite dans cette prise de possession du pouvoir, c'est que, conservant à peu près toutes les traditions et surtout tous les résultats de la politique paternelle, ne corrigeant que ce qu'ils avaient de violent et d'excentrique, il sut leur imprimer à l'instant le cachet de son originalité propre.

D'une part, il maintenait tous les ministres en activité; non seulement il ne licenciait pas un soldat, mais il accroissait l'effectif de ses troupes en attachant seulement plus de prix à la valeur et au nombre des hommes qu'à leur taille. Ceux de ses amis qui avaient compté sur des largesses pécuniaires eurent le chagrin d'apprendre que, s'il savait mieux dépenser, il comptait pourtant tout aussi bien que son père et ne tiendrait pas moins serrées que lui les clefs du trésor. Mais en même temps rien n'indiqua ni qu'il dît adieu ni seulement qu'il fit trêve à aucune de ses préoccupations de la veille. Soit que, par l'instinct du génie, il devinât l'action nouvelle qu'allaient exercer sur le monde la philosophie et les lettres, soit que, comme tous les hommes destinés à agir sur leurs contemporains, il partageât lui-même leurs passions et leurs tendances, il n'eut garde d'éloigner de lui, même un jour, ces puissances naissantes; loin de là, il sembla prendre soin de les enchaîner plus qu'il n'en avait jamais à son service, décidé à se faire suivre d'elles partout, même sur le champ de bataille, pour y trouver, non le délassement de ses

isirs, mais l'instrument de ses desseins. « J'ai d'abord commencé, écrivait-il à Voltaire, par augmenter les forces de l'état de siège de seize bataillons, de six escadrons de hussards et d'un escadron de gardes du corps. J'ai posé le fondement de notre nouvelle académie. » Une armée et une académie mises sur le même pied le même jour pour servir la même politique, c'est Frédéric tout entier ¹.

Tel il apparut sur la scène aux spectateurs contemporains, tel il se montre à nous dans les coulisses où les publications récentes nous font pénétrer. Le novice de vingt-huit ans se fait voir dès le premier jour exactement et de tout point semblable à ce que sera plus tard le vieux monarque chargé d'années, de gloire et d'expérience. C'est la même variété d'arts au service de la même unité de vues ; c'est une statue coulée en bronze d'un seul jet. C'est par là que ses nouvelles révélations sont curieuses et qu'elles donnent un véritable intérêt à des

¹. Frédéric à Voltaire. *Correspondance générale*, 27 juin 1740.

détails qui pouvaient jusqu'ici paraître insaisissables.

Ainsi la *Correspondance politique* s'ouvre par les instructions données aux envoyés chargés de faire part aux diverses cours de l'avènement du nouveau règne. On sait ce que sont d'ordinaire ces missions d'apparat, qui ne consistent guère qu'en un banal échange de compliments. Ici, rien de pareil ; il n'est pas une de ces pièces où l'on ne saisisse l'empreinte d'un génie personnel et comme l'ongle du lion. Celles qui sont adressées aux cabinets de Versailles et de Londres ont en particulier ce caractère. Il est évident que la situation de ces deux cours, très critiquée à cette date, donnait à toutes démarches faites auprès d'elles une importance particulière. C'était le moment où, après trente-cinq ans de paix, la France et l'Angleterre allaient reprendre, malgré leurs gouvernements et l'empire de passions populaires irrésistibles, le cours de leur rivalité séculaire. Le ministre anglais Walpole venait à regret, sous la pression de son parlement, de déclarer la guerre à l'Espagne, et le ministre français, le vieux Fleury,

de plus mauvaise grâce peut-être encore, se laissait entraîner à prendre part à la lutte, par suite de la solidarité qui unissait les deux trônes de la maison de Bourbon.

Il est curieux de voir avec quelle promptitude de coup d'œil Frédéric prend à l'instant entre les parties adverses une place intermédiaire qui lui permet de mettre son amitié à prix et de la proposer sans détour au plus offrant. Ce rôle de marchandage politique et militaire est celui qu'il jouera toute sa vie dans les querelles européennes, trafiquant de son génie et de ses armes comme un commerçant de ses capitaux, avec cette différence que, pour les commerçants, les marchés tiennent quand ils sont conclus et que Frédéric, au contraire, n'hésitera jamais à rompre les siens, même après les signatures données, pour peu qu'on lui propose une surenchère avantageuse.

Le choix même des envoyés paraît avoir été calculé par lui à dessein. Tandis qu'à Londres ou plutôt à Hanovre, où le roi George se trouvait en passage, il se fit représenter par un diplomate de vieille roche et un noble de vieille

souche, le comte de Truchsess, — pour complimenter Louis XV, au contraire, il désigna un simple officier, le colonel de Camas, fils d'un réfugié de l'édit de Nantes, mais qui était un des amis de sa jeunesse, un membre de sa coterie intime. Bien des gens s'étonnèrent de voir un si petit personnage accrédité auprès d'un si grand roi et un émigré protestant renvoyé dans son ancienne patrie que gouvernait un cardinal. A ceux qui témoignèrent cette surprise Frédéric se borna à répondre, en raillant, que Camas était manchot, tandis que le marquis de Valori, l'envoyé de France, avait perdu trois doigts par suite d'une blessure. « Le roi de France m'a envoyé un ambassadeur qui n'a qu'une main, dit-il, je m'acquitte de ce que je lui dois en lui en envoyant un qui n'a qu'un bras. »

La vérité était que Truchsess était chargé de faire entendre à Londres que l'envoi de Camas au roi de France, — précisément parce qu'il était peu naturel, — était l'indice d'une mission confidentielle au-devant de laquelle l'Angleterre devait se hâter de courir si elle voulait en pré-

venir l'effet. Camas, de son côté, devait insinuer à Versailles qu'admis de longue date dans l'intimité du nouveau roi, il avait pénétré les desseins ambitieux de sa jeune âme et qu'il fallait les seconder au plus vite si on ne voulait les tourner contre soi.

« Vous ferez, était-il dit à Truchsess, au roi d'Angleterre des assurances d'amitié personnelle à l'infini, et devant les ministres ou les créatures françaises vous affecterez beaucoup de cordialité quand même il y en aurait très peu... Mais vous ferez beaucoup valoir l'envoi de Camas en France. Vous direz *avec un air de jalousie* qu'il possède ma confiance et qu'il ne va pas en France pour enfiler des perles ¹. »

Voici, d'autre part, l'instruction de Camas :

« L'augmentation qui se fera de nos troupes pendant votre séjour à Versailles vous fournira l'occasion de parler de ma façon de penser, vive et impétueuse; vous pouvez dire qu'il était à craindre que cette augmentation ne produisît un feu qui mît l'incendie dans toute l'Europe,

1. *Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen*, t. 1, p. 8.

que le caractère des jeunes gens était d'être entreprenant et que les idées d'héroïsme troublaient et avaient troublé dans le monde les intérêts d'une infinité de peuples. Vous pouvez dire que j'aime la France naturellement, mais que, si on me négligeait à présent, ce serait peut-être pour toujours et sans retour; mais qu'au contraire, si l'on me gagnait, je serais en état de rendre à la monarchie des services plus importants que Gustave-Adolphe ne lui en a jamais rendu. Vous ferez mille civilités au cardinal, vous payerez paroles veloutées de paroles veloutées et les réalités d'autres réalités. Excitez, autant qu'il sera en vous, l'envie qu'ils ont contre l'Angleterre ¹. »

Outre sa mission officielle doublée, comme on voit, d'instructions secrètes, Camas avait encore, chemin faisant, une autre tâche à remplir, qui, celle-ci non plus, ne consistait pas sans doute, dans la pensée de Frédéric, à *enfiler des perles*. A moitié route, entre Berlin et Paris, il dut se détourner pour frapper à la porte de Vol-

1. *Polit. Corr.*, t. 1, p. 8.

taire, qui séjournait momentanément à Bruxelles, avec sa célèbre amie madame du Châtelet, pour veiller à un procès que la marquise soutenait devant les tribunaux flamands. Le prétexte de ce temps d'arrêt était de faire suspendre la publication commencée de *l'Anti-Machiavel*, que Voltaire avait confiée à un éditeur de La Haye. Je dis le prétexte, car l'éditeur s'étant absolument refusé à se dessaisir d'un manuscrit auquel la nouvelle dignité de l'auteur ajoutait un prix inespéré, Frédéric n'insista pas et ne parut nullement contrarié que ses élucubrations morales fussent appelées à voir le jour. Le vrai but de la visite de Camas, qui fut faite d'ailleurs avec ostentation, était de montrer à toute l'Europe lettrée que le poète couronné saluait la royauté littéraire avant toute autre. Camas le laissa si bien entendre et Voltaire se le laissa si bien dire que, quelques jours après, Frédéric pouvait lui écrire, sans craindre de paraître trop railleur : « Les lettres de Camas ne sont remplies que de Bruxelles. A juger par ses relations, il semble qu'il ait été envoyé à Voltaire et non à Louis. » Aux compliments était joint le cadeau

d'un quartaut de vin de Hongrie, et Voltaire, dans ses *Mémoires*, raconte qu'il trouva « ce don liquide », comme il l'appelle, fort au-dessous de ce qu'il attendait des largesses royales. Nul doute qu'il en eût préféré de plus solides ; mais s'il trouva le vin médiocre, quant à la flatterie du moins il la savoura avec avidité.

Derrière Camas, d'ailleurs, Voltaire était averti qu'il allait voir arriver Frédéric lui-même. La même lettre lui faisait savoir que le nouveau roi serait à la fin de l'été sur les bords du Rhin et lui donnait rendez-vous dans la ville de Clèves. Le motif de ce déplacement n'avait rien que de naturel. Le duché de Clèves, bien que détaché du reste des États prussiens, faisait partie par héritage du patrimoine de la maison de Brandebourg. Les rois de Prusse avaient, de plus, la prétention d'y joindre au même titre les duchés de Berg et de Juliers, à l'extinction de la maison palatine, dont le dernier titulaire, l'électeur régnant, était vieux et sans enfant. Il était donc assez simple que Frédéric vînt recevoir les hommages de ses provinces rhénanes, en même temps que veiller

au maintien de ses droits éventuels. Mais outre cet intérêt, qui était réel, il n'est pas défendu de penser que l'idée de se rapprocher de cette France, qui était encore le plus grand théâtre politique intellectuel et militaire de l'Europe, ne fût point étrangère à une résolution qui, bien qu'explicable, parut à tout le monde un peu hâtive.

Quand le départ du roi fut connu à Berlin, le bruit se répandit qu'il avait l'intention de pousser jusqu'à Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est que, arrivé presque en vue de France, la tentation de voir de ses yeux une ville et une armée françaises devint si forte qu'il ne put y résister et qu'il conçut la pensée singulière de pénétrer incognito dans la ville de Strasbourg. Ce fut un incident qui fit grand bruit en son temps, et qui eut, comme nous l'apprendrons plus tard, des conséquences qu'on ne pouvait prévoir et plus graves même qu'on ne l'a su.

En ce temps-là, l'Europe n'était pas sillonnée de chemins de fer, et les princes de tout rang ne la parcouraient pas à toute heure, comme aujourd'hui, sans grand appareil et sans exciter

plus de curiosité que d'attention. L'équipée de Frédéric était donc très étrange pour l'époque et très difficile à tenir secrète ; à vrai dire, il n'y prit pas grand'peine. La suite dont il se fit accompagner, composée d'un de ses frères, le prince Guillaume, de deux aides de camp, deux chambellans et huit domestiques, était bien considérable pour un simple gentilhomme silésien, dont le passe-port ne portait que le nom obscur du comte Dufour. Encore ce passe-port fut-il dressé à la dernière heure sur la demande qui en fut faite par le gardien du poste de Kehl et scellé d'un cachet aux armes royales que le roi portait sur lui : circonstance qui n'échappa point aux assistants.

L'entrée de ce petit cortège dans la ville et sa descente à l'hôtel ou, comme on disait alors, au cabaret du *Corbeau*, fit donc sensation, d'autant plus que le personnage singulier qui était en tête demanda sur-le-champ qu'on lui fit grande chère et la meilleure possible, et qu'on allât chercher au café militaire voisin des officiers français qui voulussent bien souper avec lui. L'offre, de la part d'un inconnu, éta

cavalière, et l'hôtelier qui la porta fut accueilli par les rires des officiers attablés au café. Deux d'entre eux pourtant, capitaines au régiment de Piémont, qui se trouvaient peut-être déjà en pointe de vin, se risquèrent à l'accepter, sans doute avec la pensée de se divertir aux dépens de la cuisine et de la pédanterie tudesques.

A leur grande surprise, ils trouvèrent dans leur hôte mystérieux un jeune seigneur de grande mine, d'un esprit lesté et dégagé, parlant français sans accent, vif dans ses propos et prompt à la réplique, faisant avec d'excellents vins raison à leurs santés et chœurs à leurs chansons grivoises. Vers la fin du souper seulement, le prétendu comte se permit sur la tenue des troupes françaises quelques plaisanteries qui furent relevées avec vivacité par l'un des convives, et la querelle allait s'aigrir si l'autre, qui avait mieux conservé son sang-froid et se doutait de quelque chose, n'avait fait taire son camarade et rompu à temps l'entretien. Ils se retirèrent à une heure avancée de la nuit en priant les nobles étrangers de leur rendre la politesse et de venir souper avec eux le lende-

main à leur café ; puis, dès le matin, ils allèrent rendre compte de leur étrange rencontre au gouverneur de la province.

C'était un vieux militaire assez renommé, qui avait commandé en chef et géré une grande ambassade, le second maréchal de Broglie (circonstance qui me procure l'avantage de posséder un récit de cette petite aventure fait sur l'heure et de première main, mais plus fidèle que ceux qui circulèrent dans les gazettes et qu'on trouve dans les mémoires). Le maréchal, jugeant qu'un inconnu qui faisait si grandement les choses, ne pouvait être qu'un prince ou un aventurier, recommanda aux jeunes gens de se tenir en garde et mit lui-même sa police en campagne. Il convient même qu'un instant il eut la pensée de le faire arrêter. Au même moment, le roi, se doutant qu'il ne pourrait pas passer inaperçu, lui envoyait son frère et deux de ses compagnons, toujours sous leurs noms supposés, pour lui offrir ses compliments avec ses excuses de ne pouvoir venir lui-même, à cause d'une indisposition qui ne lui permettait pas de sortir. Le maréchal reçut

les visiteurs de bonne grâce, les dévisagea pourtant avec attention et les retint à dîner en leur proposant (c'était jour férié) d'entendre auparavant la messe dans sa chapelle. L'offre parut leur causer plus d'embarras qu'il n'appartenait à des nobles d'une province en grande partie catholique comme la Silésie. Après quelque hésitation, un seul se décida à accompagner le maréchal au service divin. Celui-là avait l'accent italien : c'était, en effet, le Vénitien Algarotti, jeune savant dont Frédéric venait de faire un comte et un chambellan. C'était le seul qui parût à l'aise et qui tint le dé de la conversation ; les autres étaient fort empêchés, semblant (dit le maréchal dans son récit) avoir *fort peu de monde*.

Pendant qu'on disait la messe et qu'on servait le dîner, Frédéric, qui s'ennuyait à l'auberge, avait imaginé, pour se distraire, de monter sur la plate-forme du clocher de la cathédrale ; comme il en descendait, il fut accosté sur le parvis par un bourgeois de la ville qui, se jetant à ses pieds, le supplia, en l'appelant *Sire* et *Votre Majesté*, de lui accorder la libération de son neveu.

Ce neveu était un grand garçon de cinq pieds huit pouces qui, voyageant en Allemagne, avait été saisi et enrôlé de force, en raison de sa haute stature, dans les grenadiers de la garde du feu roi Guillaume. Comme Frédéric se débattait en disant à l'homme qu'il était fou et pressait le pas pour lui échapper, celui-ci tira de sa poche et lui fit voir une médaille à son effigie, distribuée à Berlin le jour de son couronnement. Frédéric alors lui mit brusquement la main sur la bouche et lui promit tout ce qu'il voudrait pourvu qu'il gardât le silence. L'autre s'y engagea sans peine, mais naturellement alla tout conter au cabinet du gouverneur. Il y rencontra deux soldats, déserteurs de l'armée prussienne, qu'on avait mis aux aguets dans le voisinage du *Corbeau* et qui venaient rendre le même témoignage.

Averti de la vérité avant que ses convives l'eussent quitté, le maréchal, au moment de les laisser partir, en prit un à part et le pria de faire savoir au comte Dufour qu'il était reconnu et qu'on était prêt à lui rendre tous les honneurs dus à son rang, s'il le trouvait bon,

comme à ne rien dire, si mieux lui convenait. En réponse, le roi lui fit dire qu'il allait venir et demandait à être reçu en particulier.

Comment se passa l'entretien ? Frédéric, très ennuyé d'être découvert et un peu confus de s'y être exposé, témoigna-t-il une mauvaise humeur qui embarrassa le maréchal ? Le maréchal le reçut-il avec un étalage de politesses et de salutations qui achevèrent de le trahir aux yeux des domestiques ? Avait-il mis, pour le recevoir, tous ses ordres et son habit de cérémonie ? Profita-t-il avec peu de tact de la circonstance pour parler de politique et rappeler qu'étant ambassadeur auprès du roi d'Angleterre, il avait rencontré le feu roi de Prusse à Hanovre et signé même avec lui une convention diplomatique ? Mit-il la conversation sur le militaire et en prit-il occasion pour rappeler les succès qu'il venait de remporter lui-même en Italie, dans une campagne où la Prusse avait pris parti pour l'Autriche ? C'est ce qu'il est difficile de savoir, vu que l'entrevue n'eut d'autres témoins que deux aides de camp de Frédéric. Toujours est-il que le roi sortit, au

bout de très peu de temps, plus maussade qu'il n'était entré, saluant sèchement la maréchale (qui insista pour lui être présentée) et promettant d'assez mauvaise grâce de revenir souper pour aller ensuite à la comédie.

On lui donna, sur sa demande, un officier pour le conduire à la citadelle. Entre temps, nouvelle s'était ébruitée, et, à la porte de l'hôtel il trouva une foule assemblée qui lui fit cortège jusqu'aux remparts. Il visita tout, canon, arsenal, fortifications, se fit tout expliquer de la dernière manière ; puis, rentré à son auberge, demanda des chevaux de poste, adressa au maréchal un billet d'excuse très peu poli et se partit à la brune avec moins de façon encore qu'il n'était venu. Le désappointement du maréchal et du public fut d'autant plus grand qu'il avait fait préparer dans la loge principale un siège élevé et un tapis pour le royal visiteur, que la salle était déjà comble bien avant l'heure du spectacle ¹.

1. J'ai suivi, dans le récit de cet incident, le compte rendu fait par le maréchal lui-même, le lendemain de la visite de Frédéric. Naturellement, si le vieux gouverneur fut coupé

Arrivé à Wesel, Frédéric tailla sa plume pour envoyer à Voltaire un récit burlesque de son expédition, moitié prose et moitié vers, sur le modèle du *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont, où il se moquait de tout le monde, un peu de lui-même, beaucoup de la morgue et des grands airs du maréchal, et surtout de la

de quelque maladresse, ou il n'en eut pas conscience, ou il se garda d'en faire l'aveu, de sorte qu'on ne peut bien comprendre ce qui excita la mauvaise humeur du roi à un degré tel que, quand le maréchal dut, l'année suivante, entrer de nouveau en relation avec lui, pour exécuter des opérations militaires, ce souvenir créa entre eux une véritable difficulté.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les choses ne se passèrent pas comme elles sont racontées dans les récits venus de l'entourage de Frédéric, entre autres dans les souvenirs de Thiebaut (*Vingt Ans de séjour à Berlin*, t. I, p. 151). Suivant Thiebaut, ce fut pendant un dîner auquel Frédéric se laissa convier par le maréchal que la reconnaissance eut lieu, et la maréchale, qui ne fut avertie de rien, se permit des propos qui blessèrent Frédéric sur le compte de la reine sa mère, qu'elle avait connue à Hanovre dans sa jeunesse. Puis, à la fin du repas, le maréchal s'oublia jusqu'à se servir du mot de *sire*, ce qui trahit l'incognito.

Même dans ces termes, la cause de l'irritation de Frédéric paraît encore bien futile. Mais rien de tout cela n'est exact. Frédéric ne dîna pas chez le maréchal, et la maréchale ne le vit que quelques instants en cérémonie.

Les *Archives de la Bastille* (t. VII, publié cette année même) contiennent une lettre du maréchal au ministre de la guerre, rendant compte de la visite royale avec des détails conformes à ceux du récit que je possède.

France et des Français. « Là, disait-il, j'ai ces Français dont vous avez tant chanté gloire,

.....
 Ce peuple fou, brutal et galant,
 Superbe en sa fortune, en ses malheurs rampant,
 D'un bavardage impitoyable
 Pour cacher le creux d'un esprit ignorant.

 Léger, indiscret, imprudent.
 Non, des vils Français, vous n'êtes pas du nombre;
 Vous pensez, ils ne pensent pas.

Voltaire, en recevant ce beau chef-d'œuvre ne trouva à redire qu'à la facture des vers, effectivement clochait un peu. Quant aux trages adressés à ses compatriotes, il les en bonne part, ne s'apercevant pas qu'il justifiait en les supportant. Avant même de connaître, Frédéric avait deviné qu'avec grand esprit, comme avec la secte de ses disciples et la tourbe de ses imitateurs, on avait toujours raison de la fierté nationale en caressant la vanité littéraire. C'est un secret qu'il avait mettre à profit en plus d'une circonstance.

L'entrevue tant attendue eut lieu enfin entre le roi et le poète, à la fin de septembre, dans

château de la Meuse, auprès de Clèves : elle fut aussi tendre, aussi chaude, aussi enthousiaste de part que d'autre. Frédéric, qui était au lit pour un accès de fièvre, se leva tout exprès pour faire accueil à son glorieux hôte. On soupa ensemble et on causa jusqu'à une heure avancée de la nuit de toutes choses, « de l'immortalité de l'âme, du libre arbitre et même des androgynes de Platon », sinon à fond, comme dit Voltaire, au moins avec un feu roulant d'épigrammes et un choc étincelant de traits d'esprit.

Par occasion, le roi pria Voltaire de lui rendre un léger service : c'était de rédiger pour lui un manifeste à l'adresse de l'évêque de Liège, auquel il réclamait une somme d'un million en rachat d'une seigneurie située dans le domaine de ce prélat, et dont la couronne de Brandebourg se disait suzeraine. C'était une vieille contestation pendante depuis des années devant la diète germanique. Frédéric s'était mis en tête d'exiger son dû, toute affaire cessante, et à l'appui de sa prétention faisait déjà avancer un corps de troupes. Vainement

l'empereur Charles VI protestait-il contre ce manière de brusquer les choses et de se passer de la sentence impériale. A dire le vrai, c'était précisément parce que l'empereur réclamait droit de rendre la justice que Frédéric avait résolu de se la faire lui-même. Il tenait à montrer que, sur ce point comme en toute chose, il ne voulait dépendre de personne. Cette pensée perce dans le manifeste de Voltaire, qui, dernièrement retrouvé, figure dans ses œuvres complètes : mais elle n'y est exprimée dans des termes aussi clairs, pour tout dire, aussi crus que dans une petite note autographe que nous trouvons dans la *Correspondance politique* et ainsi conçue : « J'irai dans le pays de Clèves et je tenterai la voie de la douceur. Si l'on me refuse, je saurai me faire justice. L'empereur est le vieux fantôme d'une idole qui avait du pouvoir autrefois et qui était puissant, mais qui n'est plus rien présent. C'était un homme robuste, mais le Français et le Turc lui ont donné la vieillesse. » Convaincu par arguments de Voltaire ou par les grenades

prussiens, l'évêque de Liège s'exécuta et paya le million.

Mais ces procédés hautains, ce sans-*façon* diplomatique et militaire, commençaient à donner l'éveil aux politiques de l'Europe. « On considère ici la déclaration, écrivait le marquis de Valori (celle que Voltaire avait rédigée), comme un premier effet de cette présomption dont je vous ai parlé et de l'éloignement à consulter les gens sages qui savent faire parler les princes avec modération et fermeté¹. »

Où tendaient donc ces allures présomptueuses et ces aspirations d'une ambition mal contenue ? C'est ce qu'on se demandait avec surprise, car la seule prétention que Frédéric fit connaître, la succession aux duchés de Juliers et de Berg, était trop peu de chose pour motiver tant de préparatifs et pour faire prendre le verbe si haut

A cette question que chacun allait lui poser, la fortune devait permettre à Frédéric de faire une réponse plus prompte peut-être et plus

1. Le marquis de Valori au ministre Amelot, 20 septembre 1740. (*Correspondance de Prusse*, ministère des affaires étrangères.)

catégorique que lui-même ne l'avait prévu. Le 26 octobre, l'empereur Charles VI mourait à Vienne presque subitement, et le courrier qui en apporta la nouvelle arriva au Rheinberg au moment où Frédéric était aux prises avec un accès plus violent que de coutume de sa fièvre intermittente. Les officiers qui la reçurent hésitèrent à pénétrer chez le roi ; l'un d'eux cependant s'y décida et lui tendit le message sur le lit où il était couché, sans ajouter un mot. Le roi le lut jusqu'au bout sans proférer lui-même une parole et sans qu'un muscle de son visage trahît la moindre émotion ; puis il se leva tout tremblant encore de frisson, en ordonnant qu'on mandât à l'instant de Berlin son ministre d'État Podewils et le feld-maréchal Schwerin.

En les attendant, il reprit sa correspondance et écrivait à Voltaire : « Mon cher Voltaire, l'événement le moins prévu du monde m'empêche cette fois d'ouvrir mon âme avec la vôtre, comme d'ordinaire, et de bavarder comme je le voudrais. L'empereur est mort... Cette mort dérange mes projets pacifiques et je crois qu'il s'agira, au mois de juin, plutôt de poudre à

canon, de soldats et de tranchées que d'actrices, de ballets et de théâtres... C'est le moment du changement total de l'ancien système de politique : c'est le rocher détaché qui roule sur la figure des quatre métaux que vit Nabuchodonosor, et qui les détruisit tous... Je vais faire passer ma fièvre, car j'ai besoin de ma machine et il en faut tirer à présent tout le parti possible... Adieu, mon cher Voltaire, ne m'oubliez jamais... Je vous envoie une ode en réponse à celle de Gresset ¹. »

Frédéric avait raison, la pierre détachée du vieux roc de l'empire allait voler en éclats à travers l'Europe ².

II

La mort, même quand elle se fait annoncer d'avance, surprend toujours ceux qu'elle frappe. Malgré l'altération visible de la santé de Charles VI, dont une profonde mélancolie

1. Frédéric à Voltaire, 26 octobre 1740. (*Correspondance générale*.)

2. Voir appendice A. Jugements portés sur Frédéric II avant son avènement et pendant les premiers mois de son règne.

colie était depuis plusieurs années le symptôme, personne ne s'attendait à la rapidité de l'accident qui l'emporta. Un refroidissement pris à la chasse, suivi d'une indigestion causée par un plat de champignons, le mit, en deux jours, dans un état si désespéré, qu'à peine lui restait-il le temps suffisant pour bénir ses enfants et recommander son âme à Dieu.

Rien n'était préparé pour un événement que tout le monde aurait dû prévoir. L'empereur laissait bien, on l'a vu, l'intégrité de sa succession à sa fille aînée par un testament revêtu de l'adhésion de toutes les puissances. Mais, outre que quelques-unes de ces adhésions étaient accompagnées de réserves menaçantes, on sait ce que valent, pour les vivants, les engagements pris envers les morts. Une seule chose eût pu donner à ces dispositions posthumes une sanction effective : c'était que le gendre de Charles VI et de l'époux de Marie-Thérèse eût été élevé à la dignité de roi des Romains, par une élection qui aurait fait de lui le chef désigné d'avance du saint-empire et le successeur de Charlemagne.

Tel avait bien été, en effet, le désir de l'em-

pereur défunt, et il en avait entretenu sous main, à plusieurs reprises, quelques-uns des princes électeurs ; mais il avait tardé jusqu'au dernier jour à leur en faire la proposition publique, attendant toujours que le jeune grand-duc eût fait oublier, par un séjour de quelque durée en Allemagne ou par des services éclatants, la qualité d'étranger qu'on lui reprochait. Il aurait désiré aussi, avant de rien tenter, que l'archiduchesse eût mis au jour un héritier mâle, afin de garantir l'avenir contre le retour des embarras de la succession féminine. Aucune de ces espérances n'était réalisée : l'archiduchesse n'avait que deux filles ; le jeune grand-duc, d'un caractère frivole, d'un esprit étroit et de manières hautaines, ne réussissait pas à se faire aimer ; dans la dernière guerre contre les Turcs, où il avait commandé un corps d'armée, il n'avait fait preuve d'aucun mérite particulier et partageait l'impopularité commune à tous les généraux compromis dans cette campagne désastreuse.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux, c'est que s'était dans les Etats héréditaires de la maison d'Autriche, au centre même de son patrimoine,

que ce sentiment de défiance était le plus marqué. Vienne, accoutumée depuis des siècles à être la capitale de l'empire, était peu pressée de compromettre cette position prépondérante par une fidélité excessive aux droits contestables d'une jeune femme qu'on connaissait peu, mariée à un étranger qui ne se faisait pas avantageusement connaître. Parmi les nombreux aspirants qui pouvaient prétendre à la succession de Charles VI, s'il en était un qui dût parvenir plus aisément à la couronne impériale que l'époux de Marie-Thérèse, pourquoi ne pas se rallier à celui-là et l'accepter de bonne grâce plutôt que de s'engager dans des procès ou dans des luttes dont l'issue était douteuse ? On désignait en particulier, comme un souverain très acceptable, l'électeur Charles de Bavière, époux d'une archiduchesse (la fille de Joseph I^{er}), tout aussi bien que François de Lorraine, mais plus Allemand que lui, et qui, déjà possesseur d'un État considérable, l'aurait apporté en dot à ses nouveaux sujets. Le courant du vœu populaire se prononçait en sa faveur, même dans les rues de la capitale. « La

princesse n'est pas aimée, écrivait le marquis de Mirepoix, ambassadeur de France, une partie de la haine et de l'éloignement qu'on a pour le grand-duc retombe sur elle. Tous les vœux sont pour l'électeur de Bavière, et je ne doute pas que, si ce prince paraissait, on ne courût en foule au-devant de lui ¹. » — « On entend, écrivait l'ambassadeur de Venise, le murmure de voix tumultueuses qui disent qu'il ne convient pas à la nation d'être gouvernée par une femme et que l'intérêt commun est de faire choix d'un prince allemand ². »

Aussi, dans les régions officielles, le trouble et le doute régnaient, et tout était perdu si la moindre hésitation eût traversé le cœur de Marie-Thérèse. Mais elle seule ne douta un instant ni de son droit ni d'elle-même. Enceinte de plusieurs mois et tellement ébranlée par la douleur qu'il avait fallu l'éloigner de la chambre du mourant, où elle s'était évanouie plus d'une fois, dès que la Providence eut rendu l'arrêt

1. Le marquis de Mirepoix à M. Amelot, 22 octobre 1740. (*Correspondance de Vienne*, ministère des affaires étrangères.)

2. D'Arnoeth, t. 1, p. 170.

fatal, elle se redressa en quelque sorte à cet appel. Le jour même, elle fit savoir aux grands fonctionnaires de l'État qu'elle attendait leurs hommages, et les reçut assise sous le dais royal. D'une voix forte, bien qu'entrecoupée par la douleur, elle les confirma tous dans leurs emplois, ne leur demandant que de les remplir avec la fidélité qu'ils avaient témoignée à son père; puis elle ordonna qu'à partir de ce moment, tous les actes officiels seraient rendus au nom de la reine de Hongrie et de Bohême, archiduchesse d'Autriche.

Le lendemain, elle réunissait le conseil privé et prenait séance à sa tête, ayant le grand-duc son époux à sa gauche. Ce dut être un étrange spectacle que cette jeune femme, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, entourée de conseillers cassés et chenus, dont le plus jeune, nous dit M. d'Arneth, n'avait pas moins de soixante-dix ans. Et il ne faudrait pas croire que ce fussent de vieux serviteurs, nourris dans le respect et le dévouement pour la race de leurs maîtres et accourus tout en larmes aux pieds de leur nouvelle souveraine. C'étaient, au con-

traire des cœurs desséchés par un usage égoïste de la fortune, usés par une longue pratique de l'intrigue des cours, et prêts à tourner avec la fortune. Ni chez un diplomate corrompu comme Zinzendorf, ni chez un scribe émérite comme Bartenstein, renommé seulement par ses roueries de procureur, on n'aurait trouvé le moindre vestige d'un sentiment chevaleresque, et plus d'un, en entrant dans la salle du conseil, dut songer à se ménager une porte de sortie.

La princesse pourtant, par un mélange de grâce et d'autorité, sut d'abord les dominer, puis les séduire, enfin même les échauffer. Les ordres qu'elle leur donna, les résolutions qu'elle fit prendre pour la reconnaissance de son pouvoir, furent exécutés dès le jour même avec une activité qu'on n'avait pas connue de longue date dans la vieille machine impériale, et qui semblait en faire crier les ressorts rouillés. L'ardeur de la reine était contagieuse et se communiquait à tous. Ni elle ni le grand-duc ne se donnaient un instant de repos ; ils ne semblaient prendre ni sommeil ni nourriture, inséparables d'ailleurs l'un de l'autre dans l'accom-

plissement de leur tâche commune : car c'était là le seul point sur lequel elle ne voulût écouter aucun conseil. Accessible à tout le monde et prêtant l'oreille à tous les avis, il n'y avait qu'un sujet sur lequel elle se montrait intraitable : c'était sa résolution de tout partager, droit, devoirs et dignités, avec son époux. Elle ne souffrait ni qu'on parût s'écarter de lui, ni qu'on voulût le tenir à l'écart. Nulle part, surtout en public, elle ne se montrait sans lui. « Les ministres, dit le marquis de Mirepoix, ont fait les plus fortes représentations à la reine sur la résolution où elle est de faire manger le grand-duc avec elle en public ; mais elle leur a fermé la bouche en disant qu'elle le veut absolument. »

Au surplus, à force de travailler avec son mari et de le faire agir et parler, elle semblait lui communiquer quelque chose de sa bonne grâce. On remarqua bientôt qu'il n'avait jamais été si aimable que depuis sa récente grandeur. On sait avec quelle rapidité tourne l'humeur populaire. En peu de jours, ce fut la mode de porter aux nues le couple royal, et la recon-

naissance du nouveau règne fut accueillie partout avec enthousiasme. Nulle réclamation même ne s'éleva lorsque, peu de jours après, la nouvelle reine associa son époux au gouvernement par un acte solennel, en l'élevant à la dignité de corégent, qui ne dut lui conférer cependant ni aucun droit personnel ni surtout aucun titre à sa succession.

Mais ce changement dans le sentiment public n'empêcha point l'électeur de Bavière de rédiger sur-le-champ, contre l'intronisation de la princesse, une protestation en règle que son ministre eut ordre de remettre, avant de quitter Vienne, entre les mains de tous les ambassadeurs. Il n'appuyait pas cette protestation sur les droits de son épouse auxquels il avait expressément renoncé, mais sur ceux de son aïeule, fille de Ferdinand I^{er}, nièce de Charles-Quint. Or, du moment qu'une protestation se produisait pour une raison bonne ou mauvaise, il fallait s'attendre que d'autres en trouveraient une d'égale valeur pour en faire autant. On allait donc voir arriver d'abord l'électeur de Saxe, roi de Pologne, au nom de sa femme,

nièce de Charles VI, et la plus âgée des archiduchesses vivantes ; puis le roi d'Espagne et le duc de Savoie, héritiers l'un et l'autre par les femmes de Philippe II, qui représentait la branche aînée de la maison d'Autriche. Bien que chacun de ces plaideurs couronnés pût prétendre à la totalité de la succession litigieuse, un intérêt commun pouvait les conduire à s'accommoder entre eux pour la partager. C'était donc la coalition aujourd'hui, et demain le démembrement. Pour faire face à cette menaçante perspective, de quelles forces disposait Marie-Thérèse ? D'un trésor absolument vide et d'une armée si bien dissoute qu'en certains endroits les compagnies de cavaliers ne comptaient que deux ou trois hommes, n'ayant pour commandants que des généraux dont les uns étaient en disgrâce et les autres en prison pour avoir mal défendu l'honneur du drapeau. Quel encouragement pour toutes les ambitions en campagne que de n'avoir à courir sus qu'à une femme seule, sans soldats et sans argent !

Et cependant ces menaces du dehors et ce dénuement intérieur n'étaient rien auprès d'in-

certitudes plus graves encore et plus alarmantes. Un nuage plus obscur planait sur deux points de l'horizon, Versailles et Berlin. C'était de ces deux centres d'action, d'importance d'ailleurs si inégale, que pouvait en effet venir également, soit le salut, soit la ruine. Ni la France ni la Prusse n'avaient, à la vérité, un intérêt direct dans la succession de Charles VI : mais l'une et l'autre pouvaient jeter dans la balance un poids décisif. En Allemagne, rien de sérieux ne pouvait être tenté sans la petite mais bonne armée de la Prusse. En Europe, aucune coalition redoutable ne pouvait être organisée si la France ne se mettait de la partie. Qu'allait donc faire la Prusse et son jeune roi ? qu'allait faire la France et son vieux ministre ?

Si les paroles avaient pour les rois la même valeur que pour les simples mortels, et si la foi des traités engageait la bonne foi des gouvernements, aucun doute, même le plus léger, n'aurait pu s'élever sur les intentions de la France. Le roi de France, en effet, à la suite de la guerre heureuse de 1735, avait donné non seulement son consentement, mais sa ga-

rantie expresse à la *Pragmatique* dans des termes tels qu'on semblait avoir pris à tâche d'épuiser tous les modes d'engagement que le vocabulaire diplomatique pouvait fournir et d'aller au-devant de toutes les éventualités que l'imagination pouvait prévoir. Après avoir rapporté textuellement les dispositions faites par Charles VI en faveur de sa descendance, le traité de 1738¹ disait :

« Étant démontré que la tranquillité publique ne peut subsister longtemps, ni l'équilibre être maintenu en Europe que par la conservation de cet ordre de succession, Sa Majesté Très Chrétienne, mue par le désir ardent de conserver à la fois la tranquillité publique et l'équilibre européen, ainsi que par la *considération des conditions de paix auxquelles Sa Majesté Impériale a consenti principalement pour cette raison*, s'est obligée de la manière la plus forte à défendre cet ordre de succession, et afin qu'il ne puisse naître dans la suite aucun doute sur

1. Les préliminaires de paix, qui précédèrent ce traité, furent signés en 1735 ; le traité lui-même, qui ne fait que le reproduire et les commenter, n'a été conclu qu'en 1738.

l'effet de cette sûreté et garantie, Sa Majesté Très Chrétienne s'engage de mettre à exécution cette même sûreté, appelée vulgairement garantie, toutes les fois qu'il en sera besoin, promettant pour elle et ses héritiers et ses successeurs, de la manière la plus réelle et la plus stable que faire se peut, de défendre de toute sa force, maintenir et garantir contre qui que ce soit (*contra quoscumque*), toutes les fois qu'il en sera besoin, cet ordre de succession que Sa Majesté Impériale a déclaré en forme de fidei-commis perpétuel et indivisible en faveur de sa primogéniture pour tous les héritiers de Sa Majesté Impériale de l'un et de l'autre sexe. C'est pourquoi Sa Majesté Très Chrétienne promet et s'oblige de défendre celui ou celle qui, suivant l'ordre qui vient d'être rapporté, doit succéder aux royaumes, provinces et États que Sa Majesté Impériale possède actuellement, et de les y maintenir à perpétuité contre tous ceux quelconques qui tenteraient d'en troubler en aucune manière la possession. »

On le voit, tout était prévu et rien n'était oublié; de cette garantie illimitée aucun héritier

n'est exclu, aucune parcelle de territoire n'est exceptée. Il semble impossible d'y rien ajouter, et pourtant il y avait quelque chose de plus obligatoire encore que la lettre même de la convention : c'est ce que le traité appelle *la condition de paix à laquelle Sa Majesté Impériale a consenti principalement pour cette raison*; en d'autres termes, c'était la cession de la Lorraine consentie, à la même heure, par le gendre de Charles VI au profit du beau-père de Louis XV, avec retour après sa mort à la couronne de France. Par cette acquisition d'une province longtemps convoitée, la France escomptait en quelque sorte le concours qu'elle promettait et en mettait même déjà le prix en poche. Le marché était complet et, pour n'être pas conclu en termes exprès, il n'en était en conscience comme en honneur que plus respectable. Après un tel gage offert et accepté, comment douter de la parole d'un roi et d'un gentilhomme ? En tout cas, qu'il s'en méfiât ou non au fond de l'âme, Charles VI n'avait eu garde d'en rien laisser voir. Ses rapports avec son ancien adversaire étaient devenus, à partir de ce mo-

ment, non seulement pacifiques, mais affectueux et presque tendres. Il avait accepté avec reconnaissance la médiation de l'ambassadeur de France à Constantinople pour terminer ses démêlés avec les Turcs, et l'intimité mutuelle était même poussée si loin que, le jour de sa mort, on répandit sérieusement à Vienne le bruit qu'il avait désigné Louis XV comme son exécuteur testamentaire.

Si quelqu'un enfin était d'humeur et avait intérêt à veiller à l'accomplissement d'obligations si sacrées, c'était à coup sûr le ministre plus qu'octogénaire à qui le débile Louis XV abandonnait la direction de sa politique. Le traité de 1738 était en effet l'œuvre personnelle du cardinal de Fleury, œuvre glorieuse et à laquelle il devait tenir d'autant plus qu'elle avait établi sur un très grand pied en Europe sa réputation d'habileté et de sagesse. C'était l'apogée de sa longue puissance, et la postérité, qui a gardé de ce politique sénile une si mince opinion, se figure difficilement à quel degré les faveurs persévérantes de la fortune avaient porté son autorité sur ses contemporains.

On n'avait pas vu sans une surprise qui, en se prolongeant, tournait à l'admiration, un vieux prêtre, que ne recommandaient ni le talent ni la naissance, sortir à petit bruit du fond d'une sacristie, monter au faite du pouvoir à l'âge où d'autres en descendent, s'y maintenir sans défaillance pendant près de vingt années; et, dans cet intervalle, à plus de quatre-vingts ans sonnés, engager une grande guerre, en sortir avec honneur, après des succès qui avaient flatté l'orgueil national et en assurant à sa patrie la possession d'une province qui complétait heureusement son territoire. Ce qu'il y avait de factice et de précaire dans ces avantages, ce qui se mêlait de hasard au bien joué, échappait (surtout à distance) aux regards des spectateurs. Loin de Versailles, on ignorait qu'il n'avait fait la guerre qu'à regret et en tremblant, pour céder à des obsessions de cour, et toujours pressé d'en sortir à tout moment et à tout prix. Encore moins savait-on que ces brillantes campagnes avaient plus épuisé qu'il lustré la France et portaient une atteinte profonde à sa prospérité intérieure, mal remise des

malheurs de Louis XIV et des désordres de la régence. Fleury seul, peut-être, était dans le secret de ces faiblesses et, ne partageant pas l'illusion commune, craignait toujours de la voir dissiper. Précisément parce qu'il avait tiré du caprice de la fortune et de la loterie des combats une chance inespérée, il n'avait nul souci de remettre au jeu. Sa renommée, tardivement acquise, lui semblait, comme sa vieillesse, merveilleusement prolongée, un bien fragile qui ne tenait qu'à un souffle et que la moindre secousse pouvait faire tomber en poussière. Faire durer sa puissance autant que sa vie, les terminer ensemble et en paix le plus tard possible ; en attendant, savourer les hommages qu'on rendait de toutes parts au Nestor de la politique ; — recevoir de tous les souverains d'Europe des lettres flatteuses, les écouter les yeux baissés, dans cette attitude de jouissance modeste qu'un prélat mondain sait garder à l'autel devant l'encensoir, — y répondre sur un ton d'humilité, remplir ainsi ses journées sans agiter ses veilles et sans user ses forces c'était désormais le seul rêve d'une ambition que

l'Âge avait fatiguée, mais non dégoûtée.

Dans cette disposition d'esprit, c'était bien assez déjà d'être menacé d'une guerre maritime avec l'Angleterre; il n'avait nulle envie d'y joindre la chance de mettre le continent en feu en rompant un traité que lui-même avait conclu; aussi était-ce avec l'empereur surtout qu'il avait aimé à entretenir jusqu'au dernier jour un commerce de douceurs épistolaires.

« Votre Majesté, écrivait-il le 26 janvier 1740, peut être assurée que le roi observera avec la plus exacte et la plus inviolable fidélité les engagements qu'il a pris avec elle, et s'il était permis de parler de moi après un nom si respectable, j'ose me flatter que mes intentions pacifiques sont assez connues pour présumer que je suis très éloigné de penser à mettre le feu en Europe. Votre Majesté me comble d'honneur par la bonne opinion qu'elle semble avoir de moi, et je tâcherai certainement toute ma vie de ne point démentir de sentiments si flatteurs pour moi. Ma vive reconnaissance, l'intérêt de la religion et celui du repos m'y engagent aussi bien que le

profond dévouement avec lequel je suis, etc.¹ »

Il semble dès lors qu'il y eût un moyen simple de témoigner cette *droiture* et ce *dévouement*. C'était de répondre par le retour du courrier à la notification de l'avènement de Marie-Thérèse en lui donnant le double titre royal qui attestait son droit de succession. La reconnaissance était ainsi accomplie sans débat, la *Pragmatique* était maintenue et toute l'Europe eût probablement laissé faire sans mot dire. Mais c'est ici qu'on put voir combien il est rare qu'un homme vieilli loin du pouvoir sache élever ses sentiments avec sa fortune. Devenu premier ministre et tout-puissant, Fleury, longtemps accoutumé à obéir, ne pouvait prendre l'habitude ni le ton du commandement. De la domesticité royale (comme on disait alors) où s'étaient écoulés les trois quarts de son existence, il gardait un instinct craintif qui lui faisait préférer, en toute occasion, aux résolutions franches les procédés obliques et cauteleux. On sait que c'est un art familier à tous

1. Fleury à l'empereur, 26 janvier 1740. (*Correspondance de Vienne*, ministère des affaires étrangères.)

les inférieurs, intendants, commis ou valets, qui parviennent par l'intrigue à dominer leur maître, de garder dans le commandement les formes de l'obéissance et de paraître subir le joug qu'ils imposent. Parvenu au rang suprême par la pratique constante de cet artifice, — promu successivement à toutes les dignités, sans jamais les avoir recherchées et en faisant toujours mine de les fuir, — ayant longtemps dirigé, dans l'ombre, la volonté souveraine avant d'en être l'organe public, Fleury gardait le goût d'agir en dessous et derrière un masque, alors même que, joignant désormais l'apparence à la réalité, il avait conquis le droit d'exercer le pouvoir au grand jour, en même temps qu'accepté le devoir d'en porter tout le poids. Prendre tout haut un parti viril, s'exposer ainsi à visage découvert et se désigner lui-même à toutes les critiques, assumer toute la charge des conséquences de l'avenir devant le maître et devant la cour, c'était un effort au-dessus de son courage. Au moment d'agir, il hésitait, tournait autour du but au lieu d'y marcher droit, louvoyait avec les obstacles, rusait avec les con-

traditions, espérant toujours diriger sous main le cours des événements, de manière à amener une nécessité supérieure qui le contraindrait à faire la chose même qu'il désirait et forcerait la malveillance à s'incliner avec lui et à se taire.

Un homme qui le connaissait bien affirme, dans des mémoires dignes de foi, que ce jeu mesquin, déjà employé par lui dans la guerre précédente, lui avait réussi à souhait. Il était venu à bout de persuader à toute l'Europe qu'il était poussé malgré lui à recourir à des opérations militaires, à tel point que cette considération empêcha l'Angleterre et les autres puissances maritimes de prendre part à la lutte¹. C'est ce souvenir sans doute qui encouragea Fleury à mettre, cette fois encore, en œuvre la même tactique pour un but qui lui convenait encore mieux : celui de conserver la paix.

Il ne pouvait ignorer que le traité de 1738,

1. Voici les expressions dont le maréchal de Belle-Isle se servait dans ses *Mémoires*. « La guerre que le roi déclara à l'Empereur... est un trait du cardinal Fleury digne des plus grands ministres, car il eut l'habileté de persuader à l'Europe une nécessité forcée de prendre les armes et de contenir par là toutes les puissances maritimes. »

malgré les avantages qu'en retirait la France, rencontrait plus d'un censeur. Il ne manquait pas de discoureurs politiques qui trouvaient qu'en garantissant la succession féminine de la maison d'Autriche, on renonçait à profiter de sa défaillance pour écraser cette éternelle ennemie de la France. Ce n'étaient pas Richelieu et Mazarin, disaient-ils, qui eussent négligé une telle chance. Puis l'électeur de Bavière avait déjà fait entendre quelques gémissements sur l'abandon où on le laissait, rappelant les services rendus et les souffrances endurées par son père, le fidèle allié de Louis XIV, et les promesses qui lui avaient été faites de lui en tenir compte à l'occasion. L'échéance venue, Fleury présentait que tous ces griefs allaient être reproduits avec plus de vivacité encore, et, au lieu de les prévenir par une décision hardie, il se flatta de les désarmer en usant de patience et en payant tout le monde de bonnes paroles. A l'ambassadeur de Marie-Thérèse, le prince de Lichtenstein, qui arrivait tout éperdu pour l'interroger, il répondit que le roi de France était décidé à tenir ses engagements et que c'était

faire injure que d'en douter. Mais il ajouta le l'avènement d'une femme et d'un souverain autrichien non revêtu de la dignité impériale étant un fait qui n'avait pas eu lieu depuis six siècles, on ne savait trop quel protocole devait être employé pour lui répondre et qu'on devait faire des recherches pour résoudre cette question d'étiquette. Le lendemain, quand le ministre de Bavière apporta sa protestation, il lui fit dire sous main que, si la *Pragmatique* engageait bien la France, en ce qui touchait les droits de la succession de Charles VI, elle avait pu rien stipuler à l'égard de la couronne impériale, et que l'électeur restait libre d'y renoncer, comme le roi de seconder sa prétention. Il ajouta même, plus bas encore, que toutes les garanties du monde ne pouvaient rien contre les droits des tiers, qu'il en avait souvent prévenu Charles VI, et que, si l'électeur pouvait établir les siens par des titres irrécusables, on verrait ce qu'il y aurait à faire¹. Puis,

1. Voir Appendice B. Nature des réserves mises par la France à la garantie assurée par le traité de 1738 à la *Pragmatique Sanction*.

ayant ainsi, sinon contenté, au moins endormi toutes les réclamations, il se reposa à son tour, mit en panne et regarda venir les événements.

Je ne sais pourquoi on appelle cette manière de faire, gagner du temps; le plus habituellement, c'est en perdre. En tous cas, si la politique expectante peut convenir à quatre-vingt-dix ans, à vingt-huit il est plus rare qu'on s'en accommode. Il n'y eut donc pas lieu d'être surpris si on apprit bientôt qu'à Berlin on était loin d'imiter cette attitude prudemment équivoque, mais qu'au contraire, tout y respirait une activité guerrière dont les effets furent bientôt visibles, bien que le but en restât mystérieux. « Le roi, écrivait Valori, dès le 1^{er} novembre, travaille avec MM. de Podewils et Schwerin huit à dix heures par jour; ils dînent ensemble, et personne ne les voit. » Ce travail incessant et solitaire se prolongea pendant une partie du mois, et la conséquence fut un ordre de mobilisation envoyé à tous les corps de troupes, une instruction donnée à tous les officiers de tenir prêts leurs équipages de cam-

pagne, enfin l'établissement de parcs d'artillerie et de dépôts de munitions dans les principales villes frontières. L'organisation de l'armée sur le pied de guerre fut confiée, avec une certaine solennité, au prince d'Anhalt-Dessau, qui était reconnu comme le meilleur des généraux prussiens, mais qui, la veille encore, était en disgrâce et n'était pas sorti de sa retraite depuis le nouveau règne.

On juge de l'impression produite par des mesures qui ne pouvaient rester secrètes et qu'on ne cherchait d'ailleurs nullement à dissimuler. En un clin d'œil, ce fut le sujet, en Allemagne comme en Europe, des conversations de tous les politiques de cabinet et de tous les nouvellistes de cabaret. Toutes les imaginations furent en campagne, toutes les suppositions circulèrent, depuis les plus modestes jusqu'aux plus ambitieuses. Suivant les uns, Frédéric n'aspirait pas à moins qu'à mettre lui-même la couronne impériale vacante sur sa tête, et plus d'un protestant souriait déjà à la pensée du saint-empire tombant entre les mains d'un hérétique. Au dire des autres, il s'agissait

uniquement de s'emparer de l'héritage contesté du duché de Juliers pour le soustraire aux chances de désordre que les conflits menaçants pouvaient amener. D'autres versions encore affirmaient que Frédéric était déjà en alliance réglée, soit avec le grand-duc, soit avec le Bavarois, pour appuyer les prétentions de l'un ou de l'autre, moyennant qu'on lui en tiendrait compte et que ses services seraient payés, on ne disait pas en quelle monnaie. Un jour les troupes étaient en marche dans la direction du Mecklembourg, le jour suivant c'était vers la Silésie, le troisième vers les bords du Rhin ou vers Nuremberg.

Le langage des envoyés prussiens dans diverses cours, confus, contradictoire, variait suivant les lieux et les interlocuteurs, et autorisait tous les commentaires. Quant aux diplomates résidant à Berlin, il n'y avait rien à apprendre d'eux; Valori était consigné à la porte du Rheinsberg, et un brave Saxon, le général Manteuffel, ami personnel de Frédéric, mais qu'on savait en relation avec la cour de Dresde, ayant voulu pousser un peu avant ses

investigations, fut poliment prié de quitter Berlin¹.

Fleury, d'abord inattentif, ne tarda pourtant pas à prendre l'éveil. Dans son désir de tout assoupir et de traîner les choses en douceur et en longueur, ce bruit d'armes le gênait singulièrement. Pour savoir un peu mieux à quoi s'en tenir, il tâcha d'abord de sonder le comte de Camas, qui venait prendre congé de lui après avoir rempli sa mission extraordinaire, et, afin de le mettre en goût de conversation, il lui laissa entrevoir, sans pourtant trop insister, que, pour peu que l'électeur de Bavière trouvât quelque appui en Allemagne, la France ne serait pas éloignée de le seconder au moins dans sa candidature à l'empire. Camas fut, à ce qu'il paraît, d'une réserve peu encourageante, car, en le quittant, Fleury ne put se retenir de dire avec humeur : « On voit bien que cet homme est un réfugié : nous n'avons pas de pires ennemis. »

1. Valori à Amelot, 5 novembre 1740. — *Pol. corr.*, t. 1, p. 87 et 95.

Il se décida alors à expédier lui-même deux envoyés confidentiels en éclaireurs. L'un était tout naturellement indiqué : c'était le marquis de Beauvau, chargé par Louis XV de complimenter à son tour le jeune roi sur son avènement. L'autre ne fut pas moins que Voltaire lui-même, invité dès l'été précédent à venir à Berlin et qui se disposait à s'y rendre, au grand désespoir de la tendre et docte Émilie. En réalité, ce fut le grand écrivain qui vint offrir ses services, par une démarche d'autant plus significative qu'après avoir été longtemps en grâce auprès de Fleury, il était maintenant en délicatesse avec lui. On sait que ce fut la destinée constante de Voltaire, pendant sa longue existence, d'être tour à tour choyé et redouté par Louis XV et tous ses ministres ; à la fois gentilhomme de la chambre à Versailles et exilé à Ferney ; et lui-même tantôt bravant, tantôt adulant, suivant l'occurrence, les puissants du jour. Ce qui le ramenait presque toujours dans les antichambres ministérielles, après des intervalles de bouderie ou de défaveur, c'était son goût pour les missions confidentielles qui pou-

vaient lui ménager des tête-à-tête avec les souverains. Dans la circonstance présente, il s'était mis mal avec Fleury, parce qu'après lui avoir promis d'écrire un pamphlet en faveur des jésuites et contre les jansénistes, il n'avait pas tenu parole et avait laissé à moitié l'œuvre déjà commencée de ces *Provinciales* à rebours. Mais la disgrâce lui pesait déjà, et comme il n'était guère admis, en ce temps-là, qu'un Français de distinction pût se rendre sans permission auprès d'un souverain étranger, ce fut à Fleury qu'il adressa sa demande d'autorisation dans une lettre flatteuse. Il s'y plaignait presque tendrement d'avoir été aimé du prélat et de ne l'être plus. En même temps, il lui envoyait un exemplaire de l'*Anti-Machiavel*, qui venait de paraître, sans lui nommer l'auteur, que tout le monde connaissait. De là l'occasion était naturelle pour insinuer qu'il serait heureux de mettre au service du roi l'affection dont l'honorait Frédéric, et, afin de lever tous les scrupules professionnels qui pouvaient gêner ses rapports avec un évêque, il trouvait moyen, je ne sais comment, en finissant, de parler de son respect

pour la religion et du tort qu'on lui faisait d'en douter¹.

Le rusé vieillard comprit l'offre détournée qui lui était faite et se garda de paraître trop pressé de l'accepter. Il n'y employa pas moins de deux lettres écrites successivement à deux jours d'intervalle, véritables chefs-d'œuvre de ce que les mémoires contemporains, dont j'ai parlé, appellent la *gentillesse* et l'*onction* de son style.

La première le morigénait sur un ton qui rendait les reproches plus flatteurs que des caresses : « Vous me feriez tort, monsieur, disait-il, si vous aviez pu penser que je vous aie jamais voulu le plus léger mal ; je n'ai été fâché que de celui que vous vous faisiez à vous-même. Je crois vous connaître parfaitement, vous êtes bon et honnête homme... mais vous avez été jeune et peut-être trop longtemps. Vous avez été élevé dans la compagnie de tout ce que le monde peu éclairé regardait comme la meilleure parce que c'étaient de **grands sei-**

1. Cette lettre de Voltaire n'a pas été retrouvée.

gneurs. Ils vous ont applaudi et avec raison, mais ils vous l'ont donnée en tout, et ils allaient trop loin. Ils vous ont gâté de trop bonne heure, et à votre âge cela était naturel. Je me flatte que vous le sentez vous-même, et ce qui me fait le plus de plaisir dans votre lettre, c'est ce que vous dites de votre respect pour la religion. C'est un grand mot, et laissez-moi, je vous prie, y donner toute l'étendue que mon amitié pour vous me fait désirer. Dans le grand nombre des devoirs qu'un honnête homme est obligé de remplir, celui qui regarde notre souverain maître et notre créateur pourrait-il être excepté? les païens eux-mêmes ne le pensaient pas. »

Le jour suivant, il reprenait la plume, et, l'évêque faisant trêve aux sermons, le ministre en venait à son fait diplomatique. Voltaire était pleinement approuvé d'aller rendre ses hommages à son héros, et assimilé même, par une comparaison biblique un peu profane dans une telle bouche, à la reine de Saba allant visiter Salomon. Puis, venant à l'envoi de l'*Anti-Machiavel* : « Quel que soit l'auteur de cet ouvrage, ajoutait le cardinal, s'il n'est pas prince, il mé-

rite de l'être ; et le peu que j'en ai lu est si sage si raisonnable et renferme des principes si admirables que celui qui l'a fait serait digne de commander aux hommes pourvu qu'il ait le courage de les mettre en pratique. S'il est né prince, il contracte un engagement bien solennel avec le public... La corruption est si générale, et la bonne foi si indécentement bannie de tous les cœurs, dans ce malheureux siècle, que si on ne se tenait pas bien ferme dans les motifs supérieurs qui nous obligent à ne point nous en départir, on serait quelquefois tenté d'y manquer dans certaines occasions, mais le roi mon maître fait du moins voir qu'il ne se croit point en droit d'user de cette espèce de représaille, puisque, dans le premier moment de la nouvelle de l'empereur, il assura M. le prince de Lichtenstein qu'il garderait fidèlement tous ses engagements... Je tombe, sans y penser, dans des réflexions politiques. Je finis en vous assurant que je tâcherai de ne point me rendre indigne de la bonne opinion que Sa Majesté prussienne a de moi. Il a la qualité de prince de trop, car, s'il n'était qu'un simple par-

iculier, on se ferait un bonheur de vivre avec lui en société. Je vous porte envie, monsieur, et vous en félicite d'autant plus que vous ne le devez qu'à vos talents et à vos sentiments ¹. »

J'imagine que Voltaire en savait déjà assez long sur le caractère de son royal ami pour ne pas le croire très disposé à mettre en pratique la morale puritaine de son œuvre de jeunesse ni même à y être encouragé par la pensée de se conformer à l'exemple que lui donnait Louis XV. Mais il comprit tout de suite à quelle adresse allaient les compliments et les interrogations discrètes qui y étaient jointes. Aussi, à peine arrivé au Rheinsberg, après un voyage assez pénible dont il a raconté lui-même les incidents grotesques, la première chose qu'il fit fut de montrer qu'il ne s'y trompait pas. « J'ai obéi, écrivait-il, aux ordres que Votre Éminence ne m'avait pas donnés. J'ai montré votre lettre au roi de Prusse. »

C'était quelque chose de montrer la lettre, mais l'art véritable eût été d'en obtenir la ré-

¹. *Correspondance générale de Voltaire*, 14 novembre 1740.

ponse. Or, c'est ce que Voltaire, avec quelque adresse qu'il s'y prît, ne put jamais tirer du concert de compliments, de fêtes, d'enivrements de toute sorte dans lesquels on le fit vivre pendant une semaine entière. Jamais le Rheinsberg n'avait été si animé, jamais les passe-temps plus variés, les conversations plus brillantes. La coterie des savants et des poètes, les Maupertuis, les Jordan, les Algarotti, s'était mise au complet et sous les armes pour recevoir le génie français, savourant elle-même avec délices les joies de la faveur dans un lieu où elle avait été si longtemps mal vue et suspecte. Les princesses sœurs du roi, malgré leur deuil encore récent, prenaient leur part de ces amusements avec la liberté que leur donnait la jouissance de ne plus sentir fixé sur elles le sévère regard de la surveillance paternelle. C'était du soir au matin une suite de divertissements. L'après-dîner était donné à la musique, l'après-souper à la poésie. Frédéric lui-même, suivant l'occasion, jouait de la flûte ou s'escrimait à aligner des rimes plus ou moins heureuses. Mais, en attendant, les préparatifs militaires

allaient leur train, toujours aussi actifs, toujours aussi bruyants et toujours aussi énigmatiques ¹.

Frédéric d'ailleurs se faisait comme un jeu malin de piquer la curiosité sans la satisfaire. Un jour, en terminant une pièce de vers, il disait : « C'en est fait, le démon de la guerre va m'enlever à celui de la poésie. » Mais il se gardait d'ajouter dans quel sens le génie vainqueur allait l'entraîner. Un autre jour, il écrivait à son ami Algarotti, rappelé à Berlin par un mal dont les plaisanteries royales ne laissent pas ignorer la nature, une lettre que l'Italien, tout fier de la confiance, venait montrer en grand secret au ministre de France : « Vous êtes fait, mon cher Algarotti, y était-il dit, pour être témoin de grands événements et y prendre part par vos conseils. Si vous me demandez ce que fait l'Europe, je vous dirai que la Saxe joue aux osselets, que la Pologne mange du bœuf

1. *Mémoires de la margrave de Bareith*, t. II, p. 327. — Valori à Amelot, 3 décembre 1740. — Voltaire, *Mémoires*.

Voir Appendice C. Relations de Voltaire avec la légation de France à Berlin.

salé et des choux à périr ; le grand-duc a la gangrène dans le corps ; il ne saurait se résoudre à l'opération qui pourrait le guérir ; la France joue au plus fin et guette sa proie ; on tremble en Hollande ; on joue et on danse au Rheinsberg et Frédéric... » Ici, Algarotti s'interrompt et replia sa lettre en disant que la discrétion ne lui permettait pas d'en lire davantage. Aujourd'hui que la lettre est imprimée tout au long, nous savons pourquoi Algarotti fut si réservé. C'est que la lettre ne disait absolument rien des intentions de Frédéric, qui n'y parlait même pas de lui-même. Algarotti en fut quitte pour raconter qu'il avait conseillé au roi de prétendre à la couronne impériale pour arriver à la monarchie universelle ; à quoi le roi avait répondu en souriant : « C'est le conseil qu'Antoine a donné à César ¹. »

Tout finit, tout se sépare en ce monde, même les compagnies les plus gaies. La semaine

1. Valori à Amelot, 5 et 19 novembre 1740. La lettre de Frédéric à Algarotti a été insérée déjà dans la *Correspondance générale* de Frédéric, elle est conçue dans des termes un peu différents de ceux que Valori emploie en la rapportant.

écoulée, Voltaire dut revenir à Berlin, dans le logement qui, par les ordres du cardinal, lui était préparé à l'hôtel de la légation de France.

Valori, qui l'y reçut, le trouva assez déconfit. Outre le dépit qu'il éprouvait de compromettre sa réputation naissante de diplomate en revenant les

maines vides, il paraissait avoir encore une autre cause de déplaisir qu'il n'expliquait pas. « M. de Voltaire est de retour, écrivait Valori le 29 novembre, et va repartir pour Bruxelles. Le principal objet de son voyage a été les affaires qui regardent l'impression de l'*Anti-Machiavel*...

(c'est là apparemment ce que Voltaire voulut qu'on crût). J'ai lieu de croire que le roi et lui se sont séparés peu contents l'un de l'autre; je crois même que l'intérêt pécuniaire a quelque part à ce mutuel mécontentement. Il pourrait bien y avoir entre eux querelle d'auteur, et l'imprimeur y est pour quelque chose. Joignez-y une rivalité de vers, une trop grande sincérité dans les jugements qu'en porte M. de Voltaire, parlant au roi même, et vous n'aurez pas de peine à penser qu'ils sont peu faits pour vivre ensemble. Le roi de Prusse court après toutes les

gloires, mais rien ne l'arrête autant que l'économie ¹. »

Valori, plus fin sous sa grosse et gauche enveloppe qu'il n'en avait l'air, avait deviné juste. Il y avait bien eu à la dernière heure un différend entre le roi et le poète, et le motif en était bien pécuniaire. Seulement les exigences de l'imprimeur n'y étaient pour rien. C'était Voltaire lui-même qui avait élevé l'étrange prétention de réclamer ses frais de route, et de présenter pour cet article une note qui ne montait pas à moins de 1,300 écus. Solomon, qui ne s'attendait pas à payer les visites de la reine de Saba et qui d'ailleurs avait mieux à faire de son argent, s'était récrié, et, pour le décider à s'exécuter, il n'avait pas fallu moins que les supplications de son bibliothécaire favori Jordan. Le paiement fut enfin accordé, mais dans quels termes ! Le pauvre Jordan, en les lisant, dut faire un triste retour sur le cas que font les puissants

1. Valori à Amelot, 29 novembre 1740. Dans une dépêche précédente, Valori disait déjà : « Le roi ne goûte pas ses façons trop libres ; il a passé du ton d'adoration au familier, quasi au peu respectueux, en trop peu de temps. »

de la terre des littérateurs qu'ils salarient. — « Ton avare, lui disait le roi, boira la lie de son désir de s'enrichir, il aura ses 1,300 écus. Son apparition de six jours me coûtera par jour 500 livres. C'est bien payer un fou. Jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages ¹. »

Quand des journées coûtaient si cher, on ne pouvait songer à les multiplier. Force était donc à Voltaire de repartir sans attendre que le jour fût fait sur la situation qu'il n'avait pas réussi à éclaircir. Il n'en tenait pas moins à faire son rapport à Fleury et même à l'entretenir personnellement. « Il voulait montrer, dit Vailly, que, s'il n'avait pas été bon Français jusqu'à présent, il était bien converti. » Plus d'une conférence eut donc lieu entre les trois diplomates français pour se mettre d'accord sur le jugement qu'il convenait de porter à Versailles.

Les impressions étaient diverses : le marquis de Beauvau était des plus sombres ; suivant lui, Frédéric détestait la France et ne songeait qu'à

1. Frédéric à Jordan, 28 novembre 1740, *Correspondance générale*.

lui faire pièce ; ses armements n'étaient que le premier acte d'une coalition qu'il voulait ourdir entre l'Autriche, l'Angleterre et tous nos ennemis. Beauvau ajoutait (et c'était vrai) qu'à sa connaissance, Camas avait rapporté les plus fâcheuses appréciations sur l'état de l'armée et de l'administration françaises, et qu'on se plaisait au Rheinsberg à ne parler de la France qu'en termes dédaigneux et presque outrageants. Voltaire, qui avait bien sur la conscience le péché d'avoir prêté l'oreille à quelques propos de ce genre, n'osait pas contredire. Valori, plus réservé, se bornait à penser qu'on avait affaire à un ambitieux, prêt à se tourner du côté qui lui offrirait le plus d'avantage. « Vous avez raison, dit enfin Voltaire, il tentera je ne sais quelle aventure, et puis, s'il échoue, eh bien ! il se refera philosophe ¹. »

Où la France n'avait rien pu découvrir, l'Angleterre vint s'essayer à son tour et ne fut guère plus heureuse. Le chargé d'affaires anglais, Guy Dickens, usant des droits que lui donnait la qua-

1. Valori à Amelot, 2 décembre 1740.

tité d'ambassadeur de famille, trouva moyen de pénétrer jusqu'au roi et de lui demander à brûle-pourpoint, par oui ou par non, s'il avait l'intention de maintenir la *Pragmatique* et l'indivisibilité des États autrichiens. « Que dois-je, » dit-il sans détour, écrire en Angleterre à sujet? » Frédéric rougit. « Je sais, reprit-il avec hauteur, que vous n'avez point d'instruction qui vous autorise à me faire cette question, et, si vous en avez reçu, je n'ai qu'une réponse à faire : l'Angleterre n'a aucun droit de me demander quels sont mes plans. Je ne lui fais point de question sur ses armements maritimes ; je me borne à faire des vœux pour que vous ne soyez pas battus par les Espagnols. »

« Je lui répondis, écrit l'agent anglais, que ce n'était pas par une curiosité indiscrete que je le questionnais, mais parce que j'étais inquiet de savoir qu'il s'engageait dans une entreprise dont il aurait plus tard lieu de se repentir.

Le roi s'ouvrit alors un peu davantage et me dit : « Mais je n'ai en vue que le bien général. J'ai examiné mes desseins avec soin ; j'ai

pesé les inconvénients et les avantages qui pourraient en résulter pour moi et pour le public, et j'ai conclu que je n'ai rien de mieux à faire que de les exécuter rigoureusement... L'Autriche est une puissance nécessaire pour lutter contre les Turcs, mais elle ne doit pas en Allemagne avoir une puissance assez grande pour que trois électors ne puissent lui tenir tête. Je sais bien que vous, comme la France, vous voulez mettre tous les princes en tutelle, mais je ne veux être guidé par aucun de vous deux et, quant à vous, vous ressemblez aux Athéniens, qui, pendant que Philippe de Macédoine était prêt à les attaquer, perdaient leur temps en discours¹. »

Quand tout était ainsi en rumeur à Berlin, il semble que c'est à Vienne surtout que l'émotion aurait dû être la plus vive. Mais, chose singulière, de tous les centres politiques d'Europe, Vienne fut au contraire celui où on prit souci le plus tard des dispositions belliqueuses de Frédéric. Ce ne fut pas la faute du résident

1. Raümer, *Beiträge zur neuen Geschichte*, t. II, p. 82 et suiv.

autrichien à Berlin, Demerath, qui avait donné l'éveil dès le premier jour. Mais la jeune reine répondait à ces sinistres pronostics par un sourire incrédule. Douée d'un courage et d'un génie qui devançaient les années, Marie-Thérèse gardait encore quelque chose de la confiance ingénue et des honnêtes illusions de son âge. N'ayant encore fait la cruelle épreuve ni de la perversité humaine, ni de la sécheresse égoïste des politiques, elle croyait au bien, à l'honneur, à tous les nobles sentiments qu'elle portait elle-même gravés dans son cœur. Elle ne voulait douter ni de l'amitié dont Fleury lui envoyait de mielleuses protestations, ni de la reconnaissance d'un prince dont son père avait sauvé les jours. Le grand-duc, de son côté, qui avait connu Frédéric dans sa jeunesse, comptait sur son amitié. Frédéric, de plus, avait confirmé les deux époux dans cette bonne opinion en leur reconnaissant sans difficulté la qualité royale, et en engageant par son exemple le roi de Pologne à en faire autant. C'était une résolution captieuse dont on devait comprendre le but plus tard, mais qui, à la pre-

mière heure. causa tant de joie à Vienne, que le grand-duc disait au ministre de Prusse : « Vraiment le roi se conduit envers la reine et moi comme un père. et jamais nous ne pourrions nous acquitter des obligations que nous lui avons. » Persuadée qu'elle avait trouvé dans ce bon voisin un cœur capable de s'intéresser au plus cher objet de ses pensées, la reine poussa même la naïveté jusqu'à lui demander sa voix et son appui pour le grand-duc dans le collège électoral. en lui promettant en récompense une éternelle affection. Quant à ses vieux conseillers, s'ils ne partageaient pas cet aveuglement de la tendresse conjugale, leur inertie et leur paresse s'en accommodaient. Quand on parlait de l'humeur remuante du roi de Prusse : « N'ayez souci, disaient-ils, en secouant les épaules, il sera comme son père, qui a toute sa vie armé son fusil et ne l'a jamais déchargé. » Le vieux Bartenstein, seul, était plus sombre. « On ne sait, disait-il, ce que c'est que ce jeune homme. et j'en avais bien prévenu feu l'empereur, quand il voulait absolu-

ment écrire à son père pour lui sauver la vie¹. »

Vers le milieu de novembre pourtant, l'horizon s'assombrit de manière à frapper les yeux les moins clairvoyants. D'une part, une concentration de troupes menaçante s'opérait sur la frontière de Silésie, où les possessions de l'Autriche confinaient à celles de la Prusse. Puis, l'attitude du ministre de Prusse à Vienne, le conseiller de Borcke, d'abord très bienveillante, changeait à vue d'œil, d'une manière significative. Il ne parlait plus que sur un ton de jérémiades compatissantes de l'état désespéré de la maison d'Autriche en butte, disait-il, à trop d'inimitiés pour pouvoir leur faire tête à elle seule. Il lui faudrait des alliés, ajoutait-il, mais on n'a pas d'alliés si on ne sait pas les payer ce qu'ils valent, car personne en ce monde ne donne rien pour rien. La phrase de la lettre de Frédéric à Algarotti que j'ai citée, où il était dit que le grand-duc avait la gangrène et ne pouvait guérir que par une opération douloureuse, circulait et donnait lieu à des commen-

1. D'Arneth, t. 1, p. 410, 372. — Droysen, t. 1, p. 172. — Raumer, *Beiträge zur neuen Geschichte*, t. II p. 102 et suiv.

taires. Gangrène était une métaphore assez claire qui se comprenait d'elle-même. Mais l'opération, quelle était-elle et quel chirurgien s'offrait à la faire ? Il fallut se décider à tirer au clair ce que signifiaient ces offres conditionnelles, que personne n'avait sollicitées, faites au prix de sacrifices indéterminés. La mission d'aller s'en expliquer à Berlin fut confiée à un vieil Italien de grande expérience, le marquis de Botta d'Adorno.

Botta était un compatriote de Machiavel, dont il avait compris, peut-être pratiqué plus d'une fois dans sa vie, les maximes, bien qu'il n'eût pas employé sa jeunesse à les réfuter. Il ne fut pas plus tôt de l'autre côté de la frontière, que la vue des préparatifs militaires opérés de toutes parts ne lui laissa aucun doute. Tout était prêt pour une marche agressive dont la Silésie était l'objet désigné. Il arriva à Berlin tout ému et jetant feu et flammes. Une audience qu'il obtint aussitôt ne le rassura ni ne l'éclaira. Frédéric semblait attendre de lui quelque proposition au lieu de lui en faire et ne le mit sur la voie d'aucune ouverture. Et,

Comme pour amener la conversation sur le sujet des armements, Botta insistait sur le mauvais état où il avait trouvé les routes, défoncées par des convois de troupes dans la saison d'automne : « Je n'y vois pas grand inconvénient, reprit le roi avec indifférence, excepté de faire arriver les voyageurs un peu crottés. » Vers la fin de l'entretien cependant, il consentit à dire que son ministre à Vienne était chargé de faire connaître à la reine ses intentions, et qu'afin de compléter ces explications, il allait dépêcher à Marie-Thérèse son maréchal de la cour, le comte de Gotter. « Que la reine réfléchisse bien, ajouta-t-il, sur mes communications, elle verra combien mes projets sont raisonnables et mes intentions pures. Assurez-la de mon dévouement. »

Botta sortit plus irrité, plus effrayé qu'il n'était jamais. Mais ce qu'il y eut de plus piquant pour lui, c'est que personne ne voulait croire ni à sa colère ni à son effroi. Du moment qu'on avait annoncé sa venue, le bruit s'était répandu comme une fusée, dans Berlin, qu'il apportait un traité d'alliance stipulant le consentement

de Frédéric à l'élection du grand-duc, moyennant la cession de tout ou partie de la Silésie. Ce fut bientôt une conviction générale que tous les indices semblaient confirmer. Cet ambassadeur qui arrivait sans avoir rien à dire et sortait d'une audience où il prétendait n'avoir rien appris : cet autre envoyé qui allait partir avec des paroles d'amitié et de dévouement, mais par le même chemin que des troupes sur le pied de guerre, comment expliquer cet imbroglio autrement que par une partie liée dont on voulait dissimuler la preuve jusqu'à la dernière heure ? Les dénégations, les imprécations même de Botta n'y faisaient œuvre. Les fins connaisseurs le félicitaient de cacher si bien un jeu dont ils ne voulaient pourtant pas être dupes. Et quand Botta affirmait que l'Autriche résisterait à toute invasion de ses provinces : « Bon ! disait-on, ce sera encore une comédie. Vous voulez qu'on vous prenne la Silésie et ne céder qu'à la force, afin qu'on ne dise pas que c'est vous-même qui renoncez à la *Pragmatique*. »

Ajoutez qu'autour de Frédéric d'habiles réti-

iences accréditaient ce bruit par la manière même de le démentir. Valori seul doutait encore, « car enfin, disait-il assez sensément, s'ils sont d'accord, pourquoi tant de bruit et de soldats? » Mais il n'en tenait pas moins sa cour au courant de l'opinion commune. « M. de Botta est arrivé, écrivait-il, le 3 décembre, éprouvant ou jouant la surprise des préparatifs qu'il a trouvés en Silésie : il nie tout accord entre le grand-duc et le roi. » Et le 6 : « M. de Botta a eu une entrevue avec le roi qui l'a assuré de son dévouement à la reine de Hongrie. Il est tout confondu : que signifie tout cela? » Enfin le 10 : « M. de Botta témoigne toute sa colère ; s'il joue la comédie, il s'en acquitte à merveille¹. » Mais, le soir de ce même 10 décembre, Frédéric mandait lui-même Botta et, lui annonçant qu'il allait prendre en personne le commandement de ses troupes, il lui révélait le plan mystérieux qui tenait depuis six semaines toutes les imaginations en suspens.

On sait quel était ce plan : ce n'était pas

1. Valori à Amelot, 3, 6, 10 décembre 1740. (*Correspondance de Prusse. Ministère des affaires étrangères.*)

moins que l'exigence formelle de la cession de la Silésie, signifiée impérieusement à Marie-Thérèse et accompagnée au même moment de la prise de possession à main armée de cette province, sans déclaration de guerre et même sans avertissement préalable. Tous les documents contemporains attestent le scandale et l'indignation universels que ce dessein perfide, éclatant comme une bombe sur l'Europe étonnée, causa à tout ce qui conservait le moindre souci de moralité et d'honneur. Le temps, le succès et la gloire ont depuis lors produit leur effet ordinaire, et l'écho de ce cri de la conscience publique n'arrivait plus que très affaibli à la postérité. Il s'était même trouvé, en dehors de l'Allemagne, dans ces derniers temps, des historiens sérieux, comme le célèbre Anglais Carlyle, pour entreprendre la justification de ce coup de force. On dirait que les archivistes de Berlin ont pris à tâche de raviver l'impression qui s'effaçait. Ce sont eux en tout cas qui nous ont dévoilé par leurs révélations nouvelles à quel point le caractère déjà suffisamment odieux de l'entreprise avait été aggravé, dès le premier jour, par l'as-

tuce et l'hypocrisie qui présidèrent à son élaboration clandestine.

Tout d'abord il ressort du rapprochement des dates des divers documents publiés à Berlin que ce fut le jour même où lui fut annoncée la mort de Charles VI, que Frédéric avait fait connaître à ses conseillers le dessein arrêté de dépouiller la fille de son bienfaiteur. Pourquoi il avait jeté son dévolu sur la Silésie plutôt que sur toute autre partie du patrimoine de Marie-Thérèse, c'est ce qui s'explique tout simplement par ce motif que cette province, étant contiguë à ses propres États, y ajoutait un complément tout à fait à sa convenance, et se prêtait plus facilement à une mainmise imprévue et subreptice. Quant aux droits qu'il pouvait alléguer pour justifier cette annexion inattendue, on ne permettra de ne pas m'en occuper pour plusieurs raisons. La première, c'est que ce côté de la question, comme on le verra, n'a jamais préoccupé Frédéric; la seconde, c'est que, ces droits eussent-ils existé, ils étaient périmés depuis de longues années par l'effet de cette loi tutélaire de la prescription que les anciens jurisconsultes

ont si bien nommée la patronne du genre humain. Fût-il vrai, comme M. Droysen s'efforce encore de l'établir à grand renfort de textes juridiques et diplomatiques, que quelques-uns des duchés de la Silésie avaient appartenu autrefois aux électeurs de Brandebourg, et n'avaient été cédés par eux que contre l'échange d'une autre principauté qui fut promise, mais non livrée : qu'importe ? Le plus récent de ces faits, vrais ou faux, remontait à 1660 ; depuis lors l'Autriche et la Prusse avaient vécu en paix pendant quatre-vingts ans, signé plus d'un traité d'alliance, et combattaient en commun, la veille encore, dans la dernière guerre. S'il est permis, après un si long oubli, de raviver des prétentions éteintes, quel prince, quel particulier même, — Macaulay le fait remarquer avec raison, — pourrait dormir en sécurité ? Soyons aussi francs que Frédéric lui-même, tenons-nous-en à l'aveu qu'il fit à Voltaire et que Voltaire, par pudeur, l'empêcha de livrer tout haut à la postérité. Convenons qu'il n'avait droit à invoquer que celui qu'il tenait de ses *troupes prêtes à agir* et de son *épargne bien garnie* ;

ajoutons, si l'on veut, pour être complet : de la faiblesse et du malheur de Marie-Thérèse¹.

Quoi qu'il en soit, l'ordre fut signifié aux deux ministres Podewils et Schwerin d'avoir à préparer les moyens d'exécution d'un dessein dont on ne leur donna ni la permission ni le loisir de discuter la convenance. Obéissant à la consigne, ils se mirent à l'œuvre, ou, comme ils le dirent dans un langage aussi noble et aussi élevé que leurs sentiments, *à mâcher et à digérer* cette affaire. Si la digestion fut laborieuse, elle ne fut pas longue, car, dès le 29 octobre, ils remettaient au roi un mémoire raisonné, présentant, pour arriver au but, deux plans à suivre au choix, ou plutôt à défaut l'un ou l'autre.

Voici quel était le mécanisme de ce programme à double fond. Il y avait, disaient sentencieusement les commissaires, deux routes

1. Voltaire, on le sait, raconte dans ses *Mémoires* que, Frédéric lui ayant confié le manuscrit de l'*Histoire de mon temps*, il lui fit effacer cette phrase : « Des troupes toujours prêtes à agir, mon épargne bien garnie, et la vivacité de mon caractère, c'étaient là les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse. »

principales à suivre. La première, la plus sûre celle qui exposait le moins *aux revers et inconvénients auxquels sont sujettes les grandes acquisitions*, consisterait à obtenir de bonne grâce la cession désirée de la cour de Vienne, en lui promettant en échange le concours actif de la Prusse pour la préserver de tous les périls qui la menaçaient, lui conserver la couronne impériale, et la défendre *contra quoscumque*. Et comme il était à prévoir que, même à ce prix, la reine trouverait encore difficile de se résigner à perdre *un morceau d'aussi grande importance que la Silésie, le meilleur véhicule pour l'y déterminer* serait de lui lâcher *une couple de millions* pour subvenir à ses besoins les plus pressants. Si la cour de Vienne avait le bon sens d'accueillir ces ouvertures bienveillantes avec toute la reconnaissance convenable, le moment serait venu alors de faire agréer ce projet aux puissances maritimes, à la Russie, à tous ceux que pouvaient inquiéter les souvenirs de l'ambition de Louis XIV, et de leur faire valoir le service que le roi rendait à la cause commune de l'équilibre européen, en tirant

un péril certain la seule puissance qui pût tenir tête à la maison de Bourbon.

Que faire cependant, si la cour de Vienne avait l'*obstination* et la *bigoterie* de ne pas apprécier suffisamment le service qu'on voulait lui rendre? — Alors il faudrait bien en venir à une autre voie, moins solide et *plus raboteuse*; ce serait de se retourner hardiment et de tendre la main à tous les ennemis de Marie-Thérèse, Saxe, Bavière, y compris la France, qui pouvait trouver son compte à ôter la couronne impériale aux descendants de Charles-Quint. On leur représenterait la conquête de la Silésie comme le premier acte d'une puissante diversion faite dans le Nord pour leurs intérêts. Bien entendu qu'il ne serait plus question alors de l'équilibre européen à protéger contre la France, mais des libertés germaniques à défendre contre l'Autriche. Enfin, il y aurait bien un troisième moyen qui serait la perfection : ce serait, dans le cas où une tierce puissance, la Saxe ou la Bavière, par exemple, prendrait l'initiative de faire entrer des troupes en Silésie, l'y entrer soi-même pour la défendre et de finir

par la garder. Mais il n'était pas raisonnable d'espérer une chance si favorable¹.

A ce beau mémoire, assez semblable, pour le style comme pour les idées, à celui de l'usurier de Molière jugulant un mineur dans l'embarras, le roi, pleinement satisfait du zèle de ses serviteurs, ne fit qu'un seul amendement. Le mémoire parlait de négociations à entamer avec la cour de Vienne; le roi trouvait plus expéditif de commencer par mettre la main sur la province en question, sauf à négocier ensuite. « Il lui convenait mieux, dit M. Droysen (qui l'approuve fort) de faire comme dit le proverbe espagnol, prendre d'abord et demander après. »

Ce procédé, plus familier aux brigands qu'aux diplomates, pouvant effrayer les esprits faibles, Frédéric le proposa d'abord sous forme dubitative. « Je vous donne, disait-il à Podewils, un problème à résoudre. Quand on est dans l'avantage, faut-il s'en prévaloir ou non? Je suis prêt avec mes troupes en tout : si je ne m'en prévaux pas, je tiens entre mes mains

1. *Pol. Corr.*, t. 1, p. 74 et suiv.

un bien dont je méconnaissais l'usage ; si je m'en prévaux, on dira que j'ai l'habileté de me servir de la supériorité que j'ai sur mes voisins ¹. » Podewils ne comprenant pas ou feignant de ne pas comprendre, force fut bien de s'expliquer plus clairement dans une note autographe terminée par ces mots : « Je conclus qu'il faut, avant l'hiver, s'emparer de la Silésie, et négocier l'hiver... En agissant autrement, nous nous mettons hors de nos avantages ². »

Il faut rendre justice au prudent ministre ; l'idée de recourir aux armes dès le premier jour et de mettre un si gros enjeu du premier coup à la loterie l'épouvanta, et, la peur éveillant ses scrupules, les droits de la couronne de Brandebourg sur la Silésie cessèrent de lui paraître aussi clairs. Il fit remarquer, *avec un profond respect, à Sa Majesté* que, quelque bien fondées que fussent les prétentions de sa maison, *il y avait pourtant des traités solennels que la maison d'Autriche réclamerait*. Le roi lui renvoya sur-le-champ son humble remontrance avec

1. *Pol. Corr.*, t. 1, p. 84.

2. *Ibid.*, t. 1, p. 91.

cette simple note à la marge : « L'article de droit est l'affaire des ministres et c'est la vôtre. Il est temps d'y travailler... car les ordres aux troupes sont donnés ¹. » Et, là-dessus, Podewils d'écrire avec une certaine tristesse à son collègue : « L'ardeur du roi ne fait que croître au lieu de se relâcher. Après avoir dit tout ce que je pense... il ne nous reste plus que le mérite de l'obéissance. Si au moins il survenait du dehors quelque prétexte pour justifier la marche en avant ! Mais non. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on ne nous fait de Vienne aucune proposition. On y est muet comme un poisson. Le roi de Pologne non plus ne veut pas bouger avant la Bavière. Plût au ciel qu'ils fissent un mouvement ² ! »

Quand on veut détrousser un voyageur sur une grande route, l'essentiel est que personne ne s'en doute. Si l'on peut même passer pour un ami cheminant dans sa compagnie, le succès du coup est plus assuré. Le mystère convenait donc avant tout au plan de Frédéric, et quelque

1. *Pol. Corr.*, t. I, p. 91.

2. Droysen, t. I, p. 143.

chose même de plus que le mystère, l'équivoque. Il fallait non seulement que le but et le moment de l'exécution restassent inconnus jusqu'à l'heure décisive, mais que, le jour où les troupes paraîtraient sur la frontière, on pût croire qu'elles venaient du consentement et sur l'appel des souverains légitimes de la province envahie. De cette sorte, aucune mesure défensive ne serait prise, et les populations elles-mêmes, pensant avoir affaire à des alliés, n'auraient pas l'idée de la résistance.

Dans cet honnête dessein, tout fut mis en œuvre pour entretenir l'illusion jusqu'à la dernière heure. Ainsi s'explique d'abord tout naturellement cette reconnaissance empressée de la royauté de Marie-Thérèse qui toucha jusqu'aux larmes l'innocence de la nouvelle reine et qui n'était destinée qu'à l'endormir dans une fausse sécurité. Au même moment, en effet, le ministre de Prusse à Vienne recevait communication de tous les détails de l'invasion projetée, avec ordre de *feindre de l'ignorer entièrement* et de démentir tous les bruits qui pourraient circuler. Puis la *Correspondance poli-*

tique nous fait connaître une série de dépêches adressées aux agents prussiens dans les diverses cours ; toutes pleines de protestations d'amitié pour la maison impériale et sur un ton particulièrement vif, là où l'Autriche, étant bien vue, pouvait être bien informée. A Versailles seulement, le langage prescrit prend une teinte un peu différente, et quelques allusions discrètes y sont faites, comme pour tâter le terrain, à l'intérêt qu'aurait l'Allemagne à se délivrer de la prépotence autrichienne. C'était nécessaire pour tenir la porte ouverte à tout événement et rester en quelque sorte à cheval sur les deux conduites opposées. On peut remarquer cependant que, soit que l'intérêt de cajoler l'Autriche l'emportât sur toute autre pensée dans cette première phase de l'opération, soit que, comme le soupçonnait le marquis de Beauveau, la haine de la France fût chez Frédéric un sentiment irrésistible dont il ne pouvait contenir l'expression, les appréciations sur les ministres de Louis XV sont toujours amères, dédaigneuses, presque outrageantes, alors même que l'instruction donnée est de les ménager en

Vue de l'éventualité d'une alliance possible.

On saisit toutes ces nuances au vif et au naturel dans une note d'un caractère tellement intime qu'on s'étonne un peu de la franchise courageuse qui l'a mise au jour. C'était un papier sur deux colonnes, portant d'un côté les questions du ministre Podewils et de l'autre les réponses de Frédéric. Le ministre demande sous quel jour les intentions du roi doivent être présentées à Saint-Pétersbourg, à la Haye et à Londres. Le roi répond : « A chaque cour d'une façon différente : à Londres, il faut dire que, sachant sûrement que le duc de Lorraine veut conclure avec la France, je m'approche de Vienne pour les forcer en quelque sorte à se mettre du parti des marins et de la religion (les puissances maritimes et protestantes). A la Haye, il faut assurer qu'on ne veut point troubler le repos de l'Europe, que Frédéric-Guillaume a servi l'empereur Léopold et qu'il en a été récompensé d'ingratitude et que je me dédommage d'avance et servirai après. A Hanovre, à Mayence, il faut parler du cœur patriote qu'il faut (*sic*), et que je veux soutenir

l'empire et protéger les débuts d'une maison faible. — Mais, répond le ministre, en faisant part en gros au ministère français des motifs de Votre Majesté, ne doit-on pas leur laisser entrevoir à mots couverts que cette entreprise pourrait tourner au plus grand avantage de la France? » Réponse : « Bon, il faut faire patte de velours à ces b... ¹. »

C'est là ce que M. Droysen appelle une grande combinaison politique et où il voit le germe d'où devait sortir un jour la patrie allemande. Avant Frédéric, nous dit l'historien prussien, on était ou Autrichien, ou Français, jamais Allemand. Frédéric est le premier qui ait su avoir une politique à lui, indépendante et vraiment nationale. « Si l'Allemagne eût existé alors, s'écrie-t-il avec enthousiasme, elle eût compris que Frédéric servait sa cause. » On pourrait faire observer que cette liberté d'esprit d'un prince allemand, cherchant son point d'appui indifféremment au dedans ou au dehors de la patrie commune, suivant qu'il y trouve son

1. *Pol. Corr.*, t. 1, p. 99 et 100.

intérêt personnel, paraît plutôt le contraire du patriotisme. Mais, en fait de sentiment national, chacun l'entend comme il lui convient, et, en ce genre comme en tout autre, il ne faut pas disputer des goûts. Où l'on serait plus tenté encore de contredire M. Droysen, c'est quand il ajoute, avec tout le sérieux germanique, que la conduite de Frédéric fut l'application rigoureuse des doctrines morales et puritaines telles qu'il les avait professées dans l'*Anti-Machiavel*. Mais ici encore il faut s'arrêter, parce que le différend, touchant à la morale, porterait sur des points plus graves encore.

Quoi qu'il en soit, morale ou non, et peut-être parce qu'elle ne l'était guère, la machine fut assez bien montée pour faire naître et durer l'erreur d'optique dont, comme on l'a vu, tout le public européen et allemand fut un instant dupe. On dirait même que, dans son entretien décisif avec Botta, Frédéric fit encore quelque effort pour maintenir le malentendu, car, après lui avoir révélé son dessein : « J'entre en Silésie, lui dit-il sur un ton patelin, mais comprenez bien que c'est en bon ami (*come buon amico*),

moins pour faire valoir quelques droits que je puis avoir, que pour défendre les droits héréditaires de la reine contre tous ses ennemis, notamment la Saxe et la Bavière, qui sont prêtes à l'attaquer. Je veux mettre la couronne impériale sur la tête du grand-duc. » L'Italien avisé, eut assez d'empire sur lui-même pour garder son sang-froid. Il laissa dire le roi, puis, avec un sourire narquois sur les lèvres : « Je ne me trompais donc pas, répondit-il quand je croyais Votre Majesté pleine de dispositions affectueuses pour la reine ma souveraine, quoique plus d'une personne à Vienne, je dois l'avouer pense que cette opinion était de ma part un acte de confiance véritablement héroïque (*puro eroismo*); mais je ferai remarquer à Votre Majesté que ni la Saxe ni la Bavière ne font mine de nous attaquer, et, quand elles y songeraient, si Votre Majesté veut seulement rester spectatrice, ma souveraine est de force à se défendre, d'autant plus que ces deux puissances auraient de la peine à s'accorder ensemble. » Le roi voulant encore renouveler des protestations doucereuses, Botta finit par perdre patience, et

élevant le ton : « Vos troupes sont belles, Sire, dit-il, mais les nôtres ont senti la poudre. — Si les miennes sont belles, reprit le roi, elles sont bonnes aussi, et vous vous en apercevrez. » Et, rompant brusquement l'entretien, il se leva ¹.

La date de la conversation avait été combinée de manière que le courrier qui en porterait la nouvelle ne parvint à Vienne que peu d'heures avant le nouvel envoyé de Frédéric. L'avance fut suffisante cependant pour que, lorsque le comte de Gotter arriva, il trouvât déjà la nouvelle ébruitée, la ville en rumeur, la stupeur et l'indignation partout au comble, et nulle part plus que dans les cercles diplomatiques. On n'y parlait que de l'attentat du roi de Prusse. « Si pareille chose s'accomplit, disait le ministre d'Angleterre, le roi sera excommunié de la société des gouvernements. » Quant à la jeune reine, on la connaissait déjà assez pour savoir que son âme ne pouvait être ni égarée par la surprise, ni ébranlée par la menace. Averti de l'accueil qui l'atten-

1. D'Arneth. t. 1. p. 115. — Droysen, t. 1, p. 164.

daît, Gotter prit le ton très haut et se posa tout de suite, comme le proconsul romain, portant la guerre ou la paix dans les plis de sa toge. Sans passer par l'intermédiaire ordinaire des ministres ou des chambellans, il demanda directement audience au grand-duc.

Dès les premières paroles : « J'apporte, dit-il, dans une main le salut de la maison d'Autriche, et dans l'autre, pour Votre Altesse, la couronne impériale. Les trésors du roi mon maître sont au service de la reine, il lui apporte aussi le concours de ses alliés, l'Angleterre, la Hollande et la Russie. En récompense de telles offres et en dédommagement du péril qu'elles lui font courir, il demande toute la Silésie, mais rien de moins. La résolution du roi est inébranlable : il veut, il peut s'emparer de la Silésie, et, si elle ne lui est pas offerte de bonne grâce, ces mêmes troupes et ces mêmes trésors seront donnés à la Saxe et à la Bavière, qui les sollicitent. » Rien n'était plus faux, puisque ni Saxe ni Bavière n'avait encore fait l'ombre d'une proposition. Mais peut-être Gotter était-il dupe lui-même des mensonges de son maître.

La réponse du grand-duc fut calme et fière.
« La reine, dit-il, n'a ni le droit ni le pouvoir de céder une parcelle du territoire qu'elle n'a reçu que sous la condition de le maintenir indivisible. Elle n'est point réduite à ce point de désespoir de se jeter dans les bras d'un prince qui entre en ennemi dans ses États, et, quelque mal que le roi de Prusse puisse lui faire, nous avons encore l'espérance qu'il s'en fera plus à lui-même. — S'il en est ainsi, reprit Gotter, je n'ai rien à faire ici et je puis m'en retourner. » Le grand-duc reprit la parole pour lui demander catégoriquement, par oui ou par non, si les troupes prussiennes étaient déjà à l'heure qu'il est sur le sol de la Silésie. « Elles doivent y être, répondit l'envoyé. — Retournez donc auprès de votre maître et dites-lui que, tant qu'il laissera un homme sur le territoire de cette province, nous préférerons plutôt que de traiter avec lui. Mais s'il veut encore s'arrêter, ou s'il veut reculer, nous voulons bien négocier avec lui à Berlin. Botta a déjà des instructions dans ce sens... et, quant à moi, ni pour la couronne impériale, ni pour le monde entier, je ne sacrifierai ni un seul des

droits de la reine ni un pouce de son domaine légitime et héréditaire. »

Gotter, intimidé par cette attitude, baissa un peu le ton. « Il n'est pas sérieux, reprit-il, de demander au roi de reculer dans une entreprise déjà si avancée. — Quand une entreprise est manifestement injuste, continua le grand-duc, il est plus honorable aux yeux du monde d'y renoncer que de s'y obstiner. Mais si le roi a besoin d'un motif pour retirer ses troupes, il peut dire qu'il avait eu pour but, en les faisant avancer, de défendre la reine contre les attaques de la Bavière et qu'il a reconnu que ce secours n'était pas nécessaire. » Devant cette ouverture qui, en réalité, n'en était pas une, mais qui avait l'avantage d'éviter un éclat immédiat, Gotter réfléchit un instant, puis, comme s'il accordait une grâce qu'on ne lui demandait pas, il consentit à écrire à Frédéric et à attendre sa réponse ¹.

Le langage du grand-duc avait été si net, si ferme, si peu conforme à son caractère indécis

1. D'Arneth. t. I, p. 120 et suiv.

que tout le monde comprit par qui les termes en avaient été dictés. Il avait parlé comme si la reine eût été présente, et effectivement, dans un des entretiens qui suivirent, la reine se tenait si près de la porte qu'à un moment donné, trouvant qu'il était temps d'en finir, elle appela son mari et l'emmena avec elle dans l'intérieur de ses appartements. Gotter, qui naturellement aurait dû insister pour la voir, n'osa même pas lui demander une audience, de crainte, écrivait-il à Podewils, de consommer tout à fait la rupture, en réalité pour éviter l'odieux d'une scène de violence avec une femme. Le murmure improbateur qui s'élevait de toutes parts autour de lui le troublait malgré son audace apparente. « Tout est ici en rumeur, écrivait-il; on sonne le tocsin, on appelle au feu... Je me félicite de n'avoir pas poussé trop fort à la roue. Le roi est un prince éclairé, qui saura, j'espère, trouver un moyen de sortir de cette affaire avec honneur. » Il était plus explicite avec l'ambassadeur d'Angleterre. « Vous ne connaissez pas mon maître, lui disait-il. Vous ne savez pas à quel point il est obstiné et présomptueux. C'est un étrange mé-

lange d'ambition et d'avarice ¹. » Puis, pour *se* tirer lui-même d'embarras, il sortit de Vienne sous prétexte qu'en attendant la réponse à ses dépêches, il allait faire une cure dans une station thermale du voisinage. La saison (on était en plein hiver) n'était pourtant guère favorable à ce genre de traitement ².

Gotter ne pouvait guère se faire l'illusion qu'il fût temps encore de ramener son maître à des conseils de modération. Il n'avait dit que trop vrai en affirmant que les troupes prussiennes étaient déjà sur le territoire de la Silésie. C'était le 20 qu'il était reçu par le grand-duc et, dès le 16, Frédéric avait quitté Berlin pour aller prendre le commandement de ses troupes. Il est probable que l'attitude de Botta lui avait appris qu'il n'avait point de faiblesse à attendre de la cour de Vienne, car, dans les derniers jours qui précédèrent son départ, il se décida enfin à mander le marquis de Valori, à qui il n'avait pas adressé la parole depuis six semaines.

1. Droysen, t. 1, p. 178.

2. *Ibid.*, t. 1, p. 180. — D'Arneth, t. 1, p. 127. — Räumler, t. II, p. 21.

Valori arriva, très perplexe, se demandant toujours si le bruit d'armes qui continuait à retentir de toutes parts cachait une réalité ou un jeu. Le premier entretien fut trop vague pour le tirer de peine. Le roi, loin de s'expliquer lui-même, cherchait à le faire parler. « J'attends toujours, dit-il, ce que pense M. le cardinal et ce que le roi votre maître est disposé à faire pour moi... » Puis il se répandit en louanges sur le cardinal, et comme Valori laissait voir sans doute par quelque moue significative qu'à sa connaissance on n'avait pas toujours parlé sur ce ton au Rheinsberg : « Ah ! dit-il, il ne faut pas prendre garde à ces petites plaisanteries qui m'échappent, c'est le langage de mon caractère ; j'en suis fâché ; mais essentiellement je le dispute à tout le monde pour une véritable estime et même une vénération pour un aussi grand homme doué de tant de qualités singulières. Ma foi, monsieur, c'est le plus grand homme que la France ait eu jusqu'à présent. »

« Quant à l'armement, ajoute Valori (transmettant sans délai le compliment au cardinal lui-même), il me dit que je devais être tranquille.

que cela ne dérangeait en rien les vues que nous pourrions avoir, que je serais un des premiers informé de ses raisons et des motifs qu'il croyait être bien fondés, et que le roi ne devait en prendre aucun ombrage. » Tout cela était si peu clair qu'en terminant, Valori disait encore : « J'incline à croire qu'il s'entend avec le grand-duc et que Votre Éminence est prévenue ¹. »

La seconde conversation fut plus significative. Frédéric demanda nettement si l'intention de la France, comme son intérêt, n'étaient pas d'enlever la couronne impériale à la maison d'Autriche et de la donner à l'électeur de Bavière, et, dans ce cas, si le roi ne serait pas heureux de son alliance ? Notez qu'à la même heure on offrait en son nom la même couronne au grand-duc.

« Je répondis, dit Valori, qu'il m'était impossible de rien conjecturer des sentiments de Son Éminence, mais que je me croyais suffisamment autorisé à l'assurer que le roi répon-

1. Valori au cardinal, 10 décembre 1740. (*Correspondance de Prusse. Ministère des affaires étrangères.*)

draît avec plaisir aux démarches qu'il voudrait faire pour se lier avec lui; et sur ce qu'il ajouta qu'il avait plusieurs projets qui étaient tous très convenables aux intérêts de la France, je lui demandai s'il voulait me faire la grâce de m'en communiquer un et que je le ferais partir par courrier. — Il dit qu'il fallait savoir avant ce que pensait M. le cardinal, que je pouvais lui mander qu'il avait envoyé le comte Truchsess en Angleterre, mais que, dès qu'il aurait des sûretés de traiter avec Sa Majesté, il le ferait revenir. — Je lui dis ensuite que le bruit était public à Vienne qu'il avait pris des engagements avec le grand-duc et qu'il l'avait même assuré de trois voix pour la dignité impériale. — Il me répondit qu'il s'en fallait de beaucoup, *que sa voix était encore à louer*, mais que, s'il ne trouvait pas jour à s'allier avec le roi, il chercherait des amis pour seconder ses vues, que, pour lui, il lui serait assez indifférent qui fût empereur, et qu'à cet égard il ne se conduirait que relativement à ses intérêts ou à ceux de ses alliés, mais qu'il me répétait encore que son amitié n'était pas à mépriser, qu'il était en état de se-

conder toutes les espèces de vues que le roi pouvait avoir, que son agrandissement ne pouvait porter aucun ombrage, et que, par la position où il était, il devenait son allié naturel dans le Nord... qu'enfin nous avions ensemble de bonnes choses à faire.

» Je lui dis qu'il n'y avait pas lieu de douter que l'intention du roi ne fût de se prêter à tout ce qui pouvait contribuer à resserrer ces liens d'amitié qui étaient déjà entre eux. — « Tout
» cela, mon ami, me dit-il, sont des discours que
» nous nous sommes tenus jusqu'à présent;
» nous ne pouvions rien faire qui vaille jusqu'à
» ce moment : voici le temps venu que je
» sache si M. le cardinal veut de moi... Si l'on
» veut m'avoir, la chose ne traînera pas long-
» temps, et je vous donnerai mes idées ; je vou-
» drai aussi qu'il me fit part des siennes. Je
» vous avertis que je suis pressé et que je vou-
» drai savoir à quoi m'en tenir. Personne n'est
» plus que moi en état de faire le bien de la
» maison de Bavière et de seconder les vues
» que le roi votre maître pourrait avoir de le
» faire empereur et cela sans le compromettre.

» Après nous être chamaillés quelque temps, il
» pourra s'élever comme le modérateur. On
» négociera et il prononcera comme nous sommes
» convenus. Convenez que je lui fais jouer
» un personnage qui convient également à sa
» grandeur et à son goût. Soyez sûr, continua-
» t-il, mon cher ami, que c'est un abus de croire
» que tout ceci doit se passer sans quelque
» coup d'épée. C'est aux jeunes gens à entrer
» les premiers en danse. Après tout, qu'est-ce
» que cela vous fait si je m'agrandis de ce
» côté-ci, et ne devez-vous pas être bien aise
» que je fasse mes affaires à ce prix ? Si le
» roi réfléchit, il verra que je ne suis pas un
» allié à mépriser. » Puis il laissa entendre que
le meilleur parti à prendre serait d'unir les
deux couronnes par une alliance défensive,
dans laquelle on tâcherait de faire entrer les
puissances du Nord, comme la Suède et le Dane-
mark ¹. »

Valori sortit plus troublé que jamais, doutant
■ toujours de la sincérité de son interlocuteur, et

1. Valori à Amelot, 13 décembre 1740.

très effrayé de la pensée de lui donner par un traité défensif une caution éventuelle contre les conséquences de son aventure. Rencontrant sur son chemin le ministre Podewils, il essaya de le faire parler en feignant de savoir ce qu'il soupçonnait. « Mon cher maître, lui dit-il en lui serrant la main affectueusement, vous ne le savez pas, mais je suis informé que le roi votre maître est en correspondance avec le grand-duc et qu'ils s'entendent. » Podewils ne manqua pas de communiquer sur-le-champ à Frédéric cette prétendue confidence. « Bahl répond le roi dans une note confidentielle, cajolez-le comme vous pourrez et faites-lui espérer que je ne séparerai jamais mon intérêt de celui de la France. » Puis, au marquis de Beauvau, qui venait prendre avant son départ une audience de congé, il dit tout haut avec affectation, de manière à être entendu et répété : « Je vais jouer une grande partie : si les as me viennent, nous partagerons. » Le soir, il y eut bal masqué au palais ; Frédéric y parut en domino, sans masque, prit part avec gaieté à tous les divertissements, causa assez longuement,

ns une embrasure de fenêtre, avec le ministre d'Angleterre, puis, au moment où on se parait, il dit aux officiers qui l'entouraient : Graissez vos bottes, nous partons ¹. »

Deux jours après, la frontière était franchie, et il écrivait de son quartier général placé à Ohleidsnitz, premier poste de la Silésie : « Mon cher Podewils, j'ai passé le Rubicon, enseignes déployées et tambour battant ; mes troupes sont pleines de bonne volonté, les officiers d'ambition, les généraux affamés de gloire : tout ira selon nos souhaits ; mon cœur me présage tous les biens de ce monde, enfin un certain instinct, dont la cause nous est inconnue, me prédit du bonheur et de la fortune. Je ne paraîtrai pas à Berlin sans m'être rendu digne du rang dont je suis soutenu et des braves soldats que j'ai l'honneur de commander. Adieu, je vous recommande à la garde de Dieu ². »

Pendant que Frédéric marchait sur la capitale de la Silésie, en suivant la grande route de Vienne,

¹ *Pol. Corr.*, t. I, p. 147-148. -- Voltaire, *Mémoires*. -- Frédéric, *Histoire de mon temps*.

² *Pol. Corr.*, t. I, p. 147-148.

un courrier prenait celle de France, emportant les lettres de Valori et de Beauvau au cardinal. Les deux envoyés ne parlaient pas de mal de Beauvau, toujours convaincu du mauvais vouloir et même de la haine de Frédéric, craignant la nécessité d'une action immédiate de la part de la France. Il fallait, suivant lui, ou se concerter sur l'Autriche de concert avec la Bavière et la Prusse, afin d'avoir sa part des dépouilles, ou lui venir en aide en faisant payer son aide. Mais, de toute manière, il fallait agir, sans quoi le prince téméraire profiterait d'un prochain succès pour se réconcilier avec Marie-Thérèse et on aurait ensuite les deux jeunes souverains à la fois sur les bras : « Je crains toujours », disait-il, que Votre Éminence ne soit pas assez persuadée combien le roi de Prusse est un homme vraiment dangereux. Sa conduite ressemble à un roman qu'à l'histoire, mais le roman a souvent les suites les plus funestes. » Valori, plus réservé ; dans sa pensée, il convenait de se contenter et de laisser Frédéric mettre le feu à l'Allemagne sans s'en mêler, du moins momentanément. Cette conduite, assurait-il, nous

rechercher de tout le monde sans donner de jalousie à personne¹.

Tel était, en effet, le problème : s'associer ou s'opposer à une ambition sans scrupule, ou bien encore rester l'arme au bras pour apparaître à son heure sur la scène troublée : tels étaient les trois partis entre lesquels la politique française devait choisir. Par un singulier jeu de la Providence, c'était un vieillard déjà un pied dans la tombe qu'était remise une décision, la plus grave peut-être que jamais ministre de France ait eu à prendre et dont il a fallu plus d'un siècle pour que notre génération ait vu se dérouler la dernière conséquence.

1. Beauvau à Amelot, 17 décembre 1748 (*Correspondance Prusse. Ministère des affaires étrangères.*)

CHAPITRE II

INTERVENTION DE LA FRANCE. — ÉT L'EUROPE ET DE L'EMPIRE AU DÉBUT GUERRE.

Politique qu'aurait dû suivre la France dans la lutte en Allemagne. — Pourquoi cette politique n'a pas été. — Souvenir de la lutte soutenue depuis dix ans contre la maison d'Autriche. — Le succès même par cette lutte rendait inutile de le poursuivre. — Ce que dit dans le conseil de Louis XV. — L'opinion de l'opinion entraîne le gouvernement qui se décide à appuyer Frédéric et les prétentions de l'électeur de Brandebourg. — Le comte de Belle-Isle. — Son origine, ses défauts, son caractère. — Premier entretien de Belle-Isle et de Fleury suit à regret les conseils de Belle-Isle.

Effet de l'intervention de la France. — Frédéric devient maître de la situation. — Il est recherché à la fois par la France et l'Angleterre. — Nouvel entretien de Fleury et de Valori. — Il demande à la France une intervention active. — Proposition de médiation faite par l'Angleterre et repoussée par Marie-Thérèse. — Soulèvement de la Silésie. — Inquiétude de Frédéric. — Il

proche décidément de la France. — Belle-Isle est envoyé en Allemagne, comme ambassadeur auprès de la diète d'élection.

État de l'Europe au moment de l'ouverture de la diète. — L'Angleterre. — La Hollande. — La Russie. — La Suède. — Prétentions de l'Espagne en Italie. — Desseins cachés du roi de Sardaigne. — État de l'Empire. — Morcellement et impuissance de la nation germanique. — Pouvoir nominal de l'Empereur, de l'administration, de la justice et de l'armée impériales. — Divisions religieuses. — Leur effet accroît celui des divisions politiques. — Irritations contre la France, commune à tous les partis en Allemagne. — Cause de cette irritation. — Caractère que ce sentiment doit faire prendre au rôle de Frédéric et de la Prusse en Allemagne.

I

Une anecdote, rapportée dans tous les mémoires du temps, a le mérite de peindre au naturel la situation d'esprit dans laquelle les événements qui se précipitaient en Allemagne trouvèrent Louis XV, ses ministres et sa cour. Comme on s'entretenait à Versailles de la mort de Charles VI et de ses conséquences, le roi, d'abord silencieux, finit par laisser tomber, de son air de sangueur habituel, cette parole indifférente : Nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de

rester sur le mont pagnote. » — A quoi l'un des assistants, le marquis de Souvré, répliqua vivement : « Votre Majesté y aura froid, car ses ancêtres n'y ont pas bâti. »

Le mot de Louis XV est caractéristique par sa trivialité même. On y reconnaît ce prince tout entier, avec cette justesse de coup d'œil et ce sens pratique dont la nature l'avait doué, qualités précieuses dont la France ne profita jamais, parce que, pour être dignes d'un roi, il leur manqua toujours d'être relevées par un souffle de générosité et soutenues par un ressort énergique de volonté. La réplique du courtisan est plus significative encore, car elle fait comprendre, en deux mots, dans quelle voie funeste une tradition mal comprise, devenue l'objet d'un faux point d'honneur, allait égarer la politique de la France.

En examinant, en effet, les résolutions diverses que le gouvernement de Louis XV pouvait prendre dans la crise où il se trouvait jeté avec toute l'Europe, on en trouve deux qui, différentes sans être opposées, ni tout à fait inconciliables, pouvaient l'une et l'autre être honnêtes.

tement adoptées : l'une peut-être plus conforme aux exigences délicates du point d'honneur, l'autre mieux appropriée aux légitimes suggestions de l'intérêt national. Le roi de France pouvait s'empresser non seulement de confirmer la reconnaissance, mais de promettre par avance et de préparer l'exécution des engagements qu'il avait pris par le traité de 1738, envers l'ordre de succession réglé par la *Pragmatique*. C'eût été devancer l'appel de Marie-Thérèse par un élan chevaleresque qui n'est, j'en conviens, ni habituel ni même obligatoire entre souverains. Il pouvait aussi, sans être infidèle à aucune de ses promesses, éviter de s'expliquer sur les moyens de les remplir jusqu'au jour où la nécessité aurait réduit la fille de Charles VI à invoquer le secours de ses alliés. Ce jour-là, personne ne pouvait trouver mauvais qu'avant de se mettre en frais et en campagne, il stipulât en faveur de ses peuples une compensation proportionnée aux sacrifices qu'il leur aurait imposés ou aux périls qu'il leur aurait fait courir pour la défense de la cause impériale.

L'occasion, on l'a vu, n'aurait pas tardé : la brusque invasion de la Silésie aurait mis la bonne foi d'un des garants de la *Pragmatique* dans un contraste avantageux avec la perfidie de l'autre, et, comme rien n'est tout à fait gratuit en politique, on pouvait assez raisonnablement demander à l'Autriche de payer la loyauté d'un fidèle ami d'un prix que la comparaison seule aurait fait paraître modéré. Une telle ligne de conduite eût été d'ailleurs la suite naturelle de celle qui avait été sagement suivie par les conventions de 1738. En permettant à Marie-Thérèse de choisir l'époux de ses préférences, Fleury, en 1738, avait obtenu, avec la cession de la Lorraine, l'avantage d'assurer la continuité de notre territoire du côté de l'est jusqu'à la forte barrière des Vosges. En favorisant, en 1740, l'élévation de cet époux bien-aimé à la dignité impériale, le même Fleury pouvait se proposer d'obtenir quelque concession analogue, quelque démembrement des Pays-Bas ou du Luxembourg, qui aurait reculé notre frontière septentrionale en la rapprochant du Rhin. La suite fera voir que

Marie-Thérèse aurait consenti sans trop de peine à un sacrifice, même assez étendu, de cette nature. Et, de fait, à un agresseur insolent comme Frédéric, qui visait au cœur même de son empire, comment n'aurait-elle pas préféré un honnête allié qui ne lui aurait demandé, pour courir à son aide, que l'abandon éventuel d'un lambeau détaché de ses possessions lointaines? Mais ce lambeau, sans prix pour elle, serait venu compléter heureusement la défense et l'unité de notre sol national.

C'était là sans doute les chances qu'entrevoyait Louis XV et qu'il conseillait d'attendre, aidé d'ailleurs dans ses prévisions et dans sa patience par son inertie naturelle. La perspective devait convenir mieux encore à son vieux ministre, qui avait naturellement, comme je l'ai dit, le goût de la politique expectante et l'avait même déjà poussé jusqu'à l'excès regrettable de favoriser par ses indécisions les espérances de la Bavière et l'audace de la Prusse. Le moins qu'il pût se proposer, c'était de tirer adroitement parti d'une situation qu'il avait contribué à créer. Caresser d'abord, puis met-

tre à profit les affections et la fierté blessée d'une jeune femme, c'était un jeu qui paraissait fait tout exprès pour un octogénaire rendu lui-même par les glaces de l'âge insensible aux passions du cœur, mais qui n'avait que mieux appris par là même à en faire jouer tous les ressorts.

La France avait donc le choix entre un acte de désintéressement un peu idéal et un calcul d'une honnêteté moyenne et suffisante. Hors de là, il ne lui restait plus qu'un parti à prendre : c'était de violer tous ses engagements, sans provocation comme sans prétexte, et de se jeter tête baissée dans les hasards d'une agression continentale, à la veille d'une guerre maritime déjà presque allumée, le tout pour l'honneur d'un prétendant sans troupes comme l'électeur de Bavière et en compagnie d'un allié sans foi comme l'envahisseur de la Silésie. Cette conduite avait la singulière fortune de réunir tous les torts à tous les périls et l'imprudence à la déloyauté. Ce fut pourtant ce troisième parti qu'après réflexion la politique française embrassa.

La cause principale et la seule excuse de cette erreur coupable dont les conséquences durent encore, ce fut l'influence exercée par le souvenir de la longue lutte qui était engagée depuis des siècles entre les maisons de France et d'Autriche. L'abaissement de la maison d'Autriche était le but politique poursuivi depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV par tous les souverains dignes de la France et tous les ministres qui avaient bien mérité de leurs maîtres. Les plus illustres capitaines avaient payé de leur sang sur les champs de bataille l'exécution persévérante de ce grand dessein. Richelieu, Mazarin, Condé, Turenne et Villars demeuraient grands dans la mémoire de leurs compatriotes par les coups qu'ils avaient portés à la prépondérance impériale. Rompre avec une tradition dans laquelle étaient nourris, dont demeuraient, pour ainsi dire, imprégnés tous ceux qui portaient la parole ou les armes au nom de la France, depuis l'ambassadeur jusqu'au moindre agent diplomatique, depuis le général à la tête de son armée jusqu'au plus humble ingénieur fortifiant une citadelle, en

tout temps c'eût été une tentative difficile à faire admettre et même comprendre. Mais le jour où une chance imprévue permettait de porter à l'ennemi héréditaire un coup qui pouvait l'écraser, lui tendre la main, au contraire, et le relever, c'était, semblait-il, pour le roi de France résister à l'appel de la Providence et offenser les mânes de ses ancêtres.

Ainsi raisonnaient même des sages : ils n'avaient qu'un tort, c'était de ne pas réfléchir que précisément parce que cette politique avait rempli deux siècles de travaux et de gloire, ayant atteint son but, elle avait fait son temps. Le plus grand hommage, au contraire, que Louis XV pût rendre à ses prédécesseurs, c'était de reconnaître (comme doit le faire aujourd'hui l'histoire) qu'ils avaient conduit les revendications de la France contre l'Autriche à ce point où, l'œuvre étant consommée, il n'était ni nécessaire, ni même prudent de vouloir la pousser plus avant. Un regard jeté en arrière suffisait pour montrer que, tout étant fait dans cette voie, rien n'était plus à faire. Que de terrain gagné, en effet, de François I^{er} à Louis XV

que d'espace parcouru ! que de grandeur acquise ! quel éternel sujet d'honneur pour la maison royale à qui a été dû ce progrès sans pareil ! et quelle reconnaissance doit garder encore la postérité qui conserve, même après nos malheurs, les débris mutilés de cet héritage ! Au début du xvi^e siècle, Charles-Quint était empereur d'Allemagne, roi d'Espagne, maître de l'Italie et des Pays-Bas : un coup de baguette magique venait de le rendre possesseur, au delà des mers, de trésors qui semblaient inépuisables et de contrées sans limites. C'était l'empire du monde qu'il avait fallu arracher au nouveau César. Une seule nation, la France, j'ai presque dit une seule famille, avait pris en main la cause de l'indépendance de tous les peuples et elle avait suffi à la tâche. Cent ans après, grâce à la France et à ses souverains, le fantôme de la monarchie universelle avait disparu, mais une réalité menaçante subsistait encore : la maison d'Autriche, affaiblie et divisée, sans être détruite, partagée en deux branches qui tenaient toujours au même tronc, enserrait encore la France au nord, à l'est et au sud, par

une étreinte redoutable. Entre la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté, la Navarre occupée par ses troupes et la Méditerranée sillonnée par ses escadres, elle avait partout une entrée facile sur notre sol par des frontières ou des côtes ouvertes ou dégarnies. C'est alors que Richelieu jeta hardiment les armées françaises dans tous les hasards de la guerre de Trente ans ; et depuis cette heure une série de victoires était venue détacher une à une toutes les mailles de ce réseau de fer. Rocroi, Senef et Fleurus avaient amené les cessions successives de Cambrai, de Besançon et de Strasbourg. L'orgueil de Louis XIV, sévèrement puni par les malheurs de sa vieillesse, avait un instant compromis ce résultat, mais sans le détruire, et, en définitive, après des traverses, juste châtiment de quelques fautes, la fortune nous était revenue et Denain avait affermi sur la tête d'un Bourbon les couronnes d'Espagne et de Sicile.

L'horizon s'était aussi dégagé de toutes parts, et Louis XV, à Versailles, respirait pleinement à l'aise. S'il eût été vraiment digne de recueillir les fruits de cette politique à longue vue, il

se fût borné à en jouir ou du moins, en travaillant à la compléter, il se fût gardé de la compromettre. Il eût reconnu dans le traité de 1738 l'attestation éclatante du changement opéré entre les forces relatives des deux royautés rivales. Loin de repousser les recommandations paternelles de Charles VI, invoquant, sur son lit de mort, la garantie française comme le suprême espoir de sa race, il les eût accueillies comme un hommage, avec une fierté bienveillante. Et, de fait, Louis XIV lui-même, dans toute sa superbe, quel rêve plus orgueilleux aurait-il pu former que de voir la petite-nièce de Charles-Quint devenue la pupille de son petit-fils, réclamant pour toute faveur le maintien de l'équilibre établi par les traités de Westphalie et d'Utrecht, ces deux œuvres diplomatiques dont l'une avait inauguré et l'autre couronné son règne ?

Envisagée de ce point de vue, la *Pragmatic Sanction*, qui garantissait le *statu quo* territorial de l'Europe, loin de détruire ou d'ébranler les résultats de notre politique séculaire, en était la confirmation, presque la

consécration définitive. Cette vérité ne fut pas appréciée, peut-être pas même aperçue, dans les conseils de Louis XV. En tous cas, elle n'y fut pas présentée avec l'autorité qu'un jugement éclairé par la suite des faits peut aujourd'hui lui reconnaître. Il y eut bien un débat entre Fleury et ses collègues, mais il ne s'éleva pas à ces hauteurs. Fleury, tenant avant tout à rester en paix et à laisser courir les événements, fit valoir de mesquines considérations d'économie : la détresse du trésor accrue par les rigueurs de la saison dans les dernières années, la désorganisation de l'armée, mal remise des pertes de la dernière guerre, la fatigue et l'épuisement général du pays. Le ministre des affaires étrangères, Amelot, et Maurepas, ministre de la marine, partisans d'une politique plus active, répondirent à ces raisons par d'autres aussi pauvres, — tirées de traditions qu'ils ne comprenaient pas et de précédents sans application, — telles qu'en peuvent trouver des esprits courts qui ne savent pas sortir d'une ornière. On ne sait qui l'eût emporté, et de l'inertie ou de la routine, ces deux forces

également aveugles, laquelle aurait prévalu, si une action plus vive et pour ainsi parler plus jeune ne fût venue à la traverse.

En tout temps, et dans les affaires publiques comme dans la vie privée, la jeunesse se plaît, on le sait, à déjouer les calculs de l'expérience. C'est une force assez mal réglée dont les vieux politiques, qu'elle dérange, ont le tort de ne jamais tenir assez de compte. Même dans nos foules démocratiques, les instincts, les désirs de chaque génération nouvelle viennent presque périodiquement troubler le corps social et opèrent comme un levain qui fait fermenter toute la masse. Mais c'était bien autre chose dans le cercle étroit de Versailles. Là, dans ces quelques pieds carrés où se décidait la destinée d'un grand peuple, toute action se multipliait au centuple par elle-même. Là vivait, parlait et remuait tout le long du jour une jeune noblesse, ardente et désœuvrée, se mêlant de tout, précisément parce qu'elle n'avait rien à faire, l'esprit d'autant plus prompt à la critique qu'il était plus léger de réflexions et plus vide de connaissances, et entre les petits

levers et les petits couchers, les messes et les chasses royales, les voyages de cour, les parties de plaisir et de dévotion, ayant mille occasions d'approcher de l'oreille du maître. Le regard sévère de Louis XIV l'aurait contenue, la nonchalance de Louis XV lui donnait carrière; rien ne modérait plus sa fougue et sa loquacité intempérante. Actes et paroles des ministres, elle citait tout à son tribunal. Le murmure de ces voix confuses et tranchantes formait autour des gens en place ou en crédit un bourdonnement qui aurait fait perdre le sens aux cerveaux les plus rassis. Or, dès le premier jour, la jeunesse de la cour fut passionnée pour courir sus à l'Autriche défaillante, et, de crainte de manquer une si bonne occasion de guerroyer, réclama à grands cris une entrée en hostilité immédiate.

Ce n'était pas seulement, chez ces nouveaux preux, ce goût d'aventures, cet attrait de la renommée naturels à tout ce qui porte l'épée pour la première fois. Ce fut un entraînement d'autant plus vif que la dernière guerre, bien qu'honorable pour la France, n'avait que médiocrement

ment satisfait tous les héros en espérance. Par une particularité qu'expliquait assez l'âge du premier ministre, tous les commandements dans cette campagne avaient été réservés à des généraux sur le retour, formés à l'école du dernier règne. Le plus illustre, Villars, était mort en vieillesse sous les harnais, enviant le sort de son camarade Berwick, qu'un boulet emportait à la même heure, mais qui avait lui-même plus de soixante ans. Noailles, Broglie, Coigny, qui les avaient remplacés, n'étaient guère moins avancés dans la vie. Ils n'étaient guères qu'aux yeux de Fleury, qui les avait vus naître et grandir et à qui (j'ai vu cette illusion chez d'illustres vieillards) tout ce qui n'avait pas cinquante ans paraissait imberbe. Rien d'étonnant qu'une nouvelle race militaire se fût élevée derrière ces vétérans, brûlant de paraître en scène à son tour et de conquérir, dans une guerre qui fût son œuvre, une gloire qui lui fût propre : et elle se montrait d'autant plus impatiente de descendre dans l'arène qu'elle espérait, cette fois, arracher le roi à sa torpeur et entraîner avec elle sur le chemin de la victoire.

Il était temps, disait-on, car, dans cette atmosphère frondeuse, on ne s'était pas fait faute de remarquer tout bas que le roi, dans la fleur de l'âge, n'avait pas paru pressé jusque-là d'imiter ses aïeux en prenant part lui-même aux opérations militaires, ni pour les commander comme Henri IV, ni pour en partager les périls comme Louis XIII, ni même pour les surveiller de loin comme Louis XIV. Ce n'était pas sur le bord d'un fleuve traversé par ses armées, c'était au fond de Versailles, loin de l'écho des combats, qu'il s'était laissé attacher par sa grandeur sans trahir même l'apparence d'un regret. Comme aucun soupçon ne s'élevait sur la bravoure d'un Bourbon, on attribuait cette réserve peu naturelle aux habitudes étroites de son éducation, au soin, j'ai presque dit au culte, pour sa personne royale que lui avaient inspiré d'abord des précepteurs très obséquieux, puis la digne compagne à qui un mariage inégal l'avait uni au sortir de l'enfance. La vertueuse Marie Leczinska, éblouie de sa grandeur inespérée, n'osant presque lever les yeux sur son époux, le considérant comme un dieu qu'aucun

double ne devait atteindre, craignant à tout moment de le perdre et de tout perdre avec lui, gardait, par instinct, comme à vue dans son intérieur. Élevée loin du rang suprême, où aurait-elle pris, d'ailleurs, pensait-on, pour les comprendre et s'y associer, les nobles inspirations qui conviennent à la royauté ?

Aussi les gens de cour (et le nombre en était grand) qui se piquaient d'être plus susceptibles sur le point d'honneur que scrupuleux sur la morale, constataient-ils avec plaisir que l'influence de la reine, très grande dans les premières années de son mariage, s'était affaiblie par degrés et venait enfin de complètement effacer. Une disproportion d'âge, chaque jour plus sensible, le déclin prématuré des agréments plus que médiocres dont la pauvre princesse était douée, avaient peu à peu éloigné le roi d'une intimité conjugale dont le régime avait toujours été un peu sévère. Dès que ce refroidissement fut visible, la nouvelle en fut accueillie avec joie par tout un peuple de serviteurs toujours prêts à voir dans les vices des grands une mine de fortune à exploiter. Grandes dames

de mœurs faciles, jeunes seigneurs passés maîtres dans l'art des plaisirs délicats, ce fut à qui s'empessa de présenter aux yeux du prince tous les attraits qui pouvaient émouvoir ses sens. Une véritable conspiration fut ourdie pour l'écarter de ses devoirs domestiques, et tous les mémoires du temps affirment, sans avoir été contredits, que le vieux cardinal y entra, au moins par connivence, soit qu'en tuteur prudent, il craignît d'importuner son pupille par trop de sévérité, soit qu'il soupçonnât toujours Marie Leczinska de regretter son prédécesseur, le duc de Bourbon, à qui elle avait dû le trône. Le cœur du roi fut ainsi comme une place assiégée de toutes parts, et qui, livrée de l'intérieur, se rendit bientôt sans trop de résistance. La cour et la ville ne tardèrent pas à apprendre que Louis XV avait les faiblesses de Henri IV, ce qui parut aux connaisseurs autant de faiblesse pour imiter son courage et prétendre à son génie. N'y avait-il pas de tout temps, sur les rapports nécessaires de la galanterie et de la valeur, une opinion courante dans le monde, comme dans les lettres, un code de ces maximes

que Boileau a si bien nommées des *lieux communs de morale lubrique* et qui défrayaient aussi bien les chansons à boire sur le Vert Galant que les fadeurs d'opéra sur les amours de Mars et de Vénus? Molière n'avait-il pas dit :

Et je ne conçois pas que, sans être amoureux,
Un jeune prince soit et grand et généreux ?

Bien des gens même de nos jours rediraient encore des couplets sur cet air si la mode de chanter n'était passée. Mais tout le monde chantait à Versailles, et nous avons pu connaître de vieilles dames de l'ancienne cour, ayant mené une vie irréprochable et la finissant toute en Dieu, qui avaient pourtant la mémoire encore garnie de ces refrains joyeux et guerriers et qui parlaient des écarts de la vaillante jeunesse de leur temps avec quelque chose de plus que de l'indulgence. Bref, dès que le roi était émancipé de son ménage et de son confesseur, il fut entendu que rien ne l'empêcherait plus de courir à la gloire.

Il ne s'agissait que de l'y pousser ; et c'est de

quoi se chargèrent volontiers les influences dont la séduction l'ayant initié au goût des plaisirs paraissait propre à lui inspirer aussi l'ardeur des combats. Deux femmes présidaient ensemble au cercle des nouvelles intimités royales : c'étaient deux sœurs, filles d'une maison très noble, mais un peu déchue, celle de Nesle ; l'une, madame de Mailly, la première que le roi eût honorée publiquement de sa faveur ; l'autre, madame de Vintimille, moins bellé, mais plus piquante que son aînée et qu'on accusait assez généralement de vouloir la supplanter. Les deux dames vivaient pourtant dans une intimité sans nuage. Elles entrèrent avec passion dans les plans de campagne qui montaient autour d'elles toutes les jeunes têtes. Une tradition poétique et romanesque les autorisait à se faire d'avance une part dans les exploits futurs du souverain. N'était-ce pas Agnès qui avait éveillé Charles VII de son sommeil et sauvé la France de sa ruine ? Gabrielle n'avait-elle pas reçu les tendres adieux du vainqueur de Coutras ? Comment oublier aussi La Vallière et Montespan, majestueusement promenées dans le

aines de Flandre en vue des citadelles assiégées ou soumises, puis ramenées le lendemain à reines dans les fêtes de la victoire,

Dansant avec Louis sous des berceaux de fleurs,
Et du Rhin subjugué couronnant les vainqueurs !

Pourquoi ces jours brillants ne pourraient-ils se renaitre ? Le nouveau Louis était-il moins brave, moins beau que son aïeul ? était-il moins apte pour vaincre et pour être aimé ? Que lui manquait-il pour enflammer tous les cœurs quand ses traits, d'une régularité encore un peu froide, seraient animés par les feux de la gloire et de l'amour ?

On parlait déjà ainsi quand on apprit que le nouveau roi de Prusse, de deux ans seulement plus jeune que celui de France, se jetait, à peine couronné, dans une mêlée guerrière, sans dire, peut-être même sans savoir pourquoi. L'entraînement des souvenirs, aidé de l'émulation d'un tel exemple, parut alors tout à fait irrésistible. Seulement personne ne pensa que le cardinal pût s'y associer. Entre le vieux pédagogue, qui, tout le long du jour, tenait

encore le roi en tutelle, et les nouveaux conseillers, dont les jeunes visages l'attendaient le soir dans des cabinets particuliers, il y avait, semblait-il, incompatibilité d'humeur encore plus que d'âge et de profession. Comment, d'ailleurs, eût-on proposé sans sourire à un vieillard, presque à un cadavre, de tenter une grande aventure? Il fut donc arrêté, dans tous les conciliabules guerriers, que l'heure de la retraite avait sonné pour une domination sénile qui n'avait que trop duré, et si la vieillesse était sourde à la voix des événements, on se chargeait de la lui faire entendre. Un mot courut à Versailles, un de ces mots par lesquels le public français excelle à peindre une situation et à achever un homme, et que tout le monde répète parce que chacun croit l'avoir inventé : « C'était un cardinal, dit-on, qui avait frappé à mort la maison d'Autriche, un autre cardinal, si on le laissait faire, allait la ressusciter. » Quant au successeur à trouver, le roi, ajoutait-on, n'avait que l'embarras du choix. Voulait-il un homme de cabinet, un politique éprouvé et rompu aux affaires? Il n'avait qu'à rappeler de l'exil le marquis

De Chauvelin, naguère encore chargé par Fleury lui-même du ministère des affaires étrangères et que son jaloux collègue n'avait éloigné que pour ne pas partager avec lui l'honneur des dernières négociations. Préférait-il un homme d'action autant que de conseil, propre à faire un général en chef aussi bien qu'un premier ministre et à exécuter de grands desseins après les avoir conçus ? Un nom était sur toutes les lèvres : c'était celui de Charles-Louis Fouquet, comte de Belle-Isle.

Celui-là, pour devenir l'idole de la jeunesse, n'était pourtant pas bien jeune lui-même. Né en 1684, il n'avait pas moins de cinquante-six ans. Mais la disgrâce, en retardant sa fortune, lui avait conservé dans cette maturité de la vie qui touche au déclin le charme de l'espérance et le prestige de l'inconnu. Il y avait dans son existence comme dans sa personne je ne sais quoi d'aventureux qui tranchait avec la monotonie des habitudes de Versailles. A distance même, et pour l'histoire, sa physionomie est presque la seule qui se détache sur le fond uniforme de la société politique d'alors. L'originalité est en gé-

néral ce qu'on cherche en vain dans cette société brisée par le pouvoir absolu. Telle que la main pesante de Louis XIV avait fait la France, quiconque prétendait à s'y élever savait d'avance à quel moule il devait assujettir son caractère et quelle voie devait suivre sa destinée. On appartenait par la naissance soit à une noblesse brave et frivole qui achetait de bonne heure ses grades à l'armée, et, dans l'intervalle entre deux campagnes, brigait des charges de cour, soit à une haute bourgeoisie, habituellement sortie de la robe, maîtresse de tous les emplois civils et qui avait sa place marquée dans tous les conseils. Une fois entré dans l'une ou l'autre carrière, on la parcourait d'étape en étape sans autre accident qu'un caprice de faveur ou un coup de feu reçu sur le champ de bataille. L'adversité avait jeté Belle-Isle en dehors de ces chemins battus. Son père, on le sait, était le troisième fils du célèbre Fouquet, le seul qui eût laissé une postérité. Sa mère était une fille de la noble maison de Lévesque. Malgré cette illustre alliance, toute la famille Fouquet ayant partagé la disgrâce de son chef, c'était dans l'obscurité, presque dans

misère, que le jeune héritier de cette race pros-
crite avait vu le jour. Le souvenir d'une gran-
deur déchue avait de bonne heure allumé et
irrité son ambition précoce. Tandis que tout lui
rappelait que son aïeul avait disposé de la
fortune de l'État, inquiété l'orgueil du roi et
intéressé toute la France à sa ruine après l'avoir
menacée de la guerre civile, devant lui la car-
rière était fermée, même à l'espérance. L'entrée
de l'armée, où l'appelait son penchant naturel,
lui était interdite, le roi ayant à plusieurs re-
prises rayé son nom d'une liste de présentation.

Lorsque enfin les instances de ses parents
maternels lui eurent obtenu un poste inférieur,
ce fut l'épée à la main qu'il dut conquérir tous
ses grades. Il ne fallut pas moins qu'une bles-
sure presque mortelle, reçue à Lille, pour le
faire brigadier : « Furieux pas, dit Saint-Simon,
pour le point dont il était parti. » Même après
cet exploit, à peine s'il était admis à la cour, et
madame de Maintenon, qui le protégeait sous
main, refusa toujours de le recevoir. La mort de
Louis XIV lui rouvrit Versailles ; mais, pour y
reprendre son rang, toute la souplesse, toute

l'audace, toutes les ressources d'esprit d'un parvenu lui furent nécessaires. Il se fit protégé de l'indigne Dubois afin de grandir et monter avec lui. « Il passa, dit encore Saint-Simon, par toutes les portes, les cochères aussi bien que les carrées et les rondes. » Ainsi se formait en lui un mélange de qualités différentes où l'on reconnaissait l'empreinte de ses diverses origines. Hardi comme un chevalier, courtisan accompli et faisant son chemin auprès des femmes par des manières noblement insinuanes, il était en même temps travailleur et écrivain infatigable comme un homme de bureau, et l'on pouvait même surprendre en lui quelques traits héréditaires du financier. D'heureuses spéculations l'avaient fait passer en peu d'années de la misère à l'opulence : la plus habile fut l'échange qu'il sut obtenir de son marquisat de Belle-Isle (seul débris de la fortune paternelle) contre les comtés de Gisors et de Vernon. Il eut l'art de persuader au conseil de régence que l'acquisition de Belle-Isle en Mer importait à la sûreté des côtes de Bretagne, et d'obtenir ainsi, en place de cette pauvre seigneurie per-

due au fond de l'Océan, qui rapportait à peine quelques milliers d'écus, de riches domaines, situés dans les plaines les plus grasses de Normandie et qui n'étaient jamais sortis jusque-là de la mouvance de la couronne. Il fut moins heureux dans des transactions d'une nature plus douteuse qu'il essaya sur les fournitures de l'armée, de concert avec le secrétaire d'État Le Blanc et le trésorier de la guerre La Jonchère. Surpris au milieu de l'opération par la mort subite du régent et par la ruine de ses associés, une rancune de madame de Prie le fit jeter à la Bastille comme accusé de concussion. Mais tant de monde, et surtout tant de grandes dames, s'intéressèrent en sa faveur qu'il fallut se hâter de le relâcher. Bref, en véritable Fouquet, il connaissait le prix de l'argent en fait de galanterie comme de politique, et joignait l'art de l'acquérir au talent de le bien dépenser. Quand il tenait grande maison dans son château de Bizy, exerçant sur les bords de la Seine des droits seigneuriaux qui n'avaient jusque-là appartenu qu'au roi, recevant chaque jour les nouvelles de la cour par des billets tracés d'une

main féminine, il était bien l'héritier de l'hôte magnifique de Vaux et du surintendant *qui n'avait jamais trouvé de cruelles.*

Dans le cas présent, les mémoires du temps racontent qu'il avait fait passer deux cent mille francs à madame de Vintimille pour que son nom fût discrètement prononcé à l'oreille du roi. Bien que l'anecdote soit rapportée en propres termes par l'un de ses meilleurs amis, le président Hénault, je doute que Belle-Isle, qui était bon calculateur, ait fait cette dépense superflue. Dès qu'il s'agissait de combattre en Allemagne, il était désigné d'avance sans avoir même besoin de faire penser à lui. Tout le monde savait que, placé auprès de Berwick dans la dernière campagne et appelé après la mort de ce maréchal à commander une division de l'armée du Rhin, il avait formé le plan d'une campagne hardiment agressive qui devait être poussée jusqu'en Saxe et même en Bohême, et qu'il en sollicitait la direction lorsque la paix avait mis fin aux opérations militaires. Depuis lors, il se tenait prêt pour reprendre, au premier signal, son dessein interrompu, et, afin d'en mieux

préparer l'exécution, il s'était fait donner le gouvernement de Metz, alors, hélas ! la tête d'une des lignes défensives de la France contre l'Allemagne et l'un des points de départ naturels de toute attaque. De là, il surveillait tout ce qui se passait sur les deux rives du Rhin et entretenait des relations avec les petits souverains qui se partageaient cette contrée. Ses rapports étaient intimes aussi avec l'électeur de Bavière, dont il se disait un peu parent par sa femme, mademoiselle de Béthune, descendante, comme la maison régnante à Munich, d'un des souverains électifs de la Pologne. A ce titre, il correspondait régulièrement avec l'électeur et avait reçu la confiance de ses chagrins quand la *Pragmatique* fut sanctionnée par l'adhésion de la France : dès le lendemain de la mort de Charles VI, c'est à Bizy que s'adressait le futur prétendant pour se faire recommander à Versailles.

Rien de plus naturel que Belle-Isle fût appelé à représenter la politique qu'il n'avait cessé de prêcher. Mais ce qui fixait surtout sur lui tous les regards, c'est que le grand dessein qu'il

avait formé, l'opinion populaire le croyait seul capable de l'accomplir. Le ton de confiance qui respirait dans son langage charmait une génération déjà un peu affaissée et qui aimait qu'on l'encourageât à ne pas douter d'elle-même. Il avait d'ailleurs ce qui plaît toujours aux peuples, le goût et l'instinct de la grandeur. Il cherchait le grand en toutes choses pour l'éclat autant que pour la réalité, mais pour la France autant que pour lui-même ; mêlant toujours à son ambition privée ce qu'on appelait, dans la langue patriotique d'alors, la passion de la gloire du roi. L'expérience seule devait apprendre si son génie pouvait atteindre aussi haut que tendait sa pensée, et si l'ardeur même de son âme ne recélait pas (comme on l'a dit) plus de feu que de force. Mais, en attendant l'épreuve, si l'on devait combattre, tout ce qui voulait briller et vaincre désirait que ce fût sous ses ordres.

II

Fleury, voyant grossir l'orage, avait deux partis à prendre qui, l'un et l'autre, auraient sauvé l'honneur de son nom : il pouvait indifféremment y céder ou y faire tête. Si la résistance lui paraissait commandée par l'intérêt public, son ascendant sur son ancien élève était bien encore assez grand pour qu'une parole nettement prononcée, et d'accord au fond avec la pensée royale, eût dissipé le bruit qui se faisait autour de lui. S'il jugeait l'entraînement irrésistible, il pouvait quitter la place et laisser à d'autres le soin de conduire une campagne que (l'eût-il approuvée) il ne pouvait raisonnablement espérer de mener à fin. A quatre-vingt-douze ans, il était bien temps pour un homme d'État de se décharger du poids des affaires, et pour un prêtre de songer à son salut.

Mais l'âge, qui accroit la faiblesse, ne désintéresse pas l'égoïsme. Fleury ne trouva en lui-même le courage ni de la résistance ni du sacrifice, et n'eut pas même le mérite de céder de bonne

grâce. Comme c'est l'ordinaire des esprits faibles en se laissant forcer la main, il ne s'exécuta qu'à demi. Les ennemis de l'Autriche demandaient à la fois qu'on démembrât ses États héréditaires et qu'on lui enlevât la couronne impériale. Fleury crut qu'il pourrait s'associer à l'une de ces entreprises en ne favorisant qu'indirectement l'autre, et reconnaître d'une main Marie-Thérèse, comme reine de Hongrie et de Bohême, tout en tendant l'autre à l'électeur de Bavière pour l'élever à l'empire. Si, ensuite, comme c'était probable, le nouvel élu se querellait avec son compétiteur de la veille et accroissait ainsi le désordre général déjà causé par la prise d'armes du roi de Prusse, ce serait un ordre de faits nouveau, dans lequel la France serait à temps de voir quelle part il lui conviendrait de prendre. Il crut mettre le comble à l'habileté de cette combinaison savante, en confiant le soin de la mener à bien à Belle-Isle lui-même, nommé ambassadeur auprès de la diète de Francfort. C'était ouvrir une carrière à l'activité de ce génie remuant, sans donner au roi la pensée de changer de main, à Versailles, la

direction de la politique. Le calcul semblait parfait : de deux concessions réclamées, Fleury, accordant l'une, espérait en être quitte à moitié prix, et de deux successeurs désignés, il faisait affaire avec l'un pour mieux assurer l'éloignement de l'autre. Mais tout le monde n'avait pas sa prudence et son âge, et il avait compté sans Belle-Isle et sans Frédéric.

Quoi qu'il en soit, dès les premiers jours de décembre, Bellè-Isle fut mandé de Bizy, où il demeurerait depuis plusieurs semaines, spectateur des événements, dans une attente un peu fiévreuse. Il accourut, plus au fait qu'il ne voulait le paraître d'une confiance qui ne répondait qu'à la moitié de ses espérances, et il entra dans le cabinet du cardinal presque au même moment où arrivait, de Berlin, la nouvelle de la marche en avant de l'armée prussienne, et la proposition d'alliance défensive, transmise par Valori et Beauvau.

Le vieux ministre était abattu et soucieux : cette mise en demeure, plus brusque qu'il n'avait prévu, dérangeait déjà un peu ses combinaisons. — « Il était aisé de voir, dit Belle-

Isle lui-même (dans ses *Mémoires* encore inédits), l'embarras où il était. Il était vraiment chagrin d'un événement qui le mettait dans la nécessité d'exécuter un projet médité depuis cent ans par ses prédécesseurs, et qu'ils eussent saisi avec autant d'empressement qu'il mettait de répugnance à en profiter. » Sur ce ton plaintif et câlin qui était l'une de ses séductions habituelles, il commença ses doléances. « Mon premier mouvement, lui dit-il sans détour, était de ne rien faire, et je voulais que le roi fût simple spectateur de la scène qui va s'ouvrir en Allemagne. Sa Majesté possède aujourd'hui la Lorraine. Elle ne veut point étendre ses frontières, et il ne convient point du tout à l'état du royaume d'avoir une guerre qui peut être longue. Je n'ai point cessé de réfléchir depuis : j'ai discuté très amplement la matière avec les ministres seuls, et quelquefois avec eux en présence de Sa Majesté. Ils n'ont point pensé comme moi, mais, sur leurs raisons, il a été unanimement décidé que nous ne devons jamais souffrir que la couronne impériale reste dans la maison d'Autriche, en la laissant donner

un grand-duc, parce qu'en effet ce prince, en faisant revivre cette maison, y ajouterait sa haine et sa volonté déterminée d'entrer en Lorraine... Mais, quoique cette résolution soit prise, je n'en suis que plus embarrassé... » Partant de là, il s'étendit sur le danger de l'entreprise, et principalement de toute liaison avec le roi de Prusse. Quel caractère ! disait-il. Ce qu'il fait en Silésie ne peut se défendre : rien ne le justifie. Quelle confiance avoir en un tel homme ! Il me comble d'avances et de flatteries, ajoutait-il, mais ces fausses caresses ne font que me mettre en garde. Et les engagements de la *diplomatique* ! quel motif peut-on donner pour s'y soustraire ! Puis, tout en gémissant, le rusé vieillard conjura Belle-Isle (comme un service personnel) de lui venir en aide en allant défendre Francfort une politique si mal définie. Il ajouta que le roi lui donnerait une marque suprême de confiance en ne lui adjoignant pas de second vassal. C'était, en effet, contraire à l'usage suivi avec les grands seigneurs qu'on chargeait d'une mission d'éclat, et qu'on avait habituellement la précaution de faire suivre d'un

homme de métier pour suppléer à leur inexpérience ¹.

1. Les *Mémoires* de Belle-Isle, encore inédits, forment cinq volumes in-4°, déposés à la Bibliothèque nationale. Ils ne contiennent en général qu'un extrait raisonné de la correspondance du maréchal, soit avec le ministère des affaires étrangères, soit avec le ministère de la guerre, et on y trouve peu de faits qui ne soient relatés déjà dans ces divers recueils. Il n'y a que dans les intervalles assez courts pendant lesquels le maréchal quitte, soit l'armée, soit son poste diplomatique pour revenir à Versailles, qu'on peut trouver des renseignements qui ne soient pas déjà dans les correspondances. Les premières pages, dans lesquelles il raconte le début de ses relations avec le cardinal Fleury, sont presque les seules, à ce point de vue, qui aient un véritable intérêt. En les résumant ici, j'ai dû m'abstenir de reproduire quelques assertions trop visiblement en contradiction avec la réalité des faits.

Ainsi, le maréchal affirme que sa première conversation avec le cardinal eut lieu le 19 novembre 1740, et fut suivie d'une seconde à quelques jours d'intervalle, dans le commencement de décembre, et dans chacun de ces entretiens Fleury lui parle de l'agression du roi de Prusse en Silésie, des offres d'alliance que ce prince lui fait et de la réponse qu'il y a déjà faite lui-même. Or, l'entrée de Frédéric en Silésie n'a eu lieu qu'au milieu de décembre, et personne ne la prévoyait encore le 19 novembre. La proposition d'alliance faite à Valori est du 10 décembre et n'a pu être connue à Versailles avant le milieu du mois. Il n'y a été répondu que le 5 janvier 1741. Fleury parle également de lettres flatteuses qu'il reçut du roi de Prusse; or, dans la collection des lettres de Frédéric, la première qui ait été adressée au cardinal relativement à l'invasion de la Silésie est du 5 janvier.

Il est évident que Belle-Isle, en écrivant de mémoire longtemps après les événements, a confondu les dates. Peut-

Belle-Isle, flatté de l'offre, très décidé à ne pas la laisser échapper, n'en fut pas moins inquiet, presque révolté du ton d'indécision douceuse qui respirait dans les paroles du cardinal. Mais, loin de se laisser ébranler, il répondit sur le ton que sait prendre la volonté quand elle veut s'imposer à la faiblesse. Il traita dédaigneusement de scrupule chimérique le respect des engagements de la *Pragmatique*. Le roi, dit-il, n'avait pu ni porter atteinte à des droits qui n'étaient pas les siens, ni manquer à la parole tant de fois donnée à un fidèle ami et parent comme l'électeur de Bavière. Il eut plus aisément raison encore du projet si légèrement formé par le cardinal d'appuyer une des prétentions de l'électeur, sans le soutenir dans l'autre, la seule au fond qui fût réelle et pratique. La dignité impériale (il n'eut pas de

Il n'a-t-il arrangé la suite des faits de manière à se justifier du reproche d'avoir été le premier inspirateur d'une entreprise qui n'avait pas répondu aux espérances du pays. Tout son récit, en effet, paraît avoir pour but d'établir que l'expédition était décidée et les affaires engagées, quand il en eut connaissance, et qu'il n'a fait donner les conseils nécessaires pour en assurer l'exécution.

peine à le démontrer) ne donnant aucun pouvoir effectif, ne pouvait être recherchée pour elle-même. Elle accroissait le prestige d'un souverain puissant comme l'archiduc d'Autriche ; elle ne serait qu'un vain ornement sur la tête d'un roitelet moins puissant que plus d'un de ses vassaux. Un empereur, sous peine d'être ridicule, devait être souverain pour tout de bon, avec des États et une armée proportionnée à son rang. A quoi servirait, d'ailleurs, ajoutait-il, de rester neutre et de regarder faire ? Vienne et Munich en voudraient également au roi, et ses ennemis, voyant qu'il n'est servi que par des ministres indignes de ses ancêtres, s'éloigneront de lui pour se rapprocher de ses adversaires. Le roi de Prusse, laissé seul, s'accommoderait à nos dépens. — Vous dissipez mes scrupules, dit assez plaisamment le cardinal ; mais que faire ? Vous ne me proposez pour tant pas d'envoyer tout de suite une armée en Allemagne ? — Je ne vois guère d'autre moyen de s'y prendre, reprit Belle-Isle, et si l'on m'en croyait, l'augmentation des troupes serait décidée. De l'humeur dont je vois qu'est le r

de Prusse, je ne crois pas qu'il se contente de promesses qui ne seraient pas accompagnées de moyens d'exécution¹.

Le cardinal, qui demandait grâce, mit timidement en avant l'idée qu'on pouvait se contenter, au moins en commençant, de donner à l'électeur un subside pour mettre ses troupes sur le pied de guerre. Mais l'ardent Belle-Isle ne lui laissa pas longtemps cette consolation. « Je ne pus, dit-il, retenir ma vivacité, et ce fut peut-être avec imprudence, mais avec la plus grande force, que je lui reprochai de ne faire rien qu'à demi... J'ajoutai tout ce dont la manière était susceptible et sans aucun ménagement. Peut-être dans ce moment le cardinal se repentit-il de m'avoir chargé de la besogne ;

1. Il faut signaler ici une nouvelle inexactitude des *Mémoires*. Belle-Isle suppose que le roi de Prusse, dès ce moment, demandait pour gage de l'alliance projetée, l'envoi de troupes françaises en Allemagne. C'est encore une erreur chronologique, la première proposition transmise par Valori ne contenant aucune demande de ce genre. Au contraire, Frédéric y flattait le goût pacifique du cardinal en lui faisant entrevoir l'espérance de n'intervenir que comme modérateur dans la lutte engagée. Ce ne fut que plus tard, et après le premier pas obtenu, que Frédéric, on va le voir, exigea le second.

cependant il ne me montra pas d'aigreur. Il me dit d'aller voir M. Amelot et qu'il était nécessaire que je traitasse avec lui tous les détails qui concernaient mon ambassade. »

Belle-Isle n'avait garde de laisser refroidir le fer, qu'il ne trouvait déjà pas assez chaud. Il passa la nuit à noter sur un agenda tous les points nécessaires à un plan de campagne : règles, armements, subsistances, fournitures, équipements de toute nature. C'était la guerre avec son formidable appareil. Revenu le lendemain chez Fleury, il lui donna sans pitié lecture de son élucubration nocturne. A chaque article de cette écrasante énumération le pauvre ministre, épouvanté, poussait un cri de douleur. Mais, à chacune de ces exclamations Belle-Isle répondait par ce refrain dédaigneux : « Aimez-vous mieux ne rien faire ? alors, observez la *Pragmatique* et congédiez le roi de Prusse. » Et le cardinal baissait la tête avec un soupir, d'un air résigné.

« La quantité de détails, dit Belle-Isle, dont les uns les autres voyaient qu'il fallait entrer, l'étonnaient et si j'ai quelque reproche à me faire, c'est

Voyant alors combien un projet de cette élévation et de cette étendue était au-dessus de son génie et de son caractère, de m'être chargé de l'exécuter et de ne pas prévoir que ce que j'obtiendrais pour ainsi dire par force et par ma présence demeurerait sans exécution ou ne le serait qu'en partie et toujours faiblement et après coup, comme l'expérience me l'a appris. Mais l'objet était si essentiel et si pressant, et intéressait si fort la gloire du roi et l'intérêt de l'État, que je crus devoir passer par-dessus ces considérations qui m'étaient personnelles, voyant que de tous les inconvénients le pire était de ne rien faire. »

Pressé aussi entre deux impatiences également impérieuses, Frédéric qui attendait une réponse et Belle-Isle qui la dictait, le cardinal se laissa faire et l'offre prussienne fut acceptée ; mais, comme pour marquer la concession qu'on lui arrachait d'un cachet qui lui fût propre, il se donna le singulier plaisir de rédiger lui-même une note devant servir de thème à la conversation de Valori et où il s'amusait à répondre trait pour trait, et presque saillie pour

saillie, à tout ce que le roi de Prusse lui avait fait dire. C'est une sorte de procès-verbal dressé sur deux colonnes : propos du roi de Prusse d'un côté, réponse du cardinal de l'autre. On y voit deux chefs d'État, aussi différents de génie qu'inégaux, faire assaut de bel esprit et jouer au plus fin.

Ainsi Frédéric avait dit : « M. le cardinal veut-il de moi? Voici le temps qu'il faut que je le sache. » Le cardinal répond : « Oui, oui, et tout à l'heure. » — « Ma voix à la diète est encore à louer. » Réponse : « Le roi la retient et donne pour arrhes l'invitation que Sa Majesté fait de procéder à un traité d'alliance. » — « Quand nous nous serons chamaillés un peu, l'Autriche et moi, avait encore dit Frédéric, M. le cardinal interviendra comme modérateur. N'est-ce pas là un personnage de son goût? » Réponse : « M. le cardinal convient de son goût pour le personnage que le roi de Prusse lui réserve, mais il faut que Sa Majesté connaisse de son côté que, pour que M. le cardinal puisse remplir ce personnage dignement, Son Éminence doit avoir eu à prononcer un

jugement qui ne laisse ni l'esprit ni le cœur de toute l'Europe et de l'Allemagne envaincues contre la France. »

Le dialogue se termine par cet échange de répliques piquantes. Frédéric : « C'est un abus de croire que tout ceci se passera sans coup d'épée. » Le cardinal : « Le ministre du roi convient que ce serait difficile. » Frédéric : « C'est donc aux jeunes gens à entrer les premiers en danse. » Le cardinal : « Cela est vrai : mais comme le bal est principalement pour eux, il faut qu'après avoir pris une satisfaction convenable, ils ne laissent pas les autres finir la fête et exposés aux murmures de ceux qui ont à payer les violons¹. »

La crainte assez naturelle et, comme on verra, trop bien fondée d'être laissé seul *dans la danse* et d'avoir en définitive à *payer les violons* se fait jour sous une forme plus polie dans la lettre officielle par laquelle le ministre Amelot transmet à Berlin l'adhésion au projet d'al-

1. Cette pièce se trouve dans la Correspondance officielle de Prusse, sans date, mais entre le 15 décembre 1740 et le 1^{er} janvier suivant.

liance : « Sa Majesté, disait le ministre, souhaite très sincèrement, pour l'intérêt du prince, que son entreprise réussisse et, pour sa réputation, qu'il se hâte de la justifier. Des cours plus soupçonneuses que la nôtre hésiteraient à s'expliquer... L'envoi d'une personne aussi considérable que le comte de Gotter à Vienne semblerait indiquer une double négociation. On dit publiquement dans cette cour que ce ministre a offert au grand-duc d'entrer dans toutes ses vues sans exception s'il voulait reconnaître le droit du roi son maître sur la Silésie. Mais Sa Majesté n'ajoute aucune foi à ces bruits : elle a une confiance entière dans le roi de Prusse, et elle lui en donne une preuve certaine en lui offrant dès à présent de s'allier à lui¹. »

Suivait un projet d'alliance rédigé en plusieurs articles, par lequel les deux souverains s'engageaient à unir leurs conseils et à agir dans l'union la plus intime pour porter au trône impérial le prince qui serait le plus propre à maintenir les libertés et prérogatives des prin-

1. Amelot à Valori, 3 janvier 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères)

ces de l'empire. En suite de quoi Sa Majesté Très Chrétienne ne s'opposerait pas à ce que le roi de Prusse usât *des droits qu'il pouvait avoir* sur toute ou partie de la Silésie, mais à condition que, de son côté, *le roi ne mettrait aucun obstacle à une juste satisfaction de la maison de Bavière sur les droits qu'elle pourrait avoir aussi sur les États autrichiens.*

D'envoi des troupes et d'intervention armée, il n'était pas encore question. Bien que la conséquence fût évidente, et par suite la promesse implicite, Fleury hésitait à l'articuler. Chaque mot, en vérité, semblait lui être arraché de la bouche. C'est ainsi qu'au même moment, répondant à l'électeur de Bavière, qui criait misère et insistait pour obtenir tout de suite quelques subsides, il ne craignit pas d'excuser la parcimonie d'un premier envoi en alléguant que, par suite de deux mauvaises récoltes qui avaient exigé des distributions d'aumônes extraordinaires, le trésor français en était réduit aux expédients. « C'est une confession que je fais à Votre Altesse Électorale, ajoutait-il en le suppliant pour l'honneur du roi de la garder secrète. Le

roi ne saurait lui donner une plus grande marque de confiance qu'un tel aveu ¹. »

Si, par ces réserves embarrassées et ces subterfuges sans dignité, Fleury espérait encore éviter un engagement définitif et se ménager une porte de retraite, il se trompait grandement et n'avait pas compris à quel génie il avait affaire. Par le seul fait que la politique française se laissait entraîner, je ne dis pas à prendre un parti, mais seulement à exprimer un vœu dans les affaires d'Allemagne, elle assurait à Frédéric un avantage que l'audace calculée du jeune ambitieux avait peut-être prévu et dont, en tout cas, il n'était pas homme à user à moitié. La veille, il n'était encore qu'un aventurier au ban de toute la société diplomatique. La seule apparition de la France sur le territoire germanique lui offrait un rôle important, peut-être décisif, à jouer dans un grand conflit européen.

Il fallait bien s'attendre, en effet, que la prétention de la France à disposer de la couronne

1. Fleury à l'électeur de Bavière, 17 décembre 1740. (*Correspondance de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.)

impériale pour un de ses clients ne laisserait personne indifférent en Europe. Cette tentative, qui n'allait à rien moins qu'à modifier à son profit toutes les conditions d'équilibre reconnues par le traité de Westphalie et rétablies par le traité d'Utrecht, devait réveiller partout contre elle les rivalités que la politique jusque-là caressante et timorée de Fleury n'avait que momentanément endormies. L'Angleterre, en particulier, ne pouvait laisser de sang-froid découvrir cette maison d'Autriche, sa plus fidèle alliée dans des luttes encore récentes. Les compatriotes de Marlborough ne pouvaient rester insensibles au sort des héritiers du prince Eugène, et l'intervention britannique était d'autant plus aisée à prévoir qu'au même moment, comme je l'ai dit, les relations, sinon des deux cabinets, au moins des deux peuples anglais et français, et surtout des deux marines, s'aigri-saient d'heure en heure. La guerre, déclarée avec l'Espagne, menaçait à tout instant de s'étendre à la France, et déjà, dans les parages lointains de l'Océan, des croisières échangeaient par mégarde ou par anticipation des coups de

canon. Pour soutenir cette lutte ou pour la prévenir, l'intérêt évident de l'Angleterre lui commandait de saisir l'occasion qui lui était imprudemment offerte et d'ameuter contre l'ambition française toutes les puissances militaires et morales de l'Allemagne. C'était le cas de reformer cette coalition de forces et de haines sous laquelle avait fléchi un instant l'orgueil de Louis XIV ; et puisque le petit-fils prétendait, lui aussi, à la prépondérance, l'heure allait venir d'organiser contre lui la même résistance que contre son aïeul.

Mais, pour réaliser un tel dessein, un préliminaire était indispensable ; c'était de réconcilier la Prusse et l'Autriche, afin de les unir dans l'effort commun. La paix à rétablir entre Frédéric et Marie-Thérèse devenait par là, du fait même de la France, un intérêt britannique de premier ordre et presque une affaire de salut européen. Frédéric pouvait désormais compter qu'il aurait à Vienne, dans l'ambassadeur d'Angleterre, un agent presque aussi ardent que le sien propre pour lui faire obtenir les concessions qu'il demandait et pour faire cesser à tout prix

Le trouble intérieur du corps germanique. Ainsi sa politique à double face recevait le prix, non de sa loyauté assurément, mais de sa perfide adresse. Et c'était précisément l'acte d'agression dont toute l'Europe s'était indignée qui allait le faire courtiser à l'envi par ceux-là mêmes qui au premier moment avaient crié le plus haut au scandale : car ses soixante mille hommes campés au cœur de la Silésie devenaient la carte maîtresse que chacun voudrait mettre dans son jeu ou retirer de celui de son adversaire. De Versailles, on lui laissait espérer un concours militaire pour achever sa conquête ; de Londres, on allait mettre une médiation à son service pour lui en assurer la confirmation gracieuse. Tenir l'oreille ouverte aux deux négociations, aussi bien la belliqueuse que la pacifique, les laisser courir en enchérissant l'une sur l'autre, puis se décider le plus tard possible pour celle qui offrirait le plus grand avantage au meilleur marché : ce fut la résolution qu'il prit à l'instant, que les contemporains soupçonnèrent, mais que les correspondances nouvelles nous révèlent avec une naïveté dont il faut vraiment leur savoir gré.

Tout le plan, en effet, est déroulé sans détour dans les lettres écrites par Frédéric lui-même pendant les premiers mois de 1741. Ces lettres sont datées des divers points de la Silésie, où il transportait d'un jour à l'autre son quartier général : car la soumission de la province s'opérerait rapidement, les forces autrichiennes surprises en nombre trop faible pour essayer aucune résistance s'étant retirées dans quelques places fortes, et la capitale, Breslau, avait capitulé sans combat sous la seule condition que l'armée prussienne n'y entrerait pas et qu'elle resterait administrée par ses magistrats municipaux. La lutte décisive était ainsi ajournée jusqu'à ce que la saison permît aux troupes impériales, grossies par des renforts et remises en état, de tenter un retour offensif. Frédéric avait donc quelques semaines devant lui pour faire jouer tous les ressorts de sa diplomatie ; il n'en laissa pas perdre une minute.

Averti des dispositions qui régnaient à Versailles, il écrivit lui-même à Fleury : « Mon cher cardinal, je suis pénétré de toutes les assurances
mitié que vous me faites et j'y répondrai tou-

jours avec la même sincérité... Il ne dépend que de vous de rendre éternels les liens qui nous uniront en favorisant la justice de mes prétentions sur la Silésie. Si je ne vous ai pas fait d'abord part de mes desseins, c'était par oubli plus que par toute autre raison : tout le monde n'a pas l'esprit aussi libre dans le travail que vous l'avez, et il n'est guère permis qu'au cardinal Fleury de penser et de pourvoir à tout. » Et, chargeant lui-même Valori d'expédier sa lettre, il ajoutait : « Je ne demande pas mieux que de m'unir étroitement à Sa Majesté Très Chrétienne, dont les intérêts me seront toujours chers, et je me flatte qu'elle n'aura pas moins d'égards pour les miens ¹. »

Mais, de la même main et sans doute de la même plume, il n'était pas plus embarrassé pour écrire au roi d'Angleterre : « Monsieur mon frère, je suis charmé de voir que je ne me suis pas trompé dans la confiance que j'ai mise dans Votre Majesté... N'ayant eu alliance avec personne, je n'ai pu m'ouvrir avec personne ; mais, voyant

¹. *Pol. Corr.*, t. 1, p. 170-171. Frédéric au cardinal de Fleury et à Valori, 5 janvier 1741.

les bonnes intentions de Votre Majesté, je la regarde comme étant déjà mon alliée et comme ne devant à l'avenir avoir rien de caché ni de secret pour Elle... Bien loin de vouloir troubler l'Europe, je ne prétends rien, sinon qu'on ait égard à la justice de mes droits incontestables... Je fais un fond infini sur l'amitié de Votre Majesté et sur les intérêts communs des princes protestants qui demandent qu'on soutienne ceux qui sont opprimés pour la religion. Le gouvernement tyrannique sous lequel les Silésiens ont gémi est affreux, et la barbarie des catholiques envers eux est inexprimable. Si ces protestants me perdent, il n'y a plus de ressource pour eux... Si Votre Majesté veut s'attacher un allié fidèle et d'une fermeté inviolable, c'est le moment : nos intérêts, notre religion, notre sang est le même, et il serait triste de nous voir agir d'une façon contraire les uns aux autres ; il serait encore plus fâcheux de m'obliger à concourir aux grands desseins de la France, ce que je n'ai cependant l'intention de faire que si l'on m'y force¹.

1. *Pol. Corr.*, t. I, p. 183-186. Frédéric au roi d'Angleterre, 30 janvier 1741.

Puis enfin, parlant à cœur ouvert à son ministre Podewils, il lui explique sans le moindre embarras la double alternative qu'il tient à se ménager. « J'ai toujours regardé, dit-il le 14 janvier (cinq jours après la lettre à Fleury), la liaison avec la France comme un pis aller. Aussi il faut tout mettre en œuvre pour nous procurer par la médiation de la Russie et de l'Angleterre la possession d'une bonne partie de la Silésie... Mais au cas que ces deux cours, au lieu de s'y prêter, voulussent s'aviser de prendre hautement le parti de Vienne,...il n'y aura pas d'autre ressource que de se jeter dans les bras de la France et de forcer pour ainsi dire le destin. » Et, suivant que le jour s'éclaircit ou s'assombrit sur un point ou sur l'autre de l'horizon diplomatique, le ministre reçoit tour à tour ces deux instructions contradictoires qu'il fera accorder comme il pourra : « Le parti qu'il faudra prendre sera de nous accommoder avec la France et d'ajuster nos lûtes avec les siennes, car l'Angleterre ne voudra jamais nous aider. » Ou bien : « Amusez la France autant qu'il sera possible, jusqu'à ce que nous voyions un peu clair s'il y aura

moyen de venir à notre but par l'assistance d'une médiation ¹. »

Pressé de la sorte d'intervenir, le gouvernement anglais se décida à se mettre en avant, non pas encore tout à fait en offrant sa médiation, mais en suggérant par l'intermédiaire de son ministre à Vienne, M. Robinson, un accommodement qui paraissait de nature à satisfaire les convoitises d'une partie en ménageant les susceptibilités de l'autre. L'arrangement eût consisté à faire offrir par Frédéric à Marie-Thérèse un prêt de deux millions d'écus destinés à subvenir aux premières nécessités de l'empire, et dont la remise d'une partie de la Silésie entre les mains de la Prusse eût été le gage hypothécaire. Bien entendu, d'ailleurs, que l'hypothèque ne serait jamais levée, le remboursement du prêt ne devant jamais être ni effectué ni demandé. De la sorte, l'indivisibilité du patrimoine autrichien était maintenue en principe, la *Pragmaticque* respectée, au moins en apparence, et on ne créait pas un précédent fâcheux dont pussent

1. *Pol. Cor.*, t. I, p. 172, 179, 181. Frédéric à Podewils, 5, 11 et 20 janvier 1741.

ne prévaloir d'autres prétendants à l'héritage.

Pendant que cette proposition était mise en délibération à Vienne, Frédéric, ayant établi ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, dut pourtant retourner, dans les premiers jours de février, passer quelques instants à Berlin. Valori y attendait, son projet d'alliance en poche, très impatienté de tout retard. On avait même eu grand'peine à l'empêcher d'aller de sa personne relancer le roi dans son camp. Frédéric, qui eût peut-être préféré éviter l'entretien quelques jours de plus, ne manqua pourtant pas l'en profiter pour faire faire un pas en avant à la France, ce qui, avec le délai nécessaire pour recevoir de nouvelles instructions, était encore une manière de gagner du temps.

Aussi, dès que Valori fut admis en sa présence, la surprise de l'envoyé fut-elle grande de ne plus entendre parler de ce rôle de *modérateur pacifique* qui devait si bien convenir au caractère ecclésiastique du cardinal et de voir au contraire, au contraire, le projet défensif qu'il apportait comme un papier sans valeur, plus compromettant qu'utile pour les intérêts prussiens.

— « Mais, monsieur, dit Frédéric, après avoir jeté les yeux sur le document, quel avantage tirerai-je de cela ? Je ne vois pas le secours que le roi votre maître me donnera au cas que je sois attaqué par les puissances qui m'environnent et qui, au seul nom de la France, sont prêtes, non seulement contre elle, mais contre ses alliés. Car, ne vous y trompez pas, la seule chose que l'électeur de Bavière a contre lui dans l'esprit de tous les princes d'Allemagne, ce sont ses liaisons avec la France. Je ne demande pas mieux que de me lier avec le roi votre maître, mais il faut qu'il soit écrit quelle espèce de secours il me donnera. Le roi mettra-t-il l'électeur de Bavière en état de soutenir ses prétentions autrement que par des écritures ? Si les électeurs de Cologne et palatin sont attaqués par le Hanovre, leur donnera-t-on un corps de trente mille hommes pour y résister ? Et quelle diversion le roi veut-il faire ? Favorisera-t-il par ses troupes les desseins de l'Espagne (en Italie) ? Sans toutes ces mesures, bien prises et bien calculées, ne dois-je pas chercher à me tourner d'un autre côté et tâcher

« trouver mes avantages ? Le roi veut-il me garantir la possession de la Basse-Silésie, Breslau compris ? »

Et comme Valori, trouvant à peine un moment pour placer un mot au milieu de cette série d'interrogations, faisait pourtant remarquer que ces paroles étaient sur un air bien différent de celles qu'il avait entendues la première fois : « Oh ! monsieur, reprit le prince, tout est bien changé ; le Danemark nous manque, le parti anglais prévaut actuellement dans cette cour. En un mot, si, comme je le crois, l'intérêt de la France est d'abaisser la maison d'Autriche, elle n'a qu'un parti à prendre, c'est celui que j'é viens d'indiquer. » Et, en parlant, il laissait le projet sur la table, comme s'il ne se souciait pas de le garder. Valori, piqué, fit le geste de le remettre dans sa poche. « Laissez-le-moi, reprit le roi, je veux l'examiner. C'est un papier de conséquence : j'ai besoin de dormir dessus ¹. »

Les entretiens des jours suivants furent à peu près sur le même ton, bien qu'entremêlés à cer-

1. Valori à Amelot, 31 janvier, 4 février 1741. (*Correspondance de Prusse, ministère des affaires étrangères.*)

tains moments d'effusions de confiance dont la bonhomie apparente ne dissimulait pas suffisamment le calcul. Aussi, comme Valori, qui se défendait de son mieux, lui faisait observer avec quelque insistance que, pour demander un appui ostensible en Silésie, il fallait cependant qu'il commençât par appuyer lui-même ses prétentions de quelques titres que le roi d'ailleurs serait prêt à examiner : « Mais, monsieur, reprit Frédéric, mes titres sont bons et très bons, et si je n'ai pas tout dit, c'est que, m'attendant à une réplique de Vienne, j'ai réservé les meilleurs arguments pour les derniers. » — « Je lui demandai, écrit Valori, si ses arguments n'étaient pas trente pièces de vingt-quatre et quinze mortiers qui étaient en dehors de son arsenal et tous prêts à partir. Il se mit à rire et me dit qu'en effet ceux-là devaient persuader au delà des autres. Une autre fois : Voyons, monsieur, s'écria-t-il, comme si un trait de lumière le traversait, convenons d'un traité : donnons la Bohême à l'électeur de Bavière, c'est un si brave prince et si attaché à la maison de France!.. Et puis, dites-moi vous-même et

honnête homme ce que vous augurez des intentions de votre gouvernement. Ne sait-il pas que je suis son allié naturel en Allemagne¹? Enfin, Valori lui ayant exprimé de la part de Belle-Isle le désir de s'entendre avec lui avant de se rendre à la diète : « Mais qu'il vienne ; outre le plaisir que j'aurai de le connaître, il y aura quelque chose de piquant à voir un général français dans une armée de Prussiens au milieu de la Silésie². »

On conçoit sans peine qu'en transmettant à Belle-Isle lui-même cette invitation goguenarde, le diplomate, tout étourdi et ne sachant que croire d'une pensée fuyante qui semblait ainsi tour à tour et se cacher et se trahir, ajoutât ces tristes réflexions : « Le roi de Prusse ne répond pas comme il faut : mon sentiment est de nous retourner d'un autre côté, de manière à n'être pas la dupe d'un prince qui entame des négociations partout et croit opérer des merveilles en ne concluant nulle part... Comme je parle tout haut avec

1. Valori à Amelot, 4, 11, 18 février 1741. (*Correspondance de Prusse*, ministère des affaires étrangères.)

2. *Ibid.*, 11 février 1741.

vous, monsieur, je ne craindrai pas de vous dire que légèreté, présomption, orgueil, sont la base de ce caractère, et vous me plaindrez un peu d'avoir à me gouverner au travers de tout cela ¹. »

Mais il était trop tard, et Belle-Isle, aussi bien que Fleury, engagés l'un et l'autre dans l'engrenage, n'avaient plus liberté d'en sortir. Par retour de courrier, Valori reçut l'ordre d'en passer par tout ce que voulait Frédéric : promesse de soutenir l'électeur de Bavière *autrement que par des écritures*, garantie de la Basse-Silésie, tout fut accordé sans difficulté. — « Quand le roi, disait la dépêche ministérielle non sans quelque mélancolie, a proposé un traité d'alliance, il en a compris la conséquence. » — La seule condition demandée et d'ailleurs déjà offerte et acceptée d'avance était la renonciation aux droits de la Prusse sur les duchés de Juliers et de Berg, stipulation absolument nécessaire pour obtenir à la diète la voix de l'électeur palatin. Enfin ces concessions, déjà si compromettantes, étaient faites avec si peu de

1. Valori à Belle-Isle, 7 février 1741. (*Correspondance de Prusse, ministère des affaires étrangères.*)

confiance et d'entrain que Valori recevait l'ordre de n'en pas laisser la trace écrite entre les mains d'un prince qui pourrait avec fondement être soupçonné d'en faire mauvais usage ¹.

Rien n'était plus propre à faire sentir à Frédéric toute sa force et le besoin qu'on avait de lui, et il était douteux même que tant de faiblesse atteignît son but. Je ne sais, en effet, ce qui serait advenu si, au même moment, l'envoyé anglais eût pu annoncer, de son côté, que la proposition médiatrice était acceptée par l'Autriche. Le joueur le plus déterminé hésite à doubler sa mise quand on lui offre de mettre en poche, sans nouveau risque, le montant déjà doublé de son premier enjeu. Mais, — faut-il dire par bonheur ou par malheur? — rien de pareil n'eut lieu. Car, tandis que Versailles se montrait si complaisant, Vienne fut inflexible. Pas plus sous forme détournée qu'à ciel ouvert, ni par voie d'emprunt plus que de vente, l'idée d'aliéner un pouce du territoire autrichien ne fut admise seulement à l'honneur

1. Amelot à Valori, 21-22 février 1741. (*Correspondance de Prusse, ministère des affaires étrangères.*)

d'une discussion. « On n'avait jamais offert fut-il dédaigneusement répondu, de l'argent à ceux qui n'en demandent pas. » Le ministre anglais qui, sans s'être mis directement en avant, se tenait dans la coulisse et à la porte de toutes les conférences, en faisant connaître, non sans un peu d'impatience, cette résolution, ajoutait qu'on aurait pu espérer mieux, parce que des traces d'ébranlement étaient visibles et chez le chancelier Zinzendorf et même chez le grand-duc, à qui souriait assez l'idée d'une coalition contre la France. Mais il n'ignorait pas d'où partait la résistance et que tout échouait encore devant la fermeté d'un grand cœur : c'était la reine qui arrêtait sur toutes les lèvres l'aveu de faiblesse prêt à s'échapper.

Il y avait même dans la forme du refus quelque chose d'ironique, d'impolitiquement blessant, parfois de ces traits acérés et plus perçants que forts, comme ceux qui partent de la main d'une femme offensée. Ainsi le même Robinson raconte que, pendant qu'on négociait à Vienne, la reine de Hongrie faisait dire à Berlin, par

l'intermédiaire de l'archevêque de Mayence, qu'elle était prête à tout oublier, pourvu qu'on lui demandât pardon, et Bartenstein, celui des conseillers qui avait ouvertement sa confiance, allait répétant que vouloir remettre le roi de Prusse dans la bonne voie sans commencer par le châtier, c'était vouloir blanchir un Maure ¹.

Pendant quelque temps, on put croire que cette fermeté venait d'illusion encore plus que de courage et tenait à une confiance aveugle et un peu puérile dans le secours de la France, et, en effet, le vieux Bartenstein, auteur du traité de 1738 et négociateur de toutes les garanties de la *Pragmatique*, avait de la peine à croire à la destruction de son œuvre. « Il est Français jusqu'à la folie, » écrivait Robinson impatienté. Peu à peu, cependant, le bruit de la nomination de Belle-Isle et de l'entraînement de l'opinion courante à Versailles arrivant par tous les échos, il fallut se rendre à l'évidence. Dès le 10 janvier, le chargé d'affaires d'Autriche à Paris, Wasner, écrivait que, pressant Fleury de

1. Baümer, *Beiträge zur neuen Geschichte*, t. II, p. 105 et suiv.
— D'Arneth, t. I, p. 128 et 131.

faire enfin adresser par Louis XV à la reine la réponse qu'une difficulté d'étiquette retardait encore, il n'avait obtenu de lui que des détours évasifs, entrecoupés de soupirs : « Si vous saviez, monsieur, combien je suis accablé, avait dit le cardinal, et quelle est ma situation, vous me plaindriez. *Je suis, comme dit l'Écriture, in medio pravæ et perversæ nationis.* » La réponse arriva pourtant, et même avec le titre royal en suscription, ce qui causa au premier moment beaucoup de joie. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que cette politesse ne signifiait absolument rien, puisque la politique de Fleury consistait précisément à ne pas se mêler, en apparence, du litige élevé sur la succession autrichienne, en réservant toute l'intervention et toute l'hostilité de la France pour l'action à exercer dans la diète électorale.

Justement inquiète, la princesse se décida à mettre elle-même le cardinal en demeure de s'expliquer, tout en le prenant par son faible, c'est-à-dire en lui adressant des lettres pleines d'effusion et presque de tendresse, comme une fille pouvait en écrire à son père ou une âme

fidèle à son directeur spirituel, et dont quelques lignes étaient toujours tracées de sa propre main. On voit alors s'engager entre le vieux prêtre et la jeune femme un dialogue courtois, presque douxereux, l'une mettant en œuvre, pour arracher une parole qui pût relever ses espérances ou finir ses incertitudes, toutes les caresses de l'art féminin, et l'autre, pour éviter de se découvrir ou de s'engager, se retranchant derrière toutes les finesses du langage sacerdotal et diplomatique. La reine fait vibrer toutes les cordes, elle parle tour à tour de l'horreur inspirée par la perfidie de Frédéric, de l'honneur du roi-engagé par la garantie de la *Pragmatique* et la cession de la Lorraine. Elle supplie au nom de l'amour conjugal et du bien de l'Église, intéressée à l'union des deux grandes puissances catholiques et au maintien de la couronne impériale dans la famille apostolique par excellence. Le cardinal tient prête à tout une réponse qui ne dit rien : Les projets du roi de Prusse, dit-il, sans doute répréhensibles, étaient pourtant connus avant d'être exécutés, et comme la reine n'avait pris aucune précau-

tion pour s'y opposer, on avait dû supposer qu'elle les voyait sans inquiétude. Depuis lors, des puissances amies offrent leur médiation, et il faut en attendre l'effet.

« Je sens, ajoute-t-il, dans toute leur étendue, le prix des bontés de Votre Majesté... Je lui souhaite toutes les prospérités qu'elle mérite par les grandes et aimables qualités que tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher reconnaissent et admirent le plus dans sa royale personne. Je comprends les raisons essentielles qui font désirer à Votre Majesté la couronne impériale pour le sérénissime grand-duc son cher époux. Mais, outre que le roi n'a aucun droit de suffrage pour concourir à l'élection qui doit se faire d'un empereur, Votre Majesté me permettra de lui représenter que les affaires de l'Allemagne sont si embrouillées qu'il paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prévoir avec quelque certitude l'intérêt que chaque puissance devra y prendre. Votre Majesté a de puissants amis à la diète, mais ils ne sont pas également des nôtres et ne nous veulent pas beaucoup de bien. Nous avons plus à

nous garantir du mal qu'à chercher ce qui nous conviendrait le mieux, et Votre Majesté est trop équitable pour trouver mauvais que nous travaillions à nous garantir !.. »

Mêmes équivoques par rapport à la *Pragmaticue*. Le roi est fidèle à ses promesses, mais comment aurait-il pu sacrifier le droit d'autrui ? Quant à l'échange de la Lorraine contre la Toscane, il s'est traité directement entre le grand-duc et l'empereur défunt : « Il est aisé de penser, dit enfin galamment le cardinal, que le prince votre cher époux a eu beaucoup de peine à céder le patrimoine de ses pères. Mais, quoi qu'il en soit, il en est bien récompensé par le bonheur de posséder Votre Majesté¹. »

A moins d'être sourd, il fallait comprendre. Aussi, sans cesser de solliciter l'éclaircissement de réponses dont l'ambiguïté seule était significative, la reine au même moment se mettait en devoir de soulever partout en Europe l'indignation contre son perfide adversaire. Elle

1. D'Arneth, t. I, p. 389. — Marie-Thérèse à Fleury. — Fleury à Marie-Thérèse, 26 février, 26 mars, 10 avril 1741. (*Correspondance de Vienne*, ministère des affaires étrangères.)

adressait lettres sur lettres, protestations sur protestations à toutes les cours garantes de la *Pragmatique*, à tous les représentants des princes allemands siégeant à la diète de Ratisbonne, à tous les présidents des cercles militaires ou judiciaires de l'empire. Bien qu'écrites dans les formes ordinaires de la chancellerie aulique, ces pièces sont presque toutes marquées d'un caractère original; un souffle généreux y circule et en brise par intervalle (si on peut ainsi parler) le moule pédantesque. On sent que la princesse y a mis la main elle-même, et la langue latine (qu'elle parlait, on le sait, familièrement) ne gêne pas la vive expression de ses sentiments personnels. C'est sous le manteau, dit-elle, des assurances les plus amicales qu'ont été cachées les demandes les plus hostiles. Le passé n'avait rien vu, l'avenir ne verra rien de pareil. Un envoyé autrichien était encore à Berlin, quand, à la faveur même de cette apparence pacifique, le roi de Prusse a envahi un sol étranger et troublé le repos d'une province amie. On peut juger par là quel sort menace tous les princes si une telle conduite

n'est pas châtiée par leur effort commun. Il ne s'agit donc pas de l'Autriche seule, il s'agit de tout l'empire, de toute l'Europe. « C'est l'affaire de tous les princes chrétiens de ne pas laisser briser impunément les liens les plus sacrés de la société humaine... Tous doivent s'unir avec la reine et lui fournir les moyens l'éloigner d'eux un tel danger. Quant à elle, elle opposera sans crainte à l'ennemi commun toutes les forces que Dieu lui a confiées, et de ce service rendu au bien général, elle ne demandera d'autre récompense que la réparation du dommage que ses États ont souffert et ce qui sera nécessaire pour les garantir dans l'avenir contre de pareilles atteintes¹. »

Ces démarches énergiques et partout répétées, où tant de courage s'opposait à tant d'injustice, ne laissaient pas la conscience publique s'endormir. Au contraire, il semble que le moment où la politique des cabinets hésitait ou échissait fût celui où l'opinion populaire, dont les mouvements étaient beaucoup plus lents et

¹ D'Arneth, t. 1, p. 123-124.

l'intelligence beaucoup moins rapide que de nos jours et qui s'était laissé tromper d'abord par les manèges équivoques de Frédéric, commença à comprendre et à s'émouvoir. A Londres, à la Haye, partout où on jouissait de la liberté de parler et d'écrire, des pamphlets passionnés circulaient à la défense de l'innocent persécuté et de la liberté de l'Europe compromise. Les mêmes sentiments se faisaient jour à la tribune anglaise, où le ministre Walpole, dont le crédit était en déclin, était vivement pressé par l'opposition parlementaire d'offrir à Marie-Thérèse un secours plus efficace que celui de ses bons offices. En Silésie, les populations rurales, qui portaient à la maison d'Autriche un dévouement héréditaire, remises de leur premier étonnement, souffrant d'ailleurs des maux inséparables d'une invasion, se remuaient dans l'ombre et s'organisaient en bandes armées, inquiétant les derrières de l'armée prussienne. Dans les diètes tumultueuses de Pologne, la noblesse catholique s'indignait tout haut de voir à ses portes une province fidèle tomber entre les mains d'un prince protestant, et on pouvait

révoir qu'une forte pression allait s'exercer sur le faible Auguste III, poussant ainsi à la fois Dresde et Varsovie à une levée de bouilliers en faveur de l'Autriche. Le danger devint tout à fait sérieux lorsque, dans les derniers jours de février, une révolution de palais, dont la suite expliquera suffisamment la nature et la portée, menaça de faire prévaloir les mêmes influences à Saint-Petersbourg. Frédéric put craindre alors de se voir pris à revers et enveloppé par une coalition ennemie avant d'avoir eu le temps de mener à fin aucune des deux alliances dont il avait artificieusement retardé la conclusion et marchandé le concours : « La boîte de Pandore est ouverte, s'écriait le pauvre Podewils avec désespoir; tous les maux en sortent à la fois. »

Sans se faire illusion sur la gravité du péril, Frédéric n'eut garde pourtant de laisser paraître à l'instant d'alarme. Faisant au contraire tête à brage, il ne négligea rien pour séduire de nouveau l'opinion qui s'éclairait. Il revint précipitamment à l'armée, entra de sa personne à Breslau, y tint des audiences solennelles, écou-

tant les plaintes des habitants et y répondant par des compliments, donnant des fêtes où étaient invitées les dames de la bourgeoisie sans distinction de culte, absolument comme eût pu faire un souverain légitime dans sa capitale. Il fit venir de Berlin, pour prendre part à ces cérémonies, ses familiers les moins militaires, les savants, les lettrés de son intimité comme son bibliothécaire Jordan et le mathématicien Maupertuis; il les plaisantait même sans pitié sur l'inquiétude que leur causait le bruit des armes, inaccoutumé pour leurs oreilles. Des correspondances très bien organisées informaient aussitôt l'Europe, et surtout Paris qu'un accueil enthousiaste lui était fait partout. Voltaire (qui recevait de première main tous les détails) ne manquait pas de les répandre et les habillant à sa façon de ce tour de piquant et agréable poésie qui se gravait dans toutes les mémoires. « Dites-nous, demandait-il au chambellan Kayserling, dans une lettre en vers qui n'était pas assurément à l'adresse d'un seul lecteur,

Aimable adjudant d'un grand roi,
 Et du Dieu de la poésie,
 Sur mon héros instruisez-moi.
 Que fait-il dans la Silésie?
 Il fait tout : il se fait aimer.

.....
 Sitôt que Frédéric parut
 Dans la Silésie étonnée,
 Vers lui, tout un peuple accourut
 En bénissant sa destinée.
 Il prit les filles par la main,
 Il caressa le citadin,
 Il flatta la sottise altière
 De celui qui, dans sa chaumière,
 Se dit issu de Witikind.
 Aux huguenots il fit accroire
 Qu'il était bon luthérien.
 Au papiste, à l'ignatien,
 Il dit qu'un jour il pourrait bien
 Lui faire en secret quelque bien,
 Et croire même au purgatoire.
 Il dit, et chaque citoyen
 A sa santé s'en alla boire.
 Ils criaient tous à haute voix :
 « Vivons et buvons sous ses lois ! »

t comme cette idylle courait chance d'être
 entie par certains incidents meurtriers dont
 ent chaque jour victimes les partis prussiens
 s'aventuraient isolément à travers les mon-

Correspondance de Voltaire. — Voltaire à Frédéric,
 vrier 1741.

des spadassins soudoyés par l'Autriche prétendit même sérieusement qu'eux, arrêté et interrogé, avaient a serment de l'assassiner entre les mains duc en personne et en présence du clerc. Personne n'ajouta la moindre ridicule calomnie, mais le prétexte fut pour exercer une terreur salutaire et du dernier supplice tous ceux qui même l'ombre d'une résistance. Et montrer qu'il ne craignait personne, ter dans son palais et retenir en prison le vèque de Breslau, le cardinal Zinzen du ministre principal de Marie-Thérèse accusait d'être resté en intelligence avec les anciens maîtres¹.

celle-ci, écrite à cette date même à Podewils, respire une exaltation que le sentiment seul d'un danger pressant pouvait faire naître. « *Cara anima mea, non desperar...* Vainquons ces difficultés et nous triompherons. Il n'y a point de lauriers pour les paresseux, la gloire les donne aux plus laborieux et aux plus intrépides. Par parenthèse, j'ai échappé deux fois aux desseins des hussards d'Autriche. Si malheur m'arrivait d'être pris vif, je vous ordonne absolument, et vous m'en répondrez sur votre tête, qu'en mon absence vous ne respecterez point mes ordres, que vous servirez de conseil à mon frère et que l'État ne fera aucune action indigne pour ma liberté. Au contraire, en ce cas, je veux et j'ordonne qu'on agisse plus vivement que jamais. Je ne suis roi que lorsque je suis libre. Si l'on me tue, je veux qu'on brûle mon corps à la romaine et que l'on m'enterre le même dans une urne à Rheinsberg. Knoelsdorf doit en ce cas me faire un monument comme celui d'Horace à Tusculum ¹. »

1. *Pol. Cor.*, t. 1, p. 201, 202. Frédéric à Podewils, 4 et mars 1741.

intentions de sa cour. Décidément, choisir, et le moment de recourir au paraissait venu ¹.

Valori ne se le fit pas répéter deux arrivés tout courant au quartier général Schweinitz, il y trouva pour le coup les portes ouvertes. Il n'eut pas plus tôt les offres nouvelles qu'il était autorisé que Frédéric, le laissant à peine accablé ou peu s'en faut dans ses bras : « quelle bonne grâce, s'écria-t-il, le roi à me faire plaisir ! Il peut compter en moi un allié reconnaissant. Les Autrichiens ont des alliés, mais c'est toujours le même éternel refrain sur l'ambition de la France, son envie de dominer l'Europe, et qui

teur?.. Au moins peut-on dire que, si c'est le dessein de la France, elle s'y achemine avec des façons qui ne sont pas rebutantes. » Puis, passant tout de suite au plan d'exécution : « Du moment, dit-il, que je sais les intentions du roi en faveur de l'électeur de Bavière, il n'y a qu'à prendre une carte et à tracer avec un crayon ce qui doit lui convenir, et je répons quasi sur ma tête qu'il l'aura. » Mais, tout en se montrant disposé à aller vite en besogne, il n'en insistait pas moins sur la nécessité de garder quelque temps encore l'alliance secrète pour se donner le temps de faire ses préparatifs. Valori entra dans sa pensée, qui pouvait aussi convenir aux allures méticuleuses du cardinal et offrit (c'est son expression), de *jouer la comédie* et de quitter le camp avec l'air renfrogné d'un homme mécontent qui n'a rien pu obtenir de ce qu'il venait chercher. « Ah ! faites cela, s'écria avec transport Frédéric, et tâchez que cela revienne à rackel (le ministre de Russie). »

Puis, pour mieux cacher le jeu, il garda Valori à dîner, et, pendant tout le repas, le fit blâmer de railleries piquantes sur l'état de la

France et le caractère de ses habitants. Le Français, assez mal à l'aise, trouvait par moments que la plaisanterie allait un peu loin. Il se borna pourtant à répondre avec déférence qu'il ne pouvait comprendre d'où venait au prince tant d'éloignement pour une nation qui ne parlait de lui qu'avec admiration. En se levant de table, Frédéric lui tendit la main. « Sans rancune, n'est-ce pas, dit-il, monsieur le marquis ? » — Valori s'inclina, et, rentrant pour faire sa dépêche, il poussa la précaution jusqu'à mettre en chiffres toute la partie confidentielle de l'entretien, tandis qu'il écrivait au clair, d'un ton sérieux, le récit de la petite comédie où il croyait précisément avoir été seul à jouer un rôle ¹.

C'était bien une comédie, en effet, mais en avait-il eu tout le secret ? Qui peut le savoir ? Frédéric le savait-il lui-même ? Et qui voulait-il tromper encore, lorsque huit jours plus tard, à peine Valori parti et après lui avoir répété à plusieurs reprises que *l'affaire était faite* et qu'il

1. Valori à Amelot, 18 mars 1741. (*Correspondance de Prusse, ministère des affaires étrangères.*)

n'avait plus *aucun changement* à demander, il écrivait à son ministre à Londres : « Travaillez de toutes vos forces pour détacher le roi de la Grande-Bretagne de la cabale... et pour l'attacher véritablement à nos intérêts, qui ne sauraient être contraires aux siens... Vous pouvez protester que, jusqu'ici, j'ai encore les mains libres, n'ayant conclu aucune alliance avec la France, nonobstant les avantages qu'elle m'offre... ainsi qu'il dépend du roi de s'unir avec moi pour notre bien réciproque et pour celui de l'Allemagne et de la religion protestante. J'attends une réponse claire et décisive ¹. »

Quoi qu'il en soit, plus ou moins sincère, ou même plus ou moins suspecte, l'adhésion de Frédéric aux propositions de la France suffit pour mettre en mouvement Belle-Isle, qui n'attendait que ce signal de départ. Tout en l'attendant ailleurs, lui, pas plus que Frédéric, n'avait perdu son temps. Jamais personne, de mémoire de ministre ou de général, n'avait déployé tant d'activité et d'ardeur. Il ne sortait du mi-

1. *Pol. Corr.*, t. I, p. 214, Frédéric à Truchsess, 21 mars 44.

nistère des affaires étrangères que pour j
aux bureaux de la guerre, dressant le
des instructions diplomatiques et l'après
des plans de campagne, et tenant, le
comme le jour, tout un monde d'employ
pied. Dès le premier moment, il avait for
dessein de mener à la fois les deux opér
la diplomatie et la militaire, de condu
front négociations et combats ; et la digi
maréchal, qui lui fut accordée en même
que son ambassade, attestait qu'il avait f
ceper par Fleury cette double prétention
que Fleury, débordé autant que désolé, é
par cette activité bruyante, s'en remettait
mais à lui les yeux fermés, comme un n
teur qui a perdu son point en mer lâc
gouvernail et s'abandonne à la Provi
Quant au public, soit de Versailles, soit de
aussi bien celui des cafés que celui des
prenant, comme c'est assez l'ordinaire
dace pour le génie, il était littéralement
charme : « Toute la France, devenue Bel
dit un mémoire manuscrit du temps, ne
de rien, » et un penseur caustique dont la

veillance n'était pas le défaut, le marquis d'Argenson, constatait cet entraînement dans son journal solitaire, sans trop s'en défendre lui-même. — « On a admiré depuis peu, dit-il, combien le crédit de M. de Belle-Isle s'est accru à la cour. Cela vient de ce qu'il a pris un système pour l'Allemagne... Il a des matériaux de tous côtés et l'esprit fort. Il mange peu, dort peu et pense beaucoup, qualités rares pour la France. D'un mot qu'il dit, il en impose à notre petit peuple de ministres ¹. »

Et de fait, sans partager un enthousiasme que l'événement a trompé, on ne peut refuser un certain hommage, sinon d'admiration (le mot serait trop fort), au moins d'étonnement, à l'esprit entreprenant qui se jetait ainsi tête baissée dans une si grosse aventure, sans autre appui qu'un souffle de faveur populaire et un consentement arraché à un gouvernement débile. La hardiesse du dessein prête quelque mérite au fait seul de l'avoir conçu et au succès, à la vérité stérile et passager, qui l'a un instant couronné.

1. Journal de d'Argenson, t. III, p. 146.

Depuis la rivalité de François I^{er} et de Charles Quint, la couronne impériale n'étant plus que de nom, l'idée de l'arracher à la main d'Autriche renversait toutes les traditions chancelleries et tous les fondements du public européen. Pour mener à fin une révolution, on ne pouvait se flatter qu'il y eût de peser sur le choix du collège électoral, l'organe d'assemblée, aussi dépourvu d'esprit que de corps que d'initiative, et dont la majorité, posée de souverains très faibles, était hors de regarder en face un péril quelconque. Il fallait s'être rendu maître de tous les ressorts, changer tous les pivots de la machine du Saint-Empire, la plus compliquée qui fut jamais. La dignité suprême elle-même n'était que l'organe chancelante et très mal ajustée sur le corps plus, en descendant dans cette arène corrompue, l'ambassadeur de France devait se préparer à se rencontrer face à face avec les représentants de toutes les cours d'Europe : les accrédités comme lui auprès de la diète électorale ; les autres exerçant sur les principaux centres politiques d'Allemagne une influence

prépondérante. Il fallait être prêt à faire tête à leur opposition ou savoir désarmer leurs rivalités en conciliant leurs intérêts. Enfin, la plupart des comptes diplomatiques se réglant en ce monde par la force, si l'on voulait frapper l'Autriche au cœur, il fallait se préparer à l'aller chercher, sur les bords de l'Elbe ou du Danube, à des distances où le drapeau français n'avait encore jamais pénétré.

Telles étaient les mille faces du problème que Belle-Isle se proposait de résoudre à lui tout seul. En parcourant sa volumineuse correspondance, qui remplit des rayons entiers aux archives des ministères de la guerre et des affaires étrangères, presque toute autographe et reconnaissable à un trait nerveux et précipité, on voit qu'il n'en est aucune qu'il n'eût envisagée et étudiée. Un instant d'examen donné à sa suite aux diverses parties de cette vaste tâche est indispensable pour en bien saisir la complexité et l'étendue.

III

Je n'ai cependant nullement l'intention de présenter ici un tableau complet de la politique des cabinets européens au début de cette grande crise. Entre autres raisons que j'ai de m'en abstenir, celle-ci, je pense, paraîtra suffisante : c'est que la tâche est déjà remplie, et de telle sorte qu'il serait superflu autant que présomptueux de vouloir la recommencer sur nouveaux frais. C'est Frédéric lui-même qui s'en est acquitté, au début de son *Histoire de mon temps*, en quelques pages tracées d'une main habile à tenir la plume comme l'épée, et qu'un critique éminent a eu raison de proposer comme l'un des modèles de l'art historique dans les temps modernes. L'état politique, financier, militaire et moral de chacune des puissances y est décrit dans un résumé qui, bien qu'aussi concis qu'il est substantiel, fatiguerait pourtant encore, j'en ai peur, l'attention de plus d'un lecteur de nos jours. Je me bornerai donc à emprunter à ce merveilleux exposé ce qui est nécessaire pour

ntelligence des faits, en y ajoutant seulement que le contemporain le mieux informé n'a pas toujours pu savoir, ou ce qu'un politique trop intéressé pour être tout à fait impartial n'a pas toujours eu la bonne foi de reconnaître. J'ai déjà fait comprendre par quelle raison l'opposition la plus vive que devaient rencontrer en Allemagne la politique de la France son représentant était celle de l'Angleterre, et, de ce côté, l'hostilité étant certaine, il semblerait que le négociateur le plus habile eût perdu son temps à vouloir la conjurer. Les effets mêmes en paraissaient d'autant plus prochains que le roi d'Angleterre, en qualité de souverain du Hanovre, disposait lui-même d'une des voix du collège électoral. Chose singulière, c'était pourtant cette circonstance même, cette double couronne placée par accident sur la même tête, qui, sans désarmer les inimitiés dynastiques, pouvait en ralentir, ou, pour quelque temps même, en paralyser l'action. Il n'en fallait en effet que les intérêts du roi d'Angleterre fussent de tout point conformes à ceux de l'électeur de Hanovre. Le roi, en qualité de

chef d'une grande nation rivale de la France, était un auxiliaire naturel pour la candidature de l'époux de Marie-Thérèse ; l'électeur, au contraire, par tradition de religion et de famille, appartenait à la ligue des petits princes protestants d'Allemagne, adversaires nés de la prépondérance autrichienne.

Il semble qu'entre deux ordres de considérations d'importance si inégale l'hésitation ne fût pas possible. Le contraire pourtant est attesté par tous les contemporains. Sans se montrer indifférents au magnifique héritage que le hasard d'une révolution leur avait dévolu, mais craignant toujours de le perdre de même par un retour de la fortune, les deux premiers souverains anglais de la maison de Brunswick restèrent toujours attachés par le fond du cœur au modeste patrimoine de leurs aïeux. Leurs regards étaient sans cesse tournés vers ce berceau de leur grandeur, où ils revenaient périodiquement, chaque année, chercher le charme des souvenirs et subir l'empire des habitudes. Ce point de vue étroit les détourna plus d'une fois de leurs nouveaux et plus impérieux de-

voirs. Dans le cas présent, la crainte de compromettre dans une lutte douteuse ce petit électorat, pays plat et tout ouvert, fait exprès pour devenir le champ de la première bataille et le gage de la première conquête, épouvantait George II et le détournait de se lancer dans les hasards d'une guerre continentale. Au moins voulait-il, avant de s'y décider, épuiser tous les moyens diplomatiques propres à satisfaire ou à apaiser la Prusse et à assurer ainsi pour les premiers combats la sécurité de sa frontière. Ces hésitations étaient connues à Londres, où l'opposition les reprochait amèrement, sinon au souverain lui-même, au moins au premier ministre, Robert Walpole, qu'on accusait de ménager les faiblesses royales pour rester bien en cour, aux dépens de l'intérêt national et contrairement au vœu populaire.

Le grief n'était fondé qu'en apparence, car, pour aimer la paix et craindre la guerre, Walpole n'avait besoin de se livrer à aucun calcul; il lui suffisait d'obéir à son tempérament. A cet égard, comme sous d'autres rapports encore, il était véritablement le Fleury de l'Angleterre.

plus d'une ressemblance d'humeur qui fait vivre longtemps en bonne intelligence et l'autre gouvernaient leur patrie, de vingt ans, moins par supériorité de génie que par une heureuse adresse, et leur habileté consistait principalement à connaître les faiblesses du cœur humain, probable en tout lieu qu'on ne le croit et aux mêmes séductions dans un parlement que dans une cour : quel que soit le théâtre, les hommes se ressemblent. Aussi peu militaires que le vieux prélat, le vieux gentilhomme était un peu moins fin diplomate. La politique était l'importunait, et il lui savait particulièrement mauvais gré de venir déranger mal à son petit travail parlementaire. « J'ab

voirs. Dans le cas présent, la crainte de compromettre dans une lutte douteuse ce petit électorat, pays plat et tout ouvert, fait exprès pour devenir le champ de la première bataille et le gage de la première conquête, épouvantait George II et le détournait de se lancer dans les hasards d'une guerre continentale. Au moins voulait-il, avant de s'y décider, épuiser tous les moyens diplomatiques propres à satisfaire ou à apaiser la Prusse et à assurer ainsi pour les premiers combats la sécurité de sa frontière. Ces hésitations étaient connues à Londres, où l'opposition les reprochait amèrement, sinon au souverain lui-même, au moins au premier ministre, Robert Walpole, qu'on accusait de ménager les faiblesses royales pour rester bien en cour, aux dépens de l'intérêt national et contrairement au vœu populaire.

Le grief n'était fondé qu'en apparence, car, pour aimer la paix et craindre la guerre, Walpole n'avait besoin de se livrer à aucun calcul; il lui suffisait d'obéir à son tempérament. A cet égard, comme sous d'autres rapports encore, il était véritablement le Fleury de l'Angleterre.

Et, de fait, malgré l'étrangeté de la comparaison, malgré la diversité des conditions et des costumes, il y avait entre ces deux chefs d'État rivaux plus d'une ressemblance d'humeur qui les avait fait vivre longtemps en bonne intelligence. L'un et l'autre gouvernaient leur patrie, depuis plus de vingt ans, moins par supériorité de génie que par une heureuse adresse, et leur habileté consistait principalement à connaître le secret de toutes les faiblesses du cœur humain, plus semblable en tout lieu qu'on ne le croit et accessible aux mêmes séductions dans un parlement que dans une cour : quel que soit le théâtre, les coulisses se ressemblent. Aussi peu militaire que le vieux prélat, le vieux gentilhomme était beaucoup moins fin diplomate. La politique étrangère l'importunait, et il lui savait particulièrement mauvais gré de venir déranger mal à propos son petit travail parlementaire. « J'abandonne l'Europe à mon frère Horace, » disait-il volontiers ; mais ce frère, personnage lui-même très distingué, avait été de longues années ambassadeur en France, où il avait laissé les meilleures relations, et ce n'était pas de lui que pou-

vaient partir des conseils belliqueux. Belle-Isle connaissait mieux que personne ce dessous des cartes et pouvait se flatter, sinon de se concilier la politique anglaise, au moins de la gagner de vitesse et d'atteindre le but avant qu'on se fût mis en mesure de lui barrer le chemin.

Les lenteurs du cabinet britannique entraînaient l'hésitation d'une autre puissance maritime plus voisine de l'Allemagne, la Hollande, « rangée, dit Frédéric par une vive expression, à la suite de l'Angleterre comme une chaloupe suit l'impression d'un vaisseau de guerre auquel elle est attachée ». Le navire tardant de prendre le large, l'embarcation ne se hâtait pas de mettre à la voile. A voir aujourd'hui ce petit État vivre dans un calme plein de dignité, loin de la grande scène où se jouent les destinées des peuples, on est un peu étonné du prix qu'attachaient alors tous les partis soit à obtenir son alliance, soit à prolonger sa neutralité. Mais la surprise cesse quand on se souvient que cet étroit territoire, arraché par le courage de ses habitants aux ravages de la mer et aux cruautés du despotisme, était devenu, dans l'Europe

silencieuse et soumise, l'asile de toutes les libertés sociales et politiques. C'était là qu'avaient pris naissance et qu'essayaient leurs forces deux puissances que la liberté seule engendre et nourrit et qui ont renouvelé sous nos yeux la face des États modernes : le crédit et la presse.

Un commerce très étendu avait réuni entre les mains des bourgeois d'Amsterdam de vastes richesses mobilières qui leur permettaient de vendre leur concours ou de dicter leurs conditions aux gouvernements besogneux (ils l'étaient tous), embarrassés pour solder leurs armées ou payer leurs fantaisies. De plus, les gazettes de Hollande, échappant à toute censure officielle, avaient seules gardé le droit de parler librement sur les événements du jour. C'était là qu'on venait imprimer ce qu'à peine on osait dire tout bas et révéler ce qu'on cachait ailleurs, et ces indiscretions calculées faisaient ensuite, en contrebande, le tour de toutes les capitales. Devant ce tribunal de l'opinion, le seul dont la sentence ne fût pas dictée d'avance, venaient se plaider toutes les causes de droit public et se débattre toutes les renommées politiques et

militaires. Personne ne méprisait impunément cette voix de la conscience populaire. Louis XIV l'avait appris à son dommage, car rien n'avait plus fait de tort, à lui et à sa race, que d'avoir aliéné, par une perfide agression, des sympathies jusque-là acquises au petit-fils de Henri IV. Frédéric, mieux averti, n'avait garde de tomber dans la même faute. Engagé dans une voie où la Hollande ne pouvait le suivre, il ne négligeait aucune occasion de lui faire savoir sous main qu'il lui restait attaché comme le plus dévot de ses coreligionnaires, et qu'au fond ce qu'il allait défendre sur les terres d'Autriche, c'était le protestantisme opprimé : il ne manquait pas d'ajouter que les fonds hollandais placés en Silésie ne couraient aucun risque entre ses mains. Il touchait ainsi tour à tour les deux cordes sensibles qui vibraient dans le cœur de ces fiers négociants, aussi soucieux d'assurer les droits de leur conscience que l'intérêt de leurs capitaux.

Si l'on passait maintenant sans transition de cette frontière méridionale de l'empire à son extrémité opposée, on y trouvait un mélange à

était disgracié et faisait place à un successeur, acquis, disait-on, à l'influence anglaise. Tout était donc redevenu menaçant de ce côté, au moins jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à un changement de scène ou de règne qu'on pouvait toujours prévoir et auquel une diplomatie active pouvait toujours se flatter de concourir.

Contre ce danger qui alarmait principalement Frédéric, en inquiétant ses frontières et le derrière de ses armées, la France pouvait offrir à son nouvel allié une garantie qu'on trouvait alors suffisante. C'était l'appui de la Suède, liée à la politique française par une amitié qui datait de Richelieu et de Gustave-Adolphe, et qui était régulièrement entretenue chaque année par un subside dont les finances de Stockholm auraient eu de la peine à se passer. On sourirait, à la vérité, de nos jours d'une politique qui compterait sur la Suède pour tenir la Russie en échec. Mais les peuples, on le sait, vivent de souvenirs et d'imagination presque autant que de réalités : l'impression laissée par le génie de Gustave et un instant réveillée

par la témérité de Charles XII n'était pas encore effacée. Éclairée de ce reflet de gloire, la Suède faisait à toute l'Europe une illusion qu'elle partageait elle-même, tandis que la Russie ne possédait pas encore tout le secret de sa propre puissance. Enfin, bien que la fortune n'eût pas en dernier lieu favorisé la Suède et que ses possessions fussent déjà réduites, la conquête ne lui avait pas encore arraché la Finlande, et par cette porte, toujours ouverte, une armée suédoise, presque sans sortir de chez elle, pouvait arriver jusqu'en vue de Saint-Pétersbourg. Quelques heures de bombardement suffisaient pour réduire en poussière le monument inachevé où le fils d'Alexis avait laissé gravée dans la pierre et dans le marbre l'empreinte de son génie. Décider la Suède à entrer au plus tôt en hostilité avec la Russie, c'était, de toutes les instructions du plénipotentiaire français, sinon l'article le plus important, au moins celui dont Frédéric réclamait avec le plus d'ardeur l'accomplissement, car il y voyait une condition indispensable pour maintenir en tranquillité le nord de l'Allemagne.

était disgracié et faisait place à un successeur, acquis, disait-on, à l'influence anglaise. Tout était donc redevenu menaçant de ce côté, au moins jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à un changement de scène ou de règne qu'on pouvait toujours prévoir et auquel une diplomatie active pouvait toujours se flatter de courir.

Contre ce danger qui alarmait principalement Frédéric, en inquiétant ses frontières et la derrière de ses armées, la France pouvait offrir à son nouvel allié une garantie qu'on trouvait alors suffisante. C'était l'appui de la Suède, liée à la politique française par une amitié qui datait de Richelieu et de Gustave-Adolphe, et qui était régulièrement entretenue chaque année par un subside dont les finances de Stockholm auraient eu de la peine à se passer. On sourirait, à la vérité, de nos jours d'une politique qui compterait sur la Suède pour tenir la Russie en échec. Mais les peuples, on le sait, vivent de souvenirs et d'imagination presque autant que de réalités : l'impression laissée par le génie de Gustave et un instant réveillée

par la témérité de Charles XII n'était pas encore effacée. Éclairée de ce reflet de gloire, la Suède faisait à toute l'Europe une illusion qu'elle partageait elle-même, tandis que la Russie ne possédait pas encore tout le secret de sa propre puissance. Enfin, bien que la fortune n'eût pas en dernier lieu favorisé la Suède et que ses possessions fussent déjà réduites, la conquête ne lui avait pas encore arraché la Finlande, et par cette porte, toujours ouverte, une armée suédoise, presque sans sortir de chez elle, pouvait arriver jusqu'en vue de Saint-Pétersbourg. Quelques heures de bombardement suffisaient pour réduire en poussière le monument inachevé où le fils d'Alexis avait laissé gravée dans la pierre et dans le marbre l'empreinte de son génie. Décider la Suède à entrer au plus tôt en hostilité avec la Russie, c'était, de toutes les instructions du plénipotentiaire français, sinon l'article le plus important, au moins celui dont Frédéric réclamait avec le plus d'ardeur l'accomplissement, car il y voyait une condition indispensable pour maintenir en tranquillité le nord de l'Allemagne.

Enfin ce n'était pas à l'Allemagne seulement qu'il fallait songer, car Marie-Thérèse, grande-duchesse de Toscane et duchesse de Milan, n'était pas seulement une princesse allemande, et ce n'était pas au delà du Rhin que se trouvait la partie de son patrimoine la plus enviée, la plus précieuse et aussi la plus vulnérable. C'est au pied des Alpes, dans les riches plaines de la Lombardie, que depuis deux siècles les armées françaises et germaniques avaient pris l'habitude de venir se heurter et mêler leur sang dans les ondes du Pô. Le théâtre de tant de luttres passées ne pouvait rester inoccupé dans la nouvelle. Si la France, appelée ailleurs, n'y pouvait cette fois paraître, elle devait au moins s'assurer que d'autres l'y remplaceraient. A cet égard, sa sécurité pouvait être complète, car c'était une tâche que l'Espagne était toute prête à remplir, n'ayant jamais renoncé que de mauvaise grâce à ce lot de la succession de Charles-Quint; et l'Italienne qui régnait à Madrid n'était pas d'humeur à laisser échapper une si favorable occasion de faire revivre d'anciennes prétentions. Je n'irai pas si loin que Frédéric qui, pour le plai-

sir sans doute d'aligner des antithèses, veut bien accorder à l'ambitieuse Farnèse la fierté d'un Spartiate, l'opiniâtreté d'un Anglais, la finesse italienne et la vanité française. Mais, sans donner dans de telles exagérations, il faut avouer que la seconde femme de Philippe V était douée d'une activité infatigable dont l'Europe faisait depuis trente ans l'importune expérience. Le but qu'elle poursuivait sans relâche et pour lequel elle avait déjà troublé plus d'une fois la paix publique, c'était de créer pour chacun de ses enfants (à défaut du trône d'Espagne dont l'hérédité revenait à un fils du premier lit) un apanage royal dans sa patrie. Elle y avait déjà réussi pour le plus âgé, l'infant don Carlos, à qui le traité de 1738 avait assuré, avec le royaume des Deux-Siciles, la domination sur tout le sud de la Péninsule. A tout prix elle voulait obtenir pour le second, Philippe, la même fortune dans le nord. A peine Charles VI était-il mort qu'elle demandait déjà passage par le Roussillon et la Provence pour un corps d'armée qu'elle voulait envoyer dans le Milanais; à peine Belle-Isle nommé, elle faisait

sa peine et, au bout de deux mois, il écrivait avec dépit : « Les mystères de la Bonne Déesse n'étaient pas plus cachés aux hommes que ne l'est la politique de cette cour ¹. » Et, ce qu'il y avait de plus piquant, c'est qu'on n'était nullement sûr que même la fortune, en se déclarant, dissiperait l'incertitude, car déjà, à plus d'une reprise, c'était en se mettant du côté du vaincu et en changeant ainsi la balance des forces, que les princes savoyards avaient réussi à faire le mieux apprécier leurs services. « Ces princes, disait spirituellement un diplomate du temps, sont d'un sang qui ne se verse jamais inutilement, et ils savent que celui qui leur donnera le plus volontiers le Milanais sera toujours celui qui ne le possédera pas ². »

On voit combien était étendu le champ diplomatique sur lequel Belle-Isle avait à porter ses regards ; combien étaient nombreux et croisés les fils qu'il prétendait tenir tous dans sa main. Ces éléments divers étaient en tel nombre, et dans une telle confusion d'intérêts

1. *Pol. Corr.*, t. 1, p. 198.

2. M. de Bussy, ministre de France en Angleterre.

artichaut que nous devons manger feuille à feuille. » Le moment était évidemment venu de procurer une satisfaction nouvelle à un appétit qui n'était pas diminué. Mais la maison de Savoie, placée depuis longues années entre la France et l'Autriche comme entre l'enclume et le marteau, avait de tout temps réussi à trouver son profit dans une situation où d'autres n'auraient vu qu'un péril. Elle avait toujours eu l'art de vendre son concours tour à tour aux deux belligérants, après en avoir touché le prix, et de se dégager assez à temps pour n'être jamais compromise dans l'issue de leur conflit. Le jeu lui avait trop bien profité pour qu'elle n'essayât pas de le continuer. Aussi, dès le premier jour, il fut tout à la fois évident que la cour de Turin se préparait à prendre sa part aux événements qui s'annonçaient, et impossible de démêler quel rôle elle prétendait y jouer. Vainement, pour déchirer ce voile, Frédéric avait-il envoyé auprès de Charles-Emmanuel son confident Algarotti, qu'il croyait plus propre qu'un autre, en qualité de compatriote, à démêler l'écheveau des finesses ultramontaines : Algarotti perdait

sa peine et, au bout de deux mois, il écrivait avec dépit : « Les mystères de la Bonne Déesse n'étaient pas plus cachés aux hommes que ne l'est la politique de cette cour ¹. » Et, ce qu'il y avait de plus piquant, c'est qu'on n'était nullement sûr que même la fortune, en se déclarant, dissiperait l'incertitude, car déjà, à plus d'une reprise, c'était en se mettant du côté du vaincu et en changeant ainsi la balance des forces, que les princes savoyards avaient réussi à faire le mieux apprécier leurs services. « Ces princes, disait spirituellement un diplomate du temps, sont d'un sang qui ne se verse jamais inutilement, et ils savent que celui qui leur donnera le plus volontiers le Milanais sera toujours celui qui ne le possédera pas ². »

On voit combien était étendu le champ diplomatique sur lequel Belle-Isle avait à porter ses regards ; combien étaient nombreux et croisés les fils qu'il prétendait tenir tous dans sa main. Ces éléments divers étaient en tel nombre, et dans une telle confusion d'intérêts

1. *Pol. Corr.*, t. I, p. 198.

2. M. de Bussy, ministre de France en Angleterre.

tacle d'inconérence et de confusion que présentait l'Allemagne, en plein dix-huitième siècle, à l'heure où l'unité nationale était déjà fortement constituée en France sous la main d'une administration puissante, et librement représentée en Angleterre par un parlement groupé autour d'un trône populaire.

Cet étrange amalgame avait pourtant encore la prétention de former un corps organisé, doté des éléments principaux qui constituent un gouvernement. Il y avait un pouvoir exécutif central personnifié dans l'empereur, un pouvoir législatif siégeant à Ratisbonne dans une diète élective. Mais ces institutions, en supposant (ce qui est douteux) qu'elles eussent jamais eu une consistance sérieuse, n'étaient plus que l'ombre d'un grand souvenir. Depuis longtemps, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la dignité impériale ne possédait plus en propre aucune puissance et ne se faisait respecter qu'en empruntant celle du prince qui en était revêtu. Les juristes disaient bien encore que toute autorité émanait de l'empereur, comme toute lumière descend du soleil, mais ils n'a-

les configurations bizarres de ces innombrables États, enchevêtrés les uns dans les autres par des accidents les plus divers de conquête ou de succession, — les petits formant enclave dans les grands, et les diverses possessions d'un même maître éparses aux points les plus opposés de l'horizon. Gravez dans votre cerveau, par un effort de mémoire, toutes les dénominations dont se paraient ces potentats ou ces magistrats de toutes les tailles, rois, ducs, archiducs, comtes palatins, évêques, margraves, burgraves, landgraves, — variété de titres qui correspondait à toutes les formes politiques qu'une société peut revêtir, depuis la monarchie pure à Vienne et à Berlin, jusqu'à la domination ecclésiastique à Mayence et à Cologne, et jusqu'à la liberté républicaine dans les villes impériales. Puis, dans l'intérieur de ces unités qui n'étaient même pas des atomes, étudiez la divisibilité poussée à l'infini par la coexistence de quarante mille seigneuries et de presque autant d'abbayes, de maîtrises, d'ordres ou de chapitres, tous dotés d'immunités ou exerçant des juridictions privilégiées, et vous aurez à peine une idée du spec-

À éluder que malaisée à définir. Contraint de supporter ainsi de la part du moindre de ces souverains une indépendance qui ruinait sa propre autorité, l'empereur n'en restait pas moins tenu de prêter main-forte à la leur, de les aider à réprimer la rébellion de leurs sujets et de ne recevoir contre eux ni appel ni réclamation sans les prévenir. On dira, je le sais, que la maison de Habsbourg violait ouvertement depuis deux siècles la première de ces promesses et faisait couramment brèche à toutes les autres. Mais quelle meilleure preuve de l'inanité d'un pouvoir que la nécessité, pour le rendre sérieux, d'en tourner l'usage en abus? C'était un fantôme auquel l'usurpation seule donnait un corps.

Toutes les émanations de cette dignité, plus idéale que réelle, portaient le même caractère d'impuissance. Il y avait bien, par exemple, une administration impériale. La surface de l'Allemagne était répartie en dix cercles dont chacun avait à sa tête un chef désigné par l'empereur. Mais cette division administrative, assez récente d'ailleurs (puisqu'elle ne remon-

vaient garde d'ajouter que, si l'astre conservait quelque éclat, ses rayons avaient perdu toute chaleur et toute force. En fait, on ne comptait que deux attributions dont l'empereur eût conservé l'usage discrétionnaire, la nomination de certains bénéfices et la collation de titres honorifiques. Pour tout autre exercice d'autorité, il lui fallait demander le concours, et par conséquent subir le contrôle de ses puissants subordonnés.

Pour commencer, à peine nommé et pas encore couronné, il recevait de ses électeurs une formule de serment à prêter, rédigée d'avance en plusieurs articles qui portaient le nom significatif de capitulations. Par le premier de ces engagements, il s'obligeait à ne rien faire pour rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Il jurait ensuite de respecter tous les droits et privilèges des princes, même les plus exorbitants; car dans le nombre figurait le droit de faire des traités soit entre eux, soit même avec les puissances étrangères, sous la seule réserve de ne rien stipuler qui pût léser les intérêts de l'empire : condition aussi aisée

à éluder que malaisée à définir. Contraint de supporter ainsi de la part du moindre de ces souverains une indépendance qui ruinait sa propre autorité, l'empereur n'en restait pas moins tenu de prêter main-forte à la leur, de les aider à réprimer la rébellion de leurs sujets et de ne recevoir contre eux ni appel ni réclamation sans les prévenir. On dira, je le sais, que la maison de Habsbourg violait ouvertement depuis deux siècles la première de ces promesses et faisait couramment brèche à toutes les autres. Mais quelle meilleure preuve de l'inanité d'un pouvoir que la nécessité, pour le rendre sérieux, d'en tourner l'usage en abus? C'était un fantôme auquel l'usurpation seule donnait un corps.

Toutes les émanations de cette dignité, plus idéale que réelle, portaient le même caractère d'impuissance. Il y avait bien, par exemple, une administration impériale. La surface de l'Allemagne était répartie en dix cercles dont chacun avait à sa tête un chef désigné par l'empereur. Mais cette division administrative, assez récente d'ailleurs (puisqu'elle ne remon-

taut pas au delà de l'aïeul de Charles-Quint), avait l'inconvénient de ne pouvoir correspondre utilement à aucune division politique. Quand les États d'un même souverain (ce qui était l'ordinaire), étaient attribués à des cercles différents, le prince, soumis à plusieurs autorités, en profitait pour n'obéir à aucune. Le roi de Prusse, par exemple, appartenait au cercle de la Haute-Saxe comme électeur de Brandebourg, au cercle de la Basse comme duc de Magdebourg, au cercle de Westphalie comme prince de Minden et de l'Ostfrise. En face d'un si gros personnage, chacun des délégués impériaux, qui auraient dû lui commander, se trouvait bien petit seigneur, et si l'un d'eux avait pris un jour le verbe trop haut, il aurait dû céder le lendemain devant l'ombre même d'une menace. En revanche, l'électeur de Bavière était presque seul dans son cercle, où il aurait trouvé mauvais qu'un ordre de Vienne trop impérieux prétendît l'empêcher de vivre à son aise et de gouverner à sa mode.

Il y avait bien aussi une justice impériale, une haute cour (*Reichskammergericht*), dont

nellement à leur importance) à la nomination des officiers inférieurs, en sorte que, dans la même compagnie, le capitaine pouvait être nommé par un comte, le premier lieutenant par une ville, le second par un chef d'ordre religieux, au besoin même par une abbesse. Puis, pour n'offenser et n'inquiéter personne, les officiers, protestants et catholiques, devaient se trouver partout en nombre égal, occupant des grades équivalents. En cas d'appel imprévu, chaque prince ayant à veiller à la mobilisation de sa petite troupe, on juge combien la rencontre devait s'opérer exactement au rendez-vous. La même inexactitude régnait dans le payement de la solde, qui restait au compte des divers États dont la contribution arrivait lentement à la caisse commune. Ce dernier point avait des conséquences plus importantes encore que l'irrégularité de certains payements ; car ce n'était pas pour l'armée seulement, c'était pour toute dépense d'intérêt commun que le nerf de la paix aussi bien que de la guerre faisait défaut. De finances impériales, disons le mot, il n'y en avait pas. Chaque souverain était tenu de four-

nir un abonnement sans qu'aucun moyen fût prévu pour le contraindre à l'acquitter, et les deux forteresses qui gardaient l'entrée de l'empire, Kehl et Philippsbourg, tombaient en ruines parce que, n'appartenant à personne, personne aussi ne voulait fournir les quelques milliers d'écus annuellement nécessaires à leur entretien.

Ce qui manquait à l'unité et à l'action du pouvoir exécutif, l'assemblée qui se réunissait périodiquement à Ratisbonne aurait pu y suppléer si elle eût été animée d'un instinct patriotique ou de quelque souci du bien commun. Mais la constitution de la diète ne permettait guère à de tels sentiments ni de naître ni de se faire jour. Tout semblait y avoir été disposé, au contraire, pour y entretenir la méfiance des États, grands et petits, les uns contre les autres; ou, si les grands s'entendaient, c'était pour annuler et opprimer les petits. La diète était divisée en trois collèges : celui des électeurs, que formaient à eux seuls les neuf souverains à qui appartenait le droit de pourvoir à la vacance du trône impérial; celui des princes, dont le nom-

bre n'était pas de moins de cent ; et enfin celui des villes libres, qui se composait de cinquante et un députés. On votait par ordre, de sorte que les deux collèges princiers décidaient à eux seuls de toutes les résolutions. Il faut ajouter que les puissants électeurs, comme ceux de Brandebourg, de Saxe et de Bavière, avaient entrée dans le collège des princes au titre des souverainetés qu'ils pouvaient posséder en dehors de leur électorat et y disposaient d'autant de suffrages qu'ils réunissaient sur leur tête de principautés diverses. En revanche, les princes dont le trésor était mal garni se cotisaient pour entretenir plusieurs ensemble un seul représentant à frais communs. Dans de telles conditions, tous débats étaient illusoires, sauf ceux qui pouvaient s'élever entre les prétentions rivales des puissances véritablement dignes de ce nom, lesquelles en général préféraient régler leurs différends par d'autres modes que la voie parlementaire. L'issue de toutes les discussions étant prévue d'avance, on prenait d'ordinaire assez peu de souci de les provoquer.

Sur un seul point, à la vérité, le partage des

nir un abonnement sans qu'aucun moyen fût prévu pour le contraindre à l'acquitter, et les deux forteresses qui gardaient l'entrée de l'empire, Kehl et Philippsbourg, tombaient en ruines parce que, n'appartenant à personne, personne aussi ne voulait fournir les quelques milliers d'écus annuellement nécessaires à leur entretien.

Ce qui manquait à l'unité et à l'action du pouvoir exécutif, l'assemblée qui se réunissait périodiquement à Ratisbonne aurait pu y suppléer si elle eût été animée d'un instinct patriotique ou de quelque souci du bien commun. Mais la constitution de la diète ne permettait guère à de tels sentiments ni de naître ni de se faire jour. Tout semblait y avoir été disposé, au contraire, pour y entretenir la méfiance des États, grands et petits, les uns contre les autres ; ou, si les grands s'entendaient, c'était pour annuler et opprimer les petits. La diète était divisée en trois collèges : celui des électeurs, que formaient à eux seuls les neuf souverains à qui appartenait le droit de pourvoir à la vacance du trône impérial ; celui des princes, dont le nom-

bre n'était pas de moins de cent; et enfin celui des villes libres, qui se composait de cinquante et un députés. On votait par ordre, de sorte que les deux collèges princiers décidaient à eux seuls de toutes les résolutions. Il faut ajouter que les puissants électeurs, comme ceux de Brandebourg, de Saxe et de Bavière, avaient entrée dans le collège des princes au titre des souverainetés qu'ils pouvaient posséder en dehors de leur électorat et y disposaient d'autant de suffrages qu'ils réunissaient sur leur tête de principautés diverses. En revanche, les princes dont le trésor était mal garni se cotisaient pour entretenir plusieurs ensemble un seul représentant à frais communs. Dans de telles conditions, tous débats étaient illusoires, sauf ceux qui pouvaient s'élever entre les prétentions rivales des puissances véritablement dignes de ce nom, lesquelles en général préféraient régler leurs différends par d'autres modes que la voie parlementaire. L'issue de toutes les discussions étant prévue d'avance, on prenait d'ordinaire assez peu de souci de les provoquer.

Sur un seul point, à la vérité, le partage des

voix aurait pu être possible et la contestation sérieuse, c'était sur les matières religieuses, car les intérêts de caste ou d'ordre pouvaient alors faire place à d'autres supérieurs et difficilement répartis. Mais ici, le danger étant réel et souvent éprouvé, tout était prévu pour le prévenir. De crainte de voir se renouveler les déchirements des siècles précédents et les luttes sanglantes qui les avaient suivis, on avait laissé s'introduire depuis la paix de Westphalie une pratique prudente jusqu'à l'excès.

« Dans toutes les matières qui touchaient à la religion (dit un écrivain distingué auquel nous devons le meilleur exposé que je connaisse de l'État de l'Allemagne au XVIII^e siècle), le vote par collège était suspendu et les deux partis religieux, le *corpus catholicum* et le *corpus evangelicum*, restaient en face l'un de l'autre, formant deux corporations pleinement indépendantes et armées l'une et l'autre d'un *veto* inconditionnel contre toutes les résolutions de la diète qui leur paraissaient incompatibles avec leurs intérêts religieux. Quant à savoir ce qui constituait une matière religieuse, c'est de quoi

chaque parti serait juge, d'où résultait nécessairement qu'on pouvait ranger sous ce titre même ce qui y était le plus étranger¹. »

Grâce à cette étrange disposition, ce n'était plus alors deux classes, pas même deux partis qui étaient en présence, c'étaient deux Églises ou plutôt deux armées, et une inaction absolue, résultat nécessaire de cet équilibre négatif, était le seul moyen qu'on eût imaginé pour faire durer l'armistice, sinon la paix.

Ainsi à toutes les divisions sociales et politiques qui travaillaient déjà le corps germanique il fallait encore ajouter une division religieuse si persistante et si profonde qu'à un jour donné, la diète comme l'armée pouvait se partager entre protestants et catholiques, prêts à se jeter les uns sur les autres; fait significatif et que je recommande à l'his-

1. Bidermann, *Deutschlands politische, materielle und sociale Zustände im achtzehnten Jahrhundert*. Leipzig, 1854, t. 1, p. 12. — Dans la correspondance de l'envoyé de France, M. de La Noue, auprès de la diète de Ratisbonne en 1733, se trouve encore un Mémoire relatant sur deux colonnes les *griefs des Protestants* et les *griefs des Catholiques*, soumis aux délibérations de cette diète.

torien qui voudrait examiner de plus près que je ne le puis faire ici l'explication véritable de l'état d'abaissement où s'était laissée tomber la patrie allemande. Il reconnaîtrait, j'en suis sûr, que cette ténacité des dissentiments religieux était la cause principale qui condamnait l'Allemagne à végéter dans ce triste état de morcellement et de langueur, tandis que tout alentour les autres nationalités européennes se fortifiaient par une salutaire concentration de pouvoirs. Une comparaison, tirée de notre propre histoire, éclaire singulièrement ce point de vue. Nous aussi, nous avons eu comme l'Allemagne nos longues guerres de religion. Eh bien, faites pour un moment une supposition. Imaginez qu'après nos longues luttes du xvi^e siècle, Dieu n'eût pas fait don d'Henri IV à la France, ou ne lui eût pas prêté le concours du sage esprit de nos magistrats politiques. Au lieu de la ligue et de la réforme désarmées par lui et vivant en paix sous son autorité tutélaire, figurez-vous ces deux factions, moitié aristocratiques et moitié religieuses, réduites seulement à poser les armes de guerre lasse, et par

épuisement, mais restant chacune dans ses places de sûreté et dans ses positions de combat. Laissez Bouillon à Sedan, Rohan à la Rochelle, en face de Mayenne, de Nemours, ou d'Épernon, maîtres à Bordeaux ou à Marseille. Qu'à Paris un monarque débile, au lieu de comprimer ces forces rebelles, souffre qu'elles s'organisent et se constituent pour traiter lui-même avec elles : devant ce réveil de l'esprit féodal retrempé par l'esprit de secte, que serait devenue, je vous le demande, l'unité française ? Quel avenir, quel progrès lui eussent été réservés ? Cette supposition, c'était l'histoire même de l'Allemagne. Il n'y avait point eu d'Henri IV au delà du Rhin, et le traité de Westphalie fut le contraire de l'édit de Nantes. Ce n'était point une paix sociale que les négociateurs de Munster et d'Osnabruck avaient eu le bonheur d'établir entre l'Église et ses adversaires, ce fut un partage de territoire dont ils déterminèrent les limites. Quoi d'étonnant que les conséquences des deux opérations eussent été aussi différentes que leur nature ?

Le principe même qu'avait posé la paix de

Westphalie et qui prévalait encore au xviii^e siècle, la maxime ainsi formulée par les publicistes : *Cujus regio, ejus religio*, — était de nature à perpétuer les divisions, au lieu de les éteindre. Cette règle de matérialisme politique, en faisant de la possession du territoire la condition de la liberté religieuse, plaçait les prétentions du plus petit prince sous la protection de la conscience et mettait l'anarchie sous la garde du fanatisme. Le moindre souverain pouvait se regarder lui-même comme un champion de la Bible ou de l'Église, tenir son chéf État comme une terre sainte qu'il était chargé de défendre, et faire prendre ainsi à ses plus sottes prérogatives le caractère d'une inviolabilité sacrée. En défendant la vétusté d'un privilège ou la frivolité d'une étiquette, il prétendait combattre encore pour l'honneur et pour l'intégrité de sa foi. Tout le vieil héritage de la féodalité passait ainsi sous le couvert du principe nouveau de la liberté de conscience.

Chose singulière et pourtant explicable, l'empereur étant toujours catholique, c'était chez les protestants surtout qu'une méfiance naturelle

et facile à justifier organisait la résistance la plus obstinée contre l'exercice le plus légitime de l'autorité centrale. Tout était bon aux nouveaux chrétiens pour lutter dans l'empire contre l'empereur, même les privilèges qui semblaient le plus inséparables de la foi qu'ils avaient désertée. Le roi de Prusse n'eût pas souffert qu'on le privât d'un seul des droits du grand maître de l'ordre Teutonique. On voyait couramment des abbés, des évêques protestants, occuper avec femmes et enfants les abbayes, les commanderies, les menses épiscopales, toucher les revenus, exercer les juridictions pieusement attribuées jadis au clergé catholique par la dévotion de leurs ancêtres. Voyez donc comment le jeu complexe des passions humaines dérange les lignes idéales que se plaît présomptueusement à tracer la philosophie de l'histoire. La réforme, dont le souffle orageux a balayé partout ailleurs les traditions du moyen âge, en Allemagne avait conservé, figé pour ainsi dire dans une immobilité rigide, les plus surannées des institutions du passé.

Telle était la machine à la fois compliquée

et détraquée que Belle-Isle avait pour tâche de faire sortir de l'ornière afin de lui imprimer une direction et un mouvement nouveaux. N'y avait-il donc plus dans cette vaste région de l'Europe aucun sentiment commun à la masse d'hommes qui la couvrait, aucun qui pût faire battre un jour tous les cœurs d'une émotion patriotique ? Hélas ! en y regardant de près, un observateur attentif en aurait pu découvrir encore un au moins latent et en germe, mais qui ne devait pas tarder à se développer. Seulement, il n'était pas de telle nature (il s'en faut bien) qu'un agent français pût y faire appel. Car c'était le sentiment même que Frédéric démentait avec la perspicacité de la haine et du génie, quand il disait au marquis de Valori : « Prenez garde, la seule chose qui fasse du tort à votre ami, l'électeur de Bavière, dans l'esprit de tous les princes d'Allemagne ; ce sont ses liaisons avec vous. » Frédéric voyait juste : il n'y avait qu'une disposition d'âme qu'on rencontrât à un égal degré chez tous les Allemands, sans distinction de petits ou de grands États, de protestants ou de catholiques, et qui fit taire à certains

science et la dignité des catholiques. Avec ceux qu'il secourait de ses deniers ou de ses soldats, il se garda toujours de prendre ce ton de hauteur protectrice, il ne laissa jamais échapper de ses lèvres ces paroles de bienveillance dédaigneuse qui font d'un service une injure. Aussi, lorsque, par la paix de Westphalie, la France avait été placée au premier rang parmi les puissances garantes des libertés germaniques, ce témoignage de gratitude offert avec confiance par ceux qu'elle avait servis fut accepté comme une justice par ceux qu'elle avait combattus.

Mais tout autre avait été l'attitude prise par Louis XIV pendant les cinquante années de son long règne. Sur ce point comme sur tant d'autres, il semble qu'il ait été dans la destinée du fils de Louis XIII de compromettre et de fausser l'héritage que lui avaient laissé les ministres de son père. C'est que Richelieu et Mazarin tendaient à un but, tandis que Louis XIV visait à l'effet et tenait à l'éclat autant qu'au profit de la victoire. L'Allemagne, plus que toute autre, avait souffert de cette vanité fastueuse. Durant un demi-siècle, Louis XIV avait fait passer tant

de fois le Rhin à ses armées, sans nécessité et sans prétexte, fait payer si cher son alliance à ses amis et sentir si rudement sa puissance à ses adversaires, gravé le souvenir de ses exploits en termes emphatiques sur tant d'arcs de triomphe, qu'à force de froisser l'amour-propre (qui ne dort jamais), il avait fini par réveiller le patriotisme assoupi. Il est des fautes, d'ailleurs, que la Providence châtie en ne permettant pas que l'oubli les couvre. Les soldats de Turenne ne savaient pas à quelle haine éternelle ils vouaient, dans le cœur des Allemands, le nom de leur patrie en l'inscrivant en lettres de sang et de feu sur toutes les collines du Palatinat.

Encore n'eût-ce été que demi-mal si le roi ou ses généraux fussent restés seuls responsables aux yeux de l'Allemagne de ces maladresses ou de ces violentes exécutions. Mais, grâce à l'habitude qu'a toujours eue le public français de suivre les pires exemples de ceux qui le mènent, la mode de le prendre de haut et sur un ton railleur avec tout ce qui venait de nos voisins du Nord s'était répandue promptement comme un air de cour, à Paris aussi bien qu'à

science et la dignité des catholiques. Avec ceux qu'il secourait de ses deniers ou de ses soldats, il se garda toujours de prendre ce ton de hauteur protectrice, il ne laissa jamais échapper de ses lèvres ces paroles de bienveillance dédaigneuse qui font d'un service une injure. Aussi, lorsque, par la paix de Westphalie, la France avait été placée au premier rang parmi les puissances garantes des libertés germaniques, ce témoignage de gratitude offert avec confiance par ceux qu'elle avait servis fut accepté comme une justice par ceux qu'elle avait combattus.

Mais tout autre avait été l'attitude prise par Louis XIV pendant les cinquante années de son long règne. Sur ce point comme sur tant d'autres, il semble qu'il ait été dans la destinée du fils de Louis XIII de compromettre et de fausser l'héritage que lui avaient laissé les ministres de son père. C'est que Richelieu et Mazarin tendaient à un but, tandis que Louis XIV visait à l'effet et tenait à l'éclat autant qu'au profit de la victoire. L'Allemagne, plus que toute autre, avait souffert de cette vanité fastueuse. Durant un demi-siècle, Louis XIV avait fait passer tant

de fois le Rhin à ses armées, sans nécessité et sans prétexte, fait payer si cher son alliance à ses amis et sentir si rudement sa puissance à ses adversaires, gravé le souvenir de ses exploits en termes emphatiques sur tant d'arcs de triomphe, qu'à force de froisser l'amour-propre (qui ne dort jamais), il avait fini par réveiller le patriotisme assoupi. Il est des fautes, d'ailleurs, que la Providence châtie en ne permettant pas que l'oubli les couvre. Les soldats de Turenne ne savaient pas à quelle haine éternelle ils vouaient, dans le cœur des Allemands, le nom de leur patrie en l'inscrivant en lettres de sang et de feu sur toutes les collines du Palatinat.

Encore n'eût-ce été que demi-mal si le roi ou ses généraux fussent restés seuls responsables aux yeux de l'Allemagne de ces maladresses ou de ces violentes exécutions. Mais, grâce à l'habitude qu'a toujours eue le public français de suivre les pires exemples de ceux qui le mènent, la mode de le prendre de haut et sur un ton railleur avec tout ce qui venait de nos voisins du Nord s'était répandue promptement comme un air de cour, à Paris aussi bien qu'à

vés. Voyez par exemple la Wilhelmshöhe à Cassel ou, à Manheim, l'ancien palais électoral. Tout jeune seigneur devait faire une fois en sa vie le voyage de Paris pour achever son éducation mondaine. Mais cet idéal de la légèreté et de la politesse françaises qu'on s'évertuait à reproduire était le cauchemar autant que le rêve de toutes les imaginations, et l'humiliation était égale et de copier toujours le modèle, et de ne jamais parvenir à l'atteindre. Ajoutez que les professeurs de langues et de belles manières françaises étaient presque tous des réfugiés protestants bannis par la révocation de l'édit de Nantes et qui avaient les meilleures raisons du monde pour enseigner à la fois à leurs élèves et à parler français et à mal penser de la France. En faut-il davantage pour faire comprendre l'intensité d'un ressentiment qui couvait sous une cendre brûlante, mais qui, attisé sans cesse par de nouvelles imprudences, ne pouvait un jour manquer d'éclater?

Que fallait-il pour que cette haine contenue se manifestât au jour? Tout simplement l'avènement sur un trône d'Allemagne d'un prince

point. Boileau s'indigne qu'un nom tudesque ait la prétention de figurer dans un vers, et Voltaire lui-même, chantant dans sa jeunesse le *Temple du goût*, n'en ouvrait l'accès qu'à ceux qui se gardaient d'aller rimer en Allemagne. C'est ainsi qu'une fatuité imprévoyante se plaisait à écraser la patrie qui était déjà celle de Leibniz et qui devait être celle de Goethe, de toute la supériorité de l'élégance, de la politesse et des lumières.

Tout alla bien ou, du moins, tout pouvait passer tant que cette supériorité était incontestable et s'affirmait à la fois sur les champs de bataille par la victoire et dans les lettres par le génie. L'Allemagne subissait en maugréant, mais sans murmurer, non seulement le joug matériel, mais l'ascendant moral, et semblait même donner raison aux mauvais plaisants qui la raillaient en s'efforçant de les imiter. Ces petits princes, dont on riait à la cour de France, rentraient chez eux tout éblouis d'avoir adoré le soleil et ne songeaient qu'à jouer les Louis XIV au petit pied. L'imitation de Versailles est encore visible dans tous les palais qu'ils ont éle-

és. Voyez par exemple la Wilhelmshöhe à Cassel ou, à Manheim, l'ancien palais électoral. Tout jeune seigneur devait faire une fois en sa vie le voyage de Paris pour achever son éducation mondaine. Mais cet idéal de la légèreté et de la politesse françaises qu'on s'évertuait à reproduire était le cauchemar autant que le rêve de toutes les imaginations, et l'humiliation était égale et de copier toujours le modèle, et de ne jamais parvenir à l'atteindre. Ajoutez que les professeurs de langues et de belles manières françaises étaient presque tous des réfugiés protestants bannis par la révocation de l'édit de Nantes et qui avaient les meilleures raisons du monde pour enseigner à la fois à leurs élèves et à parler français et à mal penser de la France. En faut-il davantage pour faire comprendre l'intensité d'un ressentiment qui couvait sous une cendre brûlante, mais qui, attisé sans cesse par de nouvelles imprudences, ne pouvait un jour manquer d'éclater?

Que fallait-il pour que cette haine contenue se manifestât au jour? Tout simplement l'avènement sur un trône d'Allemagne d'un prince

qui fût de taille à regarder la France en face. A la vérité, un tel prince, pour jouer utilement un tel rôle, devait satisfaire à des conditions assez difficiles à concilier. Il fallait d'abord qu'il fût puissant et sût être victorieux, car la force seule peut corriger les habitudes d'une longue faiblesse. Mais il ne devait être ni un fils d'Autriche ni un prétendant possible au Saint-Empire : cette apparence seule eût réveillé les vieilles querelles. Par le même motif, il ne devait pas être catholique, car tout catholique était suspect d'être impérial ; mais il fallait un protestant sans fanatisme pour ne pas susciter les méfiances de l'autre camp. Comment accorder ces qualités, en apparence contradictoires ? Supposez pourtant que le problème fût résolu et qu'un favori de la fortune les réunît toutes en sa personne ; supposez, de plus, qu'au génie politique et militaire cet homme privilégié joignît le don d'écrire et de penser à l'égal des plus grands maîtres de la philosophie et des lettres ; supposez qu'en particulier il excellât dans l'art terrible de manier la satire et se plût à en faire usage pour retourner ce fer empoi-

sonné dans les chairs et dans le cœur de ceux-là mêmes qui s'en étaient longtemps servis contre sa patrie; supposez que, tour à tour infidèle allié et heureux ennemi de la France, il fût pendant un demi-siècle, de nos rois, de nos ministres, de nos généraux, de nos diplomates, le point de mire de ses épigrammes cyniques et sanglantes, répétées par tous les échos de l'Europe; enfin complétez cette supposition par la plus invraisemblable de toutes : imaginez que, dans cette campagne entreprise contre l'honneur de la France, il eût la bonne fortune de trouver pour alliée qui, grand Dieu ! la France elle-même ! tous les lettrés, tous les philosophes de France accourus autour de son trône pour ramper à ses pieds et vivre à sa solde ; qu'il contraignît enfin le roi de la pensée française, celui qu'on a nommé spirituellement le vrai successeur de Louis XIV, Voltaire lui-même, à venir à son appel *riener en Allemagne* ! Quel changement de scène inattendu ! quel renversement de tous les rôles ! Pour l'orgueil allemand, quel retour de tant de disgrâces ! pour la vanité surtout, quelle revanche de tant de blessures !

Comment douter qu'un tressaillement national saluerait dans ce réparateur de longues injures le précurseur d'une nouvelle unité germanique!

Pour l'expiation de nos fautes, et au grand péril de la liberté future de l'Europe, cet homme avait vu le jour et se préparait déjà à sa fortune. C'était celui-là même que le plénipotentiaire de France allait chercher dans son camp pour lui frayer le chemin de la victoire. C'était Frédéric.

CHAPITRE III

BELLE-ISLE AU CAMP DE FRÉDÉRIC

Entrée de Belle-Isle en Allemagne. — Caractère de son frère, le chevalier. — Belle-Isle rend visite aux trois évêques électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence. — Rôle et caractère de ces petits souverains. — Belle-Isle se rend de Mayence à Dresde. — Dispositions de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, peu favorables à la France. — Elles sont combattues par son frère naturel, Maurice de Saxe, lieutenant général au service de la France. — Bataille de Molwitz. — Fuite, puis victoire de Frédéric. — Il se détache de l'alliance française, et veut se rapprocher de l'Angleterre. — Belle-Isle se rend au camp prussien. — Ses entretiens avec le roi. Il part sans obtenir la conclusion immédiate du traité d'alliance. — Nouvelles propositions transmises à Vienne par l'envoyé anglais, lord Hyndfort. — Marie-Thérèse les repousse. — Frédéric se décide à traiter avec la France. — Difficulté qu'il suscite dans l'exécution du traité.

Ce fut le 10 mars 1744 que l'ambassadeur extraordinaire du roi de France auprès de la

diète électorale traversa son ancien gouvernement de Metz, se rendant en Allemagne, dans un magnifique appareil. Bien que la suite qui l'accompagnait ne fût que son train de voyage, et que des préparatifs plus splendides encore fussent déjà faits pour l'entrée solennelle qui devait avoir lieu dans la ville impériale la veille de l'élection, l'éclat et le nombre de ses équipages, la quantité inaccoutumée de secrétaires, de gentilshommes d'ambassade, d'officiers de service, de pages, de coureurs et de gens de livrée qui lui faisaient cortège, tout attestait déjà la pensée de frapper les yeux et les imaginations par un déploiement de puissance qui révélait un grand dessein.

Le maréchal présidait seul à cette véritable armée diplomatique, puisque, par un égard particulier qu'on n'avait même pas eu pour les grands négociateurs de la paix de Westphalie, on ne lui avait adjoint aucun collègue. A la vérité, il avait à ses côtés un auxiliaire plus utile que tous les collègues du monde dans la personne de son frère, le chevalier de Belle-Isle, qui ne le quittait pas. Ceux qui connais-

saient les deux frères savaient que, dès l'enfance, ils n'avaient formé qu'une seule âme et se complétaient réciproquement par un heureux mélange de qualités différentes. Le cadet était aussi froid, aussi réservé, aussi attentif à se tenir dans l'ombre que l'aîné, expansif et brillant, se montrait pressé à se mettre en scène. Mais, inspirateur caché des desseins même dont il semblait n'être que l'instrument, le chevalier portait dans leur accomplissement un esprit de suite et de ténacité à laquelle l'ardeur entraînante du maréchal se prêtait plus difficilement. Aussi disait-on familièrement qu'à eux deux ils avaient toute l'étoffe d'un homme d'État accompli dont l'un fournirait le génie qui imagine et l'autre le bon sens qui exécute. En réalité, l'ambition de l'un visait plus haut et se montrait plus à découvert ; mais celle de l'autre brûlait d'un feu sombre presque aussi intense et qui aurait éclaté à son heure si elle n'eût été contenue par une subordination absolue au chef de sa race : sentiment très habituel dans les mœurs domestiques de l'ancienne France, et qui faisait du droit de primogéniture moins un privilège en

faveur d'une personne qu'une institution sociale et la plus haute consécration de l'esprit de famille.

Ils avaient résolu de visiter ensemble avant l'élection (dont la date n'était pas encore fixée) les membres de l'auguste collège, ceux du moins avec lesquels on pouvait espérer s'entendre. Mais quel langage fallait-il leur tenir? C'était le point qui préoccupait les deux frères dans leurs entretiens confidentiels et dont l'intérêt devenait plus grand à mesure qu'ils approchaient de l'Allemagne. Ils avaient peine à déterminer sur quel terrain ils placeraient, pour le premier jour, la négociation qu'ils étaient chargés d'entamer. Le roi de France n'ayant pas désavoué les engagements de la *Pragmatique*, et ayant même reconnu le titre royal de Marie-Thérèse, il ne pouvait être question d'appuyer ouvertement les prétentions de l'électeur de Bavière sur le patrimoine autrichien : on ne pouvait pas même se prononcer trop clairement pour sa candidature au trône impérial, ce qui eût attesté le parti pris d'avance de peser sur l'élection et offusqué des prétentions rivales. Encore moins pouvait-on faire tout haut cause com-

mune avec le roi de Prusse, dont les procédés violents alarmaient les esprits timorés. Le seul motif qui pût justifier l'intervention française dans une affaire tout intérieure à l'Allemagne, la seule corde qu'on pût faire vibrer dans des cœurs allemands, c'était l'intérêt d'affranchir, par un choix indépendant, les libertés germaniques de la prépondérance de la maison d'Autriche, et surtout de ne pas laisser tomber cette puissance usurpée dans les mains d'un étranger à peine nationalisé, comme l'époux de Marie-Thérèse. Mais, pour donner quelque apparence à cette pensée désintéressée, il fallait se garder de l'appuyer de moyens comminatoires, et surtout de laisser entrevoir même à l'horizon l'apparition d'une armée française sur le sol allemand. Comment donc faire sentir la force sans l'annoncer d'avance, et comment en motiver l'usage quand il deviendrait nécessaire d'y recourir ? C'est l'embarras qu'expliquait un peu naïvement le maréchal lui-même dans une lettre au ministère :

« Il y a un point principal qui ne m'occupe pas moins que vous, monsieur, disait-il, c'est de déterminer le motif ou le prétexte que le roi

pourra alléguer pour justifier l'entrée de nos armées en Allemagne. Il faudra nécessairement que Sa Majesté s'en soit enquis auprès de l'électeur de Bavière; il peut en avoir plusieurs motifs, et c'est ce que je discuterai avec ce prince, si tant est qu'ils ne soient point alors constatés et agréés déjà par Sa Majesté¹. »

Heureusement les premiers à qui il avait à parler n'étaient ni les plus difficiles à intimider, ni les moins prêts à comprendre la menace même faite à mots couverts. Sur la route même de Francfort, Belle-Isle devait traverser les trois électors épiscopaux qui bordaient la rive gauche du Rhin, Trèves, Cologne et Mayence. La situation de ces petites souverainetés était singulière. Elles formaient entre les grands États qu'elles séparaient une lisière de territoire pacifique qu'on appelait par un sobriquet expressif *la rue des Curés* (Pfaffengasse). Leur qualité à moitié ecclésiastique les rattachait naturellement à l'Autriche, représentant attitré de

1. Belle-Isle à Amelot. Mayence, 17 avril 1744. (*Correspondance de l'ambassade près la diète de Francfort. Ministère des affaires étrangères.*)

l'union de l'Église et de l'empire. Mais leur condition de voisines, presque d'enclaves de la France, les condamnait à servir régulièrement de routes militaires et en quelque sorte de têtes de pont à toutes les marches de nos armées au delà du fleuve. Aussi, au moindre bruit d'une prise d'armes, soit à Strasbourg, soit à Metz, chacun des roitelets qui les gouvernaient tremblait-il sur son trône en miniature, et la profession sacerdotale leur permettait à tous de céder d'avance, sans manquer au point d'honneur, à la moindre apparence de force. Cette patience chrétienne était d'ailleurs, de toutes les obligations de leur état, la seule qu'ils se piquaient d'observer régulièrement, car ces princes-évêques du *xviii^e* siècle, sans être des saints, à beaucoup près, étaient loin de rappeler les prélats guerriers et politiques dont le moyen âge avait donné de brillants modèles. Du prêtre ils gardaient au moins l'humeur pacifique ; rien de moins austère que leurs mœurs, mais rien de chevaleresque ni même de mâle dans leurs écarts. C'étaient des cadets de grande maison, entrés dans les ordres par convenance et pour soutenir la grandeur de leur race,

et qui ne songeaient qu'à remplacer les joies et les soucis de la famille par les jouissances d'une vie molle et d'un luxe puéril. Nul lien d'affection héréditaire n'attachait d'ailleurs ces maîtres d'un jour aux populations douces, mais indifférentes, que le suffrage de quelques chanoines les avait appelés à gouverner. Ainsi affranchis de tous les devoirs, on oserait presque dire privés de tous les attributs de la virilité royale, ils languissaient dans une longue enfance, s'abandonnant à toutes les influences subalternes qui assiègent la vieillesse égoïste des célibataires.

Les dépêches du maréchal de Belle-Isle, datées de ces petites résidences, tracent de leur intérieur un portrait dont la vivacité comique en fait de véritables tableaux de genre. On me pardonnera peut-être de m'en être assez amusé pour m'y arrêter un instant. Si c'est une digression, elle a son prix comme peinture d'un état de mœurs qui explique beaucoup des événements d'alors et que rien aujourd'hui ne rappelle plus.

La première visite de l'ambassadeur est rendue à l'électeur de Trèves, faisant séjour dans son palais de Coblenz. Avant l'arrivée,

un envoyé exprès était venu régler le cérémonial de la réception, dont, en homme qui connaissait son monde, Belle-Isle avait arrêté d'avance les moindres détails. Saint-Simon lui-même, si difficile sur l'étiquette à exiger des princes étrangers, n'y aurait trouvé rien à redire. Il fut convenu que le prince viendrait au-devant de l'ambassadeur à l'entrée de son appartement et prendrait la main qui lui serait tendue pour le conduire à un fauteuil pareil au sien. A dîner, même égalité, deux sièges en tout semblables, placés à côté l'un de l'autre, sur la même ligne et sous un dais de même grandeur : chacun des deux convives d'ailleurs servi par ses propres pages, en même nombre, dans une vaisselle d'or. Le roi serait venu en personne qu'il n'eût pu demander davantage ; mais ce qui attesta bien mieux encore la réalité de la représentation royale, ce fut le tremblement qui saisit le pauvre prince lorsqu'il se trouva face à face avec l'image vivante de son redoutable voisin. La sueur lui dégouttait le long du visage ; à peine s'il pouvait trouver ses mots et achever ses phrases.

L'entrevue fut d'autant plus pénible qu'au bout de quelques minutes on put s'apercevoir, et l'électeur fut forcé de convenir, qu'une infirmité contractée à la suite d'une blessure qui n'avait rien de glorieux (c'était un accident de chasse) lui rendait impossible, sous peine de cuisantes souffrances, de rester en société plus d'un quart d'heure de suite. Naturellement le maréchal eut la charité de le mettre à l'aise; mais cette politesse n'en eut pas moins un effet très gênant, quand le lendemain il s'agit de parler d'affaires. L'entretien ne pouvait manquer de rouler sur l'élection future, et le maréchal se mit en devoir de démontrer à l'archevêque l'intérêt qui commandait à un prince indépendant d'échapper au joug autrichien, et l'intérêt plus grand encore, pour un souverain des bords du Rhin, de prévenir le retour de collisions dont ses sujets étaient toujours les premières victimes. Mais toutes les fois que l'argumentation, tendant à sa conclusion, devenait pressante, l'interlocuteur avait une raison qui ne l'était pas moins pour se dérober à la force du raisonnement et à la nécessité

l'y répondre. C'était toujours à recommencer.

Belle-Isle ne tarda même pas à s'apercevoir que cet état maladif avait une autre conséquence qui n'était guère moins risible, bien que plus grave ; c'était de lui faire trouver sur son chemin des scrupules de conscience qu'il ne s'attendait pas à rencontrer. Il avait emporté de Versailles un crédit ouvert pour faire valoir au besoin, en faveur de ses desseins électoraux, des raisons tangibles qui produisaient habituellement leur effet sur de petits princes toujours dépensiers et toujours besogneux, servis par des ministres qui n'étaient pas toujours incorruptibles. Mais dès qu'il voulut toucher ce point délicat avec un conseiller qu'on lui avait désigné comme particulièrement accessible à ce genre de considérations : « Rien de pareil, du moins en ce moment, dit le prudent serviteur ; dans les circonstances actuelles, ce serait tout gâter. L'électeur se sait malade et a toujours la mort devant les yeux : sa conscience, dont il parle sans cesse, n'est pas un prétexte. Je me bornerai donc à lui dire que vous n'avez pas cru devoir lui faire d'offre ni pour lui ni pour sa famille, bien que vous

fussiez autorisé à le faire ; cela ne peut produire que bon effet, parce que, si les scrupules subsistent, l'électeur saura gré de cette circonspection ; et si, au contraire, sa santé se rétablit et qu'il agisse suivant les vues de Sa Majesté, il sera temps alors d'aller plus avant. » — « J'ai approuvé cette tournure, écrivait Belle-Isle, et je saurai à Francfort, par ledit sieur Coltz (c'était le nom de ce conseiller si bien avisé) comment se sera passée sa conversation avec son maître sur cet article. Son Éminence verra donc que jusqu'à présent je n'ai pris d'engagement dans cette cause que pour une grosse abbaye avec le suffragant et à M. Coltz une promesse générale, si l'électeur donne sa voix... Cela ne passera pas 100,000 francs, le tout payable après l'élection faite avec le suffrage de leur maître. On gagnera aussi à bon marché le médecin et un valet de chambre qui lui sert à écrire les choses secrètes... Il résulte de ce détail que le roi n'aura pas grand argent à déboursier ici avant l'élection¹. »

A Cologne, ou du moins à Bonn, où résidait

1. Belle-Isle à Amelot, 19, 22 mars 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. Ministère des affaires étrangères.)

l'archevêque-électeur, ce fut une autre comédie avec des incidents différents, mais non moins piquants. Là, il semblait que tout irait de soi, l'électeur étant le propre frère puîné de celui de Bavière et devant donner d'emblée les mains à l'élévation de sa maison. Mais, tout au contraire, Belle-Isle eut le chagrin d'apprendre, en arrivant, qu'au lieu de pouvoir compter sur un concours fraternel, il tombait en plein dans une rivalité domestique. Les deux frères s'étaient querellés dès leur jeunesse pour le partage des diamants de leur mère; puis, quand le cadet était devenu souverain, l'ainé, oubliant qu'il avait désormais en lui un égal, avait prétendu continuer à le tenir en lisière et lui avait même adressé sur le choix de ses ministres des remontrances peu ménagées. L'autre s'était regimbé, et, depuis lors, il suffisait qu'à Munich on exprimât un vœu pour qu'à Cologne on s'empressât de le contrecarrer. Naturellement le pupille émancipé n'éprouvait qu'un désir assez médiocre de voir élever au rang suprême le tuteur dont il se vantait d'avoir secoué le joug. L'Autriche exploitait habilement cette faiblesse, et son am-

bassadeur à la diète, le comte Colloredo, qui avait devancé Belle-Isle à Bonn, venait d'en partir, emportant avec lui la reconnaissance de la royauté de Marie-Thérèse, ce qui, de la part d'un cadet de Bavière, équivalait au désaveu des prétentions de sa famille. Il laissait les ministres et tout l'entourage de l'électeur gagnés d'avance à l'Autriche et même enrôlés à sa solde.

Le résident de France, le comte de Sade, était seul pour faire tête à l'orage, mais il s'en tirait avec adresse et sang-froid. C'était, si on en juge par sa correspondance, un homme d'esprit, cachant beaucoup de finesse sous une franchise apparente et possédant ce fond de gaieté intarissable que les gentilshommes français portaient alors dans les affaires aussi bien que sur les champs de bataille. Ne pouvant emporter l'obstacle d'assaut, il s'ingéniait à le tourner, et, laissant à d'autres la charge de gouverner le prince, lui, faisait mine de ne songer qu'à le divertir. Par une conversation piquante, par des saillies originales, il trompait l'ennui de son oisiveté et s'était rendu le compagnon inséparable de tous ses plaisirs. Il s'astreignait

même à partager ses dévotions officielles et
 obligatoires pour en alléger le poids. Peu à peu,
 aux camaraderies joyeuses succédaient les épan-
 chements et les confidences. Il ne s'agissait
 l'abord que d'affaires de cœur. Le diplomate,
 comprenant à demi-mot les insinuations, se
 chargeait d'arranger chez lui, tout exprès, de
 petits soupers fins où un prélat peu sévère ve-
 nant sans cérémonie pouvait rencontrer les
 belles dames de sa connaissance sur un pied de
 familiarité que ne permettait pas le décorum du
 palais épiscopal. Puis, le lendemain de ces fêtes
 discrètes, l'hôte auguste était prié d'accepter,
 en guise de petits cadeaux pour entretenir
 l'amitié, des objets d'art ou de prix tout récem-
 ment apportés de France et qui avaient fixé son
 attention. La galanterie ouvrait insensiblement
 la porte à la politique. Quand le prince était
 malade et avait passé une mauvaise nuit, on l'acca-
 blait d'affectueuses interrogations sur sa santé :
 quoi il répondait souvent avec un soupir que
 ses affaires publiques lui donnaient bien du
 souci, et parfois il s'oubliait jusqu'à laisser voir
 qu'il avait à se plaindre de son frère, il

n'était pas non plus sans remords de suivre des conseils contraires à l'intérêt de sa famille. De singuliers aveux lui échappaient : il convenait qu'il s'était un peu pressé de saluer la reine de Hongrie; mais c'est qu'il s'y était engagé autrefois envers l'empereur son père, en même temps qu'il recevait de lui un don de cent mille florins, et son directeur lui assurait qu'il ne pourrait se dédire sans rendre l'argent. Enfin, de confession en confession, il en vint un jour à raconter à de Sade lui-même que la cour de Vienne le pressait fort de signer un traité secret par lequel il s'engagerait à observer une neutralité absolue dans tout conflit où l'Autriche serait engagée : on lui promettait en échange de lui faire toucher les revenus des commanderies de l'ordre Teutonique dont il était titulaire, mais dont la maison de Prusse s'adjugeait depuis deux siècles, sans scrupule, tous les profits. « Que dois-je faire? disait-il; je vous avoue que je n'en dors pas. » De Sade, évitant de paraître trop pressé de profiter de l'ouverture, lui conseilla simplement de prendre des calmants et d'éloigner toutes les préoccupations qui le fatiguaient.

« Ah ! reprit alors le prince attendri, vous êtes un véritable ami ; il n'y a que vous qui m'aimiez. Si vous n'étiez pas l'envoyé de France, je ne me conduirais que par vos avis. Mais on prétend que je ne dois rien vous dire, parce que, si je vous raconte quelque chose, vous irez tout rapporter au ministre de Bavière ¹. »

De Sade n'avait pas tort de croire qu'il gagnait ainsi chaque jour du terrain et que, l'heure venue, les affaires pourraient en profiter : mais ce travail latent, fait sans avoir l'air d'y toucher, ne pouvait qu'être gêné et nullement aidé par l'arrivée solennelle d'un ambassadeur en grand appareil. Non qu'en son temps Belle-Isle n'eût pu, comme un autre, jouer d'adresse et faire le bon compagnon ; mais, enfermé aujourd'hui dans sa haute dignité, il ne lui était pas permis de compatir aux faiblesses humaines. Aussi, la visite solennelle, qui ne pouvait être que de courte durée, fut-elle accueillie avec une déférence froide et cérémonieuse qui put le tromper lui-même sur son effet, mais qui ne fit point

1. Le comte de Sade à Amelot, 13, 20 mars et *passim*.
Correspondance de Cologne. Min. des affaires étrangères.)

illusion à de Sade. — « M. de Belle-Isle est arrivé lundi, écrivait celui-ci le 22 mars : tout tremble, tout fléchit devant lui : l'électeur lui-même craint sa présence ; mais je crains bien que cette présence n'ait fait qu'assoupir les cabales sans les éteindre. » Effectivement, quand l'ambassadeur fut parti, emportant de vagues protestations de respect et de dévouement pour le roi de France, de Sade n'eut pas de peine à s'apercevoir que l'électeur le boudait et le tenait à distance, et comme il insistait pour connaître le motif de sa disgrâce, il obtint cette réponse sèche : « Vous avez fait venir M. de Belle-Isle pour me gronder comme un enfant ¹. »

Il faudrait citer ici en entier les dépêches du spirituel résident et l'entendre expliquer lui-même comment une tendre réconciliation suivit cette rupture momentanée, et comment, pénétrant alors plus que jamais dans la confiance de l'électeur et abordant enfin la politique, il vint à bout, à force de caresses et de menaces, ou, suivant son expression, *de fadeurs et d'injures*,

1. De Sade à Amelot, 18 avril 1744.

d'obtenir de lui l'engagement qu'il se conformerait au vœu de la France en même temps qu'il renverrait le traité dont l'Autriche avait demandé la signature. La dernière scène, en particulier, perdrait tout son prix si on ne laissait au principal acteur la parole pour la raconter.

« Il est question, depuis quelques jours, écrit-il au ministre, d'un voyage à Arenberg (maison de chasse dans le voisinage de Bonn), et il était décidé que l'électeur n'irait pas si les ministres étrangers voulaient le suivre... J'ai paru extrêmement froid quand on a parlé de ce voyage... puis, quand le jour a été pris et qu'il n'y avait plus moyen de reculer, j'ai été dire à l'électeur que je ne voulais pas le quitter, que je serais au désespoir si j'étais quatre jours sans le voir. Il s'est mis à rire et m'a représenté tous les inconvénients du voyage. Je l'ai assuré que ce qu'il y avait de plus affreux pour moi était de rester à Bonn sans lui. Il a paru bien aise de ma résolution, mais il m'a prié de ne pas dire qu'il y eût consenti, et de partir un jour après lui, parce qu'il ne veut pas des autres... J'ai été ravi d'obtenir cette triste grâce et je ne pouvais

donner au roi une plus grande preuve du désir que j'aide faire mon devoir... Le pays, les chemins et l'air sont réellement affreux. On va à la chasse des coqs de Limoges ¹ à deux heures après minuit, et, pour ne pas manquer le moment, on va coucher dans le bois : l'électeur a une chambre de planches, et nous coucherons sous des arbres qui n'ont guère de feuilles. »

La partie de chasse a lieu, et c'est là en pleine forêt et au milieu de la nuit que le résident, feignant de recevoir un courrier de Versailles, prend en quelque sorte l'électeur à la gorge pour obtenir de lui une réponse positive. — « Je lui dis que j'avais ordre du roi de savoir ses intentions sur le traité proposé par la reine de Hongrie. Il me dit qu'il n'était pas en lieu pour cela et qu'il fallait attendre qu'il fût de retour à Bonn. Je lui dis que le roi avait grande envie d'avoir un coq de Limoges. Il me dit qu'il n'y avait qu'à renvoyer le courrier avec un coq et lui donner le temps de se décider sur sa réponse. — Je répondis que le coq serait fort

1. Le coq de *Limoges* est une espèce de coq de bruyère.

mal reçu s'il arrivait tout seul, et que mon courrier ne partirait pas sans cette réponse... Malheureusement nous étions au milieu d'une forêt, sans papier et sans encre... Nous en revînmes hier, et, ce matin, il m'a envoyé chercher et m'a dit que son parti était pris de ne jamais se séparer du roi. Je voulus lui embrasser les genoux, il se jeta à mon cou, nous avions tous deux les larmes aux yeux. Il me dit que je le tirais d'un grand abîme, qu'il était prêt à se perdre. Il a envoyé chercher le grand maître, lui a donné une clef de ses papiers, il lui a dit de prendre dans son tiroir le traité que la reine de Hongrie avait envoyé, de le rendre à son agent de Cologne, et de lui dire qu'il était engagé avec la France et qu'il ne voulait plus rien écouter. Il m'a demandé ensuite si je voulais qu'il écrivît au roi; je lui dis que je croyais que le roi recevrait avec plaisir les assurances de son attachement. Il s'est mis à écrire : je suis sorti : il est venu me chercher pour me montrer sa lettre et m'a demandé si j'étais content; je lui ai dit que oui. Il m'a demandé si je voulais qu'il demandât quelque chose au roi pour moi.—«Oui,

» lui ai-je dit, qu'il me laisse auprès de vous
 » toute ma vie. » — Nous nous sommes quittés
 fort contents l'un de l'autre : mais gardez-vous
 bien, monseigneur, de m'accorder cette grâce.
 — J'ai été obligé de dire que le roi voulait un
 coq ; vous pouvez le garder, pourvu que vous
 me disiez dans votre première lettre que le roi
 a été content du présent qu'on lui a fait. Au
 reste, cet oiseau ne vaut rien à manger, tout au
 plus en pâté froid ¹. »

Et, pour ne pas sortir des détails de cuisine, de Sade donnait quelques jours après cette preuve éclatante de la haute faveur qu'il avait su conquérir. « Mon cuisinier, écrivait-il, travaille quelquefois pour l'électeur. L'électeur mange volontiers de ce qu'il fait et annonce les plats qu'il a faits. Quand l'électeur en a pris, ils font le tour de la table. Tant que M. de Colloredo a été ici, aucun de son parti n'a osé en manger ; à présent, ils en mangent tous et les louent. » « L'électeur, ajoutait-il encore quelque temps après, ne met plus de bornes à sa confiance.

1. De Sade à Amelot, 3, 18 avril 1741. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

Il y a huit ou dix jours que le grand écuyer lui demanda comment il faudrait donner des perruques à son cocher pour son entrée à Francfort. Selon sa coutume, il a répondu : « De-
« mandez au comte de Sado. » Le grand écuyer est sorti en disant : « Que le comte de Sade et
« les perruques aillent à tous les diables ¹ ! »

Mayence était un théâtre plus important que Trèves et Cologne. L'archevêque était investi de la dignité d'archichancelier d'Allemagne et de doyen du corps électoral. En cette qualité, il était chargé de convoquer et de présider la diète, ce qui lui donnait la facilité de fixer la date de la réunion au moment qu'il pouvait juger propice pour les vues qu'il désirait favoriser; de plus, c'était à lui, dans le cas présent, à résoudre, au moins par une décision provisoire, une question très délicate qu'on commençait à soulever. La maison d'Autriche ne jouissait d'autre droit électoral que celui qui était attaché à la couronne de Bohême. En reconnaître l'exercice à Marie-Thérèse, c'était donc trancher d'avance

1. De Sade à Amelot, 15 juin, 5 décembre 1741. (*Correspondance de Cologne. Ministère des affaires étrangères.*)

le débat élevé entre elle et l'électeur de Bavière, et la princesse avait compliqué elle-même la difficulté en transférant son droit litigieux à son époux, en même temps qu'elle lui donnait la régence de ses États. Quelle valeur avait cette délégation, et la voix de Bohême représentée par le grand-duc de Toscane serait-elle comptée au même titre que les autres dans le nombre des suffrages? En l'appelant ou en l'écartant, le jour de l'ouverture de la diète, l'électeur de Mayence préjugait la question par un avis qui, sans être définitif, aurait un poids considérable. Aussi, là encore, plus qu'à Cologne, Colloredo s'était pressé de prendre les devants, et Belle-Isle trouvait la place déjà gardée; un instant même, il put craindre qu'on ne voulût pas le recevoir. L'audace eût été trop grande, et le soupçon n'était pas fondé. L'électeur, au contraire, en recevant des mains du résident de France la lettre qui annonçait l'arrivée de l'ambassade extraordinaire, la pressa sur son cœur et la baisa avec respect. « Assurez le roi, avait-il dit, que je regarde comme un grand bien qu'il veuille nous aider de ses bons offices. Je

me flatte pourtant, ajoutait-il d'un air railleur, que la bienveillance qu'il nous témoigne n'est pas du même aloi que celle que le roi de Prusse jurait l'autre jour à l'archiduchesse ¹. »

Belle-Isle prit son parti d'agir de vigueur et marcher droit sur l'obstacle : on lui signalait comme la principale difficulté l'opposition du neveu de l'électeur, le comte d'Elz, tout-puissant, disait-on, sur l'esprit affaibli de son oncle, et on croyait savoir le chiffre exact de la somme que Colloredo lui avait donnée pour s'assurer de son concours. Belle-Isle le fit venir et lui posa sans détour, à brûle-pourpoint, l'alternative suivante : un million de livres déposé chez tel banquier qu'il indiquerait et qui pourrait être touché vingt-quatre heures après l'élection si le suffrage de l'archevêque était conforme aux vues de la France ; si cette offre était refusée, le roi connaîtrait qui était son ennemi et, en cas de guerre, saurait s'en souvenir. On pouvait même prévoir l'éventualité où l'archevêque,

1. Blondel, résident de France, à Amelot, 25 janvier 1741.)
(*Correspondance de Mayence*. Ministère des affaires étrangères.

qui était vieux et infirme, viendrait à mourir, et en ce cas on saurait bien rendre le séjour de Mayence intenable pour sa famille, qui n'y était pas populaire. Le neveu, tout étourdi de cette charge à fond de train, balbutia quelques mots sur les engagements d'honneur qui avaient été pris avec Charles VI avant sa mort, puis finit par se rendre à discrétion, du moins en apparence, sous la condition que la transaction resterait enveloppée du plus profond secret. « Soyez tranquille, reprit Belle-Isle, je serai bien aussi discret que l'a été le comte Colloredo sur les cent mille francs qu'il vous a donnés. » Grande indignation du comte d'Elz, qui jura que c'était une calomnie. « Comment peut-on croire de pareilles choses ? s'écria-t-il. Ne sait-on pas que le grand-duc de Toscane est un avare qui ne veut jamais rien payer ? » Là-dessus Belle-Isle, qui au fond ne tenait pas non plus à ce que le marché fût connu, termina l'entretien en avertissant son nouvel associé que, pour peu qu'il en laissât transpirer la moindre chose et surtout qu'un agent autrichien en eût connaissance, on lui enverrait de France par

la poste un démenti public et catégorique ¹.

En rendant compte de cette conversation au ministère, Belle-Isle exprimait la contrariété qu'il éprouvait de voir toujours opposer des engagements de conscience aux offres sagement intéressées qu'il faisait valoir. « Ces engagements pris pour l'exercice d'un droit souverain sont certainement illicites, disait-il. Ne pourrait-on pas faire faire une consultation par d'habiles docteurs pour en prouver la nullité, et leur donner l'épithète qu'ils méritent?... Cette consultation pourrait être très utile pour franchir les scrupules de l'électeur de Mayence, feints ou réels, et ceux de l'électeur de Trèves, que je crois plus sincères, en leur faisant faire de sérieuses réflexions. »

Rien n'allait mieux aux allures d'esprit du cardinal que cette double opération mi-partie pécuniaire et mi-partie théologique ; aussi s'empressa-t-il de faire répondre : « Le roi a voulu lire lui-même d'un bout à l'autre la dépêche par laquelle vous rendez compte de la longue con-

1. Belle-Isle à Amelot, 8 avril 1741. (Lettre particulière. *Correspondance de l'ambassade à la diète de Francfort.*)

versation que vous avez eue avec le neveu et dans laquelle vous avez épuisé la matière. Il a paru n'y être pas insensible et je ne désespère pas qu'à votre retour, vous ne le trouviez disposé à vous donner sa promesse par écrit. Au surplus, vous avez pris une précaution très nécessaire en lui disant que vous lui donneriez un démenti en forme s'il osait révéler ce que vous lui aviez confié. Je vais faire travailler à la consultation pour prouver la nullité des engagements que quelques électeurs ont pris avec le feu empereur, et votre idée à cet égard me paraît d'autant meilleure que les principes sur cette matière sont faciles à établir et que la cour de Vienne n'oserait les contester. Quand cette consultation sera faite, Son Éminence examinera sous quelle forme on devra la présenter au public, l'avis des docteurs français ne pouvant être que suspect en pareille matière ¹. »

De Mayence, Belle-Isle, ayant soin d'éviter Munich, de crainte de trahir trop ouvertement

1. Amelot à Belle-Isle, 18 avril 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète. Ministère des affaires étrangères.*)

ses préférences, se rendit en droiture à Dresde. Là, enfin, quittant avec lui le territoire ecclésiastique, il semble que nous devrions en avoir fini avec ce mélange de religion apparente et de corruption frivole, avec ces intrigues de sacristie et d'antichambre qui ne répugnent à personne plus qu'à des lecteurs chrétiens de nos jours. Effectivement, le changement d'atmosphère eût été brusque si Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, eût ressemblé même de loin à son père Frédéric-Auguste, qui l'avait précédé dans cette double souveraineté. Celui-là, le rival parfois heureux de Charles XII, était (tous les lecteurs de Voltaire le savent) un aventurier de grande race qui ne se piquait pas plus de constance en religion que de fidélité en amour ou en politique. « Il était, dit le spirituel historien Lemontey, luthérien de naissance, catholique par ambition, et musulman par ses mœurs. » Son existence s'était écoulée à prendre, à perdre, et à reprendre une couronne et, chemin faisant, à choisir et à quitter des maîtresses de toute sorte et de toute condition. Après avoir débuté comme un héros

de roman, il avait fini comme un pacha dans son sérail.

Mais le fils n'héritait ni des vices ni des qualités du père. Las du spectacle d'agitation et de désordre qui avait troublé sa jeunesse, il s'était réfugié de bonne heure dans une dévotion mal entendue qui ne fortifiait pas son naturel craintif. Il ne songeait qu'à assurer au meilleur marché possible, avec son repos en ce monde, son salut dans l'autre, et, pour être plus sûr de ne pas manquer son but, il avait confié un de ces soins à un religieux italien, le père Guarini, et l'autre à un ministre protestant, le comte de Brühl. Il ne prenait de résolution qu'avec le conseil du moine et n'en exécutait aucune sans le concours du favori. Les deux directeurs ayant le bon esprit de marcher d'accord, il restait libre de se livrer à ses goûts naturels, l'exercice de la chasse et la recherche de ces magnifiques objets d'art dont le musée de Dresde lui doit l'inappréciable collection.

Deux sujets de souci troublaient pourtant ses veilles, l'humeur farouche de ses sujets de Pologne et l'ambition remuante de ses voisins

le Prusse. Depuis surtout que le trône était occupé à Berlin par un jeune prince qui mettait tout en rumeur, ses alarmes de ce côté ne lui laissaient plus de relâche. Vainement Frédéric, avant même d'entrer en Silésie, lui avait-il proposé de s'associer à son entreprise avec promesse d'en partager les bénéfices. Ces avances ne lui semblaient qu'une preuve de perfidie. Il était convaincu (et il n'avait pas absolument tort) que le fourbe ne songeait qu'à le brouiller avec l'Autriche et à créer ainsi un péril de plus pour Marie-Thérèse, afin de faire capituler la princesse à de meilleures conditions, sauf à se retourner ensuite contre ceux qu'il aurait compromis. Quant à la reine sa femme, à qui il portait avec une fidélité inviolable toute l'affection dont une âme égoïste est susceptible, c'était une fille d'Autriche, très émue naturellement de toute injure faite à sa race. Peut-être, à la rigueur, si on lui eût offert à elle-même de se considérer, à défaut d'héritier mâle, comme la tête de la maison et à ce titre de prendre la place de sa cousine, eût-elle prêté l'oreille à l'ouverture. Mais la proposition de faire la même

substitution au profit de sa sœur cadette, l'électrice de Bavière, ne pouvait (Belle-Isle le savait d'avance) compter sur son agrément. Informés de ces dispositions, les ministres étrangers, autrichien, anglais et russe, ne négligeaient rien pour les entretenir et surtout pour les confirmer par des engagements positifs. On ne proposait pas à ce moment à Auguste III moins de deux traités à signer, l'un avec l'Autriche, assez semblable à celui qui était offert à l'électeur de Cologne, l'autre où seraient entrées la Russie et l'Angleterre et qui aurait fait peser sur Frédéric avant que la France se fût décidée, la menace d'une redoutable coalition¹.

Dans ce milieu, si peu favorable, Belle-Isle ne pouvait espérer qu'un appui qui, bien qu'éloigné et absent, n'en était pas moins assez efficace. C'était celui du frère naturel du roi, le fils de la belle Aurore de Königsmark, Maurice, comte légitimé de Saxe, et déjà lieutenant général dans l'armée française. Maurice était le premier-né des innombrables amours de Frédéric-

1. D'Arneth, t. I, p. 206 et suiv.; — Droysen, t. I, p. 250 et suiv.

juste, et grâce, soit à ces souvenirs de jeunesse, soit à la précocité de son heureux naturel, avait toujours été l'objet des prédilections de père. Personne ne contestait d'ailleurs que, s l'héritage paternel, le bâtard avait pris, en de qualités brillantes et viriles, tout ce qui ait pas échu au fils légitime. C'est un genre partage, dont malheureusement pour la mort, l'histoire, a présenté plus d'un exemple. n de concevoir aucune jalousie de cette supériorité, Auguste III témoignait, au contraire, n frère une affection souvent déférente et lui ait assurément laissé prendre dans ses conseils une part prépondérante s'il eût convenu au ne homme de rester en Saxe. Mais, soit que camp fût trop restreint pour le déploiement es facultés brillantes, soit que l'ambition se ive toujours mal à l'aise sur les marches n trône où elle n'espère pas monter, c'était un théâtre plus vaste que Maurice avait paru le premier jour impatient de s'élancer. Lance avait exercé sur lui de bonne heure le charme qui séduisait alors toutes les imaginations. Engagé dans nos armées, il vivait à Paris

depuis près de vingt années, livré à tous les entraînements d'une nature fougueuse, plongé dans un tourbillon de plaisirs qui ne lui faisait oublier ni le souci de la gloire ni même l'étude des secrets de l'art militaire, ne négligeant aucune occasion pas plus de se divertir que de se battre, animant par sa présence, amusant par sa verve intarissable aussi bien les camps que la cour ou les coulisses des théâtres, et aussi apprécié des gens de guerre qu'aimé des grandes dames ou des princesses de comédie. Une équipée brillante qui l'avait ramené dans le Nord avec l'espoir de s'emparer de la souveraineté de la Courlande ne l'avait éloigné que peu de mois de ce séjour favori ; cette prouesse n'avait fait que le mettre plus en vogue et le rendre plus épris que jamais d'aventure et de renommée. Il se tenait l'oreille au guet, prêt à répondre au premier appel de la fortune.

La mort de Charles VI lui avait paru sonner l'heure décisive de sa destinée. « Voilà le brouillamini général, écrivait-il sur-le-champ au comte de Brühl ; j'ai une part à y prendre. » Effectivement, l'événement paraissait fait pour

vi. N'ayant jamais oublié, malgré l'éloignement et l'absence, de quel sang il était sorti, une grande guerre où sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption pourraient marcher de concert et où il pourrait travailler à la grandeur de sa famille, en restant dans les rangs, en prenant peut-être la tête de la première armée du monde, c'était le comble de ses vœux et l'idéal de ce qu'il appelait lui-même ses rêveries. Aussi était-il entré dans tous les projets de Belle-Isle avec un enthousiasme passionné. Il ne cessait d'écrire à Dresde lettres sur lettres, de jour en jour plus pressantes, pour préparer la voie aux ouvertures de l'ambassadeur français. Les occasions de revenir à la charge ne lui manquaient pas, car il n'avait jamais cessé d'entretenir avec son frère une correspondance assidue, et même de lui envoyer régulièrement une chronique, tantôt politique, tantôt mondaine, parfois même scandaleuse, de ce qui se passait à Versailles. Si les archives de Dresde se décident jamais à mettre au jour la collection de ces pièces curieuses, on y verra sans doute à ce moment les anecdotes et les commérages faire place à une

suite d'excitations belliqueuses écrites dans une langue incorrecte, mais pleine de feu, que rend plus originale encore une orthographe vraiment fabuleuse. Mais c'était peu d'écrire, Maurice aurait voulu accompagner Belle-Isle de sa personne. Il se flattait que sa seule présence aurait enlevé le consentement de son frère et même fait finir la querelle de voisinage entre Dresde et Berlin. « Si je pouvais, écrivait-il à Belle-Isle lui-même, je proposerais d'aller en Saxe et en Silésie. Je crois que j'aurais mis en très peu de jours ces deux rois d'accord. Celui de Prusse m'aime tendrement... Je crois qu'il aurait plus de confiance en moi qu'en qui que ce soit que le roi de Pologne peut lui envoyer. Cela fait, je reviendrais et je me ferais fort de faire sauter le bâton, comme on dit, au roi de Pologne. J'admire votre étoile, ajoutait-il, vous allez être l'arbitre de la Germanie. Vous disposez du sort des États, du royaume et des empires. Jamais mortel, depuis les Romains, ne s'est trouvé en pareille passe ¹. »

1. Maurice de Saxe à Belle-Isle, 9 août 1741. (*Correspondance de Saxe*. Ministère des affaires étrangères.) Je me permets,

Fort de cet auxiliaire et guidé par ses conseils, Belle-Isle arrivait ayant déjà toutes ses batteries dressées d'avance. Il eut cette fois l'agrément d'être salué, en débarquant, le 15 avril, par une nouvelle qui était de nature à lui donner du courage. Une rencontre importante venait d'avoir lieu quatre jours auparavant dans les plaines de Molwitz, en Silésie, entre les troupes amenées d'Autriche par le maréchal de Neipperg et l'armée prussienne commandée par Frédéric lui-même. Bien que la journée fût demeurée longtemps incertaine et que les détails de l'action fussent confus et contradictoires, il était certain qu'en définitive le général autrichien battait en retraite et que les Prussiens restaient maîtres du champ de bataille. Cet échec imprévu jetait le parti autrichien à la cour dans une grande inquiétude; la reine en ressentait tant d'émotion qu'elle avait dû, écrivait un diplomate, se purger par précaution, et le roi,

comme on peut le voir, de faire une citation anticipée de cette lettre, mais elle ne fait que résumer par une expression vive beaucoup de lettres précédentes conçues dans le même sens. Pour tout ce qui regarde la jeunesse de Maurice de Saxe, consulter l'intéressante biographie de M. Saint-René Taillandier.

ne sachant plus que penser, se rendait invisible. Profitant de cet avantage avec cette confiance qui est naturelle et peut-être nécessaire à ceux qui poursuivent de grands desseins, Belle-Isle crut, pendant un instant, que tout allait céder devant lui; et effectivement, à la suite de plusieurs entrevues avec les deux favoris, il avait obtenu du père Guarini la promesse significative qu'il écrirait à ses supérieurs à Rome pour savoir si, en conscience, le roi de Pologne était tenu par les engagements pris envers la *Pragmatique*. Au bout de quelques jours, cependant, Belle-Isle put lui-même s'apercevoir que ce progrès était arrêté, que les adversaires reprenaient courage et relevaient la tête. On sut que le roi Auguste avait eu avec le ministre d'Autriche des entretiens dont celui-ci paraissait satisfait. Que se passait-il donc et quelle était la cause de ce temps d'arrêt? Il n'était pas impossible de le deviner, et en tout cas on ne tarda pas à l'apprendre ¹.

1. Droysen, t. 1, p. 250 et suiv. — Belle-Isle à Amelot, 16 avril 1741. (*Correspondance de Saxe. Ministère des affaires étrangères.*)

D'abord, quand on connut le récit exact de ce
 qui avait eu lieu à Molwitz, les circonstances
 qui avaient précédé la victoire parurent de nature
 plutôt à rabaisser qu'à grandir l'idée qu'on s'était
 faite jusque-là du vainqueur. Tout le monde
 connaît cette singulière journée de Molwitz,
 dans laquelle Frédéric faillit faire à ses dépens
 l'apprentissage de la guerre et reçut, sans les
 mériter, les premières faveurs de la fortune. On
 crut que la bataille parut perdue pour les Prus-
 siens pendant les premières heures, à ce point
 que Frédéric, croyant tout désespéré, opéra une
 retraite précipitée, et que ce fut son lieutenant,
 le maréchal Schwerin, qui, moins prompt à
 perdre courage, tint bon, reprit l'avantage et
 obtint le succès, en l'absence du général en
 chef. Frédéric lui-même est convenu longtemps
 après dans ses Mémoires, avec une bonne grâce
 qu'il ne devait plus guère lui coûter, des fautes
 de jeunesse et d'inexpérience qu'il avait com-
 mises. La principale paraît avoir été de s'être
 permis lui-même de commander une des divisions
 de son armée, au lieu de rester au centre de
 l'action pour la conduire tout entière et la do-

miner. Son corps d'armée ayant lâché pied avant les autres, il se trouva enveloppé dans cette déroute partielle. Il a tiré de ce souvenir de très bons conseils à l'adresse des jeunes militaires pour les engager à ne pas croire trop tôt les parties perdues. Mais il n'en est pas moins vrai que sa retraite, bien que peut-être nécessaire, fut opérée avec une hâte qui lui donna tout l'air d'une fuite. Le roi étant beaucoup mieux monté que le reste de sa cavalerie, son cheval prit le devant sur tous les autres dans cette course en arrière, et il n'avait avec lui qu'une faible escorte quand il arriva devant la ville d'Oppeln, où il comptait se mettre en sûreté.

Mais, pour comble de malheur, cette petite ville avait été occupée à son insu, le matin, par un parti d'Autrichiens, de sorte qu'il fallut tourner bride au plus vite, sous peine d'être reconnu et pris. La nuit tombant sur ces entraînées, la troupe fugitive dut se mettre à l'abri dans un moulin, où le roi passa, dans une angoisse un peu trop visible, ces longues heures d'attente. On prétendit même qu'on l'avait en-

tendu invoquer la miséricorde de Dieu, ce qui n'était pas chez lui une médiocre preuve d'émotion. Ce fut là que, vers l'aube du jour suivant, un messager du maréchal Schwerin le retrouva pour lui annoncer sa victoire et le rendre à son armée, tout couvert, disaient les mauvais plaisants, *de gloire et de farine*.

Parmi les nombreux incidents de la journée qui prêtaient à rire, un des plus comiques et dont on s'amusait le plus, était la mésaventure de l'un des savants de l'intimité royale, le mathématicien Maupertuis. L'honnête géomètre, se souvenant qu'il avait servi dans les dragons et voulant à la fois faire sa cour et montre de sa valeur, avait tenu à accompagner son maître sur le champ de bataille. Mais on n'avait pu lui donner qu'une monture très médiocre (ce n'était pourtant pas un âne, comme l'a méchamment raconté Voltaire), de sorte que, quand il s'agit de s'en aller en vitesse, il fut, dès le premier temps de galop, laissé en arrière et parfaitement oublié par tous ses compagnons, y compris et surtout le roi, qui ne s'enquit absolument pas de son sort. Des hussards autrichiens l'arrê-

tèrent et le dépouillèrent de ses meilleurs vêtements; il fut conduit à Vienne dans ce triste appareil. Là seulement il fut reconnu et rhabillé aux frais de la reine de Hongrie. Quelques jours après il fut renvoyé à Berlin, pour être échangé avec le cardinal Zinzendorf que Frédéric remit en liberté, en disant que c'était tout profit de changer un cardinal contre un géomètre.

La raillerie allait donc son train et diminuait l'effet de la victoire. C'est ce que sentait Frédéric lui-même quand il écrivait à Voltaire avec une modestie d'assez bon goût : « On dit que nous avons battu les Autrichiens et je suis porté à le croire. » A la vérité, la raillerie est une consolation que les vaincus se donnent trop souvent et qui n'a jamais réparé leurs pertes. Frédéric, d'ailleurs, n'était pas homme à laisser longtemps les rieurs du côté de ses adversaires. Mais ce qui était plus grave, c'est le bruit qui se répandit que lui-même, soit dégoûté d'une première épreuve, soit pressé de mettre à profit un premier succès, ouvrait l'oreille à des propositions de paix. Un nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Hyndfort, jeune pair très en faveur

auprès de Walpole, allait arriver à Berlin tout exprès pour tenter de nouveau un essai de conciliation, et l'on assurait qu'un accueil favorable l'attendait au camp prussien. On peut juger de l'impression que l'annonce de cette apparition produisit sur Belle-Isle, qui n'avait aventuré sa haute dignité au fond de l'Allemagne que sur la confiance d'y venir chercher un allié déjà en armes, et sur Valori, qui avait engagé son honneur à la suite de celui de Frédéric sur la certitude que l'alliance était chose faite et conclue.

Valori ne put cependant douter de ce changement de front, lorsque le 15 avril, quatre jours seulement après la bataille, ayant été trouver le ministre Podewils pour le féliciter et presser (ce qu'il ne cessait de faire depuis un mois) la signature du traité encore en suspens, celui-ci lui déclara, non sans quelque embarras, qu'avant de passer outre, son roi avait reconnu que quelques conditions nouvelles étaient indispensables. Il fallait qu'on lui garantît que, dans le cas où il serait attaqué par la Russie, la Suède et même le Danemark entreraient en lice pour le défendre. Il voulait de plus avoir le droit de se

mettre en possession des duchés de Juliers et de Berg, si l'électeur palatin venait à mourir, sauf à les rendre, après la guerre, à ses héritiers. Enfin il fallait que la nature et la force effective du secours armé qui lui serait prêté par la France, fussent déterminées dans le traité par une stipulation expresse, au lieu d'être laissées dans le vague à la disposition de l'électeur de Bavière. Les menaces de la Russie, chaque jour plus instantes, rendaient, disait-il, ce surcroît de précautions nécessaire.

Il faut rendre à Valori la justice qu'il ne se méprit pas un instant sur la véritable intention qui dictait ces nouvelles exigences. Il comprit à demi-mot qu'on voulait se ménager un prétexte de rupture, ou du moins le temps d'attendre et de voir si on ne pourrait pas faire affaire ailleurs. En tous cas, eût-il été dupe de cette honnête manœuvre, pour les lecteurs des dernières publications prussiennes, cette illusion ne serait plus possible. On y peut lire en effet, cette instruction donnée en propres termes de la main même de Frédéric, le 12 avril, c'est-à-dire en sortant du moulin où il avait passé la nuit critique

« Quant à la négociation avec la France, il faudra la traîner sans affectation, en cajolant plus que jamais le de Valori. » Et le lendemain : « Vous connaissez mes intentions et combien il n'importe de traîner l'affaire et de ménager soigneusement la France jusqu'à l'arrivée de mylord Hyndfort. En attendant, vous continuerez de négocier secrètement avec l'Angleterre et la Russie, afin de pouvoir prendre le parti le plus convenable, selon les circonstances présentes. » Quant à l'historien de la maison de Prusse, loin de dissimuler ce double jeu, il n'hésite pas à en faire honneur à son héros ; considérant son alliance avec la France comme l'acte dont il faut à tout prix justifier sa mémoire, il tient à bien établir qu'avant de recourir à cette fâcheuse extrémité, Frédéric avait épuisé tous les moyens dilatoires, y compris tous ceux que la dissimulation pouvait lui fournir ¹.

Valori, tout troublé, appela à l'aide. Belle-Isle étant dans le voisinage, il le pressa de venir

1. *Pol. Cor.*, t. 1, p. 222 et 227 ; — Droysen, t. 1, p. 250 et suiv.

lui prêter son conseil, et Belle-Isle, tout aussi ému que lui, ne se le fit pas répéter deux fois. Laissant, sous un prétexte quelconque, son œuvre inachevée à Dresde, il accourut à Breslau, où Valori vint le rejoindre, et, après avoir pris connaissance des nouvelles conditions proposées, il déclara qu'il prenait sur lui de ne pas les transmettre à Versailles, en même temps qu'il faisait demander au roi de Prusse, sur un ton d'impatience un peu impérative, la permission d'aller le trouver à son quartier général¹.

C'était presser les choses un peu plus fort que Frédéric ne s'en souciait. Aussi répondit-il cour-rier par courrier à Podewils de mettre tout en œuvre pour obtenir au moins quelques jours d'attente et de grâce. « Vous ferez en mon nom, écrivait-il à M. de Belle-Isle, un grand compliment sur son heureux voyage et sur l'envie que j'ai de lui parler. Mais, pour l'arrêter encore deux ou trois jours à Breslau, vous prendrez le prétexte que les chemins ne sont pas encore trop sûrs et qu'il

¹ 1. Lettre particulière de Valori, 28 avril 1741. (*Correspondance de Prusse et Correspondance de l'ambassade de Belle-Isle*, même date. Ministère des affaires étrangères.)

faudrait envoyer une bonne escorte à laquelle je ne manquerais pas de songer. Mais il faut agir finement pour qu'il ne puisse s'apercevoir de rien. Vous devez venir ici quand le de Belle-Isle y viendra : vous le cajolerez à merveille. » Et deux jours après, voyant qu'il fallait bien s'exécuter, il ajoutait : « De la façon que disent vos nouvelles que s'est conduit le maréchal de Belle-Isle à Cologne, à Mayence et à Trèves, je le crois impérieux et absolu dans ses sentiments. Il voudra à toute force conclure, et moi je voudrais attendre l'arrivée du charlatan anglais pour me déterminer. Mais, en tous cas, il faut voir comment, en flattant le de Belle-Isle au suprême degré, et en lui faisant entrevoir toute l'envie du monde de conclure, on pourra différer l'acte jusqu'au moment qu'on ait arrangé ses flûtes avec les Anglais... Il n'y a pas d'autre moyen que d'insister sur le secours de la Suède, sur l'alliance du Danemark, et de faire les peureux pour la Russie ¹. »

Enfin, le 26 avril, il fallut bien se décider à

¹ *Pol. Cor.*, t. I, p. 233 et 234.

recevoir l'ambassadeur du roi de France, au camp de Brieg près de Molwitz, et rien ne fut épargné alors pour l'éblouir et le charmer. Une escorte de cent cinquante carabiniers, magnifiques d'équipement et de stature, vint le chercher à Breslau pour accompagner son carrosse : de distance en distance, des postes d'infanterie étaient disposés sur la route pour lui faire honneur : un corps de deux mille hommes vint au-devant du cortège, et Frédéric se tenait lui-même à l'entrée du camp.

Comme Belle-Isle, en descendant de voiture, lui exprimait tout de suite son regret et sa surprise d'arriver avant la signature d'un traité dont il croyait seulement venir assurer l'exécution, le roi évita de lui répondre en se mettant tout de suite en devoir de lui faire visiter le camp et de faire manœuvrer ses troupes devant lui. La visite se poursuivant naturellement dans une compagnie qui ne permettait guère les entretiens confidentiels, il n'y avait pas moyen de reprendre, ce jour-là, la conversation ; le temps d'ailleurs était affreux ; le vent, la pluie et la neige ne se prêtaient guère aux

conférences en plein air. Frédéric ne s'en plut pas moins à expliquer dans les moindres détails son organisation militaire et à raconter les incidents de la campagne avec une abondance et une volubilité de paroles où Belle-Isle remarqua sans peine l'intention de l'empêcher, lui, d'en placer une seule.

L'état de l'armée prussienne, dont tout le monde se disputait l'appui, était pourtant trop important à connaître pour qu'il regardât comme perdue une journée passée à l'étudier. Il a noté lui-même avec soin dans ses *Mémoires* la première impression qu'il en reçut. Aujourd'hui que la comparaison entre les armées française et allemande tient tant de place dans les préoccupations publiques, le jugement porté par un maréchal de France qui avait combattu à Denain sur l'armée qui devait nous vaincre à Rosbach présente un intérêt rétrospectif que les historiens militaires apprécieront mieux que je ne puis le faire.

« Rien n'égale, dit Belle-Isle, la beauté et la discipline des troupes prussiennes; quelque idée qu'on puisse se faire de ces qualités, elle

n'approche pas de la vérité. Elles sont d'une élévation singulière et d'une si grande égalité qu'on croirait que tous les hommes sont faits dans le même moule. Il ne cessa pas de pleuvoir ou de neiger avec un vent de tempête continu; cela n'empêcha pas le prince de me faire voir l'adresse et la vivacité avec lesquels (*sic*) ses troupes tiraient comme je viens de le dire. Je les vis faire cet exercice avec surprise, mais aussi dois-je dire que cette infanterie met toute sa confiance dans son feu. Elle n'apprenait et ne savait aucune évolution, elle ne se met jamais qu'à la hauteur, pour pouvoir déployer son feu, de sorte qu'il y a peu d'infanteries qui pût tenir vis-à-vis de celle-là, si quelque obstacle entre les deux les empêchait de se joindre. Mais aussi elle ne tiendrait pas à l'arme blanche contre la nôtre où elle pourrait être jointe. La discipline que le feu roi avait établie dans ses troupes est au delà de toute expression et poussée à un tel point que, lorsque ces troupes sont sous les armes, le corps est assujéti de manière qu'il ne leur est pas permis de relever la tête et qu'ils sont toujours obligés d'avoir les yeux

un chef qu'ils appellent *Figelmann* pour voir tous les mouvements et les copier sur-le-champ. Il n'y a pas un seul officier dans un bataillon qui ne soit assujetti, lors de l'exercice, à faire tous les mêmes mouvements que font les soldats, ou du moins à en faire qui y soient relatifs, en sorte qu'il sait l'exercice des soldats... et que, pour que chacun à son tour sache le commandement pour sa division, on leur fait alternativement commander l'exercice pour le bataillon entier. Il serait bien à désirer que tous nos officiers fussent assujettis à la même règle¹. »

Après la revue, Belle-Isle partagea avec le roi et ses officiers un dîner très sobre composé, suivant l'ordinaire, uniquement de trois plats : un de bouilli, un de rôti, un de légumes, sans aucun dessert ; et où, en fait de vin, on ne ser-

1. *Mémoires inédits de Belle-Isle*. Dans le compte rendu peu près analogue à celui des *Mémoires* que Belle-Isle fait à Amelot (le 2 mai 1741), se trouve de plus cette assertion singulière dont je laisse à chercher l'explication aux auteurs compétents : *Ils tirent jusqu'à douze coups par minute, et au moins six quand c'est par peloton et par division, qui est incroyable, quand on ne l'a pas vu*. Personne n'a à me dire comment une pareille vitesse de tir était compatible avec la nature des armes à feu employées à cette époque.

vait que du vin de Champagne coupé d'eau. La durée du repas était pourtant habituellement assez longue, le roi restant quelquefois plus d'une heure en conversation après qu'on avait desservi. Ce soir-là, cependant, il fallut bien accorder à Belle-Isle un entretien particulier et il fut laissé en tête-à-tête avec Frédéric sous la tente royale, qui était éclairée par une seule bougie et si pauvrement établie qu'on y tremblait de froid et que des coups de vent menaçaient à tout moment de l'emporter.

Frédéric essaya bien encore de recommencer le jeu du matin, en pressant le maréchal de donner son avis sur ce qu'il avait vu, et de lui donner sur l'art militaire les conseils qu'un écolier novice avait le droit d'attendre d'un maître aussi éprouvé. Belle-Isle n'eut pas la faiblesse de donner dans le piège si grossièrement tendu à son amour-propre ; au contraire, par un détour assez adroit, il profita de l'ouverture pour en venir enfin à l'affaire qui l'amenait.

Laissons-le parler lui-même : « Aux choses obligeantes et j'ose même dire un peu outrées qu'il dit par rapport à moi, je répondis av

out le respect et la reconnaissance que je devais
 tpris de là l'occasion de le presser de tenir sa
 parole en signant le traité. Je lui représentai
 r'il me fournirait par là des occasions plus
 équentes et plus utiles de lui donner des con-
 ils, puisqu'il me faisait l'honneur de m'assu-
 r qu'il en fait cas. J'ajoutai à ce sujet les
 roses les plus fortes sur sa gloire, je lui repré-
 ntai avec liberté que la conduite qu'il avait
 nue depuis son entrée en Silésie avait été si
 régulière, par les différents discours qu'il
 ait fait tenir par ses différents ministres dans
 s cours de l'Europe, totalement opposés et
 ntradictaires, que sa réputation en souffrait
 e fortes atteintes; qu'il était presque généra-
 ment blâmé et désapprouvé, que cette seule con-
 dération aurait peut-être empêché tout autre
 ie le roi et tout autre ministre que M. le car-
 nal d'écouter ses principales propositions et
 e vouloir entrer en alliance avec lui, dans de
 reilles circonstances; que le manquement que
 lui voyais faire de sa parole, donnée à M. de
 alori, achevait d'y mettre le comble, si le public
 était jamais informé; et qu'outre la perte de sa

réputation dont un jeune roi aussi accompli qu'il lui et orné de tant de rares et grandes qualités devait être jaloux, il laissait échapper l'amitié et la confiance du roi dont il ne pouvait ignorer tout le prix et l'utilité; que je lui demandais pardon de lui parler avec cette franchise militaire, mais que je savais qu'il en faisait cas, que c'était un effet de l'admiration que j'avais pour toutes ses vertus et que je ne pourrais lui donner une plus grande marque de mon attachement et de mon profond respect... Le roi de Prusse me répondit avec beaucoup de bonté qu'il m'en remerciait, qu'il m'en estimait davantage et était ravi que je lui parlasse de cette manière, que son dessein était bien toujours de s'allier avec le roi et qu'il était si pénétré de l'amitié que Sa Majesté lui avait marquée dans un temps où tout le monde lui avait tourné le dos qu'il ne l'oublierait de sa vie; mais comme il se faisait tard, il ne pousserait plus loin ce jour-là, avec moi, la conversation qu'il me donnait rendez-vous le lendemain après dîner, qu'il m'ouvrirait son cœur et qu'il était sûr que je ne le blâmerais pas. »

L'ouverture de cœur préparée par vingt-quatre heures de réflexion eut lieu en effet le lendemain, et le roi, prenant la parole, commença ainsi : « Lorsque j'ai pris le parti d'entrer en Silésie, j'étais bien assuré que c'était le seul moyen de me faire rendre raison par la cour de Vienne sur les justes droits que j'ai sur les quatre duchés qui ont été extorqués avec violence à mon aïeul et m'indemniser de tous les arrérages. J'ai compté que je serais soutenu par la France, qui, ayant un intérêt aussi essentiel d'abaisser la maison d'Autriche et d'exclure le duc de Lorraine du trône impérial, pour marquer en même temps la reconnaissance qu'elle doit à l'électeur de Bavière, ne pouvait rien tant désirer que de trouver un prince de l'Empire assez hardi pour attacher un premier grelot. J'ai bien connu que M. le cardinal (que j'ai fait sonder par Camas et à qui j'ai écrit moi-même), pacifique comme il est, ne voudrait jamais entrer dans une pareille voie si je lui proposais avant tout de l'entreprendre, mais je n'ai pas douté qu'il s'y rendrait après coup. »

Après cet exorde habile où il se donnait le

mérite d'avoir pris les devants sur les desseins de la France et de s'être comme placé à l'avant-garde de l'ambition et de l'intérêt français, il exprima avec plus de liberté ce qu'il appelait ses justes plaintes. On avait profité de la hardiesse de sa résolution pour mettre en avant les prétentions de l'électeur de Bavière, mais pourquoi ne les avait-on pas encore effectivement soutenues? Pourquoi l'électeur n'était-il pas encore sûr du degré où il pouvait compter sur le concours de la France?... On avait laissé le temps à la reine de Hongrie de se remettre de sa surprise et de chercher à Saint-Pétersbourg, à Londres, à la Haye et même à Dresde, des alliés dont l'union était presque faite et contre lesquels on le laissait seul à se défendre.

Dans cette voie de récriminations Belle-Isle n'eut pas de peine à le suivre. Pouvait-on, répondit-il, agir à Versailles et à Munich, tandis qu'à Berlin on tenait une conduite équivoque et des pourparlers en sens contradictoire? Si l'électeur faisait valoir par les armes ses prétentions personnelles, sans être assuré d'être appuyé au moins par un prince allemand de

quelque importance, ne serait-il pas accusé de troubler l'Empire et ne compromettrait-il pas ses chances d'arriver au trône impérial? — « Ah! l'Empire, s'écria Frédéric avec vivacité, c'est le plus fort qui a toujours raison, c'est le plus fort qui sera empereur ! »

Belle-Isle se décida alors à lui faire comprendre qu'il voyait clair dans son jeu. « Votre Majesté me permet-elle de lui parler comme son serviteur et encore avec cette même franchise qu'elle ne désapprouve pas? » Il me dit que non seulement il l'approuvait, mais qu'il l'exigeait. Alors je lui dis : « Sire, tout ce que Votre Majesté vient de me faire l'honneur de me dire pourrait être bon s'il s'agissait d'entamer aujourd'hui une négociation, mais elle me permettra de lui dire qu'après sa parole donnée à M. de Valori, toutes ces raisons ne valent plus rien. Il en résulterait que les engagements de Votre Majesté dépendraient de l'événement, au lieu qu'ils doivent être aussi sacrés et inviolables, quand un grand prince comme Votre Majesté donne sa parole, que s'il y avait un traité signé. Le roi mon maître y compte, sur

le compte que lui a rendu M. de Valori, et que sera son étonnement quand il apprendra cette variation ? Je supplie Votre Majesté de se mettre un instant à sa place. Ne peut-il pas croire que Votre Majesté n'a cherché qu'à l'amuser et ne s'est servie de la négociation que pour tirer un meilleur accommodement de la cour de Vienne, à qui elle en a peut-être fait la communication, aussi bien qu'à la Russie et aux puissances maritimes ? Et Votre Majesté croit-elle que le roi aussi n'a pas été recherché de plus d'un accommodement et que la cour de Vienne elle-même n'ait pas fait et ne fasse peut-être pas actuellement des propositions avantageuses au roi pour la protéger et la défendre contre vos entreprises, et je ne serais pas étonné que la reine de Hongrie ne cédât à ce prix une province à l'électeur de Bavière plutôt qu'à Votre Majesté un seul village ? Doutez-vous que la Saxe ne se joigne aussi avec empressement et croyez-vous que de pareils ennemis ne seraient pas plus à craindre pour Votre Majesté que la Russie ?.. Où seraient, en ce cas, vos alliés ?.. » Le roi de Prusse, ému de ce discours, m'interrompit en me disant

qu'il était persuadé que le roi et M. le cardinal avaient meilleure opinion de lui et ne porteraient pas un jugement si offensant. »

Bref, l'entrevue ne pouvant se prolonger, Belle-Isle dut se contenter des assurances suivantes : le roi ne croyait pas pouvoir procéder immédiatement à la signature du traité parce que cette conclusion, si elle était connue, ferait éclater sur sa tête un orage du côté de l'Angleterre et de la Russie et que les secours de la France, n'étant pas encore prêts, ne seraient pas à temps de prévenir ce péril. Il allait en venir aux mains une fois de plus avec les Autrichiens : si la fortune le secondait encore, rien ne s'opposerait plus à l'alliance intime avec la France. S'il était obligé, par suite d'une défaite, de se prêter à une négociation, il la ferait traîner en longueur suffisamment pour laisser à la France et à la Bavière la liberté de lui venir en aide. En tout cas, il ne prendrait jamais aucun engagement contraire aux vues du roi et de l'électeur. Il prévenait d'ailleurs qu'il serait obligé de recevoir l'envoyé anglais et d'entrer en pourparlers avec lui, mais ce n'était que pour l'a-

muser et il ne fallait en prendre aucun ombrage.

Il n'y eut pas moyen de tirer un mot de plus, et Belle-Isle dut repartir avec ces assurances peu satisfaisantes, contenant à peine l'expression de sa méfiance. Ce qui l'inquiétait le plus, comme il le faisait observer lui-même, par une remarque assez fine, c'était la liberté du langage qu'on lui avait laissé tenir : il voyait là une marque de profonde dissimulation. « Les politesses que j'ai reçues, disait-il, et les marques d'infinie bonté dont il m'a comblé, pendant que, sans sortir du respect qui lui est dû, je n'ai pas laissé de lui dire les choses les plus fortes et les vérités les plus dures et les plus pressantes, augmentent encore ma méfiance et mes soupçons, car du caractère dont est ce prince, il ne souffre pas volontiers qu'on lui parle aussi naturellement que j'ai fait ¹. »

Si l'on veut voir maintenant comment un homme de génie écrit l'histoire, il faut comparer

1. Belle-Isle (*Mémoires inédits et Correspondance de l'ambassade auprès de la diète*, 29 avril et 2 mai 1741, et *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 430). J'ai dû combiner les deux récits, qui diffèrent sur quelques points sans importance.

ce compte rendu, fait sous une impression toute vive et toute fraîche, avec le récit de la même visite rapportée par Frédéric, vingt années après, dans *l'Histoire de mon temps* : « Le maréchal de Belle-Isle, dit-il, ambassadeur de France à la diète d'élection qui se tenait à Francfort, vint dans le camp du roi lui proposer, de la part de son maître, un traité d'alliance.. Ce traité fut ébauché, mais, tout avantageux qu'il paraissait, il ne fut pas signé. Le roi ne voulait rien précipiter dans des démarches d'aussi grande conséquence, et il réservait ce parti comme une dernière ressource. Le maréchal de Belle-Isle se livrait trop souvent à son imagination. On aurait dit, à l'entendre, que toutes les provinces de la reine de Hongrie étaient à l'encan. Un jour qu'il se trouvait auprès du roi, ayant un air plus occupé et plus rêveur qu'à l'ordinaire, ce prince lui demanda s'il avait reçu quelque nouvelle désagréable. « Aucune, répondit le maréchal, mais ce qui m'embarrasse, » Sire, c'est que je ne sais ce que nous ferons de » cette Moravie. » Le roi lui proposa de la donner à la Saxe pour attirer par cet appât le roi de

Pologne dans la grande alliance. Le maréchal trouva l'idée admirable ¹. »

Il n'y a pas un mot de ce petit conte qui ne renferme une erreur et même une impossibilité matérielle. Belle-Isle n'avait besoin d'apporter et encore moins d'ébaucher aucun traité, puisque toutes les conditions en étaient d'avance déjà convenues. Et quant au trait de ridicule présomption qu'on lui prête, on voit combien peu il s'accorde avec l'état d'inquiétude où l'avait jeté la déloyale irrésolution du roi. Le fait n'en a pas moins été enregistré dans toutes les histoires du temps et n'a été négligé en particulier par aucun historien français.

A la vérité, ce qui a pu permettre de travestir à ce point la réalité des faits, c'est que, si peu content que Belle-Isle fût au fond de son entrevue, il fallut, de retour à Dresde, qu'il fit mine de l'être, sous peine de défaire lui-même tout le travail qu'il avait entrepris. Engagée comme l'était la France envers l'Allemagne, et lui-même envers Fleury, l'abandon de la

1. Frédéric II, *Histoire de mon temps*, chap. III.

Prusse, à moitié route, eût été un désappointement ridicule, dont l'apparence même devait à tout prix être évitée. Aussi, dès que la situation véritable fut connue à Versailles, Belle-Isle obtint-il l'autorisation d'aller, en fait de concessions nouvelles, aussi loin qu'il serait possible, afin d'arrêter l'infidélité de son voyage allié. Valori reçut l'ordre d'en porter lui-même l'assurance à Molwitz, dans des termes qui n'étaient guère encourageants, car ils semblaient lui imposer la tâche ridicule de prendre le roi de Prusse par les sentiments. « Le roi de Prusse, disait le ministre dans sa dépêche, trouvera peu d'exemples d'une franchise pareille à celle dont le roi a usé à son égard ; c'est à lui de voir s'il y a répondu. Il serait triste de voir un prince qui, dès sa première campagne, donne tant de preuves de valeur, d'intelligence et de talent militaires, se voir imposer et arracher pour ainsi dire des mains la victoire ! M. le maréchal de Belle-Isle n'en parle qu'avec admiration et son récit n'a fait qu'augmenter l'estime qu'avait déjà Sa majesté pour le roi de Prusse, et son regret de lui

voir subir un joug qu'il ne pourra peut-être jamais secouer¹. »

Où le principal acteur avait échoué, on ne pouvait guère se flatter que le second sujet réussirait mieux, même avec des compliments et des paroles doucereuses. Aussi Valori eut-il grand'peine à obtenir, pour les offres nouvelles dont il était porteur, un instant d'audience. On lui fit faire antichambre plus d'une semaine dans une assez triste attitude, le renvoyant d'un jour à l'autre, et détruisant le lendemain les espérances que la veille on lui avait laissé concevoir. Ce qui accroissait son embarras, c'est qu'au même moment lord Hyndfort paraissait reçu sans difficulté et que l'on attendait le retour d'un courrier, envoyé par lui à Vienne, avec des conditions d'accommodement dont les termes étaient inconnus, et tout le monde dans le camp faisait des vœux pour la fin des hostilités. « Je vous préviens que tout Berlin est Anglais, » avait dit Frédéric à Belle-Isle, en le quittant, et Valori ne le voyait que trop, ar

1. Amelot à Valori, 14 mai 1741. (*Corresp. du vice de Prusse* Ministère des affaires étrangères.)

on ne se gênait pas pour dire tout haut, de manière qu'il pût l'entendre, qu'on saurait bien se passer des Français et mettre sans eux l'Allemagne en repos. Le seul qui ne prît pas part à ces vanteries était le ministre Podewils, qui, bien que plus prononcé qu'aucun autre dans le sens de la paix, semblait n'y pas compter. « Nous sommes tous pour la paix, disait-il à Valori, et je crois que nous avons raison, mais il n'en sera rien, je vous le promets, et vous nous aurez ¹. »

La vérité, que Podewils seul connaissait tout entière, c'est que Frédéric n'était ni plus décidé, ni plus sincère dans une négociation que dans l'autre et ne savait au fond de quel côté pencher. Mis en possession par la victoire de la conquête qu'il s'était arrogée, jouissant de voir aux portes de sa tente, et presque à ses pieds, les envoyés des plus grandes puissances d'Europe, il laissait prolonger sans déplaisir une situation qui flattait son orgueil et dont l'issue ne pouvait lui être défavorable. De deux

1. Valori à Amelot, 14 et 16 mai 1741. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

choses l'une : ou l'Autriche, abattue, allait se décider à capituler, ou la France inquiète se montrerait plus empressée dans ses offres de concours, plus souple et plus accommodante dans leur exécution. Dans les deux cas, il gagnait à se faire prier et à attendre.

Animé de ces dispositions, tout en faisant en public bon visage à lord Hyndfort, il le traita dans ses entretiens particuliers encore plus mal que Belle-Isle. Il lui demanda rudement compte du langage très défavorable à la Prusse que les envoyés anglais tenaient à Saint-Pétersbourg et à la Haye, et d'un vote du parlement britannique, qui venait d'accorder au roi d'Angleterre un subside de 300,000 livres sterling pour venir en aide, conformément à d'anciens traités, à l'Autriche en péril : — « Comment accorder, disait-il, ces dispositions hostiles avec les paroles conciliantes qu'on lui apportait ? » Frédéric, en posant la question, pouvait mieux que personne y faire la réponse, car il savait parfaitement combien les désirs pacifiques du cabinet anglais étaient gênés par l'impatience belliqueuse du parlement. Il pouvait d'autant

moins ignorer cette situation que Hyndfort était accompagné d'un envoyé hanovrien, chargé de lui faire connaître à l'oreille les sentiments et de plaider les intérêts particuliers du roi George. Mais il prit acte de ce prétendu grief pour élever très haut et surtout pour exprimer très sèchement ses prétentions. Il déclara qu'à moins de la cession complète et définitive de toute la Basse-Silésie (y compris la capitale de la province, Breslau), aucun accommodement ne serait possible. Lord Hyndfort essaya bien de marchander et de rabattre quelque chose de cet ultimatum ; il offrait un ou deux duchés, à la place de quatre qui étaient demandés, avec telle citadelle qu'on pourrait désigner. Il ne put rien obtenir et dut transmettre à Vienne les conditions telles quelles, en doutant fort lui-même de les voir accepter ¹.

Effectivement, si la victoire exaltait Frédéric, la défaite était loin d'abattre sa généreuse rivale. « On ne fut jamais, dit Voltaire, plus intrépide et plus impuissante. » Seule de tout son con-

1. *Pol. Cor.*, t. 1, p. 239, 240 ; — *Coxe*, t. 1, p. 416.

scil, Marie-Thérèse avait reçu la nouvelle de l'échec imprévu de ses armes, non sans douleur mais sans trouble et presque sans surprise de sa part. Le jour même, elle écrivait de sa main au vieux maréchal de Neipperg, qui, avec désespoir sa démission, pour le conseil lui rendre courage. Elle lui ordonnait d'entreprendre toute nouvelle action jusqu'à ce que ses vœux en qui elle espérait encore eussent eu le résultat de venir à son aide. Depuis lors, le vote du parlement anglais (le même qui irritait Frédéric), lui paraissait répondre à cette confiance et quand le ministre Robinson vint lui appeler les propositions que son collègue lui envoyait de Molwitz, elle prit tout de suite de très bonne garde. C'était assez son habitude, d'ailleurs, de ménager ce diplomate, car le digne vieillard, séduit par sa grâce et touché par ses malheurs, s'était laissé prendre pour elle d'une administration passionnée, dont ses collègues le plaisantaient et la princesse, sentant son ascendant sur elle, en usait sans beaucoup d'égards dans la conversation. Elle lui demanda tout de suite à quel ton de fière ironie, comment il concili-

rôle de porteur de paroles prussiennes qu'il venait remplir avec l'expression publique du vœu national de sa patrie : — « Et moi aussi, lui dit-elle, je désire fort un accommodement qui mettrait l'Allemagne en repos. Mais l'Angleterre m'obligerait beaucoup si elle voulait m'indiquer le moyen d'atteindre ce but sans violer la *Pragmatique*, sans préparer la ruine de l'Autriche et mettre en péril l'équilibre de l'Europe. Pour moi, je n'en vois qu'un seul, c'est que l'Angleterre me fournisse tout de suite le secours d'hommes et d'argent que je ne cesserai de réclamer comme la stricte exécution des traités encore existants. » Et quant aux concessions de détail et aux propositions intermédiaires que lord Hyndfort avait cru pouvoir offrir en son nom, elle déclara qu'elle ne les avait jamais autorisées et qu'elle s'estimait trop heureuse que Frédéric les eût refusées ¹.

Cette réponse intraitable coupait court à toute hésitation. A peine Frédéric en eut-il connaissance qu'il fit savoir à Valori qu'il était prêt à

1. D'Arneth, t. 1, p. 225; - Coxo, L. 1, p. 417.

signer le traité. Des armements de la Russie, de sa coalition menaçante avec la Saxe et l'Angleterre, de l'épouvantail dont il avait essayé d'effrayer Belle-Isle, il ne fut plus même question, et comme Podewils, à qui on avait recommandé si récemment de *faire le peureux*, ayant quelque peine à tourner ainsi sur lui-même, présentait encore, pour la forme au moins, quelques objections, il fut vertement sermonné et menacé d'être cassé aux gages comme vendu à l'Angleterre. Bref, le 7 juin, une convention était souscrite en deux parties : l'une publique, qui ne contenait qu'une alliance de défense mutuelle, conclue entre les deux rois de France et de Prusse pour une durée de quatorze ans ; l'autre secrète, consistant dans les quatre dispositions suivantes :

Le roi de Prusse consentait à promettre sa voix à l'électeur de Bavière et à renoncer à ses prétentions sur les duchés rhénans.

Le roi de France s'engageait à lui garantir la possession de la Basse-Silésie et à envoyer en Allemagne, dans un délai de deux mois, une armée de quarante mille hommes, et, de plus,

à provoquer la rupture immédiate de la Suède et de la Russie.

Ces derniers points (dont l'un était d'une exécution difficile) étaient le profit net que Frédéric tirait de ses tergiversations intéressées. Le tout devait rester secret jusqu'à ce que les préparatifs de la France et de la Bavière fussent assez avancés pour que l'action pût commencer¹.

Une fois le parti pris, on aurait dit, à l'ardeur enthousiaste qui semblait s'emparer de Frédéric, qu'il n'avait jamais cessé de le vouloir et que tous ses vœux étaient comblés. « Monsieur mon cousin, écrivait-il au cardinal, je viens de signer l'alliance avec le roi votre maître : je vous réponds que jamais vous n'aurez de plainte à me faire ni lieu de vous re-

1. *Pol. Corr.*, t. 1, p. 246 et suiv. et 261; — Droysen, t. 1, p. 272.

Le texte du traité, qui n'a jamais été publié, se trouve dans la Correspondance de Valori. Le chiffre de quarante mille hommes n'est pas expressément mentionné. Il est dit simplement que le roi de France fournira à l'électeur *tous les moyens nécessaires* pour le mettre en état d'agir soigneusement, et d'assurer son pays contre toute attaque. C'est probablement dans la conversation de Frédéric et de l'ambassadeur que le chiffre exact aura été déterminé. Voir le texte du traité à l'appendice D.

pentir de cette alliance. Je vous dispute à présent d'être meilleur Français que je le suis. Et à Belle-Isle il ajoutait dans une effusion affectueuse qui ne pouvait se contenir : « C'est sur la foi de vos promesses et sur les choses que vous avez eu ordre de me dire au nom du roi votre maître, et sur l'estime infinie que je fais de votre habileté dans le métier de la guerre que je viens de signer l'alliance dans laquelle vous m'avez invité : me voilà devenu meilleur Français que le maréchal de Belle-Isle et aussi fidèle à la France qu'aucun de ses alliés l'a jamais été... Je me réjouis d'avance d'admirer les manœuvres que vous ferez et des opérations qui, devenant des leçons pour tout homme de guerre, me serviront de secours et d'appui. Votre nom m'engage autant que les forces du roi votre maître à m'allier avec un prince qui ne peut être que bien secondé par vos services. Bavière aura ma voix : comptez en tout sur la Prusse comme sur la France ; qu'on ne les distingue plus... Adieu, cher ami, que je brûle d'impatience de voir victorieux devant les portes de Vienne et d'embrasser à la tête de ses troupes

comme je l'ai embrassé à la tête des miennes. Ne doutez jamais de la parfaite estime et de l'amitié la plus sincère avec laquelle je suis, mon cher maréchal, votre très fidèle et inviolable ami ¹. »

Et comme l'expérience lui avait déjà appris que les éloges directs font toujours moins de plaisir, parce qu'ils sont supposés moins sincères que ceux qui reviennent indirectement par la voix publique, il écrivait à Voltaire sans le prier de lui garder le secret : « J'ai vu et entretenu le maréchal de Belle-Isle, qui sera dans tout pays ce qu'on appelle un très grand homme ; c'est un Newton pour le moins en fait de guerre, autant aimable dans la société qu'intelligent et profond dans les affaires ; et qui fait un honneur infini à la France, sa nation, et au choix de son maître. »

Le ton enthousiaste de cette épître dut paraître à l'esprit perspicace de Voltaire d'autant plus remarquable que, peu de jours auparavant, il en avait reçu une première sur un mode tout différent. Frédéric y disait tout simplement que

1. *Pol. Corr.*, t. II, p. 231 et 232.

M. de Belle-Isle et sa suite avaient fait l'effet d'gens sensés, ce qui était d'autant plus curieux qu'en général, en Allemagne, tous les Français passaient pour des fous à lier. A bon entendeur un demi-mot suffit. Il ne fallait que ce contraste pour que Voltaire pénétrât le double jeu que son royal correspondant se plaisait à entretenir, et les vers suivants qu'il lui envoie en réponse étaient destinés sans doute à lui montrer qu'on l'avait compris. Le poète s'adresse aux divers diplomates qui faisaient queue à la porte de la tente de Frédéric et leur dit :

Hyndfert et vous, Ginkel ¹, vous dont le nom barbare
 Fait jurer de mes vers la cadence bizarre ;
 Venez-vous près de lui, le caducée en main,
 Pour séduire son âme et changer son destin ?
 Et vous, cher Valori, *toujours prêt à conclure*,
 Venez-vous de Ginkel déranger les mesures ?
 Ministres cauteleux, ou pressans, ou jaloux,
 Laissez là tout votre art : il en sait plus que vous.
 Il sait quel intérêt fait pencher la balance,
 Quel traité, quel ami convient à sa puissance,
 Et toujours agissant, toujours pensant en roi,
 Par la plume et l'épée il sait donner la loi ².

1. Ginkel était le ministre de Hollande, qui ne se séparait guère de l'agent anglais.

2. Frédéric à Voltaire, 2 et 13 mai 1741. — Voltaire à Frédéric, 29 juin 1741. (*Correspondance générale de Voltaire.*)

Ce fut à Nymphenbourg, résidence de l'électeur de Bavière auprès de Munich, où il s'était rendu en quittant Dresde, que Belle-Isle reçut les caresses de Frédéric et la nouvelle, plus flatteuse encore, de la signature du traité. Eût-il été insensible aux compliments (et on n'est jamais très difficile ni très clairvoyant en cette matière quand on aime la gloire), le seul fait d'être tiré de peine et de sortir d'un faux pas l'eût disposé à les bien accueillir. Après des heures de mortelles angoisses, l'adhésion de Frédéric, soudainement obtenue, aplanissait comme par enchantement toutes les voies. Car ce n'était pas à Munich que Belle-Isle pouvait trouver aucune résistance. L'électeur, d'un caractère naturellement doux et de manières aimables, l'électrice dont la perspective d'une couronne comblait tous les vœux, le recevaient à bras ouverts, on le traitait en roi et en cousin, et, ce qui était plus agréable encore, on l'écoutait comme un oracle. Il avait avec le prince de longues heures de conférence pendant lesquelles il développait ses plans de campagne, en préparait les moindres détails, et il s'émerveillait de

les voir très docilement agréés. Comme tous les gens pleins de leurs propres idées, qui s'écou- tent parler et s'imaginent qu'on pense comme eux quand on ne les contredit pas, l'ardent ambassadeur prenait pour une intelligence facile ce qui n'était chez Charles-Albert que l'adhésion d'un esprit faible à des desseins qu'il comprenait trop peu pour être en mesure de les débattre. L'expérience devait faire voir que la même faiblesse rendrait ce médiocre prince incapable de les exécuter. Mais, en attendant, l'ascendant de Belle-Isle lui avait fait accepter des arrangements qui s'accordaient avec ceux que le roi de Prusse se décidait enfin à souscrire, et, pour comble de satisfaction, l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Montijo, venait d'arriver de Francfort tout à point pour apporter l'accession de son gouvernement à cette alliance et la promesse d'une diversion utile dirigée par les troupes espagnoles contre les possessions autrichiennes d'Italie.

Ce fut donc avec un sentiment de contentement bien légitime que Belle-Isle envoya, le 6 juin, à Fleury, la lettre même qu'il avait reçue

de Frédéric, mais il eut le bon esprit de rabattre quelque chose des éloges, ou plutôt l'habileté d'en reporter une part au cardinal lui-même.

« Les louanges excessives, disait-il, que ce prince me donne et que je ne mérite que par mon zèle, m'auraient empêché d'envoyer cette lettre, si elle ne m'avait paru nécessaire pour confirmer tout ce que j'ai mandé. Je fais de tout mon cœur mon compliment à Votre Éminence, voilà le plus heureux dénouement d'une négociation qu'elle a conduite avec autant d'habileté que de sagesse. Le grand-duc sera exclu du trône impérial, et Votre Éminence y fera monter l'électeur de Bavière. Elle aura la gloire d'abaisser pour toujours cette maison rivale et ennemie de la France ; elle confondra par la vigueur de ses opérations la haine et l'envie du roi d'Angleterre. Elle fera rentrer les Russes dans leurs anciennes bornes, jamais ministère n'aura été plus glorieux avec autant de modération. Il s'agit donc de consommer de si grandes choses, et, comme je persiste de plus en plus dans mon opinion contre les malheurs de la guerre, puisqu'elle se trouve inévitable, il

faut la faire avec promptitude et avec tant de succès qu'elle soit nécessairement courte... Toute l'Europe aura ainsi connaissance que Votre Éminence ne l'a faite qu'à la dernière extrémité et malgré elle ; elle fera au roi le plus grand honneur et va procurer au royaume une paix que Votre Éminence aura la satisfaction d'établir d'une manière aussi avantageuse que durable ¹. » Une lettre reconnaissante et en même temps pressante de l'électeur était jointe à celle du maréchal.

Fleury, comprenant à demi-mot qu'il allait avoir à payer les frais de sa gloire et que la répugnance de Belle-Isle pour la guerre ne tarderait pas à se traduire en de nouvelles exigences d'hommes et d'argent, répondit sans illusion et avec un soupir : « J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré avec celle de l'électeur, à laquelle je vais répondre aussi. Il mérite certainement, par son attachement à la France tout ce que le roi fait et fera encore pour lui. On doit le regarder comme le seul prince

1. Belle-Isle à Fleury, 6 juin 1744. (*Correspondance de l'ambassade à la diète. Ministère des affaires étrangères.*)

d'Europe qui ait de l'élévation, de la noblesse dans ses sentiments et de la suite dans ses desseins. Il est malheureux qu'il ne soit pas plus riche ni plus puissant, et quand je songe que nous n'avons quasi d'autres alliés que des princes fort mal dans leurs affaires, je ne laisse pas d'être effrayé de la guerre où nous allons entrer. J'avoue que le roi de Prusse, qui n'est pas dans ce cas, m'inquiète plus qu'aucun autre ; il n'a aucune règle dans son esprit ; il n'écoute aucun conseil et prend très légèrement ses résolutions sans avoir préparé auparavant les moyens propres pour y réussir. La bonne foi et la sincérité ne sont pas ses vertus favorites ; il est faux en tout, même dans ses caresses ; je doute même qu'il soit sûr dans ses alliances, car il n'a pour principe que son unique intérêt. Il voudra tout gouverner et faire à sa tête sans aucun concert avec nous : il est détesté de toute l'Europe. Le portrait vous paraîtra peut-être un peu chargé et, comme vous l'avez vu de plus près que moi, je vous en fais le juge. Mais je ne puis m'empêcher de craindre que, si on lui proposait un parti avantageux, en cas

que la cour de Vienne ou plutôt l'Angleterre jugent qu'il est essentiel pour eux de le détacher de nous, il ne serait pas scrupuleux sur le prétexte qu'il pourrait imaginer pour se séparer de notre alliance. Je vous ouvre mon cœur ; je vous prie de brûler ma lettre... Le roi de Prusse m'a écrit à peu près dans les mêmes termes qu'à vous, mais on pourrait dire de lui ce qu'un ministre étranger répondit, après avoir vu l'Escurial, que la magnificence du bâtiment était un témoignage de l'extrême peur qu'avait eue Philippe II lorsqu'il fit vœu de le construire. Les louanges du roi de Prusse sont fondées sur le même motif, et je vous avoue qu'elles me touchent peu. Il vous rend justice et tous les princes d'Allemagne vous la rendent aussi. J'accepte vos augures flatteurs, plus encore parce que vous êtes en état de les vérifier que pour toute autre raison. »

Ce qui contribuait peut-être à modérer la confiance de Fleury dans les éloges de Frédéric, c'est qu'au même moment des bruits tout contraires circulaient dans Paris. Des correspondances venues du camp racontaient que le roi

e Prusse disait tout haut qu'on ne pourrait rien faire d'utile avec la France tant qu'elle serait gouvernée par un vieillard indécis et sauteleux ¹.

Fleury ne voyait que trop juste. Quinze jours n'étaient pas écoulés depuis la signature du traité et les ratifications n'étaient pas même encore arrivées que des difficultés s'élevaient sur son exécution, ressemblant à s'y méprendre à celles qui avaient précédé la conclusion. L'impatience de Frédéric prétendait que tout fût fait en un clin d'œil et à la fois, et comme la diète de Suède, mise en demeure de se prononcer par le cabinet français, demandait (ce qui paraît assez naturel) à obtenir de son côté par un traité la garantie que la Prusse, après l'avoir mise en avant, ne l'abandonnerait pas — comme, de plus, l'organisation de l'armée bavaroise se trouvait retardée par les délais mêmes qu'avait causés à l'électeur la crainte d'être abandonné de la Prusse — c'en était assez pour que

1. Fleury à Belle-Isle, 17 juin 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète. Ministère des affaires étrangères.*) — D'Argenson, *Journal*, t. 1, p. 317, 327.

tout parût être remis en question : Valori recevait une lettre hautaine dans laquelle Frédéric l'avertissait que le traité devait être tenu pour nul et non avenü jusqu'à ce qu'on eût obtenu de meilleures garanties de l'action promise par Versailles, par Munich et par Stockholm. Podewils avait en même temps l'ordre de commenter cette déclaration par des communications verbales, et l'on peut juger comment ce ministre (déjà très mal disposé pour l'alliance française), dut s'acquitter de cette tâche, quand on voit en quels termes elle lui était commandée dans ses instructions confidentielles. En voici un échantillon : « Dites à Valori que je ne me laisserai pas leurrer par un ecclésiastique et que, si le cardinal n'a pas envie de faire la guerre, il peut se désister de mon alliance, en un mot qu'il faut qu'il en passe par là ou par la fenêtre ¹. »

Les dates ont ici leur importance : la signature du traité était du 5 juin ; la mise en demeure adressée à Valori est du 18. Ainsi, c'était en douze jours, avec la lenteur des postes et la

1. Frédéric à Valori, 18 juin 1741. — A Podewils, 12 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 263 et 277.

difficulté des communications d'alors, que Frédéric, sous peine de tout briser, voulait avoir reçu la certitude d'une déclaration de guerre sur la Baltique et de l'arrivée d'une armée française sur le Rhin. La querelle cherchée était si mauvaise que Belle-Isle, en apprenant cette fois encore ces nouvelles exigences par une lettre éplorée de Valori, ne put s'empêcher d'y voir une volonté manifeste de Frédéric de manquer de parole. « Serait-il possible, écrivait-il, que le roi ne regardât pas encore le traité comme signé ? Veut-il en faire dépendre l'exécution du concours de la Suède ? Veut-il regarder le traité comme non avenu, si l'on ne remplit pas toutes ses fantaisies ? Cependant, ajoutait-il après réflexion, la situation actuelle ne permet pas que nous prenions les termes au pied de la lettre, et l'excès de vivacité du prince doit nous servir de leçon pour être plus sage et plus modéré. Il faut tirer tout le fruit possible d'une alliance que nous avons désirée et fermer les yeux et les oreilles sur les petites choses. »

En conséquence, il joignait à sa lettre particulière une autre ostensible destinée évidem-

ment à passer sous les yeux du roi de Prusse lui-même : — « Je suis convaincu, y était-il dit, que c'est dans le premier moment de vivacité que Sa Majesté Prussienne vous a écrit cette lettre et que, si vous étiez à portée de lui parler, du cœur généreux et magnanime dont est ce prince, il serait embarrassé de s'être laissé aller à une pareille vivacité ; mais, quoique les princes soient hommes et, par conséquent, sujets aux défauts de l'humanité, il faut les respecter jusque dans leurs manquements, surtout quand ils sont aussi aimables qu'est celui-ci, et que l'on doit croire, comme je n'en doute pas du tout, que le cœur, la réflexion de Sa Majesté n'ont aucune part aux menaces si peu fondées qu'il emploie dans la lettre qu'il vous a écrite ¹. »

Il aurait fallu, en effet, avoir le cœur bien dur pour n'être pas touché par tant de complaisance. Frédéric, d'ailleurs, connaissait son monde et n'usait point de menaces avec Belle-Isle depuis qu'il croyait avoir découvert d'autres moyens de

1. Belle-Isle à Valori, de Francfort, 26 juin 1741. (*Correspondance de Prusse. Ministère des affaires étrangères.*)

le faire servir à ses desseins; aussi, sans cesser de prendre le verbe très haut avec Valori et de lui mettre à tout moment le marché à la main, se borna-t-il avec Belle-Isle à lui envoyer des exhortations pressantes, des supplications d'agir sans délai, de manière à prendre l'ennemi par surprise, le tout terminé toujours par un tableau éclatant de la gloire qui serait la récompense de cette audace : — « Vous concevez, disait-il, la nécessité qu'il y a de vous hâter de remplir vos engagements... Il s'agit de secourir de fidèles alliés ou de n'en avoir jamais. La France peut frapper à présent le plus grand coup qu'elle ait donné de sa vie; au lieu de ramper à sa puissance, elle y arrivera à pas d'Homère, et vous avez devant vous la plus belle moisson de lauriers que jamais général en France ait pu faire ¹. »

Je ne sais si ces brillantes perspectives dissipèrent les soupçons de Belle-Isle et l'empêchèrent de comprendre que les exigences excessives de son allié n'étaient qu'un moyen déguisé pour se préparer à l'occasion un prétexte de rupture.

1. Frédéric à Belle-Isle, 18 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. 1, p. 282.

En ce cas, sa clairvoyance fut en défaut, car pour nous, lecteurs des correspondances prussiennes, le calcul ne peut être douteux. En demandant l'impossible, Frédéric se proposait de garder toujours en réserve un grief à alléguer, le jour où, de Londres ou de Vienne, lui arriveraient des offres satisfaisantes. C'est ce qui résulte jusqu'à l'évidence de l'instruction donnée à Podewils de continuer à *chipoter* (*chipotiren*) avec lord Hyndfort et l'envoyé hanovrien, afin, est-il dit quelque part expressément, de tenir toujours une porte ouverte de ce côté. Ce n'était d'ailleurs que l'exacte application de ce manuel de politique que nous trouvons dans une note autographe, antérieure de quelques jours seulement à la signature du traité : « Nous avons affaire, d'un côté, aux gens les plus têtus de l'Europe et, de l'autre, aux plus ambitieux (c'est à l'Autriche et à la France assurément que doivent être rapportées ces deux qualifications). Conserver le rôle d'honnête homme avec des fourbes est une chose bien périlleuse ; être fin avec des trompeurs est un parti désespéré dont la réussite est fort équivoque. Que faire donc ? La guerre et

la négociation. Voilà justement ce que fait votre très humble serviteur et son ministre. S'il y a à gagner à être honnête homme, nous le serons ; s'il faut duper, soyons donc fourbes... Je suis avec bien de l'estime, mon cher Podewils, votre très fidèle ami. »

La guerre et la négociation menées de front, pour être maître de choisir à tout moment entre l'honnêteté et la fourberie, c'est le système dont les faits qui vont suivre vont nous montrer le développement ¹.

1. Frédéric à Podewils, 12 mai 1741. — *Pol. Corr.*, t. 1, p. 244.

APPENDICE

A

(Voir page 65.)

Jugements portés sur le caractère de Frédéric II, avant son avènement et pendant les premiers mois de son règne.

Je joins ici divers extraits de dépêches donnant une idée de l'incertitude où était l'opinion publique sur le caractère de Frédéric II, avant la grande résolution qu'il prit d'envahir la Silésie. Le portrait de ce souverain, tracé par le maréchal de Belle-Isle, explique assez bien l'ignorance où ceux qui l'approchaient de plus près étaient restés sur ses véritables dispositions.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori à M. Amelot.

18 mars 1740.

Le prince royal donne l'exemple d'une attention continuelle à s'observer sur les démarches les plus simples.

Je sais qu'il a chez lui, et enfermé dans sa chambre, son chambellan et son ami, à qui il ne permet pas de mettre le nez à la fenêtre. Toute la maison ignore qu'il y soit. Le prince passe quatre heures par soir à écrire avec lui.... C'est M. de Kayserling.... A la dissimulation près, son caractère paraît être celui du roi son père. Je parle de sa dissimulation d'après ceux qui le connaissent le mieux et se piquent de lui être le plus attachés. Ils sont persuadés qu'il faudra recommencer à faire connaissance avec lui sur nouveaux frais et que le prince royal ne sera pas le même homme, mais ils ignorent ce qu'il sera. M. de Tilmayer croit que beaucoup de ceux qui comptent sur sa faveur se trompent, que les prodigieuses affaires que ce prince trouvera, le besoin qu'il aura d'ouvriers habiles, pour réparer les fautes du roi son père, et pour profiter avantageusement du trésor qu'il trouvera, le forceront nécessairement à négliger la science et à donner sa confiance à ceux dont les lumières peuvent lui être de quelque secours.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori à Amelot.

6 août 1740.

Le public est déjà étonné de s'être trompé si lourdement, d'avoir fondé des espérances sur la générosité, la bonté de cœur et l'affabilité : il croit n'apercevoir aucune de ces qualités dans les actes qui émanent du trône.

Quant à moi, relativement au service du roi, je ne crains qu'un entêtement considérable et un fond d'amour-propre et de persuasion des qualités de son jugement et de son esprit. Il est à craindre que ce dernier article de son caractère ne le jette dans des fautes considérables.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori à Amelot.

8 octobre 1740.

Le système que le roi paraît avoir embrassé est très économe. Le feu roi, son père, avait pour maxime de prêter de l'argent à la noblesse de ses États quand elle se trouvait obérée et retirait 4 p. 100 d'intérêt. Un comte Schwerin, qui se trouve dans ce cas, a demandé au roi son maître la même grâce. Il lui a été répondu qu'on lui prêterait de l'argent, mais que le roi de Prusse en voulait 5 p. 100.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Beauvau à Amelot.

Le 17 décembre 1740.

Ne pas douter des vastes desseins du roi de Prusse. — Je sais à n'en pouvoir douter qu'il déteste la France dans

du cœur, qui font le grand homme et l'homme a mais ceux qui, l'ayant vu dans ce premier état suivi jusque sur le trône, lui ont ôté toute qu cœur. Il est aisé de se rendre raison de cette co tion : dans la disgrâce où ce prince avait vécu ju mort du roi son père, il fallait montrer des ver s'attirer des partisans, et s'attacher ceux qui chaient; et pour les intéresser encore plus en sa f fallait surtout affecter les vertus opposées aux vic son père, qu'il rendait par là plus odieux. Ces deho peurs étaient aisés à un prince qui, avec un co sensible, est doué de l'imagination la plus heureu mieux cultivée, source féconde de ces expressions timent capables de séduire. Le masque tomba, et monta sur le trône; on prétend même qu'il surp vices du roi son père, et qu'il y ajouta l'ingra l'égard de ses confidents les plus intimes. Peut dernier reproche n'était-il pas tout à fait fondé : s demandaient des places, et elles doivent être la pense du mérite et des talents, et non de la amitié.

U

(Voir page 87.)

Nature et portée des réserves mises par la France à la garantie accordée à la *Pragmatique Sanction* dans le traité de 1738.

Sans rien atténuer de la juste sévérité avec laquelle l'histoire doit juger suivant moi la conduite de la France à l'égard de l'Autriche à l'avènement de Marie-Thérèse, il est équitable cependant de tenir compte au cardinal de Fleury des arguments qu'il mit alors en avant pour justifier son manque de foi. Il est bon de les connaître, ne fût-ce que pour en bien apprécier la valeur.

La justification de Fleury a toujours consisté à dire que la garantie donnée par la France à la *Pragmatique Sanction* qui réglait la succession autrichienne, n'avait jamais été assurée que sous la réserve qu'il n'en résulterait aucun préjudice pour les droits certains déjà acquis à des tiers. L'Empereur (disent tous les mémoires rédigés alors au nom de la France), ayant affirmé, soit dans le texte même de la *Pragmatique*, soit dans les diverses déclarations qui l'accompagnaient, que cet acte

n'avait pour but que de maintenir l'ordre de s légitime et incontestable, en vigueur dans d'Autriche, si cette assertion était prise sur un po faut, la garantie, ne pouvant avoir plus de valeur lui-même, perdait par là même toute son efficac

Comment cette réserve était compatible avec ralité impérative des termes de l'article du 1738, qui stipulait cette garantie (en particulier : expression *contra quoscumque*, qui semblait insérée dans le dessein exprès d'exclure tout ex droits ou prétentions d'un aspirant quelconq succession autrichienne), c'est ce que j'ai v tâché de comprendre. Mais il est certain que la si elle ne fut pas formellement admise, était connue sans être directement contestée par C lui-même et cela résulte (on le verra) des co dances échangées entre ce prince et le car semble de plus que la même clause conditionn généralement reconnue comme applicable, en ve règle de droit public, aux garanties identiques logues à celles de la France, que les autres d'Europe, en particulier l'Angleterre, avaient : à la demande de l'Empereur. Il y a là une cont que je laisse à expliquer à de plus experts que : les subtilités de l'ancien droit européen et ger

Il est curieux maintenant d'étudier le par cardinal avait su tirer de cette réserve pour mén main (même après les assurances contraires de 1738) les prétentions et les espérances de l'éle Bavière, et garder ainsi une porte ouverte, le cas à toutes les éventualités de l'avenir; c'est une r qui n'est pas sans intérêt pour apprécier le car vieux ministre, dont le trait principal paratt

d'atteindre, mais de ne jamais dépasser le point extrême où la finesse peut aller, sans courir le risque d'être prise en flagrant délit de duplicité.

Les relations intimes de la France avec la maison électorale de Bavière dataient de plus d'un siècle. L'idée d'élever à la dignité impériale le prince catholique d'Allemagne le plus considérable après les archiducs d'Autriche avait été caressée, à plus d'une reprise, par Richelieu, par Mazarin et par Louis XIV. Dans cette perspective, la maison de Bavière tout entière s'était attachée à la fortune de la France pendant les longues luttes du dix-septième siècle. Les liens de cette amitié avaient été resserrés par l'union du Dauphin, fils de Louis XIV, avec une princesse bavaroise; et l'électeur Maximilien, pour s'y être montré trop fidèle, s'était vu, après la bataille d'Hochstædt, mis au ban de l'Empire et privé de ses États. Rétabli en 1714 par le traité d'Utrecht, il avait paru mériter quelque chose de plus que cette réparation insuffisante, et le présent ne permettant guère alors davantage, c'était l'avenir qu'on n'avait pas craint d'engager en sa faveur.

Par un traité secret, souscrit dans cette même année 1714, le roi de France avait expressément promis d'appuyer, en cas de vacance du trône impérial, la candidature de l'électeur de Bavière. Il faut citer le texte de cet engagement qui, mentionné pour la première fois par l'historien Lemontey, n'a je crois jamais été publié.

« Le roi étant persuadé, dit l'article 12 du traité secret, » qu'à défaut des princes de la maison d'Autriche, aucun » prince d'Allemagne n'est plus capable que l'électeur de » Bavière de soutenir la dignité de la couronne impériale, » de procurer le bien de la religion et de maintenir la » paix, Sa Majesté promet que, la dignité impériale venant à

» vaquer, elle emploiera ses soins et ses efforts, amis,
 » argent et troupes, s'il est nécessaire, pour élever
 » Son Altesse Électorale à ladite dignité, convenant en
 » outre d'avoir une attention particulière à toutes les
 » propositions ou tentatives qui pourraient être faites pour
 » faire élire un roi des Romains, de s'y opposer forte-
 » ment, s'il en est question, et d'empêcher que cette dignité
 » ne soit conférée à qui que ce soit hors de la maison de
 » Bavière à moins que Son Altesse Électorale n'ait alors
 » de puissantes raisons pour penser différemment ¹. »

A cette époque, comme on le voit, il n'était encore question que d'une candidature à la dignité impériale et non d'une prétention à l'héritage patrimonial des États autrichiens, bien que Charles VI eût déjà rédigé et publié la même année l'acte qui devait appeler à l'intégrité de sa succession ses enfants, quels qu'ils fussent, sans distinction de sexe ; mais l'empereur était encore jeune, son âge et celui de son épouse leur permettait d'attendre une nombreuse postérité ; cette précaution paraissait donc dictée par un excès de prudence et une prévision lointaine dont il n'y avait pas lieu de se préoccuper.

Mais treize ans après, en 1727, les choses étaient déjà bien changées : l'empereur, plus avancé en âge, n'avait que deux filles, et la santé de l'impératrice était trop altérée pour laisser espérer qu'elle pût lui donner d'autres héritiers. Le moment était venu pour l'empereur de prendre les mesures nécessaires afin de prêter vigueur à ses dispositions testamentaires, et pour ceux qui se croyaient en droit de les contester, de se mettre de leur côté en devoir.

1. *Correspondance de Bavière*, année 1714. — Ministère des affaires étrangères.

de produire leur opposition. C'est ce qui ne manqua pas d'avoir lieu.

D'une part, les ambassadeurs de Charles VI déployaient toute leur autorité pour obtenir l'adhésion des puissances à l'acte successoral déjà connu sous le nom de *Pragmatique*, et la diète germanique était saisie d'une proposition tendant à donner à cet acte le caractère d'une loi de l'Empire. De l'autre, l'électeur de Bavière, époux d'une archiduchesse, et comptant deux autres princesses autrichiennes parmi ses aïeules, commença à parler très hautement des droits que cette parenté pouvait lui conférer, soit en vertu des testaments des deux empereurs Ferdinand I^{er} et Ferdinand II dont il était issu, soit en application des règles de réversibilité admises, suivant lui, par le droit germanique en cas de succession féminine.

La France n'avait alors aucun intérêt apparent à ménager l'Autriche, et, en tout cas, Fleury, à peine arrivé au pouvoir, n'était pas encore en mesure de s'écarter de la tradition constante de ses prédécesseurs. Il ne fit donc aucune difficulté d'encourager les prétentions de l'électeur: le traité secret de 1714 fut renouvelé et un nouvel article y fut joint, traitant cette fois spécialement de la succession autrichienne, et ainsi conçu :

« Comme, au défaut des princes de la maison d'Autriche, l'électeur de Bavière aurait de justes prétentions sur quelques-uns des États appartenant à cette maison, et particulièrement sur le royaume de Bohême, le roi promet, en ce cas, d'interposer ses offices les plus pressants pour procurer à Son Altesse Électorale la justice qui lui sera due, et, si ses offres sont inutiles, Sa Majesté conviendra pour lors avec sadite Altesse Électorale, des secours qui lui seront nécessaires pour empêcher qu'elle

» ne succombe aux efforts et à la puissance de ses ennemis. » — Encouragé par cet appui secret, l'électeur Charles Albert refusa publiquement de donner son adhésion à la *Pragmatique* dans la diète où cet acte fut élevé à l'état de loi de l'Empire, et joignit à ce refus une réserve formelle des droits auxquels il prétendait lui-même. Il fut seul à tenir ainsi tête à la puissance impériale.

C'était le moment où commençait entre la France et l'Autriche, au sujet de la succession de Pologne, une nouvelle lutte qui devait durer plusieurs années. Fleury, à qui cette lutte ne plaisait guère, mais qui avait consenti à l'engager, sentait la nécessité de se ménager des alliés pour la soutenir ; il félicita donc chaudement l'électeur de sa noble attitude. Dans une lettre particulière du 22 février 1731, il l'appelait, avec une sorte d'enthousiasme, le soutien de la liberté germanique, et se répandait en blâmes sévères contre la *servile obéissance et les vues d'intérêt personnel par lesquelles les autres puissances s'étaient laissé entraîner à donner une garantie si préjudiciable à leurs intérêts*. Il ajoutait qu'il fallait tenir bon pour laisser le temps à tous ces princes de *revenir* de leur *ivresse et séduction* ; et, à l'appui de ces paroles, il ne craignait pas de donner à l'électeur une garantie formelle contre les conséquences qui pouvaient résulter pour lui de l'hostilité où il s'était placé, en face de la cour de Vienne.

Un nouveau traité fut signé en 1733, toujours sous le sceau du secret et portant, dans son article 4, les termes suivants :

« Son Altesse Électorale ayant cru de son devoir, comme
 » membre fidèle et zélé du corps germanique, de refuser de
 » garantir la *Pragmatique Sanction*, par raisons amplement
 » déduites, et protocolées dans l'acte de protestation fait

» en son nom, à la diète de Ratisbonne, lorsque cette
» affaire fut mise en délibération, elle déclare qu'elle
» persiste et persistera dans les mêmes principes que son
» honneur et sa conscience lui ont dictés, et Sa Majesté
» Très Chrétienne promet, d'autre part, de garantir tous
» les États de Son Altesse Électorale de Bavière et s'engage
» que, si, en haine de cette protestation et de la présente
» alliance, sadite Altesse Électorale ou ses États venaient
» à être troublés ou inquiétés, ou attaqués par qui que
» ce soit, elle le protégera et soutiendra de toutes ses
» forces, s'il est nécessaire, en sorte que sadite Altesse
» Électorale de Bavière ni ses États ne puissent être
» exposés à aucun danger ni préjudice. »

A ces promesses était jointe l'assurance immédiate d'un subside annuel considérable destiné à mettre l'effectif des troupes bavaoises en état de prendre part, si besoin était, à la guerre qui allait s'engager.

On remarquera cependant dans quels termes réservés et sous quelle restriction l'assistance de la France était dès lors promise à l'électeur : la France ne s'engageait pas à le soutenir dans ses prétentions sur les États autrichiens, elle ne reconnaissait même pas formellement la légitimité de ces prétentions ; elle s'engageait seulement à garantir le prince contre les dangers que la poursuite de ces revendications, bien ou mal fondées, pouvait faire courir à la sûreté de ses propres États. C'était une nuance assez délicate qui passa peut-être alors inaperçue ; mais rien n'était sans conséquence avec l'esprit méticuleux de Fleury, et il devait tirer parti, à plusieurs reprises, de cette distinction pour justifier la conduite à double face qu'il allait tenir.

Pendant les années 1733 et 1734, les événements militaires furent assez favorables aux Français pour qu'ils

n'eussent pas besoin de recourir à leur allié germanique. Les engagements réciproques de la Bavière et de la France, bien que soupçonnés de tout le monde, restèrent donc officiellement secrets, et il en était encore ainsi lorsqu'en 1735 Fleury crut devoir prendre l'initiative de proposer à l'empereur la cessation des hostilités et de signer avec lui, au mois de novembre de cette année, des préliminaires de paix.

Ces préliminaires portaient, d'une part, la cession des duchés de Bar et de Lorraine, par le duc François, gendre de Charles VI, à Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, avec retour, après lui, à la couronne de France; — de l'autre, l'adhésion formelle de la France à la *Pragmatic Sanction*.

Il n'est que juste de reconnaître que jamais acte ne fut plus sensé, plus patriotique et ne fit plus d'honneur à un ministre que l'initiative prise alors, très résolument, par Fleury. La guerre, à la vérité, avait été heureuse pour les armées françaises, mais le succès en était principalement dû à la neutralité dans laquelle l'habile cardinal avait su maintenir l'Angleterre et la Hollande, et qui avait préservé de tout péril les côtes et les frontières septentrionales de la France. Cette abstention pouvait ne pas durer; la jalousie causée par les succès de la France pouvait émouvoir son éternelle rivale, et la lutte se serait compliquée en se prolongeant. De plus rien n'était mieux combiné que la double stipulation qui faisait le fond de cet arrangement pacifique; en échangeant la garantie de la *Pragmatic* contre la cession de la Lorraine, la France acquérait beaucoup, et en réalité ne donnait rien. Elle ne donnait rien, car la *Pragmatic* ne faisait qu'assurer le maintien, en Europe, d'un *statu quo* territorial dont l'équilibre était tout entier en sa fa-

veur, c'était la confirmation d'un état de choses établi par la paix de Westphalie comme le prix de nos victoires et amélioré, à la paix d'Utrecht, par une bonne fortune inattendue, malgré nos malheurs. Elle acquérait beaucoup, car c'était une conquête inappréciable que la réunion à la France de cette riche enclave de la Lorraine, qui nous rendait maîtres de tous les défilés des Vosges et, reliant ainsi notre territoire avec l'Alsace déjà conquise, l'étendait de ce côté du moins jusqu'au Rhin. Nous ne voyons que trop de quelle valeur était un tel avantage aujourd'hui que nous l'avons (en grande partie du moins) perdu. Une telle concession ne pouvait être obtenue du duc de Lorraine que par son beau-père Charles VI, et en vue de lui assurer l'intégrité de son héritage : on pouvait difficilement faire payer d'un meilleur prix cette satisfaction donnée à l'amour conjugal et paternel. Quand donc, plus tard, Belle-Isle et ses partisans accusèrent Fleury d'hésiter à profiter de la fortune qui privait la maison d'Autriche d'un héritier mâle, si le vieux prélat eût eu autant de fermeté que de jugement, il aurait pu se borner à répondre qu'il avait tiré de cet heureux incident, par l'acte même qu'on lui reprochait, tout le fruit que la sagesse permettait d'en espérer.

Mais il n'en est pas moins vrai que cette adhésion à la *fragmatique* (mesure patriotique et sensée s'il en fut jamais), plaçait le gouvernement français dans une situation très délicate vis-à-vis de l'électeur de Bavière, envers qui les arrangements clandestins dont nous venons de citer les textes, lui créaient des devoirs particuliers. Comment concilier la garantie publique donnée à la succession de la fille de Charles VI, avec l'appui secret promis aux prétentions contraires de l'électeur ? La question avait son importance : car, quelque convaincu que Fleury

pût être du service qu'il rendait à la France, en concluant la paix à de telles conditions, — quelque attachement qu'il eût naturellement pour son œuvre, — il ne pouvait lui être indifférent de rompre avec un vieil allié de la France, proche parent du roi, et dont le secours pouvait encore à l'occasion redevenir précieux : il devait craindre surtout de fournir un prétexte d'accusation à tous les ennemis qu'il pouvait compter à la cour et à tous les ambitieux qui aspiraient à le remplacer.

C'est pour sortir de cet embarras et ménager un ancien allié, sans compromettre la nouvelle alliance, que Fleury fit tout de suite intervenir la réserve que nous avons expliquée et qui consistait à excepter de la garantie promise tout ce qui pourrait nuire aux droits certains antérieurement acquis à des tiers. Moyennant cette réserve, en effet, il pouvait dire à l'électeur que, pourvu que ses droits fussent tels, et qu'il en pût faire la démonstration, l'adhésion donnée par la France à la *Pragmatique* n'y portait au fond aucun préjudice. Mais comme il avait évité d'autre part de se prononcer d'avance sur la légitimité de ces prétentions, il pouvait donner en même temps à l'empereur, sans se mettre en contradiction trop formelle avec la vérité, l'assurance de son intention sincère de faire observer fidèlement les nouveaux engagements de la France. A l'électeur il pouvait dire : Quand vous aurez prouvé vos droits, je les respecterai ; et si l'empereur, inquiet et soupçonneux, l'interrogeait, il pouvait répondre : « La France ne reconnaît d'autres droits que ceux qui naissent de la *Pragmatique*, en ajoutant, soit tout haut, soit tout bas, cette restriction, *tant qu'aucune preuve contraire n'est encore faite.* »

Il faut voir maintenant par quel art il sut maintenir

pendant plusieurs années cette position ambiguë reposant tout entière sur un sous-entendu aidé d'une équivoque.

Ce fut lui d'abord qui prit l'initiative, dès le 4 novembre 1735, de prévenir l'électeur des dispositions déjà soupçonnées, mais encore inconnues, des préliminaires qu'il venait de signer; mais il le fit dans des termes de nature à faire entendre que, tout en paraissant abandonner la Bavière, on se réservait quelque moyen détourné de lui venir en aide. — « Le roi, lui dit-il, dans une lettre » écrite de sa propre main, aurait bien voulu se dispenser de garantir la *Sanction Pragmatique*; mais le moyen » de la refuser dans les termes que toutes les puissances » d'Europe et même les États généraux se sont déclarés » pour cette condition comme étant la base de la paix? » Si on n'a pas fait mention, ajoute-t-il, de Votre Altesse » Électorale dans le projet des articles préliminaires, ce » n'a été certainement ni par oubli ni par indifférence, » mais par la crainte seule d'augmenter les soupçons de » la cour de Vienne contre elle et de donner l'occasion » à cette cour hautaine de s'expliquer peut-être durement sur ce chapitre, comme elle ne l'a peut-être » déjà que trop fait.... Sa Majesté a cru devoir confier à » Votre Altesse Électorale ces réflexions, dans le plus grand » secret, afin qu'ainsi instruite, elle puisse voir elle-même » les mesures qu'elle jugera propres que nous prenions » pour ses intérêts qui ne sont pas moins chers au roi » que les siens propres. Sa Majesté s'y prêtera avec le » plus grand empressement et elle sent parfaitement que » son honneur, sa gloire, et encore plus son tendre intérêt » pour Votre Altesse Électorale, l'engagent à ne rien oublier pour soutenir et augmenter, même par tous les » moyens qui seront possibles, le lustre de sa maison et la

» considération distinguée qu'elle a depuis longtemps en Europe ¹. »

Plus contrarié de la nouvelle que satisfait des commentaires, l'électeur répondit sur-le-champ par une lettre très vive. — « Je ne m'attendais pas, dit-il, que la même » personne qui m'a assuré tant de fois de l'amitié et » de la parole inviolable de Sa Majesté Très Chrétienne, » ne dût annoncer un jour que, malgré tant de liens sa- » crés, ce grand prince est sur le point de m'abandonner.... » Qui pourrait croire qu'un grand et puissant roi, au milieu » de ses victoires et prospérités, ait été réduit à la nécessité » de se laisser imposer une loi injuste par son ennemi » aux abois? Le public témoin de la supériorité de Sa Ma- » jesté Très Chrétienne ne la trouve certainement pas dans » une si dure nécessité, et que dirait-il en voyant abandonné » par cette couronne un prince qui, pour marquer son » inviolable attachement, a tout risqué pour elle? Il » dirait, sans doute, comme cela a été dit tant à Vienne » qu'ailleurs, sur la première nouvelle des préliminaires » de paix, qu'il ne m'arrive que ce qui m'a été prédit tant » de fois, sans que j'aie voulu le croire, que la France » sacrifie ses amis et ses alliés, quand elle n'en avait » plus besoin, et qu'elle croyait y trouver son intérêt » particulier. Devais-je me défier de la parole sacrée » d'un roi si juste et de la bonne foi d'un ministre plein » d'honneur et de probité? »

Rappelant alors, lui le premier, les affirmations répétées par lesquelles l'empereur avait assuré que sa *Pragmatique* ne *préjudiciait* à personne, il demande directement au cardinal pourquoi, avant de signer la paix, la

1. Fleury à l'électeur de Bavière, 4 nov. 1735. (*Correspondance de Bavière. Ministère des affaires étrangères.*)

France n'a pas exigé qu'on fit l'examen des prétentions déjà connues de la maison de Bavière. — « Je connais » assez, ajoute-il, la cour de Vienne pour être assuré que » l'unique moyen de l'empêcher de s'expliquer durement » sur mon chapitre eût été de lui donner à entendre, » sans détour, que le roi très chrétien, ne voulant faire » tort à personne et sachant que la maison de Bavière » avait protesté solennellement contre la garantie de la » *Sanction Pragmatique*, contraire à ses justes droits et » légitimes prétentions, ne pouvait en justice garantir » ladite sanction, sans que les prétentions de la maison » de Bavière fussent examinées ; au lieu qu'en témoignant » à la cour de Vienne (à quoi elle ne s'attendait certainement pas) que Sa Majesté Très Chrétienne ne prend » aucun intérêt à ce qui me regarde et qu'elle ne songe pas à » moi, dans l'occasion la plus importante de ma vie, c'est » le vrai moyen pour l'enhardir à me traiter durement. »

Il termine enfin en demandant ce que peuvent signifier les assurances de bonne volonté et d'intérêt qu'on veut lui faire accepter : — « Sa Majesté pourrait-elle d'un côté me » promettre d'augmenter le lustre de ma maison, et, de » l'autre, se proposer de l'effacer à jamais, me présenter » d'une main son cœur royal et de l'autre le poignard ? »

Fleury, dans sa réponse, en date du 7 décembre de la même année, se montre un peu ému de la vivacité des reproches de l'électeur, mais en même temps empressé de profiter de l'occasion pour établir tout de suite le terrain nouveau sur lequel il entendait se placer.... — » Je prie Votre Altesse Électorale, dit-il, de se rappeler » toutes les raisons essentielles que nous avons de con-

1. L'électeur de Bavière à Fleury, 24 nov. 1735. (*Correspondance de Bavière. Ministère des affaires étrangères.*)

» clure, et dès que c'était un parti forcé, la nécessité, comme
 » on dit, n'a pas de loi. Votre Altesse Électorale nous repro-
 » che de ne l'avoir pas seulement nommée dans les articles
 » préliminaires, ce qui marque un véritable abandon. Mais
 » je la supplie de peser les raisons qui nous en ont empêchés.
 » L'empereur et l'Empire soupçonnaient que nous avions
 » avec elle une alliance secrète, non seulement pour la neu-
 » tralité, mais même pour la faire déclarer offensivement
 » si l'occasion s'en présentait. Vous l'aviez formellement
 » nié et nous aussi. Il ne s'agissait que de faire la paix,
 » entre les puissances belligérantes, et si nous eussions
 » demandé à l'y comprendre, c'eût été convenir tacitement
 » que Votre Altesse Électorale était du nombre, et du moins
 » il eût fallu s'expliquer nettement sur nos conventions et
 » augmenter ainsi les soupçons, si nous l'eussions refusé.
 » Il est vrai que vous avez déclaré, en refusant d'adhérer
 » à la *Sanction Pragmatique*, que vous aviez des droits
 » incontestables à la succession de l'empereur ; mais vous
 » ne les avez jamais détaillés et ils n'étaient pas constatés...
 » Dans la circonstance présente, c'eût été exposer Votre
 » Altesse Électorale à se voir condamner contradictoire-
 » ment par les dispositions peu favorables où on était
 » contre elle..... Si nous eussions mis cette discussion
 » comme préalable nécessaire, jamais l'empereur n'y
 » eût consenti, et c'eût été faire échouer, dès le commen-
 » cement, notre négociation qui ne pouvait souffrir de
 » retardement. *Le silence que nous avons gardé ne porte du*
 » *reste aucun préjudice à vos prétentions*, et vous serez tou-
 » jours en état de les faire valoir quand l'occasion s'en
 » présentera¹. »

1. Fleury à l'électeur, 7 décembre 1736. (*Correspondance de
 Bavière. Ministère des affaires étrangères.*)

L'électeur se montra un peu rassuré par ces marques d'intérêt ou du moins, n'ayant guère d'autre appui à attendre que celui de la France, il crut que le meilleur parti était encore de s'en rapporter à elle, en essayant de l'engager par ses paroles : — « Pouvant compter, » écrit-il le 22 janvier 1736, sur la protection du roi, » l'avenir n'est plus rempli d'obscurité et de nuages pour » moi, et j'y vois de nouveaux rayons d'espérance. »

Mais, pour mettre tout de suite cette bonne volonté à l'épreuve, il annonça le dessein d'adresser à l'empereur une nouvelle protestation contre tout préjudice porté à ses prétentions, et il en envoya le modèle à Fleury pour prendre son avis sur les termes dans lesquels l'acte était rédigé, ce qui était une manière indirecte de l'associer bon gré, mal gré, à la démarche¹.

Le piège était trop apparent. Fleury n'avait garde d'y tomber, rien ne pouvait moins lui convenir qu'un incident de cette nature, et l'éclat qui en résulterait tombant au milieu de la négociation très difficile, très compliquée, très épineuse (elle ne dura pas moins de trois ans), qu'il poursuivait à Vienne pour convertir les préliminaires déjà signés en traité définitif; aussi ne négligea-t-il aucune instance pour dissuader l'électeur d'une intervention aussi incommode et, suivant lui, si peu opportune.

Il en eût été d'autant plus gêné, qu'au même moment, l'empereur, inquiet des relations qui pouvaient subsister entre la France et la Bavière, le faisait surveiller de près par l'agent qu'il avait envoyé à Paris, aussitôt après la signature des préliminaires, afin de rétablir la régularité

1. L'électeur à Fleury, 49, 26 janvier 1736. (*Correspondance de Bavière. Ministère des affaires étrangères.*)

des relations diplomatiques en attendant la conclusion du traité. Fleury ne pouvait ignorer de quels soupçons il était l'objet de ce côté, car nous trouvons dans un des volumes de la correspondance de Vienne les instructions données par le cabinet autrichien à M. de Schmerling (c'est le nom de cet agent) : pièce confidentielle qui ne peut se trouver dans ce recueil que parce qu'elle aura été interceptée, et ainsi elle avait dû passer sous les yeux mêmes du cardinal.

« Comme le principal objet de notre négociation, dit le cabinet autrichien à son envoyé, doit être d'assurer le point de la garantie, et que, par rapport à sa grande importance, il est nécessaire d'agir avec toute la circonspection possible et de prendre pour cela toutes les précautions imaginables ; que d'ailleurs, étant connu de toute l'Europe dans quelle étroite union la cour de Bavière a été avec celle de France, dont elle a tiré des subsides considérables qui l'ont mise en état de lever un gros corps de troupes par lequel elle a causé des ombrages bien dangereux à Sa Majesté Impériale, qui doivent lui avoir fait un mérite éternel auprès de la couronne de France — d'où l'on doit par conséquent présumer et craindre avec justice dans ces circonstances, ou que cette cour ait déjà donné sous main à la maison de Bavière des assurances solennelles et contraires à la puissante négociation, ou qu'en cas de changement dans le ministère de France et surtout en cas de mort de M. le cardinal, la susdite maison ne rentre avec la France dans l'ancienne bonne harmonie et intelligence secrète. — M. de Schmerling proposera à M. le cardinal que, comme il avait plu à Sa Majesté Très Chrétienne pour prévenir des troubles dangereux qui pourraient survenir après le décès de Sa Majesté Impé-

» riale, par rapport à la succession de ses États, de ga-
 » rantir, *contra quoscumque*, l'ordre de succession établi
 » dans la maison archiducale, on espérait qu'elle ne ferait
 » point difficulté de se charger aussi de cette garantie
 » (qu'elle avait d'abord offerte elle-même) par un article
 » séparé et secret nommément contre la maison de Ba-
 » vière, et cela d'autant plus que c'était justement cette
 » cour-là qui, par rapport à ses prétendus droits pour le
 » défaut de succession masculine dans la maison archi-
 » ducale, causerait les plus grands troubles... Si, contre
 » toute attente, M. le cardinal faisait quelque difficulté
 » sur cette proposition, et qu'il ne voulût point se prêter
 » à cet article secret, M. de Schmerling représentera,
 » quoique avec toute la modération possible, que la cou-
 » ronne de France ayant accordé la garantie, *contra quos-*
 » *cumque*, l'avait aussi accordée contre la maison de Ba-
 » vière et que, par conséquent, elle le pouvait bien faire
 » nommément contre cette maison : qu'en cas de refus de
 » la couronne de France, Sa Majesté Impériale devrait
 » naturellement juger que cette couronne n'avait jamais
 » été sérieusement intentionnée de remplir cette garantie
 » *contra quoscumque*, lorsque le cas existera¹. »

Chose singulière, cette pièce où les droits de la maison d'Autriche sont maintenus d'un ton si affirmatif et si catégorique, se termine pourtant par une concession inattendue, et qui confirme ce que j'ai dit de l'incertitude et de la bizarrerie de la jurisprudence germanique, en matière de succession et de garantie diplomatique.

« A cette occasion, poursuit le ministre autrichien,

1. Instructions de la cour de Vienne à M. de Schmerling, 25 nov. 1735. — (*Correspondance de Vienne. — Supplément, Ministère des affaires étrangères.*)

» M. de Schmerling représentera audit cardinal que l'intention de Sa Majesté Impériale ne serait cependant jamais d'ôter à la maison de Bavière les moyens de produire et de défendre ses prétendus droits, sadite Sa Majesté Impériale étant au contraire intentionnée de donner à ladite maison de Bavière, *toutes les satisfactions qu'elle pourra justement exiger si ses droits et prétentions se trouvent fondés* et de rétablir avec elle l'ancien bon voisinage en harmonie... que pour confirmer réellement tout ceci, Sa Majesté Impériale voulait bien encore que les *prétendus droits de la maison de Bavière fussent examinés conjointement avec la France*, quoique cependant jamais avant la paix ; Sa Majesté Impériale s'offre de plus d'entrer, même selon les circonstances, dans une négociation particulière avec la cour de Bavière et de faire, d'ailleurs, tout ce qui pourra contribuer à détruire la défiance qui a régné entre les deux cours. »

Malgré cette promesse qui justifiait en partie ses réserves, on sent combien le cardinal eût été embarrassé en se trouvant serré entre une réclamation formelle de l'empereur demandant à comprendre nommément la Bavière parmi les prétendants désignés dans la garantie, et une protestation, non moins formelle de l'électeur, remise entre ses mains au même moment : cette complication, arrivant avant la signature du traité définitif, en aurait infailliblement compromis la conclusion.

Mais, loin de s'émouvoir, Fleury trouva au contraire dans les instances que l'Autriche menaçait de lui faire, une raison de plus pour détourner l'électeur de son projet de protestation. — « M. de Schmerling, lui écrivit-il, m'a dit que l'empereur était averti que Votre Altesse Électorale conjointement avec les deux électeurs de sa maison (l'électeur palatin et l'archevêque de Cologne) devait pro-

» tester contre la *Pragmatique*, mais que sa cour n'en était
 » nullement embarrassée, et qu'elle ne pouvait tourner que
 » contre vous. Il ajouta que cela ne nous regardait pas
 » moins que l'empereur, puisque ce serait attaquer l'adhé-
 » sion à la *Pragmatique* où nous étions engagés, et, par
 » conséquent, aussi les préliminaires. Je me contentai de
 » lui répondre que nous n'avions aucune connaissance de
 » ce prétendu avis et que nous ignorions absolument
 » ce que Votre Altesse Électorale voulait faire, que nous
 » n'avions jamais eu la moindre notion sur ses prétentions,
 » et que je pouvais l'en assurer, *comme il est très vrai*. Il
 » m'a dit qu'on savait à Vienne qu'elles étaient fondées sur
 » le testament de Ferdinand I^{er}, frère de Charles-Quint,
 » qui ne signifiait rien, et je ne le pressai pas de me l'ex-
 » pliquer pour ne pas m'engager dans un plus grand éclair-
 » cissement et lui donner peut-être sujet de s'expliquer
 » sur la garantie expresse qu'il pouvait avoir envie de nous
 » demander contre les droits nommément de Votre Al-
 » tesse Électorale. Elle voit par là dans quel embarras nous
 » jetterait sa lettre à l'empereur, et je prends la liberté de
 » lui dire qu'elle me paraîtrait même très dangereuse pour
 » ses intérêts; car, si elle était portée à la diète, il n'y a guère
 » lieu de douter que la pluralité des voix l'emporterait en
 » faveur de l'empereur, et il vaut beaucoup mieux qu'il
 » n'intervienne pas de jugement jusqu'à un temps plus
 » favorable qui pourra se présenter dans la suite¹. »

L'électeur fut-il convaincu, ou simplement découragé
 par une attitude qui ne lui permettait pas de compter sur
 l'appui ostensible de la France? Toujours est-il qu'il re-
 nonça à faire la protestation qu'il méditait, voulant, dit-
 il, jusqu'au bout faire acte de déférence pour le roi et

1. Fleury à l'électeur, 28 mai 1736.

promettant même de s'abstenir de toute opposition aux préliminaires de paix, si cet acte venait à être soumis aux délibérations de la Diète. Mais, en récompense de ce témoignage de déférence, il espérait bien, dit-il, qu'aussitôt la paix conclue, le roi trouverait bon qu'il donnât à la revendication de ses droits tout l'éclat et toute l'autorité nécessaires pour les assurer.

Fleury respira et, M. de Schmerling n'ayant pas insisté non plus sur la désignation nominative de la Bavière dans l'article de la garantie, il put reprendre, en tranquillité d'esprit, sa négociation. Ce répit, à la vérité, ne fut pas de longue durée, car les pourparlers se prolongèrent à Vienne plus qu'on ne s'attendait par suite de difficultés de toute nature (étrangères à la question de la garantie et relatives surtout aux arrangements territoriaux de l'Italie) ; l'électeur perdit patience, et, vers le commencement de 1737, il se décida à envoyer à Paris, sous prétexte d'affaires privées, son ministre favori le maréchal de Torring.

Torring avait mission de se tenir au courant de la nature des relations établies entre les cours de Versailles et de Vienne, dont l'intimité croissante ne pouvait manquer de causer beaucoup d'inquiétude à Munich. Il passa plusieurs mois en observation, et ce ne fut qu'au mois d'octobre de cette année qu'il se résolut enfin à aborder directement avec le cardinal le sujet des prétentions de son maître. Au même moment, par une coïncidence assez naturelle, l'empereur prenait de l'ombrage de ce séjour prolongé d'un ministre bavarois en France, et en témoignait, dans une lettre particulière, sa surprise à Fleury. — « Je » ne doute pas, lui disait-il, que Votre Paternité n'ait pu, avec » sa prudence accoutumée, comprendre, d'après le langage » du comte de Torring, ou plutôt par les plaintes qu'il

» vous aura adressées, quelles sont les dispositions ca-
 » tuelles de son maître ¹. »

Pressé ainsi de nouveau entre des instances contraires, le cardinal fit preuve cette fois d'une franchise plus apparente à la vérité que réelle, mais dont l'apparence au moins ne manquait pas d'adresse. Il prit son parti de raconter à l'empereur son entretien avec le comte de Toring en atténuant, sans doute, mais sans dénaturer complètement le caractère des réponses qu'il avait cru devoir y faire.

« A l'égard de l'électeur de Bavière, dit-il dans une
 » lettre directement adressée à Charles VI, le 12 octobre,
 » j'aurais cru naturellement que, le comte de Toring
 » étant arrivé ici depuis plusieurs mois, je devais être
 » plus nettement instruit sur les points qui ont fait le vé-
 » ritable sujet de son voyage, depuis la première confé-
 » rence que j'ai eue avec lui à son arrivée et qui ne roula
 » que sur des propos généraux de la confiance de son
 » maître en l'amitié du roi. Il n'a commencé à entrer plus
 » avant en matière que depuis huit jours. Il n'avait pas
 » demandé à m'entretenir, ni moi de mon côté. Enfin,
 » lundi dernier, il vint avec M. le prince de Grimberghe,
 » dans le temps que j'étais avec M. Amelot, et après
 » quelque préambule sur ce qui l'avait empêché de me
 » parler jusqu'au moment présent, voici, en abrégé, ce qu'il
 » me dit : que l'électeur son maître avait des droits incon-
 » testables sur la succession de Votre Majesté, qui étaient
 » fondés sur les clauses expresses du contrat de mariage
 » de la princesse Anne, fille de l'empereur Ferdinand, par
 » lequel il était porté qu'au défaut de la ligne masculine

. Charles VI à Fleury, 7 septembre 1737. (*Correspondance de Vienne. Ministère des affaires étrangères.*)

» dans la branche impériale, cette princesse serait ap-
» pelée et jouirait de tous les biens de l'hérédité de Fer-
» dinand, au préjudice des filles qui sortiraient de lui en
» ligne directe : que Charles-Quint avait confirmé ce pacte
» de famille, et que Ferdinand II l'avait confirmé de nou-
» veau, dans le mariage, il me semble, d'une de ses filles
» avec un électeur de Bavière. Il ajouta que le droit de re-
» présentation en faveur de la princesse Anne faisait
» partie des lois germaniques, et était reconnu par tous
» les plus habiles jurisconsultes d'Allemagne. Je lui ré-
» pondis que je n'avais rien de précis à alléguer contre
» des faits, ou contre des lois, si elles étaient formelles ;
» mais qu'il me paraissait bien contraire aux coutumes
» et au droit naturel de se référer aux filles qui deve-
» naient étrangères à la maison d'Autriche par un ma-
» riage d'ancienne date, de préférence aux filles issues
» en ligne directe de l'empereur Ferdinand, et je lui fis,
» sur un droit aussi insolite pour moi, toutes les obser-
» vations auxquelles il répondit suivant ses préjugés...
» C'est à peu près le précis d'une conversation de trois
» quarts d'heure, et je ne répondrais même pas que quel-
» ques circonstances ne me fussent échappées par la dif-
» ficulté de me les rappeler en détail. Je finis la confé-
» rence en disant à M. le comte de Törting, qu'il me
» serait impossible de porter aucun jugement sur des al-
» légations générales, sans voir les pièces qui les consta-
» taient, et il me répondit qu'il travaillait à un mémoire
» où toutes les pièces seraient citées, et sur la foi des-
» quelles je pourrais compter. Je lui demandai si je
» pourrais avoir l'honneur de le communiquer à Votre Ma-
» jesté. Il me répondit qu'il le croyait ainsi, mais qu'il n'avait
» pas encore les derniers ordres de l'électeur son maître. »
Et quelques jours après, racontant un entretien de la

même nature qui avait eu lieu entre le comte de Torring et le ministre Amelot :

« Voilà, Sire, dit-il, la substance et le résultat de nos conférences et où nous en sommes demeurés. Il me serait bien difficile de dire ce que j'en pense, n'ayant entendu qu'une partie, mais je ne puis dissimuler à Votre Majesté que dans tout ce qu'avance M. le comte de Torring il y a des points qui n'ont pas laissé de me frapper. Telles sont les autorités de jurisconsultes fameux, et les stipulations du contrat de mariage de l'archiduchesse, fille de Ferdinand I^{er}, qui m'ont paru bien expresses d'après les copies qu'il m'a laissées. Je n'ai garde d'en tirer des conséquences en sa faveur, et il y aurait de la témérité à moi de le penser : mais si Votre Majesté me permet d'avoir l'honneur de lui dire mon sentiment, il me semble qu'il y a du moins quelque chose de sérieux et d'apparent dans ce que m'a dit le comte de Torring et qu'il serait de l'intérêt et de la sécurité de Votre Majesté de trouver bon que la question fût entièrement éclaircie. Elle est de la plus grande importance et je me contente de la relation que j'ai l'honneur de lui faire jusqu'à ce que j'aie reçu ses ordres, sur le parti qu'elle juge à propos de prendre¹. »

Il faut convenir que les dernières phrases étaient conçues d'une manière assez adroite pour avertir l'Empereur, sans l'offenser, que si les prétentions de la maison de Bavière étaient justifiées ou même n'étaient pas directement réfutées, les droits qui étaient reconnus et garantis par la *Pragmatique* se trouveraient par là même singulièrement compromis. C'est ce qui rend plus curieuse

1. Fleury à Charles VI, 12 octobre, 12 décembre 1737. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.)

et plus significative aussi la réponse timide et embarrassée de l'empereur qui, loin de se récrier contre ce qu'il aurait pu déjà appeler un manque de parole, entre, au contraire, lui-même en explication. Il est clair que, sans en convenir expressément, il sent la valeur de l'objection.

— « Quant à ce qui concerne l'électeur de Bavière, » dit-il dans une lettre du 28 décembre, j'expliquerai » toutes choses par une lettre particulière dont sera » chargé le porteur de celle-ci, ou qui, si le temps me » manquait, ne tardera pas à la suivre, car je juge aisément, par le contenu de la seconde lettre de Votre » Paternité, que le comte de Torring n'a rien oublié pour » déguiser à Votre Paternité l'état de la cause par des » relations qui n'y ont aucun rapport. Mais comme les » coutumes d'Allemagne ne sont pas également connues » des étrangers, il sera à propos d'expliquer toute l'affaire avec exactitude. Cela aurait pu se faire plus aisément si on m'avait transmis une copie de l'écrit de la » part du comte de Torring¹. »

Quel pouvait bien être le dessein de Fleury en conviant, d'une part, le comte de Torring à lui faire connaître, avec détail et pièces à l'appui, le fondement des prétentions bavaroises; et, de l'autre, l'empereur, après avoir pris connaissance du mémoire qui contiendrait ces éclaircissements, à lui communiquer sa réponse? Avait-il sérieusement la pensée de s'ériger lui-même en arbitre suprême, tranchant une question qui décidait de la souveraineté de près d'une moitié de l'Europe?

C'eût été un degré d'arrogance et d'illusion que l'on ne peut guère prêter à un esprit très pratique dont le défaut

1. Charles VI à Fleury, 2 décembre 1737. (*Correspondance de Vienne. Ministère des affaires étrangères.*)

n'était pas de viser trop haut, ni de se repaître de chimères. Il est plus probable qu'après avoir mis les deux parties en mesure de plaider leur cause devant lui, — aucune des deux, mais l'empereur moins que tout autre, ne se souciant de s'en remettre à son arbitrage, — il comptait prendre acte de la proposition et du refus pour se déclarer plus que jamais ignorant du fond du débat, et libre par conséquent de prendre, le cas échéant, le parti qui lui paraîtrait le plus juste. Peut-être aussi espérait-il que l'empereur, averti de ne pas compter absolument sur la garantie de la *Pragmatique* et inquiet de l'attitude qu'il lui voyait prendre, se déciderait à entrer en négociation avec l'électeur, et trouverait moyennant quelque dédommagement territorial une manière de le faire désister de ses prétentions : ce qui terminerait le différend à la satisfaction commune et tirerait la France d'embarras. C'est dans ce double sens — ménager sa liberté des deux côtés et travailler à un accommodement — qu'on le voit manœuvrer pendant les deux années qui s'écoulèrent depuis la signature du traité de paix, en 1738, jusqu'à la mort de Charles VI; c'est ce qui ressort en particulier des instructions données soit à l'ambassadeur de France, le marquis de Mirepoix, envoyé à Vienne, en février 1738, pour la conclusion définitive du traité, soit à M. de Lanoue accrédité au même moment auprès de la diète de Ratisbonne.

En se rendant à Vienne, M. de Mirepoix devait traverser Munich, et l'électeur ne pouvait manquer de l'entretenir de ses intérêts en tâchant de l'engager dans sa cause par des démonstrations affectées de confiance et d'amitié.

« Le prince, écrit l'ambassadeur, le 9 janvier 1738, » m'a témoigné son attachement pour la personne du

» roi ; ce sont ses propres termes. La conversation, quoi-
» que longue, n'a roulé que sur des idées générales. Il
» m'a seulement demandé si je savais le sujet de la mis-
» sion de M. de Toring, j'ai répondu que je n'en étais
» pas instruit, et que j'étais seulement chargé de lui
» témoigner les sentiments que le roi avait toujours
» pour Son Altesse Électorale et pour sa maison. Il a
» ajouté que j'en entendrais parler à Vienne. Il avait
» écrit à M. de la Pérouse, son ambassadeur extraordi-
» naire dans cette cour, de me prévenir sur tout, et de
» lier avec moi la plus étroite correspondance, que d'ail-
» leurs je serais le maître de disposer de la fréquence de
» nos entrevues et des témoignages extérieurs de notre
» liaison, désirant en tout se conformer aux intentions
» du roi et ne voulant ni rien faire, ni rien témoigner que
» ce qui pouvait plaire à Sa Majesté, s'en remettant éga-
» lement à elle des dispositions de ses intérêts ; il m'a
» dit aussi qu'il était bien aise de m'avoir vu pour qu'on
» sût à Vienne que le roi ne l'avait pas totalement ou-
» blié. La façon dont ce prince m'a débité, Monsieur,
» ses sentiments pour le roi est encore plus expressive
» que les termes que j'ai l'honneur de vous répéter¹. »

Un peu effrayé de ces avances trop compromettantes, le cardinal fait écrire sur-le-champ à l'ambassadeur de ne pas s'y prêter trop ouvertement. — « Le roi a vu
» avec plaisir, écrit le ministre Amelot, dans le récit de
» votre conversation avec l'électeur, la marque de l'atta-
» chement croissant de ce prince pour Sa Majesté. Les in-
» térêts de Son Altesse Électorale lui seront toujours chers ;
» et elle ne cessera dans aucune occasion de lui donner des

1. Le marquis de Mirepoix à Amelot, 3 janvier 1738. (*Correspondance de Vienne. Ministère des affaires étrangères.*)

preuves de son amitié et de sa protection. Vous n'ignorez pas cependant combien ses prétentions sont opposées aux vues de l'empereur. Il ne conviendrait pas dans les circonstances présentes que vous eussiez avec M. de la Pérouse des liaisons trop marquées ni des conférences trop fréquentes qui pussent donner des soupçons et de la jalousie à Sa Majesté Impériale; *outre que les droits de Son Altesse Electorale n'ont pas été éclaircis*, les conjectures présentes ne demandent pas que le roi se déclare sur la volonté qu'il peut avoir de les soutenir. Aussi vous n'aurez aucun usage à faire de ce qui vous sera dit par M. de la Pérouse jusqu'à ce que le roi vous fasse connaître ses intentions¹. »

La même circonspection est recommandée peu de mois après à l'envoyé que la France accréditait; suivant l'usage, à la diète qui allait s'ouvrir à Ratisbonne et qui pouvait avoir à ratifier au nom de l'empereur tous les arrangements résultant du traité conclu entre la France et l'Autriche.

« La garantie que Sa Majesté a donnée de la *Pragmatique impériale*, dit cette instruction, est un avantage si considérable pour la maison d'Autriche, que vraisemblablement les ministres de l'Empereur travailleront à en profiter, soit pour achever de réunir l'Empire dans les mêmes vues, soit pour en faire un moyen d'assurer positivement la couronne sur la tête du prince qui réunit les droits de l'aînée des archiduchesses. Le sieur de Lanoue ne doit pas ignorer que l'électeur de Bavière et l'électeur Palatin ne se sont pas joints à la garantie que le reste de l'Empire avait donnée à la

1. Le marquis de Mirepoix à Amelot, 9 janvier 1738. — Amelot au marquis de Mirepoix, 2 février 1738. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.)

» *Pragmatique impériale*, et que surtout le premier, pré-
» tendant avoir des droits sur les États dont la *Pragma-*
» *tique* fixe le sort, sera plus ferme qu'aucun autre dans
» les protestations qu'il a faites contre cette garantie, en
» sorte que les ministres de ce prince, tant à Ratisbonne
» qu'ailleurs, seront regardés par les Impériaux comme
» les ministres d'une puissance ennemie de la maison
» d'Autriche avec laquelle la cour de Vienne désirera
» peut-être que M. de Lanoue n'ait aucune sorte de cor-
» respondance. C'est une raison pour le ministre du roi
» de ne pas se livrer publiquement et avec affectation à
» des liaisons qui déplairaient effectivement à la cour de
» Vienne : mais il ne conviendrait pas non plus qu'il
» évitât tout contact avec les ministres des électeurs op-
» posés à la *Pragmatique*, ni qu'il marquât aucune par-
» tialité, contre les droits de la maison de Bavière, à
» laquelle, par toute sorte de liaisons, le roi doit de l'a-
» mitié et de l'affection d'autant plus *qu'un des fondements*
» *exprimés dans la Pragmatique étant qu'elle ne préjudi-*
» *cierait à personne*, si l'électeur de Bavière avait réelle-
» ment d'anciens droits contraires aux dispositions portées
» dans cet acte de succession, Sa Majesté ne croirait pas
» de sa justice de contribuer directement ou indirecte-
» ment au préjudice réel qui serait fait à un prince, qui,
» non seulement lui est attaché par les liens du sang, mais
» qui, même personnellement, a toujours montré une
» prédilection marquée pour elle et pour les intérêts
» de sa couronne. En général le sieur de Lanoue doit au-
» tant qu'il le pourra sans affectation éviter de parler
» sur cette matière délicate, surtout tant que la validité
» ou l'invalidité des prétentions de la maison de Bavière
» en tout ou en partie reste une question indécise. Mais
» dans le cas où les ministres, ou les partisans de la cour

» de Vienne parleraient sur cela au sieur de Lanoue, il
» doit se contenter de répondre que l'on peut compter
» sur une entière fidélité de Sa Majesté dans ses engage-
» ments; qu'il ignore quels droits ou quelles prétentions
» peut avoir la maison de Bavière, mais que, si elle en avait
» de bien fondés, il n'y a pas d'ami solide de la grandeur
» de la maison d'Autriche qui ne dût conseiller à la cour
» de Vienne d'ôter cette pierre d'achoppement par quel-
» que arrangement amiable, en sorte que le sieur de La-
» noue ne paraîtra jamais avoir en vue que la tranquillité
» de la famille de l'empereur lorsque le cas de la *Prag-*
» *matique* arriverait¹. »

Les deux ambassadeurs n'eurent pas beaucoup de peine à suivre leurs instructions : le traité de paix n'ayant pas été soumis à la Diète (omission que Fleury devait plus tard faire figurer au nombre de ses griefs), M. de Lanoue put, tout à son aise, éviter de prendre un parti compromettant. Quant au marquis de Mirepoix, il insista, mais assez mollement, pour obtenir, soit de l'empereur, soit de son ministre Bartenstein, le mémoire qui devait discuter les prétentions de la maison de Bavière. Ce mémoire lui fut promis à plusieurs reprises, mais la remise en fut toujours ajournée, pour des motifs divers. Évidemment, l'empereur, au moment de tenir sa promesse, hésitait à faire une démarche qui mettait trop clairement en question les droits de sa fille chérie et pouvait faire dépendre l'avenir de sa maison du jugement porté sur un point de droit ardu, par un ancien ennemi devenu un allié douteux, et par un arbitre aussi peu sûr que peu compétent.

1. Instruction du sieur de Lanoue, 1^{er} mai 1738. (*Correspondance de l'Ambassade à Ratisbonne. Ministère des affaires étrangères.*)

Fleury, qui, suivant toute apparence, ne s'était jamais sérieusement attendu à un acte de confiance dont il ne sentait pas trop digne, ne réclama contre ces retards si excessifs que dans la mesure nécessaire pour bien établir la liberté d'action ; il en prit en même temps occasion pour mettre en avant, sous forme d'insinuation, ses idées d'un commodement.

« J'ai eu l'honneur, écrit-il à l'empereur le 22 octobre 1738, de lui communiquer il y a sept ou huit mois ce que M. l'électeur m'avait fait savoir des droits qu'il croit avoir sur la succession de Votre Majesté... Votre Majesté me fit celui de me répondre qu'elle voudrait bien m'envoyer incessamment des actes authentiques qui détruiraient toutes les prétentions de l'électeur. Je le dis à cet envoyé qui n'a cessé depuis de m'en parler et de tirer des conséquences de ce retardement en faveur des droits de son maître. Il m'a fait part, depuis, de copies du testament de Ferdinand I^{er}, et de quelques actes tirés des contrats de mariage des sérénissimes archiduchesses ; mais je ne suis pas en état d'y faire aucune bonne réplique et je me retranche sur ce que les affaires importantes qui occupent Votre Majesté l'ont empêchée de satisfaire à sa parole : mais elle conviendrait qu'à la longue cette excuse perd beaucoup de sa force. Je ne crois pas que Votre Majesté se défile de mon secret ni de mes intentions. Je la supplie donc avec la dernière instance de vouloir bien me donner des armes pour défendre ses droits, et j'ajouterai qu'on m'a informé depuis ce temps-là des consultations qui paraissent favorables à l'électeur. Je suis bien éloigné de rien décider sur le dire d'une seule partie, et Votre Majesté verra que je n'étais pas prévenu en faveur des prétentions de la maison de Bavière. Je serai fort aise d'en pouvoir

» parler avec une plus grande connaissance de cause, et
 » je ne le puis, si Votre Majesté n'a pas la bonté de m'y
 » aider. Il ne m'appartient pas de pénétrer les vucs secrètes
 » de Votre Majesté, ni de prononcer sur ses véritables in-
 » térêts. Mais elle me permettra pourtant de lui repré-
 » senter que, si elle croyait devoirs'attacher l'électeur de
 » Bavière par quelque dédommagement (supposé qu'il en
 » mérite quelqu'un), ce serait un grand acheminement
 » pour déraciner les divisions qui pourraient troubler
 » l'harmonie du collège électoral et même de la diète,
 » avec Votre Majesté. Quand je prends la liberté de penser
 » ainsi, je ne puis être soupçonné d'aucun intérêt parti-
 » culier autre que celui de la tranquillité publique, et
 » même de l'intérêt de Votre Majesté. Je suis dans un âge
 » très avancé et je mourrais content si j'avais la conso-
 » lation d'avoir resserré les nœuds d'une alliance si con-
 » venable au bien de l'Europe et aux intérêts communs
 » des deux couronnes ¹. »

Il ajoutait dans cette même lettre que (sans doute, pour préparer les voies à l'accommodement si désirable), il avait contribué à décider l'électeur de Bavière à remplir ses devoirs de prince de l'Empire, en fournissant un contingent à l'armée autrichienne pour la guerre que Charles VI avait à soutenir contre les Turcs. A la vérité, il ne disait pas qu'il n'avait pu obtenir cet acte de déférence de l'électeur envers son suzerain que moyennant une condition dont l'empereur aurait été sans doute moins flatté. Il avait dû renouveler pour une nouvelle durée de trois années le subsidé annuel accordé à l'électeur pour l'entretien de ses troupes et, à cette occasion, confirmer

1. Fleury à Charles VI, 22 octobre 1738. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.)

par un nouvel engagement (souscrit le 16 mai 1738), toutes les obligations stipulées dans les traités antérieurs.

La proposition d'entrer en accommodement, sous la médiation de la France (c'est-à-dire de consentir au démembrement des États autrichiens) ne fut pas mieux agréée par l'empereur que celle de venir plaider sa cause devant le ministre français, et il ne fut plus, à partir de cette époque, question ni de l'une ni de l'autre demande. Le prince de Lichtenstein, ambassadeur à Paris, fut seulement autorisé à donner en termes généraux quelques explications sur les points de droit allégués par l'électeur et à laisser les ministres français prendre des notes sur ces éclaircissements, mais sans qu'aucun document écrit fût laissé entre leurs mains. C'est ce qui résulte d'une lettre de Charles VI, écrite le 30 septembre 1740, quelques jours avant sa mort. C'est dire qu'au moment de cet événement imprévu la question qui allait être posée devant l'Europe n'avait pas fait un pas vers une solution définitive.

Il résulte de cet exposé qu'à l'avènement de Marie-Thérèse, la France eût été rigoureusement en droit d'ajourner la reconnaissance de la princesse jusqu'à ce que les prétentions de la Bavière eussent été examinées soit dans un congrès européen, soit dans la diète germanique comme l'électeur en avait souvent fait la demande. Dans le cas où elles eussent été reconnues valables, la garantie stipulée en faveur de la *Pragmatique* aurait dû naturellement suivre le sort de la *Pragmatique* elle-même. Reste à savoir seulement si le traité de 1738 tout entier n'aurait pas été, par cela seul, mis en question et si la France, en en répudiant les charges, aurait pu en conserver les bénéfices, notamment en ce qui touchait le retour de la Lorraine à la couronne.

Mais telle ne fut point, on le sait, la ligne de conduite suivie par Fleury. Non seulement après la mort de Charles VI, il ne fit aucune démarche, et ne provoqua aucune mesure tendant à soumettre à un examen régulier les prétentions de l'électeur de Bavière ; mais il s'pressa de reconnaître le titre royal de Marie-Thérèse, ce qui excluait par là même les prétentions des princes qui le lui contestaient. Puis, après avoir ainsi fait un acte d'adhésion ostensible à l'ordre de succession réglé par la *Pragmatique* et donné à la nouvelle reine une fausse sécurité sur ses intentions, il se laissa persuader d'entrer en pourparlers avec l'envahisseur de ses États. Il consentit à appuyer le roi de Prusse dans une prétention qui (celle-ci du moins) ne s'appuyait sur aucun titre, dont il eût fait l'objet d'une réserve même indirecte. Aucune subtilité ne peut justifier un manque de foi aussi contraire au droit des gens qu'à l'équité naturelle.

Je joins enfin ici, pour donner une idée de l'état d'esprit d'une partie de la cour de France à ce moment critique, une lettre confidentielle du maréchal de Belle-Isle écrite au lendemain de la mort de Charles VI, et qui se trouve dans la *Correspondance de Bavière* au ministère des affaires étrangères.

Lettre autographe de M. de Belle-Isle, de Bigy, à une adresse inconnue à Munich (probablement le comte de Torring). — 11 novembre 1740.

Vous ne doutez pas, mon cher comte, que je n'aie présumé tout ce que vous me faites l'honneur de me dire

dans la lettre qui m'a été envoyée, il y a deux jours, de Paris où votre courrier l'a remise. Dès que j'ai appris la mort de l'empereur, mes vœux ont suivi mon inclination et mon attachement pour l'électeur, et se sont tournées vers lui. Vous savez quels sont mes sentiments pour sa personne, mon estime, mon respect pour ses grandes qualités, ma reconnaissance des bontés infinies que j'ai reçues du feu électeur son père, l'honneur qu'a madame de Belle-Isle de lui appartenir. A toutes ces raisons particulières et générales se joignent l'intérêt et la gloire du roi, le bien de cette monarchie et le vœu général de la nation. Vous m'avez instruit plus en détail que je ne l'étais des droits de l'électeur sur une partie des États de la succession de l'empereur. Cette connaissance de la justice de sa cause me persuade que monsieur le cardinal qui n'est pas moins instruit aura toute l'attention qu'exige une circonstance aussi importante et qui doit avoir des influences si essentielles et si décisives dans la suite. Mais il pourra bien ne pas se presser, et comme les engagements que le roi a pris pour la *Pragmatique* exigent de grands ménagements, je crois qu'il voudra prendre du temps, mais je ne puis croire qu'il ne fasse pas en définitive pour l'électeur ce qui convient si fort à toutes les circonstances. (*Un mot illisible.*) Quant à moi, je ne puis vous rien dire à présent de nouveau ni de particulier, je suis à ma campagne et ne puis ni ne voudrais bouger qu'après le retour du roi à Versailles. Vous devez être assuré que, comptant comme je le fais que les intérêts du roi et de l'électeur sont uniformes, je coopérerai en tout ce qui dépendra de moi pour l'exécution des choses qui auront été résolues, si, comme je l'espère, il m'en est confié quelque portion, mais vous savez que jusque-là je ne puis rien ; j'attendrai

avec autant de zèle et d'impatience que vous, de voir prendre un parti qui fût agréable et utile à l'électeur, et tous mes vœux y sont conformes.... Les moments sont précieux, je vous prie de me donner des nouvelles par la voie sûre, d'assurer l'électeur de tout mon respect, et de ce que vous savez de mon attachement à sa personne, et je m'estimerai l'homme du monde le plus heureux si je pouvais, dans le parti que prendra le roi, être à même de lui en donner des marques efficaces et utiles.

C

(Voir page 99.)

Relations de l'ambassade de France avec Voltaire pen *Ant*
son premier séjour à Berlin.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES — (*Correspondance de*
Prusse.)

Amclot au marquis de Valori.

14 juin 1740.

Nous ne pouvons douter que vous n'ayez bientôt à Berlin M. de Voltaire, et qu'il n'y soit beaucoup fêté. Il peut être que la connaissance directe n'augmente ni le goût ni l'estime. Cependant on ne peut pas juger jusqu'à quel degré l'homme de lettres prendrait sur le prince. Ainsi, sans qu'il paraisse que vous en ayez reçu un ordre, il sera nécessaire que, comme de votre mouvement personnel, vous préveniez M. de Voltaire de quelques

attentions, en sorte que vous puissiez acquérir le droit de vous servir de lui, si l'occasion et le besoin s'en présentent.....

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori à Amelot.

21 juin 1740.

J'avais reçu le matin même une lettre de M. de Voltaire que je n'ai pas l'honneur de connaître.... mais une tracasserie dont je ne puis démêler l'origine et le but l'avait indisposé contre moi.. Je n'ai que lieu de me louer de la façon dont il a pris ma justification que je lui ai fait passer par sa nièce, femme d'un commissaire de guerre à Lille. Je ne voulais pas qu'un ami du prince royal (car, Monseigneur, il est déclaré tel) pût se plaindre de moi ; il m'a fait l'honneur de m'écrire la lettre du monde la plus obligeante, et je sais qu'il a fait plus : c'est qu'il a écrit au roi de Prusse tout ce qu'il pouvait pour inspirer à ce prince de l'estime pour moi. Il me mande entre autres choses, après m'avoir dit combien il désirait pouvoir être témoin du couronnement du roi de Prusse, et de ses succès dont il n'a jamais douté : ce serait, dit-il, un bonheur bien flatteur pour moi de pouvoir être auprès de S. M., mais, ne pouvant quitter mes amis pour des rois, je me borne aux vœux les plus ardents. — Ce que vous me faites l'honneur de me mander

me met fort à mon aise : car je ne me suis pas figuré que ce fût le dernier mot de M. de Voltaire, et qu'il prendrait le parti de venir à Berlin. J'hésitais à lui offrir un appartement chez moi, sentant qu'il pourrait m'être de quelque secours : mais je ne savais si vous l'approuveriez. La lettre que je lui écris est des plus pressantes : ce ne doit pas être ce qui le déterminera. Je sais que le roi de Prusse lui a écrit lui-même les progrès de la maladie du roi son père et même sa mort. Il ne serait pas impossible que sa présence diminuât quelque chose de la bonne opinion que ce prince a conçue de lui.

On m'assure qu'il doit attirer à Berlin les savants de toute espèce et que le fameux M. Wolff sera très pressé d'y venir.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Vabri à Anetot.

1^{er} novembre 1740.

M. de Voltaire s'est annoncé à Berlin par une lettre à M. Algarotti, en ces termes : « Madame du Chatelet est à Fontainebleau, Marc-Aurèle à Charlottenbourg, le cygne de Padoue y est. Pourquoi ne viendrais-je pas encenser les Muses dans la plus belle retraite qu'elles aient sur la terre ? J'ai une envie extrême d'aller admirer, au moins pendant huit jours, ce que je n'ai admiré de près que pendant deux jours à Wayland. » — Si j'en crois M. Algarotti, il admirera peu, et il est à présumer qu'il sera aussi peu content de son voyage. Le roi de Prusse n'a

pas goûté ses façons libres : il a passé du ton d'adoration au familier, quasi peu respectueux, en fort peu de temps. Je crois, au portrait qu'on en fait, que, si sa visite se prolonge, il ne quittera pas la cour de Berlin sans y avoir fait quelque incartade ou essuyé quelque désagrément.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori à Amelot.

8 novembre 1740.

Le livre *Anti-Machiavel* circule. On croit que Voltaire y a mis la main. Quelques-uns croient y trouver bien des fautes, notamment celle de parler indiscrètement des puissances et des nations sans jugement et sans solidité. Quelques autres le regardent comme un ouvrage d'un écolier en morale et en politique, qui a voulu étaler de beaux sentiments dont il ne savait devoir se défaire en changeant d'état.... En général on croit que le plus grand mérite du livre est d'avoir le roi pour auteur.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES — (*Correspondance de Prusse.*)

Le marquis de Valori à Amelot.

29 novembre 1740.

M. de Voltaire est de retour ici, de Rheinsberg, et en doit repartir le 30 pour retourner à Bruxelles. Le prin-

principal objet de son voyage a été des affaires qui regardent l'impression de l'*Anti-Machiavel*. J'ai lieu de croire qu'ils se sont séparés peu contents l'un de l'autre, je crois même que l'intérêt pécuniaire a quelque part à ce mutuel mécontentement. Il pourrait bien y avoir eu entre eux des querelles d'auteur, où l'imprimeur entre pour quelque chose. Joignez-y une rivalité de vers, une trop grande sincérité dans le jugement qu'en porte M. de Voltaire, parlant au roi de Prusse même, et vous n'aurez pas de peine à penser qu'ils ne sont pas faits pour vivre ensemble. Le roi de Prusse court après toutes les gloires et rien ne l'arrête autant que l'économie.

D

(Voir page 344.)

Texte du traité d'alliance entre la France et la Prusse
conclu le 5 juin 1741.

Le texte du traité du 5 juin 1741 n'étant imprimé dans aucun recueil, je crois utile de le reproduire ici tel qu'il est inséré à sa date dans la *Correspondance de Prusse*. — (Ministère des affaires étrangères.)

Traité du 5 juin 1741.

Le roi très chrétien et le roi de Prusse ayant également reconnu combien il leur importe, dans les circonstances présentes, d'agir dans l'intelligence la plus parfaite pour leurs intérêts communs et aussi pour le maintien et l'affermissement de la tranquillité générale, Leurs Majestés, après s'être mutuellement communiqué leurs pensées, sur les moyens de cimenter l'union et l'amitié qu'elles ne pouvaient rien faire de plus convenable que d'en resserrer les nœuds par la conclusion d'une alliance

offensive entre elles, et Sa Majesté Très Chrétienne ayant pour cet effet autorisé le sieur marquis de Valori, brigadier de ses armées et son envoyé extraordinaire auprès de Sa Majesté le roi de Prusse, et Sa Majesté Prussienne ayant pareillement autorisé le sieur de Podewils son ministre d'État et de guerre, lesquels après avoir dûment fait l'échange de leurs pleins pouvoirs respectifs, sont convenus de ce qui suit.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura dès ce jour et pour toujours à l'avenir entre Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté le roi de Prusse, leurs héritiers et successeurs, royaumes, pays et sujets, amitié et correspondance sincère qui sera observée de telle manière que les parties contractantes feront sincèrement et de bonne foi tout ce qui dépendra d'elles pour procurer et avancer le bien et avantage de l'un et de l'autre, et pour détourner tous les dommages et préjudices qui pourraient leur arriver et à leursdits sujets.

ART. 2.

Leursdites Majestés promettent et s'engagent réciproquement de n'entrer dans aucune convention ni engagement qui puissent en quelque temps ni en quelque manière que ce soit, être directement ou indirectement contraires à ce qui a été statué par le traité d'Utrecht et de Bade, comme aussi à ce qui a été statué par le traité de paix conclu à Stockholm le 1^{er} février 1720, de la part de la couronne de Suède avec le roi de Prusse, mais au contraire d'apporter tous leurs soins pour en procurer le maintien et l'exécution.

ART. 3.

Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté le roi de Prusse se garantissent réciproquement tous leurs royaumes, États et seigneuries en Europe, et si l'une ou l'autre de leursdites Majestés était attaquée ou troublée par quelque puissance ou sous quelque prétexte que ce pût être, l'autre promet et s'oblige de secourir promptement son allié pour lui procurer une juste et sûre satisfaction par office et par l'emploi de ses forces, par la guerre et l'agression en cas de besoin. Leurs Majestés promettent en ce cas de ne point quitter les armes et de n'entrer dans aucune négociation ni accommodement que d'un commun consentement à la satisfaction réciproque de l'une et de l'autre partie.

ART. 4.

Leurs Majestés étant également portées à tout ce qui peut intéresser le bien et la tranquillité du corps germanique, tant au dedans qu'au dehors de l'Empire, promettent et s'engagent d'unir leurs conseils et d'agir dans l'union la plus intime pour porter au trône impérial le prince qui sera le plus propre à maintenir les prérogatives des princes de l'Empire et concourir à tout ce qui pourra être le plus convenable pour l'affermissement de la tranquillité générale.

ART. 5.

Dans le cas où Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté le roi de Prusse viendraient à reconnaître d'un sentiment unanime que, pour parvenir plus sûrement à l'accomplissement des objets du présent traité, il serait important d'in-

viter d'autres princes à y intervenir, elles inviteront de concert et pourront y admettre pareillement de concert tous les États qui voudront y entrer pour le maintien du repos de l'Empire, et de la tranquillité générale de l'Europe et aussi pour l'utilité commune des parties intéressées.

ART. 6.

Enfin leursdites Majestés se promettent réciproquement d'agir d'un parfait accord pour leurs intérêts communs et de ne prendre désormais aucun engagement relativement aux affaires d'Allemagne ou du Nord qu'après s'être communiqué fidèlement les propositions qui pourraient leur être faites et après avoir examiné ce qui pourrait tendre au plus grand avantage de l'une et de l'autre.

ART. 7.

On gardera encore le secret pour certaines raisons sur ce traité, et on ne le communiquera à qui que ce fût que d'un commun accord et consentement.

ART. 8.

Le présent traité d'alliance défensive durera l'espace de quinze ans, et les ratifications en seront échangées dans le terme d'un mois à compter du jour de la signature. En foi de quoi nous, soussignés, ministres de Sa Majesté Très Chrétienne et de Sa Majesté Prussienne, en vertu de nos fonctions respectives, avons signé le présent traité et y avons apposé le cachet de nos armes. Fait à Berlin, le cinq juin 1741.

Le marquis de VALORI, — **PODEWILS.**

ARTICLES SÉPARÉS ET SECRETS.

Sa Majesté Très Chrétienne étant bien informée que l'électeur de Bavière est de toute part menacé des effets du ressentiment de la cour de Vienne en haine de ce qu'il a manifesté ses droits et prétentions par quelques-uns des États faisant partie de la succession d'Autriche, et sachant que, par lui-même, il n'a pas la force suffisante pour défendre ses États contre celles que cette cause pourrait employer contre lui, Sadite Majesté Très Chrétienne ne voulant rien omettre de ce qui peut être nécessaire pour secourir ledit électeur dans un danger aussi pressant et le mettre sans délai en état d'agir vigoureusement, promet de lui fournir tous les moyens nécessaires pour cela et d'envoyer incessamment à son secours toutes les troupes auxiliaires qui lui seront nécessaires pour assurer son pays contre toute attaque et le mettre en tout cas par une puissante diversion en état de n'avoir rien à craindre de ses ennemis et à soutenir la justice de ses prétentions.

Sa Majesté Très Chrétienne s'engage pour elle et ses successeurs et héritiers à perpétuité, de la manière la plus forte et la plus solennelle, de garantir de toute sa force contre qui que ce puisse être à Sa Majesté le roi de Prusse, ses successeurs et héritiers à perpétuité la possession tranquille de toute la Basse-Silésie, la ville de Breslau y comprise, bien entendu néanmoins qu'il n'y sera fait, de sa part, aucun changement au préjudice de la religion catholique, apostolique et romaine, et par reconnaissance pour la susdite garantie, aussi bien que

pour une entière conciliation de l'affaire de la succession de Bergue et de Juliers : et pour l'affermissement de la tranquillité générale qui aurait pu être troublée à l'égard de cette affaire, Sa Majesté le roi de Prusse, tant pour elle que pour ses successeurs et héritiers, s'engage de la manière la plus forte et la plus formelle de faire à la maison Palatine de Sulzbach et ses héritiers à perpétuité, la cession entière de ses droits de succession sur le duché de Juliers et de Bergue. Bien entendu que cette cession ne saurait avoir lieu qu'autant que la possession tranquille de toute la Basse-Silésie, la ville de Breslau y comprise, sera assurée à Sa Majesté le roi de Prusse et à ses héritiers à perpétuité, par une cession franche de la maison d'Autriche, à stipuler dans le futur traité de paix sous la garantie de Sa Majesté Très Chrétienne, de la maison Palatine, et telles autres puissances qu'on pourrait trouver à propos d'inviter à la concurrence de cette garantie, telles que l'Espagne, la Suède, la Bavière, contre toutes prétentions formées ou à former de quelque part que ce puisse être, sur la Basse-Silésie, la ville de Breslau y comprise. Bien entendu aussi que Sa Majesté Prussienne garantira de sa part conjointement avec Sa Majesté Très Chrétienne et les puissances qui interviendront au présent traité, à ladite maison Palatine de Sulzbach et à ses descendants pareillement à perpétuité, la possession des États de Bergue et de Juliers, contre toutes prétentions formées ou à former, de quelque part que ce puisse être, sur la succession desdits États de Juliers et de Bergue.

Comme la Russie est entrée avec plusieurs autres puissances dans des engagements et des concerts en

faveur de la cour de Vienne pour agir contre Sa Majesté le roi de Prusse, soit en faisant une diversion dans ses États, soit en envoyant des corps de troupe au secours de la reine de Hongrie, Sa Majesté le roi de Prusse s'engage à contracter dès à présent une alliance avec la Suède qui puisse l'assurer qu'elle ne sera point contraire aux vues que la Suède pourrait avoir de réunir ces provinces autrefois prises par la Russie, et possédées encore actuellement par cette puissance, et à ne point inquiéter la Suède dans aucun cas, quelque réquisition que lui fit la Russie, en vertu du renouvellement de son alliance du 27 décembre 1740. On s'engage de garder le secret le plus inviolable sur cet article séparé.

Leurs Majestés emploient leurs soins et leurs offices pour réunir les suffrages du collège électoral en faveur de l'électeur de Bavière, et c'est dans ce sentiment que le roi de Prusse promet que, lorsqu'il s'agira de l'élection du roi des Romains à la prochaine diète d'électeurs, il donnera en qualité d'électeur de Brandebourg sa voix audit électeur de Bavière, et s'engage à ne la donner à tout événement à aucun autre que de concert avec Sa Majesté Très Chrétienne.



TABLE

CHAPITRE PREMIER

INVASION DE LA SILÉSIE

Importance et intérêt des correspondances inédites tirées des archives d'État. — Documents nouveaux relatifs à l'histoire de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — Correspondance politique de Frédéric II. — Correspondances des agents français, tirées des Archives des affaires étrangères. État de la monarchie autrichienne et de la monarchie prussienne au commencement de 1740. — *Pragmatique Sanction*. — Caractère des personnes royales appelées à hériter de ces deux monarchies. L'archiduchesse Marie-Thérèse. — Le prince royal de Prusse. — Incertitude et attente générales. — Mort de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, et avènement de Frédéric II. — Premières mesures du nouveau roi. — Envoi du comte de Camas à Paris et du comte de Truchsess à Londres. — Leurs instructions. — Camas a ordre de visiter Voltaire à Bruxelles. — Frédéric se rend incognito à Strasbourg. — Son entrevue avec le maréchal de Broglie, gouverneur de cette ville. — Première rencontre de Frédéric et de Voltaire sur les bords du Rhin. —

démêlé de Frédéric avec l'évêque de Liège. — Mort de l'empereur Charles VI. — Inquiétude et consternation à Vienne. — Marie-Thérèse prend le gouvernement, raffermi et entraîne tout le monde par son exemple. Protestation de l'électeur de Bavière contre la royauté de Marie-Thérèse.

Attitude des diverses puissances. — La France. — Engagement du traité de 1735, et garantie de la succession établie par la *Pragmatique Sanction*. — Dispositions et caractère du cardinal de Fleury. — Il hésite à prendre un parti. — La Prusse. — Frédéric prend des mesures militaires dont on ignore la destination. — Fleury, pour pénétrer ses desseins, confie une mission officielle au marquis de Beauveau et une mission secrète à Voltaire. — Accueil fait à Voltaire par Frédéric, et par le ministre de France, le marquis de Valori.

Alarme à Vienne. — Marie-Thérèse envoie à Berlin le marquis de Botta. Frédéric lui demande la cession de la Silésie, et s'apprête à envahir cette province. — Envoi du comte Gotter à Vienne. — Son entrevue avec le grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse. — Résistance courageuse du grand-duc. — Entretien de Frédéric avec Valori. — Propositions qu'il fait à la France. — Il entre en Silésie 1

CHAPITRE II

INTERVENTION DE LA FRANCE. — ÉTAT DE L'EUROPE ET DE L'EMPIRE AU DÉBUT DE LA GUERRE.

Politique qu'aurait dû suivre la France dans la lutte engagée en Allemagne. — Pourquoi cette politique n'a pas été adoptée. — Souvenir de la lutte soutenue depuis deux siècles contre la maison d'Autriche. — Le succès même obtenu par cette lutte rendait inutile de la poursuivre. — Incerti-

- tude dans le conseil de Louis XV. — L'opinion de la cour entraîne le gouvernement qui se décide à appuyer l'agression de Frédéric et les prétentions de l'électeur de Bavière. — Le comte de Belle-Isle. — Son origine, ses débuts, son caractère. — Premier entretien de Belle-Isle et de Fleury. — Fleury suit à regret les conseils de Belle-Isle.
- Effet de l'intervention de la France. — Frédéric devient l'arbitre de la situation. — Il est recherché à la fois par la France et l'Angleterre. — Nouvel entretien de Frédéric et de Valori. — Il demande à la France une intervention active. — Proposition de médiation faite par l'Angleterre, et repoussée par Marie-Thérèse. — Soulèvement des populations de Silésie. — Inquiétude de Frédéric. — Il se rapproche décidément de la France. — Belle-Isle est envoyé en Allemagne, comme ambassadeur, auprès de la diète d'élection.
- État de l'Europe au moment de l'ouverture de la diète. — L'Angleterre. — La Hollande. — La Russie. — La Suède. — Prétentions de l'Espagne en Italie. — Desseins cachés du roi de Sardaigne. — État de l'empire. — Morcellement et impuissance de la nation germanique. — Pouvoir nominal de l'empereur, de l'administration, de la justice et de l'armée impériales. — Divisions religieuses. — Leur effet accroît les divisions politiques. — Irritation contre la France, commune à tous les partis en Allemagne. — Cause de cette irritation. — Caractère que ce sentiment doit faire prendre au rôle de Frédéric et de la Prusse en Allemagne. 144

CHAPITRE III

BELLE-ISLE AU CAMP DE FRÉDÉRIC

Entrée de Belle-Isle en Allemagne. — Caractère de son frère, le chevalier. — Belle-Isle rend visite aux trois évêques

électeurs de Trèves, de Cologne et de Mayence. — Rôle et caractère de ces petits souverains. — Belle-Isle se rend de Mayence à Dresde. — Dispositions de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, peu favorables à la France. — Elles sont combattues par son frère naturel, Maurice de Saxe, lieutenant général au service de la France. — Bataille de Molwitz. — Fuite, puis victoire de Frédéric. — Il se détache de l'alliance française, et veut se rapprocher de l'Angleterre. — Belle-Isle se rend au camp prussien. — Ses entretiens avec le roi. Il part sans obtenir la conclusion immédiate du traité d'alliance. — Nouvelles propositions transmises à Vienne par l'envoyé anglais, lord Hyndfort. — Marie-Thérèse les repousse. — Frédéric se décide à traiter avec la France. — Difficultés qu'il suscite dans l'exécution du traité 273

APPENDICE

A

Jugements portés sur le caractère de Frédéric II avant son avènement et pendant les premiers mois de son règne. 361

B

Nature et portée des réserves mises par la France à la garantie accordée à la *Pragmaticue Sanction* dans le traité de 1736. 367

C

Relations de l'ambassade de France avec Voltaire pendant son premier séjour à Berlin.	402
--	-----

D

Texte du traité d'alliance entre la France et la Prusse conclu le 5 juin 1741.	407
---	-----